Digitized by Google

B° 7
6
105
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE • FIRENZE •

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HUGUES CAPET

CHANSON DE GESTE

B° 7. 6. 105

Digitized by Google

HUGUES CAPET

CHANSON DE GESTE

Publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Paris

PAR

M. LE Mis DE LA GRANGE

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

ALB. L. HÉROLD, SUCCESSEUR

Rue de Richelieu, 67

A. Franck'sche Verlags-Buchhandlung in Leipzig

MDCCCLXIV

Digitized by Google

LES

ANCIENS POËTES

DE LA FRANCE

Digitized by Google

La première partie du recueil des *Anciens Poëtes de la France* renfermera le cycle carlovingien, et formera quarante volumes semblables à celui-ci.

L'examen des questions auxquelles peut donner lieu la publication de ce recueil a été confié, sous la haute direction de S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique, à une Commission composée de MM. :

Le Marquis DE LA GRANGE, sénateur, membre de l'Institut, *Président ;*

F. GUESSARD, professeur à l'Ecole impériale des Chartes, *délégué de la Commission pour la direction du Recueil ;*

Francis WEY, inspecteur général des archives départementales ;

Henri MICHELANT, membre de la Société des antiquaires de France, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale.

Ce volume est le *huitième* dans l'ordre de publication.

Digitized by Google

LES

ANCIENS POËTES DE LA FRANCE

Publiés sous les auspices

DE S. EXC. M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Et sous la direction

DE M. F. GUESSARD

HUGUES CAPET

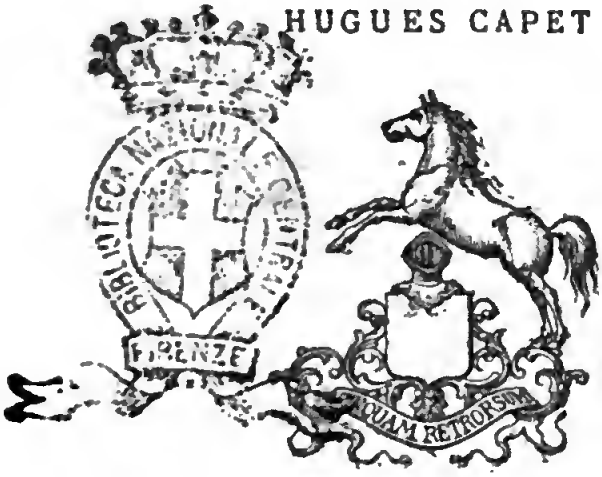

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

ALB. L. HÉROLD, SUCCESSEUR

Rue de Richelieu, 67

A. Franck'sche Verlags-Buchhandlung in Leipzig

MDCCCLXIV

Paris. — Imp. par JOUAUST père et fils, rue S.-Honoré, 338.

Digitized by Google

PRÉFACE.

Il peut paraître étrange, à la seule lecture du titre de ce poëme, de le voir figurer dans la série des chansons de geste du cycle carlovingien. Mais, outre que le récit se rattache par la forme à ceux qui célèbrent Charlemagne et les douze pairs, et qu'à défaut de la parenté du sang entre les héros on pourrait faire valoir ici la parenté littéraire entre les compositions, le texte même de l'ouvrage, il faut le remarquer, unit Hugues Capet à la race carlovingienne.

Le poëte lui fait dire qu'il a épousé la fille de Louis le Débonnaire :

« *Estez vous Loays à le brache carée,*
« *Ly fieulz au roi Charlon qui tant ot renommée,*
« *Qui Espaigne conquist au trenchant de l'espée?*
— *Nenil, ce dist ly rois, j'ay se fille espousée*(1). »

En cela l'auteur se montrait fidèle aux tradi-

1. V. ci-après p. 213, v. 25-27, et p. 214 v. 1.

et n'a pas été moins débattue, est celle de l'origine des Capétiens.

Au XIe siècle, Raoul Glaber ne connaissait que le père et le grand-père de Hugues Capet; vers le milieu du XIIIe siècle, Albéric ou Aubry, moine des Trois-Fontaines, y ajouta le degré de Robert le Fort, père de Robert Ier et bisaïeul de Hugues Capet. Au delà de Robert le Fort, tout restait donc conjectural. On peut voir dans la préface du tome X des *Historiens de France* l'exposé des opinions contradictoires et souvent bizarres qui se sont produites, au nombre de sept, sur ce point obscur, et les sept tableaux généalogiques qui en résultent. Les savants faisaient assaut d'érudition, et les écrivains monarchiques s'efforçaient, par des hypothèses ingénieuses, de rattacher les Capétiens aux Carlovingiens, de même qu'ils avaient tenté de réunir ces derniers aux Mérovingiens. Le but idéal de leurs dissertations était de présenter les trois races de nos rois comme les différentes branches d'un arbre généalogique; mais, en dépit de leurs efforts, les bénédictins pouvaient encore dire, en 1760, il y a un siècle : « Celui-là rendra un grand service, qui, allumant le flambeau de l'évidence, nous éclairera dans un chemin si rempli de ténèbres (1). »

Nous en serions encore au même point, si M. Georges-Henri Pertz, le savant éditeur des *Monumenta Germaniæ historica*, n'avait découvert, en 1833, le manuscrit de Richer. A propos de l'élection du roi Eudes (2), Richer dit qu'il

1. *Historiens de France*, t. X, préface.
2. Odonem virum militarem ac strenuum in basilica sancti...

était fils de Robert et petit-fils de l'étranger Witichind, Germain de nation. Ce témoignage contemporain, qui s'accorde avec celui de Conrad d'Ursperg et d'Aimoin (1), semble laisser hors de doute l'origine des Capétiens. Voilà donc où nous en sommes aujourd'hui : la souche de la troisième race est connue, c'est le germain Witichind; on ne remonte pas au delà. Le résultat de cette découverte a été de réduire à néant toutes les fausses généalogies dont les Capétiens pouvaient se passer. Mais tant que le père de Robert le Fort n'était point connu, le champ des hypothèses restait ouvert pour tout le monde. Cette incertitude et cette obscurité offraient à la légende un terrain favorable; elle s'en empara.

On s'avisa un jour d'attribuer à Hugues Capet une origine plébéienne. Pourquoi et comment? Sur quelle autorité se fonde cette attribution? Serait-ce un fait historique? Nous n'en trouvons aucuns documents contemporains. Est-ce une tradition? Elle surgit plus de trois siècles après la mort de Hugues Capet. Nous ne connaissons que trois textes principaux qui mentionnent cette prétendue origine :

1° Notre poëme;
2° Le Purgatoire de Dante;
3° La chronique de Saint-Bertin;

regem creant. Hic patrem habuit ex equestri ordine Rotbertum; avum vero paternum, Witichinum, advenam Germanum. (*Histoire de Richer*, p. 16 et 17.)

1. Robertum fortem generis saxonici virum. (Lib. II *De Miraculis sancti Benedicti.*)

auxquels on peut ajouter :

4° Une ballade de Villon;
5° Le traité paradoxal d'Agrippa de Nettesheym : *De Incertitudine et Vanitate omnium scientiarum et artium;*
6° Les recherches d'Etienne Pasquier.
7° La satyre Menippée.

Laissons de côté le poëme de *Hugues Capet*, pour y revenir, et rapportons les six autres textes.

Dante fait parler ainsi Hugues Capet au vingtième chant du Purgatoire :

Chiamato fui di là Ugo Ciapetta :
Di me son nati i Filippi e i Luigi
Per cui novellamente è Francia retta.
Figliuol fui d'un beccajo di Parigi.

On lit dans la chronique de Saint-Bertin :

Hugonem Capeti quidam vulgares et simplices credunt fuisse plebeium, qui regnum usurpaverit; quod non est ita : miles enim fuit magnæ nobilitatis et antiquæ, comes Parisiensis et Andegavensis, etc., etc. (1).

Dans sa ballade intitulée *Ballade de l'appel de Villon*, ce méchant garnement de poëte dit :

Se fusse des hoirs Hue Capel,
Qui fut extraict de boucherie,

1. Martenne, *Thes. anecdot.*, t. III, col. 565. — *Rerum Gallicarum et Francicarum scriptores*, t. X, p. 297.

On ne m'eust, parmy ce drapel,
Faict boire à celle escorcherie (1).

Agrippa de Nettesheym (2), dans un livre fort oublié aujourd'hui, fort admiré et fort critiqué au temps où il parut, c'est-à-dire au commencement du XVIe siècle, s'exprime ainsi au chapitre intitulé *De Nobilitate :*

Invadente Francorum regnum Hugone Capeto, viro gladiatore et sanguinolento, strenuo que pugnatore, et qui his artibus apud Parisiensem populum magnus habitus est, alias vero ignobilis, atque e lanione progenitus.

Et plus loin :

Ipse sibi diadema imposuit et carnificina pro regno commutata, Gallis deinceps cum posteris suis imperavit. Cujus successio in hunc usque diem durat, donec illa rursus in aliquo meretricum libidinis mancipio ruitura sit (3).

Estienne Pasquier, dans *les Recherches de la France* (4), prend fort à cœur les passages de Dante, de Villon et d'Agrippa de Nettesheym, et les tance de la belle manière pour leur sotte

1. *Œuvres complètes de François Villon*, p. 205, éd. P. L. Jacob, *Bibl. Elzevirienne.*
2. Il avait été médecin de Louise de Savoie, mère de François Ier. Il mourut en 1534.
3. La première édition du livre est de Cologne, sans date de temps. Celle que nous citons est de Leyde, 1643, in-18, p. 223.
4. Liv. VI, p. 451. Paris, 1665, in-fol.

opinion. Voici en quels termes il s'exprime après avoir cherché à démontrer que Hugues Capet descendait du grand Witikind :

« Vous pouvez reconnoistre la fatalité qu'il y eut en cette famille depuis son commencement jusques à la fin, au des-avantage de celle de Charlemagne, et au surplus combien Dante, poëte italien, fut ignorant quand au livre par luy intitulé *le Purgatoire*, il dit que nostre Hugues Capet avoit esté fils d'un boucher. Laquelle parole ores que par luy écrite à la traverse et comme faisant autre chose, si est-elle tellement insinuée en la teste de quelques sots que plusieurs qui ne sonderent jamais les anciennetez de nostre France sont tombez en ceste mesme heresie. François de Villon, plus soucieux des tavernes et cabarets que des bons livres, dit en quelque endroit de ses œuvres :

Si feusse des hoirs de Capet,
Qui fut extrait de boucherie.

Et depuis Agrippa Alleman en son livre de la vanité des sciences, chap. de la noblesse, sur cette premiere ignorance, declame impudemment contre la genealogie de nostre Capet. Si Dante estima Hugues le Grand, duquel Capet estoit fils, avoir esté un boucher, il estoit mal habile homme. Que s'il usa de ce mot par metaphore ainsi que je le veux croire, ceux qui se sont attachez à l'écorce de cette parole sont encore plus grands lourdauts. C'est luy qui donna tant d'algarades à Charles le Simple et aux siens et mesla

tellement les cartes à son profit, qu'enfin Hugues Capet son fils demeura maistre du tapis. »

En dernier lieu, la satyre Menippée met ainsi à profit le pássage de Dante :

« *Iste vero est infamis propter hæresim, et tota familia Borboniorum descendit de becario, sive mavultis de lanio qui carnem vendebat in laniena Parisina, ut asserit quidam poeta, valde amicus sanctæ sedis apostolicæ, et ideo qui noluisset mentiri* (1). »

De ces textes, tous curieux, deux seulement sont importants pour nous : celui de Dante et celui de la chronique de Saint-Bertin.

C'est à Paris sans nul doute que Dante avait recueilli la fable qui faisait de Hugues Capet le fils ou le neveu d'un boucher (car *figliuol* ne doit pas peut-être se prendre à la lettre et au sens le plus étroit).

Est-ce dans notre poëme qu'il l'avait trouvée? Il est très-permis d'en douter. Dante vint à Paris, selon les uns dès 1295, selon d'autres un peu plus tard, en 1306, et notre poëme alors n'était certainement pas composé, puisqu'il est postérieur à 1312. De là une raison pour croire que la légende qui en fait le fond, qui en est le texte, était en circulation avant d'être mise en œuvre par l'auteur de *Hugues Capet*.

Quant au passage de la chronique de Saint-

1. Ed. Nodier, I, 106.— P. Dupuy dans son édition (Ratisbonne, 1664) avait fait cette note : « *Quidam poeta*. C'est Dante, poëte italien qui a escrit que Hugues Capet estoit fils d'un boucher, qui est une pure fadaise. »

Bertin, on ne saurait non plus en tirer grande lumière. Les précieuses annales de Saint-Bertin, dont le récit s'étend de l'an 590 à l'an 1294, ont eu sinon pour auteur au moins pour compilateur un abbé de Saint-Bertin, Jean d'Ypres, qui mourut en 1383, en sorte qu'il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir si le passage que nous lui empruntons se réfère à notre poëme ou à l'opinion vulgaire qu'il dut contribuer à propager. De 1294, date des derniers événements, à 1383, date de la mort de Jean d'Ypres, il y a bien de la marge, et tout semble indiquer que c'est dans cet intervalle qu'ont été écrits et le passage cité et notre poëme. Ils concordent, voilà tout ce qu'on peut dire, et forment faisceau avec le passage de Dante.

Quand nous disons qu'ils concordent, c'est bien entendu en les considérant à un seul point de vue, celui de l'existence de la légende. Mais chacun la rapporte dans un esprit bien différent :

La chronique de Saint-Bertin, pour la nier comme une opinion inepte;

Dante (1), pour s'en faire un instrument de haine et de vengeance;

1. « Dante Aligheri, l'un des plus rares esprits de son temps, qui estoit de la faction des Blancs, quoy que d'ailleurs il fust Guelfe, se trouva du nombre des bannis et ne put jamais se faire rappeler. Il s'en prist au comte de Valois, qui n'avoit pas empesché cette injure, et essaya de s'en venger sur toute la maison de France, par un cruel trait de plume, qui sans doute auroit fait impression dans la postérité, si elle n'avoit des preuves plus claires que le soleil qui dissipent cette calomnie.» (*Abrégé chronologique de l'histoire de France* de Mezerai, t. III, p. 490, éd. in-4° de 1668.)

Notre poëme, pour servir une certaine politique, comme on le verra tout à l'heure ;

Villon l'emprunte à Dante pour le besoin de sa cause et pour en tirer une ironie piquante ;

Agrippa de Nettesheim puise à la même source, évidemment, pour soutenir son paradoxe ;

Pasquier, comme l'auteur de la chronique de Saint-Bertin, ne rappelle cette sottise que pour châtier sévèrement ceux qui ont pris la liberté d'en faire usage.

Pour ce qui est de la satyre Menippée, est-il besoin de dire à quelle intention elle a mis dans la bouche du cardinal Pelvé les paroles que nous venons de citer ?

C'est dans notre poëme seul que la légende du boucher est rapportée avec une apparence de bonne foi et de crédulité tout à fait curieuse, mais non certes dans un mauvais dessein, comme nous espérons le démontrer plus loin.

Analysons d'abord rapidement l'œuvre de notre poëte pour l'apprécier ensuite.

Hugues Capet, surnommé le Boucher, à cause de son origine maternelle, avait pour père un chevalier appelé Richier et sire de Beaugency. Sa mère, Béatrix, était la fille du plus riche boucher de Paris. L'amour avait fait cette union ; il eut grande prise aussi sur le fils qui en était né, et ne laissa pas d'influer beaucoup sur sa destinée.

Orphelin de bonne heure, le jeune Hugues mène grand train et joyeuse vie, court les joutes, les tournois, les fêtes, et sème l'or d'une main si prodigue qu'en moins de sept ans il a dissipé toutes les richesses de son patrimoine et

que, perdu de dettes, il en est réduit à s'expatrier pour échapper aux poursuites de ses créanciers.

Il arrive à Paris en piteux équipage chez un sien oncle maternel, le riche boucher Simon, qui s'accommode mal d'un neveu aussi peu réglé, s'effraye de ses prétentions et le congédie au plus tôt en lui faisant don d'un petit sac de deux cents florins. C'en est assez pour remettre en belle humeur le futur roi de France. Il s'en va tout en liesse et recommence son train. Le Hainaut, le Brabant, la Frise, sont tour à tour le théâtre de ses prouesses chevaleresques et de ses aventures amoureuses. Il n'est dame ni damoiselle qui lui résiste tant il est beau et séduisant ; mais le jeu ne plaît pas aux pères comme à leurs filles, et de là des vengeances, des embûches auxquelles Hugues n'échappe que par sa vaillance. A la fin, dégoûté de cette vie de périls et d'angoisses, il revient à Paris chez son oncle Simon, laissant derrière lui dix bâtards aux pays qu'il a parcourus.

La situation est grave à Paris lorsqu'il y arrive. Le roi Louis (1) est mort à Metz ne laissant qu'une fille pour recueillir sa couronne. Il est mort empoisonné, on le dit du moins, et la voix publique accuse du crime Savari, comte de Champagne. Le comte lui-même confirme ces soupçons en aspirant au trône. Il veut devenir l'époux de Marie, la fille unique du défunt roi, et le voici suivi de nombreux et puissants adhérents qui vient à Paris demander la main de l'héritière de France à sa mère, la reine Blanchefleur, sœur de Guillaume au court nez.

1. Louis V, selon l'histoire; Louis le Débonnaire, selon notre poëte.

Grande est l'indignation de Blanchefleur à cette demande, et plus grande encore celle de sa fille. « Plutôt mourir, dit Marie au comte Savari, que de vous prendre pour époux ! » Mais la reine se contient et diffère prudemment sa réponse pour consulter, dit-elle, les pairs de France et les bourgeois. C'est aux bourgeois surtout qu'elle demande conseil, et cela de l'avis même des chevaliers. Aussi est-ce en qualité de bourgeois que Hugues Capet prend part avec son oncle à une réunion où il promet à la reine son assistance et celle des siens, et le lendemain, quand Savari vient chercher la réponse promise, il lui tranche la tête en présence de Blanchefleur et de sa fille éplorée. Les bourgeois, qui ont caché des armes sous leurs vêtements, imitent l'audace de Hugues. Les gens du comte sont mis à mort ou dispersés. La reine, touchée du courage et un peu aussi de la beauté de Hugues Capet, le choisit pour son champion. « Si vous êtes de basse naissance, lui dit-elle, vos actions ne sont pas d'un vilain. »

Le danger du moment est passé, grâce au coup hardi de Hugues Capet. Mais Savari a un frère qui veut être son vengeur : c'est le comte Fedry. De retour en Champagne, Fedry mande tout son lignage de France et d'Allemagne et revient assiéger Paris avec une armée de plus de cent mille hommes. Blanchefleur appelle à son aide ses parents, les hauts barons et tous ses sujets ; mais la plupart des grands du royaume ont pris parti pour Fedry. Un très-petit nombre se rendent à son appel, et le comte de Dammartin, son connétable, réunit à peine quatre mille hommes sous ses ordres.

Qui donc défendra Paris? qui sauvera la reine et sa fille? Hugues Capet le Boucher, à la tête des bourgeois, dont il est devenu le chef. C'est grâce à lui surtout et à la bourgeoisie qu'il commande, qu'après plusieurs combats et une grande bataille sous les murs de Paris, Fedry et les siens sont vaincus et la guerre terminée. Il n'est jusqu'aux bâtards de Hugues qui ne prennent part à cette œuvre de délivrance, et ce n'est pas l'épisode le moins curieux du poëme.

Il est vrai qu'un neveu de Blanchefleur, Drogon, roi de Venise, et un auxiliaire étranger, Beuve, roi de Tarse, ont amené à la reine une armée de secours de trente mille hommes, qui a pris position à Saint-Cloud; mais l'âme de l'entreprise, mais le héros, mais le libérateur, n'en demeure pas moins Hugues Capet, et cela de l'aveu de tous : de la reine et de sa fille, de la noblesse, du peuple. « Paris à Hugues le Boucher! » s'écrie le peuple après une première victoire du jeune preux. A ces bruyantes acclamations répondent tout bas deux cœurs, également séduits par la vaillance et par la beauté de Hugues, celui de la reine et de sa fille. L'une et l'autre songent à épouser leur sauveur, et elles se l'avouent. Un généreux sacrifice de Blanchefleur met fin à cette rivalité.

La noblesse ne se montre pas moins reconnaissante envers le jeune vainqueur, malgré son dédain pour les vertus guerrières de la bourgeoisie. Le connétable, deux fois sauvé par Hugues, rend hommage à sa valeur et n'hésite point à le comparer aux plus fameux héros : à Roland, à Guillaume au court nez, à Ogier le

Danois, à Judas Macchabée, à Alexandre le Grand.

C'est un concert de louanges que rien ne trouble. Aussi la récompense suit-elle de près chacun des services rendus par le valeureux boucher. La reine, qui l'a d'abord pris pour son champion, le fait bientôt chevalier; elle l'arme de ses mains, et c'est Marie qui lui donne l'accolade. Hugues Capet devient ensuite duc d'Orléans, puis il reçoit des mains de Blanche-fleur et l'oriflamme de France et le blason d'azur aux fleurs de lis. La vue de ces glorieux emblèmes ne contribue pas peu à la victoire. « Les Parisiens ont élu un roi, s'écrient les ennemis, nous sommes perdus! »

A ce moment, Hugues Capet ne porte encore que les attributs de la royauté. Peu de temps après, il épouse l'héritière de France, est proclamé roi d'un accord unanime et sacré à Reims. Et pour mettre fin aux convoitises que la couronne pouvait exciter, il fut arrêté dans une assemblée des barons que les femmes seraient à jamais exclues de la royauté. En même temps, pour qu'il n'y eût point d'équivoque et que l'on ne pût croire que Hugues Capet obtînt la couronne du chef de sa femme, l'auteur a bien soin de lui faire dire aux grands du royaume qu'il est roi couronné, non par droit d'hoirie, mais par leur volonté et leurs libres suffrages.

Le nouveau roi fait grâce à ses ennemis, auxquels il rend leurs terres et leurs seigneuries; mais ses ennemis ne lui pardonnent pas, et c'est la continuation de leur haine qui prolonge le poëme et devient le sujet d'une seconde partie,

Digitized by Google

beaucoup moins curieuse et moins intéressante que la première.

On y voit Hugues Capet visiter son royaume, tomber dans un guet-apens dont il s'échappe à grand'peine, et reprendre le chemin de la France sous le chaperon et la robe d'un ermite.

On y voit les deux reines, Blanchefleur et Marie, surprises par leur implacable ennemi le comte Fedry de Champagne. Il n'a pas renoncé à devenir l'époux de Marie. C'est sa perte.

A la trahison, le connétable de France répond par la ruse. D'accord avec Hugues Capet, dont il annonce la mort à Fedry, il feint d'entrer dans les vues du comte et de favoriser son union avec Marie. Le mariage est décidé; les noces auront lieu à Montmirail. Au jour fixé, au moment même où Fedry se croit l'époux de Marie, Hugues Capet entre au moutier, suivi de ses nobles barons et de ses fidèles bourgeois. Les traîtres sont sans armes : il en fait un grand massacre; puis, par un raffinement de vengeance, le connétable ordonne d'attacher à un pilier Fedry et son principal complice dans la salle où devait avoir lieu le festin des noces. Hugues Capet, les deux reines, les hauts barons de France sont à table; le connétable fait jouer les ménestrels en présence des deux prisonniers, les abreuve de railleries et ordonne ensuite qu'on leur tranche la tête.

Hugues Capet, de retour à Paris, y est reçu à grand honneur. Depuis lors personne n'osa susciter de guerre contre lui.

Il rendit à Drogon de Venise, et à Beuve de Tarse, le service que la reine Blanchefleur avait reçu d'eux. Il leur donna pour auxiliaires contre les Sarrasins trente mille hommes et six de ses bâtards, qui contribuèrent à la défaite du Soudan, tué par Drogon lui-même dans les eaux de Venise.

Hugues Capet vécut encore neuf ans et mourut fort aimé de ses sujets.

Voilà, à grands traits, l'esquisse de notre poëme, dont l'auteur, comme la plupart de ses devanciers, a négligé de nous faire connaître son nom ou pris soin de nous le laisser ignorer. Il vivait pourtant à une époque où cette modestie commençait fort à passer de mode, où la personnalité avait gagné la littérature, et où les plus discrets se contentaient d'envelopper leur nom dans quelque énigme facile à deviner, quand ils ne l'étalaient pas en acrostiche, nous allions dire en espalier le long d'une tirade finale.

Essayons de démontrer cette proposition, au moins en ce qui concerne la version que nous publions, sauf à poser plus loin la question de savoir s'il en a existé antérieurement une ou plusieurs autres.

Le seul manuscrit connu de cette curieuse composition date du XVe siècle, et, selon nous, du commencement de ce siècle. Mais le poëme était composé auparavant. La langue seule suffirait à le démontrer. Cette langue est, à n'en pas douter, du XIVe siècle. On ne saurait la juger plus moderne ni la croire plus ancienne. C'est ce que nous aurions cherché à établir si

l'ouvrage ne nous fournissait un moyen beaucoup plus simple de déterminer l'époque à laquelle il fut écrit.

Il y est fait allusion à un autre ouvrage du temps, assez pitoyable, il faut le dire, mais qui n'en fut pas moins très-goûté. Nous voulons parler d'une des suites encore inédites du *Roman d'Alexandre*, laquelle a pour titre : *les Vœux du Paon*, fut suivie elle-même du *Restor du Paon* (1) et complétée enfin par *le Parfait du Paon* (2).

1. *Le Restor du Paon* eut pour auteur un certain Brisebarre, qui se fait connaître en ces termes au début de son poëme :

SIGNOR, *prince et baron, et dames et bourgoys,*
On dist en .1. proverbe, et si l'acorde drois
K'uiseuse est mult nuiseuse, et si dist li Englois
Que poi vaut sens repus ne avoirs enfouois,
Dont cieus qui bien le set ne doit pas iestre cois.
Et Dieus qui les biens donne et sans nombre et sans pois
M'a donné par sa grasse engien, c'est biaus envois,
De rimer les biaus dis fais en hardis conrois.
Or faut en Alixandre encore uns moult biaus plois;
Mais jou ki sui nommés BRISEBARE *à le foys*
Li voel metre et enter ançois que past li mois.

(Bibl. Imp., ms. S. Germ. fr. 1984.)

On lit à la fin du poëme :

Benois soit qui de cuer pour celui priera
*Qui la matere emprist d'*ALIXANDRE *et rima,*
Et qui en la priere y acompaingnera
Celui qui DU PAON LES VEUX *y ajousta,*
Et especiaument celui qui y enta
Le RESTOR DU PAON *que cis entroublia.*

(*Ibid.*, fol. 233 r°).

2. Voici le début de cette troisième continuation :

SEIGNOUR, *roy princhе et conte, chevalier et baron,*
Hugues Capet.

Il nous reste de nombreux manuscrits de ces trois fades compositions, mais en particulier de la première. On en trouve jusqu'à dix-huit rien qu'à la Bibliothèque impériale, et nous ne voyons guère que le trop fameux *roman de la Rose* qui en compte davantage. Dans le plus beau de ces manuscrits (1), qui sont tous du XIVe siècle, nous lisons à la fin des *Vœux du Paon* (fol. 188 v°) :

Bourgois, canoine et prestre, gent de religion,
Dames et demisielles, et petit enfanchon,
Vous avés bien oy tous LES VEUS DU PAUON
Et les faiz lesquelz fist JAQUES DE LONGUION.
Or laissa il l'ouvrage et sans conclusion,
Car je croi de plus faire n'avoit dilection;
Car, s'il l'éust éu en memoration,
Trop miex l'éust ouvré c'ains autres ne vit on.
Mais li sages nous dist, et aussi le troeve on,
C'on lait maint bon ouvrage par mainte region
Par deffaute d'argent, car escar sont li don.
Et BRISEBARRE *apriès, qui Diex fache pardon,*
I enta le RESTOR *par sa discretion.*
Ensi firent cil doi mouvement et moilon;
Mais il nous ont laissiet le plus maieur coron,
Car chils qui son plait laisse à la droite raison
C'est chis qui fait le cote et lait le caperon.
Et pour che c'à ceste oevre ai cogitation,
. . . . . .
Voel apriès le RESTOR *metre en audition*
Comment roys Alixandres, il et si compagnon, etc.

L'auteur dit à la fin :

Ensi est li paons parfais pour miex parfaire
L'ouvrage de devant...

Il se nomme en acrostiche : JEHAN DE LE MOTE, et date ainsi son ouvrage :

L'an mil .IIIC XL. *volt ceste branche faire.*

1. C'est le n° 12565 du fonds français. (*Olim*, suppl. fr., n° 254-19.)

JAQUES DE LANGHION *define ci ses dis,*
Qui fu de Loherainne, .I. moult joieus pays,
Qui au commant Tybaut, qui de Bar fu nays,
Rimoia ceste ystoire, qui bele est à devis.
Tybaus fu mors à Ronme avoec .I. Lembourgis
Qui empereres ert, si ot à non Henris,
De Luxembourg fu quens et chevaliers eslis.
Jacobin prêecheur, qui soient tous honnis,
Le firent par poison morir, dont il est pis
A tous bons crestiens et à tout [le] pays.
Diex en puisse avoir l'ame par les soies mercis,
Et de Tybaut aussi, qui gais ert et jolis,
Et gentis de lignage, corageus et hardis,
Et tint moult bien son droit contre tous ses marcis
Tant qu'il fu au dessus de tous ses anemis.
Cil me nomna l'ystoire qui bele est à devis.

Au-dessous de ces vers est une miniature où l'on voit l'auteur faisant hommage de son poëme à Thibaut. Et quel est ce Thibaut?

C'est Thibaut II, duc de Lorraine, qui succéda en 1304 à son père Ferry. « L'an 1310, disent « les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (1), Thi- « baut accompagna l'empereur Henri VII (2) en « Italie. Il en rapporta une maladie de langueur « qui le conduisit au tombeau le 13 mai de l'an « 1312. » Les mêmes auteurs mentionnent la rumeur dont Jacques de Longuyon (3) se fait l'écho, et qui attribuait à un empoisonnement la

1. Ed. in-8o, t. XIII, 2e partie, p. 399.
2. Celui contre lequel Dante a dirigé son traité *De Monarchia.*
3. Il était sans doute de la petite ville de Lorraine aujourd'hui chef-lieu du canton de Longuyon (Moselle, arr. de Briey). Notre manuscrit porte ici *Langhion*, mais ailleurs on lit *Longuion.*

mort de Henri VII de Luxembourg. Ainsi il est assuré que *les Vœux du Paon*, composés par ordre de Thibaut II et achevés après sa mort, ne datent au plus tôt que de l'an 1312. A plus forte raison le poëme de *Hugues Capet* est-il postérieur à cette date, puisqu'il y est fait allusion aux *Vœux du Paon ;* et l'allusion n'est pas de celles qui puissent prêter au doute ou donner lieu à la méprise. On n'en saurait relever de plus formelle, puisqu'elle va jusqu'à l'imitation et presque jusqu'au plagiat.

Le paon esgarda et moult ala pensant
Du veu que Porrus fist, si ala ramembrant
Du viellart Quassamus, des aultrez ensievant,
Comment lez aquievoient en honour exauchant.

Ainsi parle notre poëte (1). Or, *Porus* et le vieillard *Quassamus* sont deux des principaux personnages des *Vœux du Paon*. On sert devant eux un paon rôti ; et sur ce paon ils font des vœux chevaleresques qu'ils accomplissent ensuite (2). Hugues Capet en use de même, à leur exemple. La chair du paon était, au moyen âge, un mets fort recherché, un morceau de baron (3) :

C'est la viande aus preus,

dit le vieux Quassamus dans les *Vœux du Paon*

C'est le viande au preus,

1. P. 60, v. 5-8.
2. Voyez leurs vœux ci-après, aux *notes*.
3. Voyez, par exemple, *Gaydon*, p. 26 et 27.

dit la reine Blanchefleur dans notre poëme.

Il y a grande apparence que ces *Vœux du Paon* étaient dans leur vogue lorsque l'auteur de *Hugues Capet* leur emprunta la scène dont il s'agit. Mais comme alors le succès d'une œuvre littéraire était plus durable qu'aujourd'hui, comme il était moins sujet aux caprices de la mode, comme en 1340, après *le Restor du Paon*, on voyait encore apparaître *le Parfait du Paon*, dont l'auteur parle avec grand éloge de Jacques de Longuyon, et de son poëme que tout le monde connaît :

Vous avés bien oy tous *les Veus du Paon*.

Il n'est pas possible de savoir si *Hugues Capet* suivit de près *les Vœux du Paon* ou ne fut composé que vingt ans plus tard. Peu importe d'ailleurs ; le seul point intéressant, à nos yeux, est de prouver que ce n'est plus une œuvre de l'âge héroïque de notre histoire, et tant s'en faut. On l'eût facilement deviné au langage, aux mœurs, au ton qui caractérise cette composition ; on en sera plus sûr après l'argument, décisif à notre gré, par lequel nous croyons avoir résolu la question.

On se convaincra encore mieux que notre poëme a été composé au XIVe siècle en le comparant à un autre ouvrage du même temps, dont la date n'est pas douteuse. Nous voulons parler du poëme de *Bauduin de Sebourc*, lequel, à part la fable, bien entendu, offre les plus grandes analogies avec celui que nous publions.

Et d'abord les deux héros, dont l'un devient

roi de France et l'autre roi de Jérusalem, sans pouvoir s'y attendre ni l'un ni l'autre, semblent taillés, pour ainsi dire, sur le même patron. Bauduin de Sebourc n'est ni moins beau ni moins séduisant que Hugues Capet :

Tant fu biaus Bauduins et de gente fachon,
Leus que dame le voit, desire le baron.
. . . . . .
Et fu tant gracieus, en sa douche raison,
Qu'il ne parlot à dame, puis qu'elle eust baron,
Qu'au revenir ne fuist batue en sa maison (1).

Et de là, les mêmes conséquences, si ce n'est que Bauduin va un peu plus loin que Hugues. Au lieu de dix bâtards, il en a trente :

S'avoit .XXX. bastars, tous haitiez et vivans
Des fillez as villains et à ches païsans ;
A filles et à merez estoit il habitans (2).

Quoique noble d'un côté, Hugues Capet passe pour un bourgeois ; Bauduin pour un vilain ; lui-même se croit tel, bien que fils de roi et de reine.

Car fiex sui d'un villain, qui n'ot vaillant riens née (3),

dit-il à une noble damoiselle aussi sensible à sa beauté que les *filles de ches païsans*. Mais au XIVe siècle on commence très-fort à s'estimer

1. T. I, p. 75.
2. T. I, p. 76.
3. T. I, p. 78.

ou à estimer les autres d'après le mérite personnel et l'élévation des sentiments autant que d'après l'origine, et Bauduin est de son temps. Il regrette sans doute de n'être pas noble; mais, ajoute-t-il,

.... Pas ne sui villains de cuer ne de pensée,
Et j'ai bien oï dire, il a mainte journée,
Que nulz homs n'est villains, de maise renommée
Se de cuer ne li vient; c'est veritez prouvée (1).

C'est aussi le sentiment de Hugues Capet :

Bourgois suï de Paris, pour coy en mentiroie?
. . . . . .
Et s'ay bon cuer en my, con povrez que je soie,
Aussi bien comme ung rois vestu d'or ou de soie;
Et ly cuers fait boin euvre à qui volloirs s'apoie(2).

Bauduin dit encore :

Car il n'est nulz gentis, s'il n'est à bien pensans :
Car trestout venons d'Eve; nos peres fu Adans (3).

Pensée qu'on retrouve dans notre poëme et presque dans les mêmes termes :

Car il est biaulz et bons, et s'il n'est de hault lin,
Au vrai considerer, et tout povre meschin
Sont tout estrait d'Adam, et Bilart et Justin (4).

1. T. I, p. 78.
2. P. 52, 53.
3. T. I, p. 80.
4. P. 126. — Sans doute l'idée n'est pas neuve, et il y

Voilà, certes, de grands traits de ressemblance et essentiels entre les deux héros que nous comparons, et qui en font bien deux contemporains.

Ajoutons que le théâtre de leurs prouesses amoureuses est le même, qu'ils ont été célébrés tous deux par un poëte du nord de la France, dans la même langue, dans le même dialecte, avec le même esprit et la même gaité malicieuse. La forme des deux poëmes, sans doute, est encore celle de la chanson de geste, et les souvenirs alors classiques y abondent également ; mais on y sent je ne sais quoi de nouveau dans le récit qui leur donne une physionomie toute particulière et les distingue très-nettement des anciennes compositions du même genre, même de celles du XIIIe siècle.

Cette différence, bien plus facile à sentir qu'à analyser, réside essentiellement dans le ton, dans l'allure du narrateur, dans le tour qu'il donne à ses idées ; elle est visible aussi dans les formes du langage, où l'on peut relever des habitudes toutes nouvelles, des mots qu'on n'a point encore vus, des locutions de date récente.

Nous ne voyons pas, par exemple, au XIIIe siècle, cette forme qui revient si fréquemment dans le poëme de *Hugues Capet* et qui se retrouve dans celui de *Bauduin de Sebourc :*

Ainsi disoit Huon qui tant fist à prisier (1).

avait longtemps qu'on s'était avisé de cet argument ; mais on ne l'avait pas encore mis, à ce que nous croyons, dans une bouche royale.

1. P. 78.

Ainsi ly connestablez prisoit le baceller (1).
Ainsi se devisoient ensamble ly enfant (2). Etc., etc.

(Hugues Capet.)

Ensi disoit Ydain que vous oï avés (3).
Ensi dist Esmerez, li noblez et li frans (4).
Ensi disoit Wistaces; mais il ne savoit mie (5).

(Bauduin de Sebourc.)

Nous ne disons pas qu'il serait impossible de trouver cette forme et d'autres dans un poëme du XIIIe siècle (bien hardi qui avance de semblables propositions); nous ne signalons ici que l'emploi fréquent, l'usage habituel.

Autant en dirons-nous de cette locution :

Signour, li .III. enfant *dont je vous senefie.*

(Bauduin de Sebourc, I, 111, *et passim.*)

Le conte jetta sus *dont je vous seneffie.*

(Hugues Capet, p. 133, *et passim.*)

Entre autres mots qui paraissent nouveaux nous citerons : *regnation,* qui se trouve dans notre poëme, qui est fréquent dans celui de *Bauduin de Sebourc :*

Moult fu ly rois amez en se *regnassion.*

(Hugues Capet, p. 242.)

1. P. 80.
2. P. 101.
3. T. I, p. 111.
4. T. I, p. 118.
5. T. I, p. 121.

Onques n'ot tel paour en se *regnation*.
(Bauduin de Sebourc, I, 106, *et passim*.)

Reveracion,	H. C., 85;	B. de S.,	I, 343; II, 82.
Sauvasion,	193;	—	II, 25, 38, 211.
Condampnasion,	152;	—	II, 313.
Excusasion,	177;	—	II, 328.

Et quantité d'autres qui, s'ils ne sont pas entièrement nouveaux, ont été refaits du moins et paraissent sous une forme savante à laquelle on n'est pas habitué avant le XIVe siècle, tels que *delyverasion*, par exemple (1), dont la forme ancienne et populaire est *delivrison* ou *delivroison*.

Ce n'est pas ici le lieu de pousser plus loin cette comparaison philologique entre les deux poëmes, entre la langue du XIVe siècle et celle du siècle précédent. Ces simples indications suffiront pour mettre sur la voie le lecteur curieux, qui reconnaîtra d'un coup d'œil bien d'autres analogies entre *Hugues Capet* et *Bauduin de Sebourc*, bien d'autres différences entre ces deux poëmes et les poëmes d'une époque antérieure.

Nous avons déjà démontré que notre poëme n'a pu être composé qu'après 1312. D'un autre côté, le manuscrit unique qui nous en reste est du commencement du XVe siècle ; c'est aussi au commencement de ce siècle que l'ouvrage fut transcrit en France par Jean de Nassau, comte de Saarbruck, et c'est vers 1437 que la mère de ce comte en fit une traduction allemande dont il sera parlé ci-après. 1312 et 1412, par exemple,

1. H. C., p. 194.

sont donc les deux limites extrêmes entre lesquelles se trouve la date que nous recherchons, et qui, selon nous, ne peut guère dépasser 1340.

On ne nous refusera pas sans doute d'adhérer à ces conclusions ; mais, comme on sait que les chansons de geste ont subi de perpétuelles modifications, ont été sans cesse refaites et rajeunies, on sera tenté peut-être de ne voir dans celle que nous publions qu'une dernière version accommodée au goût et au tempérament littéraire du XIVe siècle. Ce n'est pas notre sentiment. Cette version a été, selon nous, et la première et la dernière. Tout y révèle une conception postérieure au règne de Philippe le Bel, et l'esprit qui anime le poëme, s'il existait avant cette époque, ne se serait pas manifesté de la sorte. La lecture attentive de l'ouvrage pourra seule communiquer cette impression ; nous ne laisserons pas, cependant, d'indiquer les raisons qui l'ont fortifiée en nous.

Ou le poëme a été refait de fond en comble et de toutes pièces, ou il n'est pas antérieur à la date approximative que nous lui assignons. Sans parler de la forme, qui n'est pas celle d'une chanson ancienne simplement rajeunie et amplifiée, nombre de faits, nombre de détails ne peuvent appartenir ni au XIIIe ni encore moins au XIIe siècle. La donnée principale, c'est-à-dire l'opinion populaire, la légende qui fait de Hugues Capet le fils ou le neveu d'un boucher de Paris, serait donc à peu près l'unique fonds de la version primitive, si tant est qu'elle ait existé. Rien n'empêche de croire que cette fable ait été imaginée et mise en circulation avant le temps où

notre poëme fut composé, et l'auteur lui-même semble nous indiquer qu'elle avait cours et qu'il s'en est emparé pour en faire le thème de sa composition, puisqu'il dit au début : « Je vous lirai la vie d'un guerrier dont l'histoire est fort digne d'intérêt et d'admiration : c'est celle de Hugues Capet, *qu'on appelle boucher*. Il l'était vraiment, mais ne savait guère ce métier. »

Nous ne croyons pas, cependant, pouvoir suivre l'opinion qui propose de faire remonter la chanson de Hugues Capet dans sa version primitive jusqu'au règne du pieux roi Robert. Ne serait-ce pas beaucoup dire ? — Ni la chanson ni la légende qui en fait le fond ne nous paraissent aussi anciennes.

Qui se serait avisé, sous le règne du roi Robert, de faire du roi son père le fils ou le neveu d'un boucher ? Les amis de la nouvelle dynastie ? Il n'y a pas d'apparence. Ses ennemis ? Peut-être. Elle n'en manquait pas alors ; elle n'en manqua jamais. Les légitimistes du temps, ceux qui tenaient pour le sang carlovingien, malgré le mépris où était tombée la grande race de Charlemagne, n'auraient pas mieux demandé sans doute que de donner crédit à cette fable injurieuse. Les partis ne reculent pas devant les plus grossiers mensonges ; ils font, comme on dit, flèche de tout bois. Mais il faut encore, en pareille circonstance, trouver un terrain où la calomnie puisse germer. Et le moyen de persuader aux contemporains que le duc de France, que Hugues Capet, dont l'aïeul avait été roi, dont le père avait dédaigné de l'être, que le frère du duc de Bourgogne et le beau-frère du duc de Nor-

mandie, était le fils ou le neveu d'un boucher de Paris? Personne n'eût ajouté foi à cette histoire. Tout le monde pouvait bien ne pas savoir comme Richer l'origine germanique de la nouvelle maison de France; mais nul ne pouvait ignorer le rôle qu'elle jouait dans le pays depuis plus d'un siècle, et qui eût essayé de faire prendre le change au public, se fût probablement attiré cette réponse : « Ce n'est pas Hugues le Grand qui s'est mésallié, c'est le compétiteur de Hugues Capet, c'est Charles de Lorraine! » et Adalberon l'a bien su rappeler à l'assemblée de Senlis (1).

D'ailleurs, les circonstances sociales se prêtaient-elles à pareille invention? Pas plus du côté de la boucherie que du côté de la royauté. La boucherie ne formait pas encore la riche et puissante corporation qui, au commencement du XVe siècle, sera un moment maîtresse de Paris et à la tête des affaires. On était encore trop loin du règne des Legoix, des Saintyon, des Tiber, des Caboche, de la boucherie de Sainte-Geneviève, de la boucherie de l'Hôtel-Dieu et de la Grande-Boucherie, pour leur faire honneur d'avoir mêlé leur sang à celui de la noblesse et d'avoir contribué pour moitié à la fondation de la troisième dynastie.

1. « Sed quid dignum Karolo conferri potest quem fides non regit, torpor enervat, postremo qui tanta capitis imminutione hebuit ut externo regi servire non horruerit, et *uxorem de militari ordine sibi imparem duxerit? Quomodo ergo magnus dux* (Hugues Capet) *patietur de suis militibus feminam sumptam reginam fieri sibi que dominari?* etc. »

(RICHER, liv. IV, ch. XI.)

Il faudra bien du temps pour que semblable imagination soit de mise, et c'est à peine si l'on peut croire que la légende sur laquelle se fonde le récit de notre poëte ait pu paraître supportable au temps de saint Louis. Mais sous Philippe le Bel les choses ont bien changé de face, et la bourgeoisie est devenue assez riche et assez puissante pour se payer une histoire en harmonie avec sa situation, avec ses prétentions, avec son orgueil; car l'orgueil, soyons justes, n'a pas toujours été l'apanage exclusif de l'aristocratie de naissance (1).

Il est bon de dire avant tout que dans notre poëme ce n'est nullement pour injurier la royauté qu'on lui attribue une origine bourgeoise. Bien loin de là, on lui en ferait plutôt compliment. Lorsque Dante, dans sa haine de *blanc* vaincu, fait dire à Hugues Capet : « C'est de moi que sont nés les Philippe et les Louis qui ont en dernier lieu gouverné la France. J'étais le fils d'un

1. Le règne des avocats commence alors, témoin ce passage de la chronique métrique de Geoffroi de Paris. (Ms. de la Bibl. Imp., fr. 146, sous l'an 1303.)

François les drois hoirs,
Engajent sovent leurs manoirs
Et delessent lor propre terre
Por querre en autre lieu la guerre;
Si se part la chevalerie,
Et demore hoqueterie.
En France à tout plain d'avoquas.
Les chevaliers de bons estas
Qui France voient trestourner
Et en serveté atourner,
Vident le païs et s'en vont,
Quant François sont et frans ne sont.

boucher de Paris », il n'y a pas à s'y méprendre. Qu'on relise tout le passage, l'outrage y éclate; on y sent le trait empoisonné, et l'explication de ce langage n'est pas difficile à trouver. Mais notre poëte ne l'entendait pas ainsi. L'alliance de la royauté et de la bourgeoisie, voilà, selon nous, la thèse qu'il soutient avec beaucoup d'habileté et un art qu'on ne saurait méconnaître. Sans doute, son entrée en matière est délicate, son point de départ est scabreux; mais il fera tout pour esquiver la difficulté.

« Il est vrai, dit-il, que Hugues Capet était boucher, mais si peu! »

Ce fu voirs, mais moult pau en savoit du mestier.

(P. 1.)

« Il était gentilhomme et fils de chevalier;
« son père, Richier, sire de Baugenci, avait
« bien mille livrées de terre dans sa justice.
« C'était un homme sage et d'un grand sens,
« qui était toujours à Paris, à la cour du roi
« Louis, et qu'on écoutait très-bien au conseil
« privé. Ce fut là, ce fut à Paris qu'il s'éprit de
« la belle Béatrix. Il la fit demander à son père,

qui d'avoir fu garnis :
Bouchiers fu ly plus riche de trestout le païs.

Le mariage fut conclu, et d'eux naquit Hugues Capet, lequel n'est ici que le neveu et non le fils d'un boucher. Le coup semble déjà moins rude; et puis le mariage est un mariage d'amour, bon

mariage d'ailleurs, puisque le père de Béatrix était le plus riche boucher du pays. Hugues Capet, au reste, n'avait aucun goût pour la boucherie, témoin l'effroi qu'il cause à son oncle lorsqu'il s'avise de le venir voir pour échapper aux poursuites de ses créanciers (1).

La scène est charmante, et le bourgeois y est un peu sacrifié ; mais il prendra bien sa revanche plus tard, quand Hugues sera roi. Il faut voir aussi comme cet excellent oncle reçoit son neveu une seconde fois, après mainte fredaine. « Restez avec moi, lui dit-il : pour l'amour de vous je mènerai grand train, et vous pourrez aussi vous tenir sur un bon pied. Partout on vous fera honneur ;

Car de par vostre pere avez moult haut parent,
Et de par vostre mere, biaus niez, par saint Climent,
Avez vous à Paris maint bourgois excellent.

(P. 23.)

Ainsi les choses sont présentées le plus doucement, le plus gracieusement du monde. On ne veut pas blesser la royauté ; mais on est bien aise de lui faire sentir qu'elle a tout intérêt à ne pas trop renier son origine maternelle, et que d'ailleurs on ne lui fera pas honte.

La même habileté se retrouve partout. Il s'agit de marier la fille du dernier roi Carlovingien. C'est aux pairs de France qu'appartient la dé-

1. P. 5-7.

cision de cette grande affaire, dit la reine; je veux qu'ils y soient tous,

Et ly bourgeois oussy de che roiaulme chà.

(P. 27.)

Et plus loin :

A vous m'acorderay vollontiers, je vous dy,
Mais que my franc bourgois de ceste cité chy
Soient à l'acorder et l'aiient assenty.

(P. 28.)

Et de fait on ne voit guère paraître ici que les bourgeois, avec l'oncle et le neveu à leur tête. La noblesse ne se montre pas très-empressée. Paris est assiégé, et le connétable n'ose pas sortir avec les quatre mille gentilshommes dont il a le commandement. Il se résigne à rester sur la défensive. Hugues Capet n'est pas de cet avis, et s'attire par là un mauvais compliment : « Vous autres bourgeois aux chaperons fourrés, vous êtes de très-nobles champions devant vos portes; mais en bataille, vous ne valez pas un bouton (1), » lui dit le connétable. Ainsi Hugues Capet, malgré le soin qu'a pris le poëte de nous dire qu'il était gentilhomme, figure ici en qualité de bourgeois, et est traité comme tel par le connétable, qui ne paraît pas avoir une haute opinion de la garde nationale.

Hugues Capet tire une noble vengeance de cette épigramme. Il sauve la vie au connétable sur le champ de bataille, et lui dit : « Par Dieu,

1. P. 48.

connétable, vous avez eu besoin des bourgeois de Paris, et de celui-là même que vous avez bafoué! — Je ne sais si vous êtes bourgeois, répond le connétable, mais vous êtes noble par le cœur (1) », et il lui demande pardon de son erreur. On voit que le trait contre les bourgeois n'a été lancé qu'à bonne intention, et pour amener une réparation.

Le connétable ne s'arrête pas là ; sa reconnaissance va plus loin : « Plût à Dieu, dit-il à Hugues, que vous fussiez couronné roi de France, et qu'on vous donnât pour épouse l'héritière du royaume! »

Après la bataille où Hugues s'est signalé, le peuple l'escorte en criant : « Paris à Hugues le boucher! » La reine veut savoir ce que signifient ces cris : « Madame, lui dit le connétable en lui présentant Hugues Capet, ces gens viennent vous chanter les louanges de ce bourgeois » (p. 57).

Ailleurs la reine, délivrée de ses ennemis par le courage de Hugues, se sent prise pour lui d'une grande tendresse. Elle l'épouserait, s'il était de haut parage. Mais il est de petite condition et n'a pas un sillon de terre. Elle n'oserait avouer ses dispositions, « quoique à le bien prendre, ajoute-t-elle, il soit digne de moi, si noble que je sois » (p. 91, 92).

C'est aussi l'avis de sa fille Marie. Hugues est beau, il est preux; elle n'en demande pas davantage (p. 93).

Un oncle de la jeune princesse ne se montre

1. P. 52.

pas plus difficile. De lui-même il forme le projet d'unir sa nièce à Hugues Capet, et pour un roi qu'il est, il professe à l'endroit de la naissance des doctrines on ne peut plus libérales : « Certes, dit-il, Hugues mérite bien pareille destinée, car il est beau et brave, et s'il n'est pas de haut lignage, eh bien! à juger les choses au vrai, tout pauvre petit ne descend il pas d'Adam, Bilart comme Justin (1) ? »

C'est dans le même esprit qu'a été écrite toute la scène où la reine Blanchefleur veut confier à Hugues l'oriflamme de France, où il se défend si modestement et si habilement d'un tel honneur, et où il se laisse faire à la fin, convaincu par les bonnes raisons que lui a données la reine (p. 139 et suivantes).

Et que dire de ce passage où la couronne est donnée à Hugues, en présence et avec l'assentiment des bourgeois comme des barons, et où le nouveau roi s'exprime ainsi?

Signeur, ce dist li rois, oiez m'entension :
Je suy rois couronnez de France le royon,
Non mie par oirrie ne par estrasion,
Mais par le vostre gré et vostre elexion.

(P. 177.)

Des passages que nous venons de citer, et d'autres encore, ne ressort-il pas clairement que le poëme a un but politique, une tendance bour-

1. Autant le sens général de ce passage est facile à comprendre, autant le sens littéral peut offrir de doutes. Bilart et Justin nous paraissent deux noms de fantaisie.

geoise marquée, et que, sans vouloir faire outrage à la royauté, on cherche seulement à établir qu'il y a du sang bourgeois mêlé au sang royal, que l'alliance de la bourgeoisie et de la royauté date de loin, et que le roi manquerait à son origine et à la reconnaissance pour les services rendus en ne continuant pas à s'appuyer sur une classe à laquelle il doit tant. Nous disons la bourgeoisie; le poëme dirait presque la boucherie, et pour cause.

Ce qui démontre, à notre gré, l'origine de l'invention, ce qui la fait toucher du doigt, pour ainsi dire, c'est que notre poëme ne se tient pas dans les termes vagues de la chronique de Saint-Bertin : *plebeium*. Il précise; plébéien devient *boucher*.

Fils d'un boucher, dit Dante.

Neveu d'un boucher, dit notre poëme. Et pourquoi d'un boucher? On le saura bien au commencement du siècle suivant, quand les Cabochiens seront tout-puissants. Une influence comme celle qu'aura alors cette corporation ne s'improvise pas. Elle était donc déjà grande au temps où fut composé notre poëme, et même auparavant, et voilà pourquoi, selon nous, Hugues Capet est le neveu d'un boucher plutôt que d'un cordonnier ou d'un pâtissier. N'est-ce pas le cas de répéter l'adage : *Is fecit cui prodest?*

Qui a imaginé la légende, qui l'a crue ou feint d'y croire, qui l'a propagée, qui a commandé la chanson et en a payé le prix? Le clergé? Il n'y joue aucun rôle. La noblesse? Elle n'y est pas assez bien traitée pour cela, on l'avouera, et il y est fait trop bon marché des droits et des

priviléges de la naissance (1). C'est donc ceux dont elle flattait, dont elle servait les intérêts et l'orgueil, — les bourgeois, et parmi les bourgeois, les bouchers.

Que faisaient les bourgeois au temps du mouvement communal ? Une fois vainqueurs de leurs seigneurs, ils tranchaient du seigneur eux-mêmes, se faisaient construire une tour crénelée, un donjon. Devenus plus puissants avec le temps, ils ne sont pas fâchés de répandre le bruit que la royauté est d'origine bourgeoise, au moins pour moitié. Ils se font déjà une histoire adaptée a leur politique, et cela avec une habileté, une sagacité dont la tradition ne s'est pas perdue.

Quoi de plus favorable aux intérêts de la bourgeoisie, et des bouchers en particulier, que l'invention historique dont il s'agit ? Bien ingrate la royauté si elle ne ménageait, si elle n'exaltait une corporation dont elle est issue, à laquelle elle doit de tels services ! Et en même temps quelle pâture pour l'orgueil bourgeois !

Voilà notre sentiment.

Ce n'est plus en aucune façon une chanson de geste, même de la dernière époque, que le poëme de *Hugues Capet*. De la chanson de geste, il ne reste ici que le moule. On y a jeté un poëme politique, qui est comme la Henriade des bourgeois. On ne saurait se défendre d'en juger ainsi quand on lit ce poëme. On se confirme dans cette opinion quand on l'étudie, quand on en recherche et quand on en trouve la date, quand on en con-

1. A la bonne heure quand il s'agit de savoir qui a commandé *le Chevalier au cygne !*

sidère l'esprit, la forme, l'allure, les tendances.

Et nous ne sommes pas les premiers à qui cette idée soit venue. Des critiques allemands, qui ne connaissaient pas notre poëme, mais seulement la traduction allemande de ce poëme dont il sera parlé ci-après, lui ont donné la même portée (1).

En France aussi, notre poëme a été considéré à ce point de vue dans une thèse inédite soutenue à l'Ecole des Chartes par M. Eug. Châtel, et dont le sommaire imprimé contient ces mots : *caractère politique et tendance bourgeoise de la première partie de ce roman.* Etait-ce dire assez? Le poëme tout entier, à notre gré, laisse apercevoir une seule et même tendance, un seul et même caractère, celui que nous avons cherché à déterminer.

Le but politique du poëme est, à nos yeux, d'autant plus apparent, qu'à l'époque où il fut composé, le règne des chansons de geste et même des poëmes d'aventures était fini, leur crédit ruiné dans l'opinion. On n'y croyait plus, et il ne fallait rien moins qu'une thèse comme celle que semble soutenir notre auteur pour raviver l'intérêt d'une composition de ce genre.

Guillaume Guiart, qui écrivait en 1306 la *Branche des roiaus lingnages*, dit au début de son ouvrage :

Aucunes genz, el tens passé,
Se sont de rimoier lassé,
Pour leur soutil engin espandre :

(1) Voyez plus loin les passages cités de Menzel et de Gervinus.

Li un, du bon roy Alixandre,
Qui prist tante terre lointaigne;
Li autre, d'Artus de Bretaingne,
De ceus de la table rèonde,
C'on ramentoit par tout le monde.
Cil ne ront mie esté sanz painne
Qui es romans de Chalemainne
Racontent tant d'abusion
Que c'est une confusion.
Pluseurs reparlent de Guenart,
Du Lou, de l'Asne, de Renart,
De faeries et de songes,
De fantosmes et de mençonges,
Et seulent avoir por tiex lobes
Des granz seigneurs deniers et robes,
Qui or leur font oreilles sourdes;
Et tout homme qui dit ces bourdes
Tiennent por fol et por niart.
Par quoi je, Guillaume Guiart,
D'Orliens né, de l'Aguillerie
Qui voi que leur painne est perie,
Ai ci en cest mien roman mise
M'entende à trover, etc., etc. (1).

Il n'est pas possible de constater plus clairement le décri où était tombée la littérature romanesque.

Guillaume Guiart prend les devants sur Cervantes; il se moque (un peu plus loin) des

Chevaliers qui se combatoient
Jusqu'es braiers s'entrefendoient;
Li grant destrier du cop donné
Restoient par mi tronçonné.
. . . . . .

1. *Recueil des Historiens de France*, t. XXII, p. 173.

Bien sont de mentir à mêismes
Cil qui vont contant tiex noées,
Si sont eles souvent louées,
Car Gautier, Bebot et dan Gile
Cuident que ce soit Evangile.
Mais je truis moult poi d'acordance
Es hystoires des roys de France,
A ce qu'il en content et flabent :
Sachent tous que del plus i gabent.

Voilà la critique qui ouvre les yeux.

Guillaume Guiart veut de la chronologie; Il s'en explique ainsi :

Es batailles ci contenues
Et rimées selon le voir
Doie touz jours ramentevoir
Là où eles seront retraites,
L'année qu'eles furent faites,
Et en aucun lieu la semaine
Ou la journée très certaine.

Et toutefois, il faut le reconnaître, notre auteur ne fait pas fi des chansons de geste comme Guillaume Guiart. Il en connaît un certain nombre, et particulièrement du cycle de Garin de Monglane ou de Guillaume au court nez. C'est là qu'il a étudié l'histoire de France, comme nous le montrerons tout à l'heure.

Il connaissait sans doute la chanson de *Parise la duchesse*, à laquelle il nous paraît avoir emprunté le nom de *Hugon de Vauvenisse* (p. 12).

Il connaissait le poëme aujourd'hui perdu, ou peu s'en faut, de *Gormont et Isembart*, auquel il fait une allusion formelle (p. 19).

Digitized by Google

La chanson de Roland (p. 58, p. 210).
Celle d'Ogier le Danois (p. 58).
De Judas Macchabée (*ibid.*).
D'Alexandre (*ibid.*).
Et la suite d'Alexandre, *les Vœux du Paon*, qu'il imite (p. 59, 60).

Voici, selon lui, l'origine paternelle et maternelle de Marie, fille de Louis le Débonnaire :

le plus noble orfenin
C'aujourd'hui soit regnans par dechà le marin.
Car d'un lez est estraite du linaige Pepin,
Et de l'autre costé de le geste Garin.

(P. 125, 126.)

Le roi Artus ne lui est pas inconnu (p. 127). Ni Hector, ni Capallus, ni Melidus, ni Marsile, ni Baligans, ni le fort roi Ferragus (p. 159).

Il connaît même un peu de l'antiquité. Il fait citer Ovide (p. 10) par Hugues Capet, qui ne savait pas le latin (1).

Mais ce qui lui est le plus familier, c'est l'histoire de Guillaume au court nez. Il la possède ; il s'y conforme.

D'après les poëmes qui racontent cette histoire, Guillaume au court nez, nous l'avons dit

1. L'historien *Richer*, dit M. Ampère (t. III, p. 490), révèle un fait curieux, c'est que Hugues Capet n'entendait pas le latin. Dans une entrevue entre Hugues Capet et Othon, à Rome, en 981, l'empereur voulut entretenir Hugues sans témoin ; il fut convenu « que le duc serait introduit accompagné seulement d'un évêque, afin que le monarque parlant latin, l'évêque, interprétant cette latinité, transmît au duc tout ce qui serait dit. (*Ut, rege latiniter loquente, episcopus, latinitatis interpres, duci quidquid diceretur indicaret.*) »

déjà, avait marié sa sœur Blanchefleur à Louis le Débonnaire, l'héritier de la couronne de Charlemagne.

La menor fille Aimeri (1) *lou baron,*
La plus jonete Blancheflor ot à non.
. . . . . .
Moult li dona Damedeu riche don
Cant à moiller la prist li filz Challon,
Roi Loëys, qui moult par fut prodon.
Bien tint la terre antor et environ
Et puis ocist tant Sarrasin felon;
Bien en avés oïe la chanson
Que an bataille ocist lo roi Gormont.

(*Aimeri de Narbonne*, B. I., ms. fr. 1448, fol. 68.)

Nous retrouvons cette Blanchefleur dans notre poëme. Nous l'y retrouvons veuve, avec une fille qui devient la femme de Hugues Capet.

Un poëme probablement antérieur au nôtre, mais de peu, la chanson qui raconte la mort d'Aimeri de Narbonne, fait aussi de Hugues Capet un contemporain de Louis le Débonnaire.

Le *Moniage Rainouart*, l'une des branches de la geste de Guillaume au court nez, s'interrompt dans le manuscrit La Vallière, 23 de la Bibliothèque impériale, pour donner place à ce qu'une rubrique désigne ainsi : INCIDENCES. ICI COMMENCE LA BATAILLE DES SAGYTAIRES ET LA MORT D'AYMERI (2).

1. Aimeri de Narbonne, père de Guillaume au court nez. Voyez surtout, sur le mariage de Blanchefleur avec Louis le Débonnaire, la chanson d'*Aliscans*.

2. A la fin des *Incidences* (fol. 30), on lit : *Ci endroit fine*

L'auteur annonce ainsi ces *Incidences :*

Bone chançon, tel n'oïstes pieça
Coment li rois qui France gouverna
Fu à Loon où ses barons manda.
Moult en y vint et moult en demora.
.I. en y ot qui petit le prisa,
Ains jure Dieu qu'il le courroucera.
HUES CHAPÉS, *ainssi on le nomma.*
Riches homs fu et si grant gent mena
Que Loëys par force guerroia
Et de sa terre li arst et essilla (1).
Li roys trova qui petit li aida ;
Car les preudommes si petit adaigna
Que à sa court moult pou en repaira.
Li rois se doute et moult grant paor a
Que sa couronne ne perde et ce qu'il a.

(Fol. 7.)

Après cette annonce, le poëme débute ainsi :

Seignour oez, qui chançon demandez;
Soiez em pais et si m'oez conter
Comment lez gestes vindrent à decliner
Les anciennes dont on soloit parler :
C'est d'Aymeri de Nerbonne le ber
Et de son filz le chetif Aymer,

li livres de la fin d'Aymeri et d'Ermengart et de pluseur de leur enfans et retorne à conter de Renuart qui estoit moines.

1. Hugues Capet *riches homs fu.* L'occasion était belle pour le flétrir en rappelant qu'il était fils ou neveu de boucher, puisque l'empereur va se plaindre amèrement de lui. Le poëte n'en dit mot, et cependant, au jugement de M. P. Paris comme au nôtre, c'est un trouvère de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle. Mais sans doute alors la légende du boucher n'était pas encore en circulation.

Et de Guillaume le marchis au cort nez,
De Charllemaine, le fort roy coronné,
Qui à ses fils douna ses heritez,
A Loëys et à Lohier l'ainsné.
Loihier en est en Alemaigne alez
Et Loëys est en France remez.
Cil trouvéour lez ont lessiez ester
Huimès orrés du lignage parler:
La gentil geste doit on renouveler.

Voilà un passage qui prouve que vers la fin du XIIIe siècle ou le commencement du XIVe, comme nous l'avons dit plus haut en nous fondant sur le texte de Guillaume Guiart, les anciennes *gestes* étaient oubliées, dédaignées, et notamment celle de Guillaume au court nez, ou de son père Aimeri de Narbonne.

Le poëte continue ainsi :

A Penthecouste, à une feste annel,
Grans fu la cours à Laon la cité,
Assez i ot et demaines et pers.

Un soir, après souper, l'empereur Louis se lève et dit à ses barons : « Je vous remercie d'avoir répondu à mon appel. Jadis vous me rendiez honneur à cette fête ; j'y portais couronne d'or ;

« *Mès or sui vils et entrepiez boutez.*
« *Or me lessiez guerroier et fouler :*
« HUES CHAPÉS *m'a malement grevé,*
« *Arsse a ma terre et mon païs gasté,*
« *Et mes chastiaus peçoiez et robez.*
« *Jusques as portes de Paris est alez ;*

« *Prise a la proie par devant la cité.*
« *Grant honte fetes se vous le consentez;*
« *Homme[s] parjure[s] vos em puis apeler.*
« *Mès une chose en ai je empenssé*
« *Que je ferai, qui ne puet demourer.* »
Prent la coronne qui moult fist à loer,
Où lez clous d'or reluisoient moult cler.
Que le palez en est enluminez.
« *Seignor, fet il, la couronne prenez;*
« *Cui vous plera en fetes couronner*
« *Renclus serai à .I. de ces autez.* »
Quinze contor ont de pitié ploré.
[Ains le] roy saillent qui l'ont recouronné.
« *Dant roys, font il, ne soiez si irez;*
« *Hues est mors, s'il puet estre trouvez,*
« *Il en perdra la teste.* »

Comme on le voit par ces curieux passages, c'est bien de Louis le Débonnaire et de Hugues Capet qu'il s'agit. Louis envoie demander secours contre Hugues à son beau-père, Aimeri de Narbonne; mais Aimeri se meurt. Il combat encore une fois, cependant, contre les Sarrasins, et termine sa longue carrière. Le poëte raconte sa mort sans qu'il soit de nouveau question de Hugues Capet.

Dans notre poëme, la veuve de l'empereur Louis envoie aussi, par le conseil de ses barons, demander assistance à ses parents, à ceux-là du moins qui vivent encore;

Car Aymeris, cez perez, qui le poil ot ferant,
Ernaulz et Guibellins et Bernars de Brabant,
Et Garins d'Anséune furent ochis en camp,
Droit par devant Nerbonne, de le gent mescréant.

(*P.* 42.)

Ces quatre vers sont une allusion au poëme alors récent que nous venons de citer. (*Mort d'Aimeri, d'Ermengart et de plusieurs de leurs enfants.*).

Et Guillaumez estoit en ung desert manant;
N'en savoient nouvellez ly sien apertenant.
(*P.* 42.)

Autre allusion, cette fois au *Moniage Guillaume.*

Ung mesagier ala le royne envoyant,
A son frere Aymer qu'elle cuidoit vivant.
Et ly frans mesaigier s'ala tant esploitant
Qu'il entra en Venisse, le cité souffisant.
(*Ibid.*)

Aymer était un frère de Guillaume au court nez. Longtemps prisonnier des Sarrasins, il fut appelé pour cette raison *Aymer le chetis* ou *chaitis :*

Li sistes filz qu'engendra Aymeris,
Il out à non Aymer li chaitis,
Li pros, li sages, li cortois, li gentis,
Qui an sa vie out tant paiens ocis
Si ne volt honques gesir tant con fust vis
An tor, an tré, ne an palais voltis,
Ans guerroia sor Sarrasins tous dis
Et si conquist Venise et lou païs (1).
(*Aimeri de Narbonne*, B. I. ms. fr. 1448, fol. 67, v° col. 2.)

1. V. aussi *Altscans*, p. 148. (Coll. des *Anciens poëtes de la France.*)

C'est Drogon, fils d'Aymer, qui vient au secours de Blanchefleur, au lieu de son père, qu'il a perdu.

On le voit par ces citations, toutes les branches de la geste de Guillaume au court nez étaient connues de notre poëte, même la dernière, même celle qu'on a jugée avec raison de beaucoup postérieure à toutes les autres, et dont on a fixé la date à la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle (1).

C'était dans les chansons de geste que notre auteur avait puisé son érudition et étudié l'histoire de France. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver dans son poëme beaucoup d'histoire véritable; à peine en reconnaîtrait-on quelques légères traces.

Au nombre des faits historiques ou donnés comme tels qu'il rapporte est l'empoisonnement du roi Louis V, qu'il transporte à Louis le Débonnaire, en changeant d'ailleurs les circonstances du crime, attribué par les chroniqueurs à la femme de Louis V, à la reine Blanche (2).

L'idée du mariage de Hugues Capet avec la fille du dernier roi Carlovingien lui aura peut-être aussi été suggérée par un chroniqueur, fort suspect, il est vrai, lequel raconte que Louis V,

1. M. P. Paris, *Hist. litt.*, t. XXII. *La mort d'Aimeri de Narbonne.*

2. Rex Lotharius Lemovicam adiit et tempus aliquantum in Aquitania exegit. Unde reversus, *veneno a regina adultera extinctus est;* filium que reliquit *Ludovicum* qui uno tantum anno supervivens, et *ipse potu maleficii a sua conjuge, Blanca nomine*, est necatus. (Adhemar de Chabanois, *Rec. des Historiens de France*, t. X, p. 144.)

en mourant, fit prêter serment à la reine et à Hugues Capet de s'unir après sa mort :

Ludovicus rex ægritudine gravi correptus decubuit. Nec diutinam passus languoris instantiam, testamentum conditurus, reginam sibi unice dilectam et Hugonem ad juranda mandata quæ daret coegit, jurejurando hinc inde præstito. Donat regnum uxori suæ, sub præstiti sacramenti fide Huguonem obtestans ut post datum legibus diem ducat in uxorem Blanchiam, regno suo potiturus et dominio. Sepulto rege cum pietate et reverentia regi debita, Hugo Blanchiam sub tempore et ordine canonico duxit solemniter (1).

Ce moyen ingénieux de rattacher autant que possible la troisième race à la seconde par une alliance était fort goûté, et mis en œuvre par les chroniqueurs les plus sérieux. En 1318, vers le temps où fut composé le poëme de Hugues Capet, Thomas de Maubeuge compila une chronique de France où on lit :

Ci faut la generation du grant roy Kallemaine et descent li roiaumes aus hoirs Hue le Grant que l'on nomme Chapet qui dux estoit de France au temps de lors; mais puis fu elle (la generation) recouvrée, au temps du bon roy Phelippe Dieudonné, car il espousa, tout apenséement pour la lignée le grant Kallemaine recouvrer, la roine Ysabel qui fu fille le comte Baudoin de Henaut. Et cil Baudoins fu

1. *Ex libro de otiis imperialibus, auctore Gervasio Tilleberiensi apud rer. gallic. et francic. script., IX, 45.*

descendus de Madame Hermenjart qui fu fille le roy Kalle le simple et fu le cinquieme rois après Kallemaine le grant de sa lingnie meismes; et fu cil que cuens Herbers de Vermendois fist morir emprison ou chastel de Peronne..... Dont l'on peut dire certainement que li vaillans rois Loys, filz le bon roy Phelippe qui mors fu à Monpenser au retor de l'ost d'Avignon, fu du lingnage le grant Kallemaine, et fu en lui recouvrée la lingniée, et ses fuilz aussi li saïns hons Loys qui fu mors au siege de Thunes, et cil rois Phelippes qui maintenant regne, et tuit li autre qui de lui descendront, se la lingnie [ne fenit], dont Diex et mes sires saint Denis la gart (1).

Ce que dit notre poëte de Beuve roi de Tarse pourrait bien renfermer une allusion à des événements alors récents. Geoffroi de Paris, dans sa chronique métrique, ouvrage de la première moitié du XIVe siècle, dit sous l'an 1306 :

Cel an fist le roy d'Ermenie
Au roy de Tarsse grant aïe
Encontre les paiennes genz :
Chevaliers tramist et sergenz,
Et mainz autres genz pelerins
Passerent lors sus Sarrasins
Et encore en parle on (2).
Mesire Jehan de Chalon
Lors i passa et tant i fist
Que vers Triple grant terre prist,
Et i fist mainte occision
Des paiens en la region,

1. B. 1, ms. du suppl. fr. 218, fol. 1 de la 3e partie.
2. Le dit de Geoffroi de Paris finit en 1316.

EN *cele guerre d'outremer*
Que devant m'oïstes nommer,
Le roy de Tarse le leal,
Son signe desploia royal
Sus paiens, et parmi lor terre
De feu et d'armes lor fist guerre.

C'est à l'avénement de Hugues Capet que l'auteur de notre poëme fait remonter l'institution de la loi salique ou l'exclusion des femmes de la couronne (1). D'après ces vers du passage auquel nous renvoyons :

Ainchois prenderoit on *en la quinte lignie*
Un princhе de ce sanc,

notre poëte insinue que Hugues Capet était du sang Carlovingien, ce qui a d'ailleurs été soutenu par des savants sérieux. (V. la préface du t. X. des *Historiens de France.*)

S'il est possible de croire que l'auteur de *Hugues Capet* ait pris quelques faits aux chroniqueurs, il est sûr que c'est aux plus suspects, et d'ailleurs pour accommoder ces faits à sa guise.

C'était avant tout un homme de beaucoup d'esprit, un conteur très-agréable. Il s'est tiré de sa tâche avec grand succès, selon nous, et son récit abonde en scènes charmantes. Exemples :

L'arrivée de Hugues à Paris, chez son oncle et le dialogue qui s'établit entre eux. (P. 57.)

La manière dont la reine de Frise défend Hugues, condamné à mort pour une aventure galante. (P. 14-15.)

1. P. 175-176.

La rencontre des bâtards de Hugues Capet dans une hôtellerie de Senlis, etc., etc.

Le caractère de Hugues Capet est fort bien tracé. C'est un vrai Henri IV, un vert galant, un diable à quatre, un roi comme on ne les hait pas trop en France.

On remarquera dans ce poëme beaucoup de vers très-bien faits, et où se révèle un sentiment de l'harmonie qui annonce de loin la prosodie moderne : tels sont, à nos yeux, ceux-ci, que le poëte met dans la bouche de Hugues Capet :

« *Biaus onclez, dist Huon, assez fait en avon,*
« *Trespassez est mon pere, Dieu ly fache pardon!*
« *Grant tresor me laissa et de terre à foison.*
« *Or m'a tenu jonesse en se pocession;*
« *J'ay eu une anée de trez bone saison :*
« *Joustez, tournois et festez, que sieuvent tout ly bon,*
« *J'ay noblement hanté, j'ay donné maint biau don.* »

(P. 5.)

Et plus loin :

« *Mais que j'aie le mois .I. bel abit nouvel,*
« *Et ung faucon jolly pour prendre maint oysiel,*
« *Et .II. levriers courans pour prendre le lapriel.*
« *S'aroie volentiers oussi ung menestrel,*
« *Car c'est trez grant deduit, onclez, par saint Marsiel,*
« *D'oïr des instrumens le gracieux apel.* »

(P. 6.)

Ce dernier vers n'est-il pas déjà d'une frappe moderne? Le lecteur en saura trouver bien d'autres encore, par exemple :

Et s'ay bon cuer en my, con povrez que je soie,
Aussi bien comme ung rois vestu d'or ou de soie.

(P. 52.)

Adont regarda Huez d'amoureuse fachon.....
De tous lez biens du monde avoit perfection.

(P. 85.)

Nous avons déjà fait remarquer que le poëme de *Hugues Capet* avait été jeté dans le même moule que nos anciennes chansons de geste; mais, s'il est moins héroïque, il a peut-être un caractère plus littéraire; il se distingue de ceux qui l'ont précédé par une grande sobriété dans les détails, par la forme dramatique des dialogues qui suppléent les récits, quelquefois par l'intervention personnelle du poëte, qui y mêle des sentences et des réflexions; cependant il est resté inconnu, tandis que la légende sur laquelle il se fonde a fait un si grand bruit dans le monde.

A quoi attribuer cet oubli? Le principe monarchique l'a-t-il condamné comme injurieux ou attentatoire à la dynastie? La vétusté du langage a-t-elle découragé les lecteurs? On le comprend dans les deux derniers siècles; mais dans ceux qui les ont précédés, le poème de *Hugues Capet* n'est cité nulle part; il a donc, dès son origine, été enseveli dans un profond oubli.

La première mention qui en est faite de nos jours se trouve dans le catalogue des *Manuscripts de M. le duc de la Vallière* (1), dressé par Barbazan. En regard du titre de *Hugues Capet* on lit cette note de la main du bibliothécaire de M. de

1. Histoire, nº 839, in-4º, p. 339.

Paulmy : « *Ce manuscrit a passé dans ma bibliothèque.* » M. de Paulmy a ajouté lui-même sur son grand catalogue manuscrit (1) : « Poésies anciennes fort intéressantes (2). »

Aussi la *Bibliothèque des Romans* contient-elle un extrait de *Hugues Capet* (3), qu'elle déclare rempli des plus absurdes mensonges historiques, mais dont la fable lui paraît curieuse. Elle le devient davantage encore par les soins de l'auteur de l'extrait, qui n'a pu se résigner à remplir simplement son rôle, et a jugé à propos d'enjoliver notre poëme de toutes sortes d'agréments assez mal assortis au sujet.

C'est à cette source que puise, en 1839, l'érudition de M. Capefigue, pour en tirer l'analyse ci-après qu'il offre à ses lecteurs dans son livre intitulé : *Hugues Capet et la troisième race* (4) :

« Hugues Capet était fils d'un chevalier de bonne race qui avait nom Richer, seigneur de la

1. Belles-lettres, t. I, 2e partie, p. 291.

2. Le manuscrit est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal. C'est le nº 186 (belles-lettres), sur papier, in-4º, rel. anc., mar. rouge du Levant, tr. dorée; trois filets sur les plats; 235 feuillets numérotés, formant 470 pages.

Écriture du commencement du XVe siècle.

Il contient :

1º Hugues Capet,	du feuillet	1 à 103
—	feuillets blancs, de	104 à 107
2º Jehan de Lanson,	de	108 à 203
3º Le Purgatoire de saint Patrice,	de	204 à 218
4º Le Passe-temps Michaut Taillevent,	de	219 à 228
5º Le Temps perdu, de Pierre Chastelain,	de	228 à 235

3. Janvier 1778, p. 5-70.

4. Édition Charpentier, 1845, t. I, p. 78.

ville de Beaugency. Richer, vassal bien fidèle des empereurs carlovingiens, assistait à leur cour plénière, s'asseyait à leurs banquets, gabait avec eux, et quand les gonfanons de la guerre se hissaient sur les manoirs, Richer suivait ses sires à la bataille. Voilà que céans, en la bonne ville de Beaugency, il arriva un gros boucher de la boucherie de Paris; il était moult riche, moult opulent (1), et pouvait donner une bonne dot à sa fille; celle-ci se nommait Béatrix; elle était sage, gente, et le seigneur de Beaugency lui proposa en vain d'en faire sa mie. Béatrix n'y consentit pas; le rude boucher lui eût fracassé la tête d'un coup de poing, comme à un bœuf de sa boucherie, s'il elle s'était laissé tollir le doux nom de pucelle (2). Ledit boucher avait des écus, il donna une forte dot en bœufs et sous d'or, et le sire de Beaugency épousa Béatrix en la bonne chapelle d'Orléans. »

Le poëte se borne à dire (p. 3, v. 10-22) que le père de Hugues, chevalier orléanais et sire de Beaugency, vivant à la cour du roi Louis, dont il était conseiller privé, aima par amour Béatrix la gente pucelle, et la fit demander en mariage à son père, le plus riche boucher du

1. J'emprunte ce récit fabuleux à un roman de chevalerie ou chanson de geste qui porte le titre de *Hugues Capet*, composé sous Philippe le Hardi ou Philippe le Bel. Il en existe un exemplaire à la Bibliothèque de l'Arsenal. (*Note de M. Capefigue.*

2. J'analyse le roman de *Hugues Capet;* ce roman est fort long et en vers, il serait curieux de le publier. (*Note de M. Capefigue.*)

pays. Les autres faits, tels que 1° *l'arrivée du boucher à Beaugency*, 2° *la proposition du sire de Beaugency à Béatrix*, 3° *le refus de celle-ci*, 4° *la vengeance qu'en eût tirée le père*, 5° *la dot en bœufs et sous d'or*, 6° enfin *la célébration du mariage à Orléans;* tout cela est en partie de l'imagination de M. Capefigue, en partie extrait de la *Bibliothèque des Romans*.

M. Chatel, archiviste du Calvados, dans une thèse qu'il a soutenue à l'école des Chartes, en 1847, se proposait entre autres choses d'établir :

1° Qu'il existait avant Dante une légende populaire qui faisait de Hugues Capet le petit-fils d'un boucher de Paris;

2° Que la geste de Hugues Capet remonte au moins au XIIIe siècle;

3° Que la première partie de ce poëme a un caractère politique et une tendance bourgeoise.

Cette thèse étant restée inédite, nous ne sommes pas en mesure de discuter les motifs sur lesquels s'appuyait M. Châtel; nous avons exposé les nôtres pour attribuer au poëme une date beaucoup plus rapprochée.

Enfin, deux de nos savants confrères, M. Paulin Paris et M. Victor Le Clerc, ont dit quelques mots de *Hugues Capet* : le premier en 1845, dans les *Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi* (1); le second tout récemment, dans son beau *Discours sur l'état des lettres en France au*

1. Tome VI, p. 175.

XIVe siècle (1). Nous serions heureux de leur faire partager notre sentiment, soit sur la date de l'ouvrage, soit sur le caractère que nous lui attribuons.

Mais si l'on a peu parlé du poëme français, il n'en a pas été de même de l'Histoire de *Hug Schapler*, traduction en prose allemande de *Hugues Capet;* publiée pour la première fois à Strasbourg en 1500, elle a pris son rang parmi les livres populaires de l'Allemagne. Déjà elle était arrivée à sa cinquième édition, lorsqu'en 1841 Bulow l'a rajeunie et insérée dans ses *Nouvelles* (2). Fouqué, dans les Amours de Trautwangen (3), a imité les amours de Hugues Capet; enfin, la plupart des critiques l'ont jugée ou citée (4). Nous nous bornons à mentionner l'opinion de Menzel et de Gervinus, historiens les plus estimés et les plus récents de la poésie allemande.

Citons d'abord Gervinus, qui classe *Hug Schapler* parmi les romans en prose du XVe siècle, quoique à l'état de manuscrit il lui attribue une existence plus ancienne :

« On voit aussi prédominer, dans cette fabuleuse histoire de l'avénement de Hugues Capet au trône, que le Dante connut à son origine, cette grossièreté violente qui nous reporte à la barbarie des guerres de paysans et nous fait re-

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, p. 443, 517 et 557.
2. Bülow's, *Neu. Novell. Buch.* Braunschweig, 1841, t. Ier.
3. Voir Le *Zauberring* (l'anneau magique), de Fouqué.
4. Panzer, *Deutsche Annalen*, t. Ier, p. 251. — *Deutsches Museum*, 1784, octobre, p. 327. — Grässe, *Grossen Sagenkreise des mittelalter's*. Dresden, 1842, p. 346.

culer jusqu'aux époques les plus sauvages..... Avec le réveil de nouvelles forces physiques chez les nations, il se manifesta dans les individus une exubérance de forces vitales... Du moment où l'on crut que les enfants naturels étaient les fruits d'une active énergie, il en rejaillit sur leur existence beaucoup plus d'honneur que de honte, et, comme dans *Hugues Capet*, on vit figurer les bâtards et leur père dans les récits des poëtes... Que ce fils de boucher soit monté sur le trône de France, que ses dix bâtards se soient frayé la voie des honneurs, cela nous fait encore plus comprendre par les rapports des sexes que par les rapports politiques, le mélange des hautes et des basses classes que nous voyons dans les romans de cette époque, mélange que nous considérons comme le caractère propre et le cachet historique de ces romans en prose, qui par cela seul se relient au temps de leur apparition (1). »

Menzel complète la pensée de Gervinus en la résumant ainsi : « Le livre populaire de *Hug Schapler* renferme l'histoire légendaire du roi Hugues Capet, fondateur de la dynastie capétienne. De fils d'un boucher il devient roi de France, et ses dix bâtards sont honorés. C'est, comme dit avec raison Gervinus, le mélange des classes et leur ascension d'en bas qui en est le sujet principal (2). »

Nous sommes d'accord sur ce dernier point; mais ce que Gervinus et Menzel ont oublié de

1. Gervinus, *Geschichte der Deutschen Dichtung*. Leipzig, 1853, t. II, p. 217.
2. Wolfgang Menzel, *Deutsche Dichtung*. Stuttgart, 1858, t. Ier, p. 400.

dire, et ce qu'il est impossible de ne pas remarquer en lisant *Hugues Capet*, c'est qu'il y a plus d'esprit fin et railleur que de grossièreté sauvage, et que l'auteur, tout en voulant faire honneur à la bourgeoisie et l'élever le plus haut possible, a su ménager les puissances, et ne s'est point attaqué à l'aristocratie.

Si l'origine du poëme de Hugues Capet, presque aussi mystérieuse que celle du père de Robert le Fort, laisse un vaste champ aux hypothèses, on ne peut en dire autant de la traduction allemande. L'auteur de cette dernière est bien connu : c'est Elisabeth de Lorraine comtesse de Vaudemont, mariée au comte de Nassau-Saarbruck. On sait également que son fils Jean III, comte de Nassau-Saarbruck, lui donna une copie de notre poëme. Ne disons pas qu'il l'avait prise dans l'église de Saint-Denis; cette vieille rubrique n'est guère plus vraisemblable que celle de notre poëme sur la cité d'Aix-la-Chapelle (1), et croyons seulement que Jean de Nassau rapporta de France cette copie du texte original; mais à quelle époque Elisabeth traduisit-elle la chanson de Hugues Capet? Nous savons déjà qu'elle a traduit, en 1437, le roman de *Lother et Maller* (2), dont nous parlerons plus loin, et de ce qu'elle en a intercalé un extrait dans la préface de Hugues Capet, nous pouvons conclure que la traduction qu'elle en a faite n'est

1. Car ly istore en est dedens le cité d'Ais. (P. 182, v. 3.)
2. Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*, t. II, p. 206.

pas antérieure à 1437. D'un autre côté, Elisabeth étant morte le 17 janvier 1456, nous devons, sans craindre de nous tromper, placer l'époque de la traduction allemande de notre poëme entre 1437 et 1456. Entre ces deux dates, il y a de la marge; mais Heindôrffer, l'éditeur de 1537, considère la traduction de Hugues Capet comme fort ancienne et la fait remonter à un siècle; il est donc probable qu'elle suivit de très-près celle qu'Elisabeth avait faite de *Lother et Maller*.

Maintenant, comment juger de l'œuvre d'Elisabeth? nous n'avons plus son manuscrit, qui a été composé dans la première moitié du XVe siècle et imprimé pour la première fois en 1500, c'est-à-dire plus de 44 ans après sa mort. Conrad Heindôrffer, qui l'a publié, avoue lui-même l'avoir abrégé *autant que la langue pouvait le permettre*.

Il ne m'a pas été possible de me procurer un exemplaire de la première édition (1), ni même de la seconde de 1508 (2); je n'en possède

1. Ein lieplichs lesen und ein warhafftige Hystory wie einer (der da hiess Hug Schapler uñ wz metzger's geschlecht) ein gewaltiger Küng zu Franckrich ward durch sein grose ritterliche Mañheit. Und als die Geschrifft sagt, so ist er der nest gewesen nach Carolus magnus sun Künig Ludwige. Straszburg, Hans Grüninger; 1500, in-fol., avec 36 fig. en bois, 2 feuillets non chiffrés et 54 feuillets chiffrés à 2 col. de 41 lignes.

2. Ein lieplichs lesen unnd ein warhafftige Hystory wie einer (der da hiess Hug Schapler uñ wz metzger's geschlecht) ein gewaltiger Künig zu Franckrich ward durch sein grosse riterliche Mañheit. Straszburg, Hans Grüninger; 1508, in-fol., 36 fig. en bois, 52 ff. à 2 col. chiffrés (langage rajeuni).

Digitized by Google

qu'un exemplaire de l'édition de 1537 (1); c'est donc en le comparant à notre poëme que je chercherai à apprécier le travail d'Elisabeth de Lorraine.

Si malgré les retranchements qu'il a subis, nous reconnaissons quelques passages qui n'existent pas dans le poëme, et si nous en trouvons encore d'autres beaucoup plus développés que dans l'original, ne sommes-nous pas autorisés à dire qu'Elisabeth ne s'était pas tout à fait restreinte au texte français, mais qu'elle l'avait quelquefois remanié et allongé, en le faisant passer dans la langue allemande.

Il y a donc des différences sensibles entre l'original et la traduction : d'abord les additions et les développements introduits par Elisabeth; ensuite, les modifications successives des éditeurs. Nous avons déjà dit que Conrad Heindörffer, en publiant la traduction d'Elisabeth de Lorraine en 1500, y avait fait des retranchements considérables; l'éditeur qui la réimprima en 1537 avoue dans sa préface avoir rajeuni la

1. Ein Schône unnd Warhaffte History von dem Teüren, gehertzten und Mañhafftigen Hugen Schappler, welcher, von wegen seiner Kũnheit und Ritterlichen thaten, (wiewol er von seiner müter metziger's geschlecht geboren was, zületst in Franckreich zũ einem Kũnig erwôlet unnd gekrônt ward. Von newem getruckt, seer Kurtzweilig unnd lieblich zũ lesen. M.D.XXXVII. Strasburg, Bartholomeus Grüniger, in-fol., 59 feuillets chiffrés et 41 fig. en bois.

Il y a eu encore deux autres éditions allemandes de Hugues Capet, savoir : Francfurt am Mein, Catarina Rebartin in Verlegung Kilian, 1571, in-8, et celle de Leipzick, 1604, in-8. — (Trésor des livres rares et précieux, par Grässe, Dresde, 1862, t. III, p. 384.)

langue, devenue presque incompréhensible, en la mettant en rapport avec les progrès du temps. En cela il se conformait aux exemples de ses prédécesseurs, et s'il en a retouché certains passages, c'était pour les accommoder *à l'esprit et aux mœurs de son époque;* il regrette de n'avoir pu retrouver le manuscrit original ni en français, ni en italien, ni en latin; enfin, il ajoute comme complément de sa justification, qu'il n'a osé ni changer, ni abréger l'ancien texte, mais qu'il s'est borné à l'améliorer, *selon la forme et le goût actuel, par quelques mots intercalés qui loin d'altérer le sens de l'auteur, s'en rapprochent autant que possible.*

On peut donc croire que l'œuvre d'Elisabeth a dû nous arriver singulièrement altérée; cependant, malgré toutes ses vicissitudes, l'histoire de Hugues Capet, telle qu'elle est encore dans l'édition de 1537, suit pas à pas la marche du poëme français, on peut s'en convaincre à la seule inspection des rubriques des chapitres allemands.

Ces explications préliminaires, au moment où nous allons procéder à l'examen comparatif du poëme et de la traduction, serviront à attribuer à qui de droit les différences que nous aurons à signaler entre le poëme français et le texte allemand de 1537. — Ainsi les additions et les développements doivent être rapportés à Elisabeth, — les suppressions et les raccourcissements à Conrad Heindörffer, enfin les modifications de forme et de gout à l'éditeur de 1537.

Voici d'abord le titre de l'édition de 1537 :

« Belle et véritable histoire de l'excellent, cou-

rageux et vaillant Hugues Schapler, lequel, à cause de sa hardiesse et de ses prouesses (quoiqu'il eût pour mère la fille d'un boucher), fut enfin élu et couronné roi de France. »

« Nouvellement réimprimée et agréable à lire. »

Supprimant le préambule du poëme, le texte allemand commence ainsi :

« L'an 851 après la naissance du Christ notre cher et béatifique seigneur, au temps où Lothaire gouvernait l'Empire romain', et Louis son frère le royaume de France, naquit dans ce dernier Etat, au pays de Lanoy (1), un jeune chevalier nommé le sire Garnier (2), qui n'était pas auprès du roi Louis en peu d'honneur ni de dignité, et quoique par sa race et par la lignée de ses quatre aïeux, il fût noble et appartînt à l'ordre de chevalerie, il n'eut pas honte cependant de faire une brèche à son rang, en prenant pour légitime épouse une pieuse, vertueuse et très-belle jeune fille, dont le père était un riche boucher de Paris, car à cause de son irrésistible beauté, il s'enflamma d'amour pour elle, et fut si durement frappé du pouvoir de Vénus et des traits de Cupidon, qu'il ne lui restait plus d'autre alternative que d'épouser cette jeune fille ou de succomber à une maladie si dangereuse. »

Le texte allemand ajoute que bien loin de nuire à Garnier, ce mariage lui porta bonheur, et qu'il fut toujours considéré comme un des

1. Lanoy pour Orléanais, voir au poëme, p. 3, v. 11.
2. Garnier pour Richier, p. 1, v. 14.
Ces deux changements de noms existaient déjà au texte de 1500.

conseillers les plus sages et les plus favorisés du roi Louis. Les dons qu'il en reçut accrurent ses revenus jusqu'à quatre mille couronnes. Enfin Dieu mit le comble à ses grâces en lui donnant un fils qui fut nommé Hugues et élevé noblement. Nous trouvons ensuite de longs détails sur son éducation ainsi que sur la mort et les funérailles de son père.

Hugues, orphelin et abandonné à lui-même dans un âge si tendre, n'a pas besoin, comme dit le poëme, de sept ans pour dissiper son patrimoine (p. 2) (1); il est plus expéditif et se ruine en deux ans; mais combien de moyens n'emploie-t-il pas pour y parvenir? Il passe son temps à table, et, comme dit le proverbe, il avale les morceaux doubles; la société des dames et des demoiselles lui est indispensable; il n'épargne pas la dépense; un seul repas lui coûte plus de cinquante couronnes; il accable ses hôtes de présents, il s'entoure de musiciens et de chanteurs; il n'y a pas de fêtes ni de noces auxquelles il n'assiste; il dispute les prix dans les tournois; chaque semaine il se pare de nouveaux habits de plus en plus magnifiques; il joue un jeu de prince et d'un seul coup perd des sommes énormes. Enfin ces prodigalités épuisent toutes ses ressources, ses dettes excèdent de beaucoup son avoir; ses amis lui ferment leurs portes, ses serviteurs l'abandonnent : il n'avait plus rien à leur donner!

Un cri de réprobation s'élève contre lui, ses créanciers, auxquels il avait engagé ses terres, le

1. Tous les chiffres ainsi indiqués avec parenthèse se rapportent à la pagination du poëme français.

tourmentent et le mènent si rudement qu'il est obligé de se cacher.

Le monologue de Hugues Capet avant qu'il se rende à Paris (p. 2-3), et le charmant portrait que fait de lui notre poëte (p. 23-24), sont supprimés.

La visite de Hugues Capet à l'oncle Simon (p. 4-7), qui devient le cousin Simon Feray, si elle perd tout ce que le dialogue a de piquant, est amplifiée de détails insignifiants, d'abord par la prolongation du séjour de Hugues chez son parent, ensuite par un sermon du bonhomme sur ses prodigalités, très-cavalièrement accueilli; enfin par l'intervention de la ménagère de Simon, qui, effrayée des désordres qu'elle prévoit, dissuade son maître de garder un pareil commensal (1). Hugues, d'ailleurs, est tout disposé à partir, et part, en effet, après avoir reçu sa gratification.

Le séjour de Hugues en Hainaut (p. 7-10) a été l'objet d'un remaniement plus complet, et, on le comprend, l'éditeur de 1537 s'y est arrêté avec complaisance : c'est le tableau d'une intrigue amoureuse dans ses détails et avec ses péripéties.

Hugues apprend d'un messager qu'un tournois est préparé à Bergues; il s'y rend aussitôt et n'épargne rien pour se montrer à son avantage. Vainqueur dans la lice, il obtient un prix plus

1. Le début et les trois alinéas qui précèdent sont un remaniement de l'éditeur de 1537; le texte de 1500 indique brièvement les faits principaux et arrive aussitôt à la visite de Hugues chez Simon.

doux encore, c'est l'amour de la fille d'un puissant chevalier. Celle-ci, décidée à lui accorder ses bonnes grâces, le provoque par les lettres les plus tendres, et lui envoie une de ses femmes pour l'introduire, la nuit, chez elle. Hugues, reconnaissant, lui donne son anneau, gage de fidélité, et, suivant la mode des galants du temps, il revêt sa chemise de maille pour aller au rendez-vous. Je ne m'étendrai pas sur les magnificences de la chambre de la demoiselle : les riches tentures de soie, les tapis moelleux, les eaux de senteur, la collation de confitures et les électuaires; j'ose à peine indiquer le lit somptueux préparé pour les deux amants ; enfin j'en tirerai les rideaux en disant avec l'éditeur de 1537, que décrire leur bonheur serait chose impossible, et qu'*Euriolo* et *Lucrecia* n'en ont point éprouvé de plus grand (1).

Après plusieurs détails relatifs à la découverte de cette intrigue et qui ne sont pas au poëme (2), Hugues sort de Bergues en se lamentant à cause des soupçons qui vont planer sur la vertu de sa belle amie. Il est à noter que le texte allemand, par respect humain, ne parle point de sa grossesse; se rapprochant d'ailleurs du texte origi-

1. Roman célèbre d'Æneas Sylvius Piccolomini (Pie II), composé par lui en latin avant son avénement au trône pontifical. Sous les noms imaginaires d'Euriale et de Lucrèce, l'auteur y a retracé l'histoire véritable et touchante des amours de son ami Gaspard Schlick, chancelier de l'empereur Sigismond, et d'une noble dame de Sienne. Cet ouvrage a été traduit dans toutes les langues. (Voyez le *Manuel du Libraire* de Brunet et Grässe, (*Sagenkreise*, p. 483.)

2. Le texte allemand est aussi sobre que le poëme français sur les détails de cette intrigue.

nal, il supprime le charmant monologue de Hugues après la mort du père (p. 9-10), par la raison qu'il avait passé sous silence les autres aventures galantes de notre don Juan pendant son séjour en Hainaut. Le voyage de Hugues en Brabant se trouve assez fidèlement reproduit, quoique un peu paraphrasé, ainsi que son intrigue avec la fille d'un drapier de Bruxelles ; mais le monologue final, moralité de cette fable amoureuse, a été complétement tronqué (p. 12). Il en est de même du voyage de Hugues en Frise et en Allemagne, où l'on reconnaît bien le poëme, mais abrégé de moitié. Ici le texte allemand transpose le retour de notre héros chez Simon (p. 22). Ce récit, fort écourté, a perdu de sa physionomie, surtout dans le dialogue de Hugues et de son oncle (p. 22). Suit un fragment épisodique sur le roi Lothaire, qui n'existe pas même au poëme, mais dont le fond est tiré d'une introduction qui, dans l'édition de 1500, précède la préface de Heindôrffer, et semble emprunté à *Lother et Maller*, soit par Elisabeth de Lorraine, qui traduisit ce dernier roman en 1437, soit par le premier éditeur de *Hug Schapler*. Nous le rapportons textuellement :

« Il est bon que l'on sache d'abord, ainsi que nous l'apprend la vraie Chronique, que l'an du Christ 850 et quelques, il y eut telle bataille qu'auparavant ou après on n'en vit jamais de si grande. En voici la cause : lorsque Charlemagne bannit son fils Lothaire pendant sept ans hors du royaume, et que ce même Lothaire, devenu roi de Constantinople et y ayant longtemps régné, apprit que l'Empereur Charles son père

était mort, il partit avec une suite nombreuse pour aller trouver son frère à Paris et recueillir son héritage ; mais quand il y arriva, le roi Louis fit telle pratique que l'Empire et le royaume de France ne furent point partagés. Quelques mauvais traîtres attirèrent dans une chambre le pieux Lothaire sous prétexte d'un banquet où devait se trouver joyeuse société de dames et de demoiselles ; mais, à peine entré, il fut lié sur une table, et un barbier, mandé pour cela, lui coupa les parties viriles afin qu'il ne pût avoir d'héritier. Cependant cet espoir fut déçu, car le bon roi Lothaire avait déjà un jeune fils nommé Marphone, dont l'histoire se trouve clairement déduite dans un livre particulier. Après un tel outrage, Lothaire, dès qu'il fut guéri, retourna à Constantinople et rassembla, pour venger sa honte, une armée si nombreuse qu'en un seul jour plus de cent mille Turcs et païens y moururent. Le roi Louis s'y employa tellement qu'il y tua Isembart, son neveu, et le roi Garnier (Gormont). Il y eut aussi beaucoup de sang chrétien répandu ; si l'on veut en savoir davantage, il faut lire le livre qui se nomme *Lothaire de France* (1). »

Le texte allemand suit le poëme assez exactement (p. 20-37), sauf quelques omissions dans les discours et quelques paraphrases dans les récits. Nous avons remarqué un gros contre-sens : la reine demande quel est celui qui a tué le comte

1. Il est à remarquer que la première édition de *Lother et Maller*, de 1514, a pour titre : *Ein schône History von Keiser Karolus sun genant Loher oder Lotharius.*

de Champagne, on lui répond que c'est le seigneur de Gonesse, près du Bourget, mais issu d'une famille de bouchers, tandis que c'est Anselme de Gonesse qui dit à la reine : « C'est Hugues le boucher » (p. 37). La reine ne reproche point à Hugues qu'il est de bas lignage (p. 38). Fedry ne parle pas avec mépris de l'alliance de la reine avec les bourgeois de Paris (p. 39). Le comte de Bar et le duc de Lorraine ne sont pas nommés parmi les morts (p. 40). Le message de Blanchefleur à Drogon (p. 42) est converti en une ambassade solennelle, et lorsque Drogon et Beuve parlent de secourir la reine avec leurs troupes (p. 44-45), il est toujours question de canons ; c'est une amélioration de l'éditeur qui veut se tenir au courant des progrès du temps. Dans l'énumération des comtes du parti de Fedry (p. 46-47), les noms sont souvent défigurés ; on lit *Sason* pour Soissons, et *Bramax* pour Beauvais ; enfin, le récit du combat devant Paris est resserré dans une demi-page ; il en occupe près de sept au poëme (p. 48-55).

A l'occasion du vœu du paon (p. 59-63), les paroles de Hugues se trouvent réduites à quelques lignes ; il n'est question ni de Porrus ni du vieillard Quassamus. En général, le traducteur ne présente de toute cette partie qu'une analyse très-sèche ; le récit que Hugues fait à la reine de ses exploits (p. 83-84) est également tronqué.

Un des plus remarquables morceaux du poëme, celui où la reine et sa fille se révèlent l'une à l'autre leur amour pour Hugues, et qui se termine par le renoncement de Blanchefleur en faveur de

Marie (p. 91-94), a été assez exactement reproduit. Mais lorsque la reine donne le duché d'Orléans à Hugues (p. 94), elle ajoute : « Car mon frère Ernaut est mort [1], Dieu veuille avoir son âme, et cette province m'est échue. » A l'occasion de la prolongation du siége de Paris (p. 95), le traducteur décrit la famine qui afflige les habitants, et dont il n'est pas question au poëme.

Lors du débarquement de Drogon en Normandie, Harfleur est traduit par le port de *Spitzendode, château-fort où commence le pays français*. Le roi se dirige de là sur Paris par une contrée déserte. L'épisode des dix bâtards de Hugues (p. 97-119) se réduit à moins de quatre pages; le discours de leurs mères est omis, et lorsqu'ils se reconnaissent entre eux, les seuls qui sont désignés ont, du côté maternel, une noble origine, tandis qu'au poëme l'un d'eux a pour mère la fille d'un boucher. Il n'est nullement fait mention des places qu'ils convoitent, depuis celle de grand officier jusqu'à celle plus modeste d'huissier (p. 101). La fontaine où ils s'arrêtèrent près de Montmartre est indiquée au poëme comme celle où fut décollé saint Denis; (p. 106), on lui a substitué saint Louis. Il n'est question ni des dialogues ni des exploits de Richier (p. 104, 105, 107 et 108). Drogon et Beuve arrivent à Saint-Cloud (p. 109), qui devient Saint-Nicolas. Le texte allemand se rapproche

1. Il y a dans le texte *Herr Naus*, ce qui veut dire sire Naus, mais il faut lire Hernaus [Ernaulz]; voir au poëme, p. 42.

du poëme, toujours en abrégeant; la malédiction de Henri en entrant dans la tente de Fedry (p. 114) prend la forme d'un *benedicite*. Tout ce qui suit est tronqué ; il n'est pas parlé de la mort du comte de Braine (p. 115); les discours du connétable, de Hugues Capet et de Drogon (p. 117-118) sont supprimés. Aux paroles railleuses de Blanchefleur à Hugues lorsqu'on lui présente ses dix bâtards (p. 123), l'éditeur de 1537 ajoute : « Que serait-ce donc si on avait conduit ici vos filles ? » Il omet les louanges données par le peuple aux enfants de Hugues (p. 124). Le monologue si original de Drogon lorsqu'il retourne à Saint-Cloud (p. 125-126) est supprimé. Au poëme, c'est Drogon qui indique à Beuve les dispositions à prendre pour la bataille (p. 130). Dans l'allemand, c'est le contraire. L'arrivée de l'espion qui instruit Fedry de la position de Drogon et de Beuve (p. 130-131) est à peine indiquée. Le récit de la bataille gagnée par les deux rois devant Saint-Cloud contre Asselin, duc de Bourgogne (p. 131-137), est réduit à moins d'une page. Le texte allemand passe ensuite les vers exprimant la colère de Fedry et sa confiance dans le grand nombre de ses troupes, confiance, dit le poëte, que Dieu ne justifiera pas (p. 137-138).

Drogon et Beuve occupent Saint-Denis pour participer à la grande bataille, en prenant les Bourguignons à dos; les dispositions combinées avec Hugues Capet sont développées au poëme (p. 133-139), le texte en parle à peine. La scène imposante où la reine et sa fille contraignent Hugues à porter les fleurs de lis avec les

armes royales (p. 139-144), est singulièrement tronquée; les plus belles parties en sont sacrifiées, il ne reste que le squelette. Après que Hugues est investi de ce suprême honneur, il y a au poëme un passage curieux, c'est le jugement du peuple; des voix s'elèvent de plusieurs côtés, voix critiques d'une opposition jalouse, voix élogieuses d'une majorité qui exalte Hugues et ses hauts faits (p. 144-146). La traduction se borne à cette phrase : « Chacun en dit son mot, et surtout ceux qui n'auraient pas été consultés. »

L'apparition de Hugues Capet avec le blason royal, ainsi que les paroles de la reine (p. 146-147), sont abrégées. Le discours des bâtards accompagnant leur père (p. 147) est supprimé. Dans les dispositions des deux armées (p. 148), des détails sont omis. Le texte allemand fait ensuite un contre-sens, et prend une invocation du poëte (p. 149) pour l'arrivée de Hugues. Au poëme, l'armée de Fedry se divise en cinq corps, et l'on passe du deuxième au quatrième (p. 149). Le traducteur ne cite que quatre corps et rétablit l'ordre numérique.

Fedry subdivise ensuite son armée en quinze corps et en donne le commandement aux comtes d'Amiens, de Vimeux (Godofroi), de Lyonnais, de Beaumont et de Roye (p. 150); le texte allemand les remplace par les comtes d'Armagnac, Saffrid de Vienne et de Belschett. Attaque de Drogon contre les Bourguignons, près de La Chapelle (p. 150-151), très-abrégée. Le texte allemand exprime l'étonnement des gens de Fedry à la vue du blason de France, il omet que le comte de Champagne s'écrie en parlant de

Hugues : « Prenez-moi ce glouton, il ne vaut pas un brin d'osier ! » La mise en scène de l'oriflamme et l'effet produit sur les assaillants par l'idée de l'élection d'un roi à Paris (p. 152-153) sont entièrement supprimés. Analyse rapide de la bataille, mais omission des faits particuliers et des prouesses de Fedry (p. 153) ; l'éditeur dit ensuite quelques mots de Drogon et de Beuve (p. 154). Discours du duc de Bretagne raccourci (p. 154), celui du duc de Normandie (p. 156) supprimé. Dans le discours du duc de Bourgogne à son fils (p. 155), au lieu de se qualifier du titre de doyen, il se nomme le douzième des pairs de France ; le reste est tronqué, la réponse d'Asselin est retranchée ainsi que la réflexion du poëte (p. 153). Lorsque Drogon dit à Hugues Capet : « Qui vous a fait roi ? — La reine, répond celui-ci, m'a ordonné de porter ces armes pour voir qui veut l'honorer. » C'est un contre-sens du traducteur ; il y a au poëme : « Pour savoir si on pourrait me les enlever (p. 156). » Les treize vers précédents avaient été omis ; la réponse de Drogon est altérée et mutilée (p. 156-157). Hugues Capet tue le duc de Bourgogne : trois lignes d'allemand pour vingt-deux vers (p. 157 158).

« Les gens du duc s'élancent à terre pour le secourir, mais Hugues Capet arrive et en tue plus de vingt. Asselin accourt aussitôt auprès de son père. Il y eut alors telle presse que ce dernier fut foulé sous les pieds des chevaux ; là commença l'horreur, c'était une telle boucherie qu'un païen en aurait eu pitié. Hugues, à pied, brandit sa hache à deux mains ; quiconque l'ap-

proche est mort; il se lance sur les ennemis comme un sanglier irrité par les chiens, il frappe autour de lui et renverse tout; ses bâtards font de leur mieux, ils égorgent comme le loup les brebis. Ils tuèrent trois comtes. Asselin prend Beuve prisonnier; aussitôt Hugues remonte à cheval et court après lui. Le connétable le devance et reprend Beuve. Le connétable était plus fort au combat qu'Asselin, cependant celui-ci frappait autour de lui des coups si rudes qu'il en tua cinq et en blessa un grand nombre. Henri trouvant que ce serait dommage qu'un si fier combattant succombât, lui crie de se rendre, s'il ne veut mourir. Asselin blessé et épuisé lui offre son épée. Hugues lui donne un cheval et reçoit sa foi. Oh ! qu'il agit follement en ne le tuant pas, car il lui causa dans la suite, ainsi qu'à la reine, de grandes douleurs ! Beuve rejoint Hugues Capet, dont les bâtards l'avaient délivré; ils rencontrent Beuve qui les remercie, et courent tous ensemble au plus fort de la mêlée, où ils se signalent de nouveau, et où Fedry et Drogon, en se chargeant, se renversent tous deux à terre. »

Cette citation littérale du texte allemand, comparée au poëme (p. 158-163), peut donner une idée de la manière de procéder du traducteur et des éditeurs qui ont remanié son travail.

« Hugues vole au secours de Drogon. Fedry, voyant la plupart de son monde tué, consulte ses chevaliers; ils répondent qu'il n'y a qu'à se défendre le mieux possible; s'ils fuient, on le leur reprochera éternellement, ce serait une honte, et il vaut mieux mourir avec honneur que

de vivre honteusement (p. 165-166). Hugues Capet arrive et défie Fedry; mais le comte ne répond pas et s'éloigne pour lui échapper. Il rencontre le connétable, qui le renverse et se dispose à l'égorger; Hugues accourt et demande qu'on lui livre Fedry; il en répond à la reine, et il veut le lui donner comme présent de noce (p. 166-167). Le texte allemand continue cette analyse du poëme, mais il ajoute une ironie aux paroles de Hugues à Fedry, en lui faisant dire : « *Ce jeu vous plaît-il? sommes-nous d'accord, et la guerre est-elle terminée* (p. 167)? Le comte ne répond pas; Hugues lui fait donner un cheval, et va au camp, qui est mis au pillage; il n'est pas question de l'armée de Fedry, qui, découragée, se débande et s'enfuit (p. 168). La reine se réjouit avec sa fille; le reste comme au poëme, mais toujours très-abrégé; les acclamations du peuple sont omises (p. 169-170). Hugues est désarmé par la reine et sa fille; seulement le texte allemand enlève tout ce qu'il y a de piquant à sa conversation avec la reine, lorsque Hugues s'accuse de couardise et lui reproche d'en avoir été la cause (p. 171-178).

Lorsque la reine accorde sa fille à Hugues, ce dernier lui répond (p. 173) : « Dame, j'accepte ce don », le traducteur lui prête un long discours. Les noces se font à Paris, comme au poëme; omission des parents de Fedry, qui y vinrent, et de cette réflexion : « Il fait bon s'amender quand on a failli (p. 173-175). »

Couronnement à Reims, et loi salique, comme au poëme (p. 175-176); il est à remarquer que le traducteur a rendu les pairs de France par le

mot *vāter*, qui signifie *pères* ; il ajoute ensuite : « A cause de cela, Hugues commença par n'être qu'administrateur du royaume ; mais, attendu qu'il n'avait pas été élu par la noblesse, les princes et les seigneurs firent un autre règlement à l'honneur du royaume qui s'était abaissé en faveur de Hugues Capet, et stipulèrent que s'il n'avait pas d'enfant mâle de la reine, il administrerait le royaume sa vie durant, et qu'après sa mort on en élirait un autre ; mais que s'il avait un fils, celui-ci régnerait après lui ; Dieu y pourvut, car il eut de la reine beaucoup d'enfants. »

Ici le texte allemand fait une transposition de la page 176 à la page 182 du poëme, en passant de suite à la demande d'un secours de Drogon à Hugues, pour venger contre le soudan la mort de son père, ce qui n'était pas logique, car il était plus naturel que Drogon attendît la soumission de Fedry et d'Asselin ainsi que la pacification du royaume, pour emmener avec lui trente mille Français guerroyer en Orient. Cette partie a été très-raccourcie, le discours de Drogon (p. 182-183) se réduit à deux lignes ; par compensation, la réponse de Hugues Capet est fort allongée. Le texte allemand passe sous silence les adieux de Drogon et de Blanchefleur, et saute à la page 236 du poëme pour nous apprendre que Drogon et Beuve n'iront point à la Mecque, mais qu'ils trouveront le fils du soudan avec une armée devant Venise. Il supprime les supplications des princes et des seigneurs en faveur de Fedry et d'Asselin, la réponse du roi, ainsi que le détail de son départ de Reims et de son arrivée à Paris (p. 176-178). Le procès de Fedry, l'un

des morceaux les plus dramatiques du poëme, est complétement défiguré. Le roi fait amener Fedry au palais : « Comte Fedry, lui dit-il, vous méritez un châtiment sévère, vous qui vous êtes révolté contre la reine et contre le royaume, et qui leur avez nécessité de grandes dépenses ; vous en recevrez votre salaire, mais je ne veux ni employer la violence ni faire d'injustices comme vous m'en avez montré l'exemple, et j'ai donné ordre à mes conseillers de vous juger. » Fedry s'excuse platement, demande pardon à la reine et offre de se déclarer l'homme-lige du royaume et de payer un tribut annuel. Le roi voyant Fedry s'humilier pense que sa condamnation lui aliénerait les seigneurs et ses parents, et lui fait jurer avec Asselin de ne jamais rien entreprendre contre la France.

Si l'éditeur raccourcit souvent les passages les plus importants, s'il omet les choses les plus significatives, il s'amuse quelquefois à faire sortir d'un seul mot une longue paraphrase ; voici comment il a tiré parti de ce vers, qui exprime les sentiments de Fedry et d'Asselin :

Mais cescun fu en cuer faus, traytrez et lais.

« En retournant chez eux, le duc de Bourgogne dit au comte de Champagne : « Nous voici presque devenus serfs, tant nous nous sommes soumis au manant qui nous a privés de nos meilleurs amis et fait souffrir de si grands dommages. Je me sens peu enclin à lui rester fidèle ; avant deux ans je m'en vengerai, dussé-je y périr ! — Et je vous y aiderai, répond le comte, mais

il faut y réfléchir et nous concerter avant de nous prononcer ; lorsque nous croirons le moment favorable, nous trouverons bien le moyen d'en arriver à ce qu'il soit tué, car il n'a personne avec lui qui soit assez puissant pour pouvoir y compter ; alors le royaume me tombera en partage. — Sur ma foi, dit Asselin, je vous seconderai. Ainsi, réunissons-nous tous deux et retournons chacun chez nous. »

Le texte allemand annonce la grossesse de la reine, mais il ne nomme pas le fils qu'elle doit avoir et qui régnera sous le nom de Charles (p. 184).

Hugues Capet conduit à Orléans la reine, et la laissant sous la garde du connétable, il va visiter son royaume.

Au lieu de se rendre directement en Bourgogne (p. 185), le texte allemand le fait aller d'abord à Blois, puis successivement à Tours, à Poitiers en Gascogne et en Auvergne, d'où il revient par la Bourgogne.

Asselin s'entend avec Fedry pour trahir Hugues Capet ; Fedry s'achemine à Orléans, où il doit enlever la reine, tandis qu'Asselin prépare des embûches où le roi doit périr (p. 185-188). Le fonds du poëme est à peu près reproduit sans cependant s'astreindre à la forme et à l'ordre des idées.

« Le comte Fedry et ses gens arrivent à Orléans à portes ouvrantes ; la plupart des habitants dormaient encore, et en entendant cette troupe de cavaliers, ils crurent que c'était le roi. Le comte Fedry s'approche du château, dont il trouve les portes closes. — Qui est là ? s'écrie le portier,

qui déclare avoir l'ordre de ne laisser entrer personne avant l'heure de prime.— Ne me connais-tu point? dit le comte. Prends garde que cela ne te porte malheur! »

Le portier ne connaissait point encore les gens de son maître, il pensa que celui-ci pouvait se trouver parmi eux, et voyant le comte parler si familièrement : « Mon seigneur, s'écria-t-il, pardonnez-moi et que Dieu me soit en aide, je ne vous reconnaissais point! »

« Le comte et les siens une fois entrés, égorgèrent le portier, qui poussa un cri si perçant que le connétable s'éveilla, et courant à la fenêtre, il aperçut Fedry et d'autres personnages qui lui étaient bien connus. Convaincu de la trahison, il se précipite chez la reine : « Au nom de Dieu, s'écrie-t-il, levez-vous et ne vous effrayez point, le comte Fedry vous cherche pour vous emmener avec lui, car il a pris la ville. » La reine se lève, saisie d'une telle épouvante qu'elle retombe sans connaissance sur son lit. Le comte lui jette un manteau sur les épaules et la porte dans une forte tour; il y trouve trois chevaliers de ses amis, son écuyer et six nobles demoiselles. La vieille reine était dans une chambre; elle entend les cris de ses gens égorgés par Fedry; son valet la prend par la main et cherche à la conduire à la tour. Le comte de Champagne le rencontre et le tue; il saisit la reine : « Où est votre fille? » lui dit-il. Arrive alors un jeune gentilhomme nommé Baudouin qui parle à Fedry : « Seigneur, lui dit-il, elle est dans la grosse tour, je l'y ai vu porter. » A cette nouvelle, Fedry crie à ses gens de chercher partout et de tuer tous ceux qu'ils rencon-

treront; il conduit Blanchefleur devant la tour : « Comte de Dammartin, s'écrie-t-il, par le Dieu éternel, si tu ne me livres la reine, je vous laisse tous mourir de faim dans cette tour où vous ne pouvez tenir longtemps. — Indigne et parjure coquin, répond Dammartin, je ne te considère plus comme mon parent, j'aime mieux mourir de faim ici que de te rendre la reine; nous ne manquons pas de vivres ; avant qu'ils soient consommés, nous pouvons être secourus. Je fais peu de cas de tes bravades, puisque tu as oublié ton serment. — Ton orgueil t'abuse, réplique Fedry, je méprise ton babil. Demeure ici, et tu verras que je ferai brûler devant tes yeux la vieille reine. » Aussitôt il appelle ses chevaliers pour assaillir la tour (p. 188-193). »

Fedry fait faire un grand feu au pied de la tour, et ordonne qu'on y conduise Blanchefleur. L'éditeur de 1337 a retranché l'assaut de la tour, la blessure de Fedry et les paroles si éloquentes de la reine et de sa mère (p. 193-195).

« Les bourgeois entendant les cris poussés à la prise du château et ceux de la jeune reine lorsque Fedry veut faire brûler sa mère, s'arment et accourent, mais trouvant les portes fermées, ils les enfoncent et y pénètrent de vive force. Fedry, qui s'y attendait, tombe sur eux et les égorge; la cour est couverte de leurs cadavres. Le comte de Dammartin et tous ceux de la tour voient cette scène d'horreur : « Par ma foi, dit le connétable à la reine, nos affaires vont mal, nos gens sont massacrés, votre mère est prisonnière : nous ne pouvons tenir ici longtemps. — Dieu! s'écrie la reine, pourriez-

vous souffrir que ma mère perde la vie! Quant à moi, je préfère mourir et que vous mouriez tous! — Dame, répond le comte, ces paroles ne servent à rien; nous avons pitié du fruit que vous portez dans votre sein; le roi est en Bourgogne, il ignore ce qui se passe ici, aussi ne peut-il vous secourir. Demandez à Fedry qu'il accorde la vie à votre mère et qu'il donne à chacun de nous un sauf conduit. Je vous livrerai à lui à la condition qu'il s'engagera par serment de manière que vous n'aurez à craindre ni opprobre ni infamie, et qu'il vous conduira chrétiennement à l'église; je crois qu'il y consentira volontiers; aussitôt que je le pourrai, j'irai trouver le roi et lui apprendre l'affliction que le traître nous a causée. Il convoquera aussitôt ses vassaux, vaincra cet assassin et vous sauvera de ses mains. Si vous ne suivez pas mon conseil, votre mère sera brûlée et nous périrons tous.

— Je suivrai votre conseil, répond la reine; je vois bien que je ne puis faire ce que je voudrais; le roi m'a mise sous votre protection, nous avons tous en vous une confiance entière; d'ailleurs pourrais-je prendre un meilleur parti? Pourvu seulement que Fedry y consente! »

La lecture du poëme (p. 195-202) fera ressortir toute la liberté que le texte allemand s'est donnée dans ce passage; il n'y est fait aucune mention de la blessure de Fedry ni des regrets qu'elle lui cause. L'intervention de Garnier de Roussillon, sujet de deux cents vers, y est complétement supprimée; tout se passe entre Fedry et le connétable. Après une complainte du connétable et un dialogue assez grotesque de ce der-

nier avec Fedry, toutes choses qui ne sont pas dans le poëme, le comte accepte les conditions du connétable, qui remet la reine entre ses mains. La scène de l'entrevue, où Fedry s'émancipe à ce point que son médecin est obligé de lui ôter la jeune reine, est également omise (p. 202); mais lorsqu'elle voit Fedry, elle se borne à l'injurier et s'abandonne à sa douleur. Blanchefleur, qui dans le poëme suit sa fille en Champagne, est laissée à Orléans, où le connétable la console et part pour la Bourgogne (p. 203-204).

Tandis que le connétable chevauche à la recherche de son maître, le texte allemand fait arriver le roi à Dijon, où le duc de Bourgogne le reçoit magnifiquement; les bâtards de Hugues remportent le prix des joutes que les Bourguignons célèbrent pour faire honneur aux Français. Cependant Asselin choisit cinq cents chevaliers et leur ordonne de s'embusquer dans une forêt sur la route de Langres, d'y attendre le passage du roi, de fondre alors subitement sur lui et de le massacrer avec toute sa suite sans faire de prisonniers, attendu que c'est un vil manant qui a usurpé le royaume de France, et qu'il serait injuste de le supporter plus longtemps. La plupart de ceux qui étaient commandés reçurent ces instructions avec joie, car ils étaient ou parents ou sujets du duc de Bourgogne. — Tout ce qui précède est de l'invention de l'éditeur. — Vient ensuite le songe du roi; dans le poëme, il le raconte au comte de Terrasse (p.205). — Ce n'est plus un milan qui vole sur lui et le déchire cruellement à

coups de bec, en allemand, c'est un vent (1) qui lui souffle au visage et qui se change en un lion et en d'autres bêtes farouches qui veulent le mettre en pièces. Frappé de terreur, il ne peut plus fermer les yeux... Il part pour Langres, et Asselin l'accompagne sous prétexte de lui faire honneur, mais pour aider à l'égorger.

Le guet-apens et l'attaque d'Asselin sont enrichis d'un dialogue entre le duc de Bourgogne et Hugues, mais le récit du combat se réduit à quelques lignes; les regrets du roi sont également tronqués, ainsi que sa fuite dans la forêt. Asselin, qui dans le poëme se retire dolent et courroucé de n'avoir pas pris le roi, dit au texte allemand : « Je crois que le roi manant a son compte. » Il annonce qu'il va mander à Fedry d'épouser la reine, car il ne doute pas que Hugues ne soit mort. — « Nous le croyons aussi, lui répondent ses gens, car il a reçu de rudes coups d'estoc et de taille (p. 205-209). »

Le texte allemand abrége toujours. Le roi s'enfonce dans la forêt, il gravit et redescend une grande montagne, et sans avoir passé la nuit sur un arbre, comme au poëme, pour se mettre à l'abri des bêtes féroces, il arrive harassé à l'ermitage (p. 210).

Il n'est question ni de la bataille de Roncevaux ni du roi Charles. L'ermite lui présente du pain noir; le roi répond par ce proverbe que la faim est un bon cuisinier, qu'il n'en a jamais

1. Le mot *escoufflez*, qui signifie milan, p. 205, aura été compris par le traducteur dans le sens de souffle.

mangé de meilleur. L'ermite, surpris de le voir si richement habillé, ne lui fait aucune question. Hugues, ayant réparé ses forces, le remercie et lui offre, pour le récompenser, de troquer leurs vêtements. L'ermite lui dit que cet échange ne convient à aucune des deux parties. Hugues ne lui confie point qu'il est roi, mais lui explique qu'ayant beaucoup d'ennemis, il a intérêt à se déguiser pour n'être point reconnu. L'ermite consent enfin à lui donner une robe et un capuchon. Le roi ne lui demande pas son chemin, mais s'informe, au village voisin, de la route d'Orléans (p. 210-215).

« Hugues aperçoit un chevalier et reconnaît le connétable, auquel il a confié la garde de la reine. Il s'étonne de le rencontrer en Bourgogne; il songe qu'il est parent de Fedry et d'Asselin et se demande s'il n'a pas été complice de la trahison de ce dernier. Il ne sait plus à qui se fier et ne veut point se faire connaître à lui. Le connétable s'arrête : — « Frère, lui dit-il en le saluant, d'où viens-tu? — Je viens de la forêt où je demeure. — N'as-tu pas appris où est le roi de France et où je puis le trouver? — On le dit mort, répond le faux ermite, et que le duc de Bourgogne l'a tué lorsqu'il se rendait de Dijon à Langres; là il égorgea le roi et ses serviteurs, pas un seul n'échappa. — Mon ami, dit le connétable, ce sont de méchants contes. Es-tu bien sûr que cela soit vrai? — Hélas! ils ne sont que trop véritables; j'étais tout près et j'ai vu de mes yeux ce qui s'est passé. » Le comte, au lieu de s'emporter comme dans le poëme (p. 217), se met à pleurer si amèrement que ses larmes

inondent son visage. En le voyant, Hugues Capet commence à s'attendrir : « Cher seigneur, lui dit-il, ne vous affligez point : si le roi a péri, vous en aurez un autre ; le duc Asselin peut bien devenir roi. D'ailleurs le roi, à ce qu'on dit, était de basse naissance, aussi fut-il l'objet de la haine des hauts barons. » — Taisez-vous, mon ami, répond le comte.... Il a donc été pitoyablement égorgé ! C'est un grand malheur. Que Dieu ait pitié de son âme ! Onques meilleur roi ne régna en France. C'était un maître pieux, juste et humain ; jamais nous n'aurons un roi aussi vertueux ni aussi excellent ! » Le texte a omis entièrement l'indignation du connétable, son invective contre Asselin et le récit de Hugues Capet racontant sa propre mort (p. 217-218). « Ne cherchez plus le roi, dit Hugues au comte en rejetant en arrière son capuchon, le voici devant vous ! » Le connétable ne lui demande pas pourquoi il va ainsi déguisé (p. 219), mais il lui dit : « Les choses vont mal pour vous dans tout le royaume. » Le roi ne lui raconte point le guet-apens dont il a été victime, mais il lui demande des nouvelles de la reine et ce qui se passe à Orléans. Le connétable lui apprend la trahison de Fedry et l'enlèvement de la reine (p. 219-220).

« Le roi, accablé de douleur, ne peut plus faire un pas ; il se lamente sur ses malheurs et sur la perte de sa femme. Vit-on jamais plus grande affliction ? Il n'a plus rien, il ne peut conserver son royaume ; à qui se fier désormais ? Il veut aller à Venise rejoindre les six enfants qui lui restent, les quatre autres sont morts à ses

côtés; il ira avec Drogon et Beuve combattre les païens : on l'acceptera bien comme soldat ! »

Le connétable le console : « Vous êtes le roi légitime, élu en présence des princes et seigneurs qui vous ont rendu foi et hommage et se sont obligés à vous servir ! Ecrivez-leur de suite, afin de vous entendre avec eux sur ce que vous devez faire, et ainsi vous pourrez compter sur eux. Grâce à Dieu, il y a encore dans le royaume assez de gens de bien qui, indignés de cette félonie, exposeront leur vie et leur fortune pour défendre vos droits ! — Vous avez raison, répond le roi, ils me doivent obéissance, mais il me semble que les plus puissants me haïssent et oublient à la fois leur serment et leur honneur. Si j'étais mort, ils seraient bientôt consolés. Maudite soit l'heure où j'ai été proclamé roi de France ! Je voudrais avoir été tué dans la bataille, pour ne pas supporter un pareil malheur ! » Le connétable réconforte Hugues Capet, il lui fait part de ses projets pour lui rendre sa femme et le venger de ses ennemis. En attendant, il lui conseille d'aller à Paris, non plus chez Thierry, son chambellan, comme au poëme (p. 221), mais chez son cousin Simon ; quant à lui, il va trouver Fedry et s'entendre avec la reine (p. 220-221).

Hugues Capet arrive à Paris sous sa robe d'ermite et va chez Simon, qui ne le reconnaît point : « Frère, que désirez-vous ? » lui dit-il. Le roi se fait connaître à son cousin et l'instruit de ce qui s'est passé. Simon, troublé de ce récit, le cache chez lui. Revenons à Dammartin, qui chevauche

en Champagne, songeant à rendre la pareille à Fedry et à le tromper à son tour. Il ne croyait pas mal faire en s'opposant à un coquin et en devançant la justice de Dieu. Il arrive au palais du comte et le salue affectueusement; mais au lieu de lui faire bon accueil, comme au poëme (p. 222), Fedry lui dit : « Comment avez-vous l'audace de venir ici ? Je vois bien que vous n'y êtes point à bonne intention ; peu s'en faut, par ma foi, que je ne vous fasse hacher menu comme chair à pâté. Sortez, vous n'avez rien de mieux à faire ! — Sire Fedry, répond le connétable, ne vous emportez pas, j'ai quelque chose à vous dire. » Le reste comme au poëme (p. 222). Dammartin finit par séduire Fedry, en lui promettant de lever vingt mille hommes à ses frais et de le mener couronner à Reims. Fedry le conduit chez la reine ; mais celle-ci, en présence du comte, s'abandonne à ses malédictions contre lui et à ses regrets pour son mari. — Tout cela est de l'invention de l'éditeur. — Le connétable, resté seul avec la reine, lui raconte, avec plus de détails qu'au poëme, comment il a retrouvé le roi, et tout ce dont il est convenu avec lui ; ensuite il fait appeler le comte Fedry et le réconcilie avec la reine (p. 222-223).

Le mariage est arrêté. Fedry désirait qu'il eût lieu secrètement dans ses terres ; le connétable l'en dissuade et obtient de lui qu'il soit célébré à Montmirail (p. 224). Le texte allemand omet la signification aux barons et seigneurs de la mort du roi, et ce qui est relatif aux acceptations et aux refus des invités. Le connétable, chargé des préparatifs de la noce, en avertit

Hugues Capet et lui mande ce qu'il doit faire par un messager qu'il envoie chez Simon, et non chez Thierry, comme dans le poëme (p. 225). Le roi confie à Simon ses projets et ses espérances; il lui ordonne de réunir à Paris le plus de monde qu'il pourra, sans toutefois prononcer son nom. Au poëme, au contraire, Hugues se montre à ses barons et à ses bourgeois et les fait sortir de Paris tous bien armés, à pied et à cheval (p. 225-226).

Fedry chevauche avec 900 lances et conduit la reine à Montmirail; le lendemain, arrivent Asselin, duc de Bourgogne, avec le jeune comte de Brabant, le comte de Sansorie (Sancerre ?), le comte de Rammy et tant de chevaliers et d'écuyers que toutes les maisons en sont pleines. Dammartin se dit en lui-même : « Oh ! quel beau pigeonnier ! Mon seigneur le roi aura là une belle chasse ! » Tout cela n'est pas au poëme, mais la conversation du connétable et de Fedry (p. 226-227) a été omise dans le texte allemand.

Le comte de Dammartin fait fermer deux des trois portes de Montmirail et en prend les clefs ; il garde celles de la troisième porte, afin d'y faire entrer ses amis.

Simon avait commandé douze cents chevaliers et de l'infanterie, ils sortent de Paris au soleil couché. Simon, avec le roi qui ne veut pas être connu, rejoint son monde au lieu du rendez-vous; il les salue cordialement : « Mes chers seigneurs, leur dit-il, je vous remercie d'avoir entrepris ce voyage pour l'amour de moi. Que Dieu nous protége et nous conduise ! » Ils se mettent en ordre et marchent toute la nuit; le lendemain

matin, ils s'arrêtent dans une forêt près de Montmirail. Simon leur dit de se reposer et de se tenir cois. Ils attachent leurs chevaux et s'étendent à terre; ils ignorent tous encore, à l'exception de Simon, que le roi est avec eux.

« Fedry parcourait le château avec la préoccupation de celui qui doit veiller à tout. Cependant les bijoux royaux et ce qu'il y avait de plus précieux à cette époque étaient employés à parer la reine et ses filles d'honneur pour aller à l'église. »

Le connétable chevauche hors de la ville, sans chausses de cuir et sans éperons, comme s'il voulait reconnaître les gens qui stationnaient en dehors des portes, mais il va dans la forêt trouver le roi qui l'attend avec anxiété : « Cher ami, lui dit Hugues Capet, que fait en ce moment la reine ma femme ? — Elle se porte à merveille, à présent qu'elle est royalement parée, elle a presque deux maris pour un. On va la conduire à l'autel. Personne ne se montre plus joyeux en ce moment que le duc de Bourgogne et le comte Fedry, ils sont placés au faîte des honneurs ainsi que leurs parents et leurs amis ; mais avez-vous amené assez de gens de guerre, comme je vous l'avais recommandé ? — Oui, répond le roi, j'ai suffisamment de monde. — Préparez-vous donc, dit le connétable, et aussitôt que la messe sonnera, hâtez-vous d'arriver à la porte ; j'y serai pour vous recevoir, car ma dame la reine vous attend avec angoisse. — Que Dieu vous préserve de souffrance ! s'écrie le roi ; retournez en ville, nous ne tarderons point quand le moment sera venu. »

« Le comte revient à Montmirail et rejoint Fedry au château. Cependant déjà deux fois la messe avait sonné ; on conduit la reine en grande pompe à l'église. Le duc de Bourgogne et un comte nommé Godefroid sont à ses côtés ; on entend les accords des harpes et le bruit des tambours et des trompettes, comme si les musiciens de tous les pays se trouvaient réunis. Aussitôt que le connétable les voit se diriger vers l'église, il court se placer à la porte de la ville (p. 227). Le roi retourne vers ses gens et s'en fait reconnaître : « Mes amis, leur dit-il, ma femme m'a été ravie traîtreusement et contre tout droit et toute justice ; je vais aller la reprendre, je vous prie de m'y aider, et je vous serai à tous et à chacun en particulier éternellement reconnaissant. »

A la vue du roi, tous se réjouissent, car ils le croyaient mort. « Seigneur, s'écrient-ils, nous sommes ici prêts à faire votre volonté et à sacrifier nos vies et nos biens pour votre service. »

« Le roi les remercie, ils se forment en colonne serrée, et au son des cloches ils se précipitent vers la porte de la ville. Le comte de Dammartin les attendait, il avait endossé son armure et tenait à la main une bonne hache de combat.

« Ho ! ho ! s'écrie le roi, ouvrez donc, portier ! — A l'instant, dit le comte, aussi bien vous arrivez au bon moment. Voyez-vous l'église ? Courez-y donc, vous y trouverez le comte Fedry, le duc Asselin et tous leurs amis ; traitez-les comme ils vous ont traité, et versez-leur à chacun un bon coup en l'honneur de la mariée.

— Je n'en oublierai aucun, répond le roi. »

« Ils tuent le portier et referment la porte derrière eux ; le comte de Dammartin en prend les clefs, et court au château. Il en prend également la clef pour en interdire l'accès à ceux qui voudraient s'y réfugier. Le roi, arrivé à l'église, met pied à terre et entre dans la nef : « Seigneur, s'écrie-t-il à la vue du comte Fedry, je viens à la noce sans y être invité, mais je vais vous faire un beau cadeau. »

« Le roi Hugues frappe de sa hache de combat les invités, saisis d'un tel effroi qu'aucun n'ose se défendre ; tous ceux qui le peuvent, s'enfuient. Fedry court à une petite porte, cherchant une issue; mais les Français cernaient l'église, de sorte que tous ceux qui sortaient étaient tués ou pris. Le duc de Bourgogne allait s'échapper, lorsqu'il fut salué d'un coup de masse qui l'étendit à terre. Maîtres et valets furent tous tués ; on entendait des cris lamentables, le sang montait dans l'église jusqu'au-dessus des pieds : les femmes mêmes en étaient couvertes, car les blessés, dans l'espoir de se sauver, se réfugiaient au milieu d'elles. »

Le comte Fedry et le duc Asselin de Bourgogne avaient été pris tous les deux ; le roi s'approche de sa femme, la serre dans ses bras et la baise sur la bouche. « Ma dame, lui dit-il, Fedry s'est mal conduit à votre égard : il devait vous reconduire au château et ensuite vous ramener chez vous. J'ai cru que c'était à moi à venir vous chercher. — Que Dieu vous récompense ! répond la reine. J'ai éprouvé de grandes afflictions et

d'affreuses terreurs, mais en vous retrouvant tout est oublié. — Dieu, par sa grâce, dit le roi, remédiera à tout cela ! »

« Ils vont ensemble au château, mangent les mets préparés pour la noce et se réjouissent de leur succès. Fedry et Asselin prisonniers et tous leurs gens tués, les Français se livrent au pillage. Ils trouvent de riches bijoux et prennent chacun ce qu'ils peuvent. De nobles dames avaient été conduites au château ; quelques-unes se montraient très-affligées de la mort de leurs proches et de leurs amis, la reine les console avec bonté ; mais les autres étaient joyeuses et se livraient à leur gaieté. Le comte Fedry et Asselin, duc de Bourgogne, introduits dans la salle du festin par le comte de Dammartin, qui, en sa qualité de *connétable* (1), dirigeait tout ce qui a rapport au service de la table, étaient liés à une colonne, tandis que les flûtes et les trompettes jouaient en leur honneur, comme pour le roi. Fedry et Asselin voyaient bien que l'on se moquait d'eux; leurs cœurs étaient profondément blessés et leurs yeux versaient des larmes. »

— O le plus indigne des hommes ! dit Fedry au comte de Dammartin, comment m'as-tu si cruellement trahi ? Tu en seras justement honni ! — Ne m'accusez pas de trahison, répond le connétable, je vous ai rendu la même monnaie dont vous m'avez payé lorsque, traîtreusement et contre la foi jurée, vous enleviez ma dame la reine et égorgiez impitoyablement les braves

1. Singulière interprétation du mot *connétable* et qui contredit l'étymologie généralement reçue de *comes stabuli !*

bourgeois qui voulaient témoigner leur fidélité à leur seigneur. Eh bien, par ruse et par adresse, j'ai voulu restituer à mon maître le gage qui m'avait été confié ; en cela, ai-je agi injustement ? »

« Après le repas, le roi manda ses chevaliers pour les consulter sur ce qu'il y avait à faire des deux prisonniers. Simon, le riche boucher, devenu chancelier de la cour, dit au roi : « Voulez-vous m'en croire, menez-les à Paris, faites-les juger par les pairs, vous en serez loué. — Qu'en pensez-vous, connétable ? dit le roi. — Seigneur, répond Dammartin, ne prenez pas en mauvaise part le conseil que je vous donne. Si vous les emmenez avec vous à Paris, leurs amis auront recours à votre clémence et vous supplieront de prolonger leur vie. Si vous le leur refusez, ils seront toujours mécontents. Si vous les laissez vivre par égard pour leurs amis, votre clémence vous créera de nouvelles difficultés, vous ne pourrez jamais vous fier à eux. Voilà pourquoi je vous conseille de ne leur accorder aucun sursis, mais de les faire exécuter. Ils vous ont causé assez de peines et d'afflictions ! Seigneur, si vous étiez en leur pouvoir, croyez-vous qu'ils vous montreraient beaucoup de compassion ? Fort peu, sans aucun doute, ainsi que vous l'avez éprouvé dans le passé. Faites-les donc juger sur-le-champ, afin que leurs amis n'osent plus entreprendre de les venger. » L'avis du connétable est généralement approuvé ; chacun s'écrie qu'il a raison et qu'il est juste de s'y conformer. — « Je n'ai rien à ajouter, dit le roi ; ils sont déjà félons et par-

jures, cela suffit pour en donner mauvaise opinion. Emmenez-les et faites-leur couper la tête. » Cet ordre exécuté, on les enterra devant le maître-autel de l'église de Notre-Dame. La nuit se passa joyeusement, et le roi coucha avec la fiancée. Le lendemain, après les avoir régalées de mets excellents et de vins délicieux, le roi fit reconduire les dames chez elles, puis, avec sa femme et ses serviteurs, il se rendit à Paris pour y tenir sa cour. »

« Les six fils de Hugues Capet, partis avec les rois Drogon et Beuve pour aller combattre les Turcs, trouvèrent le soudan sur la terre ferme, campé en face des chrétiens. Une bataille fut offerte des deux parts et assignée à un jour fixe. La bataille fut livrée ; les chrétiens la gagnèrent par la grâce de Dieu tout-puissant ; beaucoup de sang y fut répandu, la plus grande partie des Turcs furent égorgés et plus de cent mille restèrent sur la place. Un roi païen nommé Brandone gagna le rivage avec quelques-uns des siens et réussit à s'échapper sur un vaisseau; tous les autres périrent. »

« Les fils du roi Hugues Capet y acquirent beaucoup de gloire, puis ils retournèrent à Venise avec un grand butin. Les Français se rembarquent ensuite et arrivent à Marseille ; ils traversent le royaume et reviennent chacun dans leur pays, emportant avec eux toutes les richesses qu'ils avaient prises. Les six bâtards chevauchent ensemble vers Paris; ils y trouvent leur père, lui transmettent ainsi qu'à la reine les compliments et les offres de service de Drogon et de Beuve, et lui racontent leur victoire sur le

soudan. Le roi s'en réjouit et les reçoit honorablement et *vertueusement;* il les garda près de lui, les éleva aux honneurs et leur donna d'excellentes villes et de bons châteaux. Hugues Capet gouverna ainsi le royaume en paix et eut de la reine beaucoup d'enfants. Nous lisons qu'il fit bâtir un couvent à Paris sous le nom de Saint-Magloire. Il régna encore neuf ans, après quoi il sortit de ce monde et fut enterré à Saint-Magloire avec tous les honneurs royaux. Robert, son fils aîné, fut roi de France après lui ; son règne se trouve dans la chronique française. »

« Ici finit l'histoire du digne roi Hugues Capet et d'autres princes et seigneurs. Que Dieu leur fasse miséricorde ainsi qu'à nous tous ! Amen. »

Pour cette dernière partie du poëme, nous n'avons fait que reproduire ou analyser le texte allemand sans nous préoccuper de ses infidélités ou de ses écarts ; en voici plusieurs exemples : D'abord, ce n'est plus Hugues Capet qui amène à Paris ses chevaliers, c'est Simon le boucher, devenu chancelier de cour, qui se charge de ce soin Ceux qu'il conduit ignorent même que le roi soit avec eux et se réjouissent d'autant plus de le voir qu'ils le croyaient mort (p. 225-226). — Fedry n'a pas, comme au poëme (p. 229), le pressentiment de la trahison du connétable. Il n'est nullement question ni du discours de Hugues Capet (p. 229), ni de la mort de Garnier de Roussillon (p. 229-230), ni du dialogue du connétable avec Fedry et Asselin, lorsque ces derniers implorent sa pitié et réclament sa parenté (p. 230-231). Le texte allemand ne dit pas que tous ces traîtres étaient sans

armes et que les deux bâtards de Hugues, Renaud et Gérin, en font un grand carnage (p. 231-232), et dans cette omission il est d'accord avec lui-même, car il les a fait massacrer auprès de leur père en Bourgogne.

Asselin est renversé d'un coup de masse dont le texte allemand ne fait pas mention; Blanchefleur n'est point avec la reine; au lieu d'Anselme de Gonesse (p. 234-235), c'est encore Simon qui conseille au roi de faire juger par les pairs Asselin et Fedry. — Drogon et Beuve ne rencontrent pas le soudan d'Egypte assiégeant Venise, avec sa flotte, les Turcs ne sont pas défaits dans un combat naval (p. 237-240), mais en terre ferme. Drogon ne propose pas plus aux six bâtards des fiefs et des terres, qu'il ne les engage à se fixer dans ses Etats (p. 240-241).

Nous n'avons pas cru inutile cette comparaison du texte allemand avec notre poëme, qui n'a pas d'histoire en France. A défaut de documents français, nous trouvions des documents allemands; leur étude nous a paru compléter nos recherches par des éléments nouveaux. Nous ne possédions alors que l'édition de 1537, et notre travail terminé allait paraître, lorsque la libéralité de M. Didot, si riche en trésors de cette espèce, a mis à notre disposition un magnifique exemplaire de l'édition rarissime publiée en 1500 par Gruninger (Jean Reinhard), dont le texte, remanié par Heindôrffer sur le manuscrit d'Élisabeth de Lorraine, est orné de charmantes figures en bois dans tout leur éclat primitif (1).

(1) Voir Runoln, *Theorie der Holtzchen.*

Peut-être, à cause de son ancienneté, si nous l'avions connu plus tôt, aurions-nous préféré le texte d'Heindôrffer à celui du reviseur anonyme de l'édition de 1537, parce qu'il se rapproche davantage et de la traduction d'Élisabeth et de notre poëme; cependant, après y avoir mûrement réfléchi, nous avons persisté à prendre pour base le texte de 1537. Malgré les additions et les suppressions qu'il a subies, n'est-il pas aujourd'hui, pour l'Allemagne, le véritable *Hug Schapler?* n'y a-t-il pas pris sa place parmi les livres populaires? n'est-ce pas à lui-seul que se rapportent toutes les critiques et les appréciations littéraires? En effet, ce remaniement de 1537, quoique inférieur au poëme de Hugues Capet, quoique mutilé ou gâté par des détails de mauvais goût, conserve une sorte de vitalité qu'il ne doit qu'à la mise en scène de la légende et à ce qui lui reste encore du texte original.

En terminant, il me reste à payer une dette. M. Guessard, mon collègue dans la commission nommée par suite du décret impérial du 12 février 1856 pour la publication des anciens poëtes de la France, et chargé par la commission et par le ministre d'en surveiller l'exécution, s'est dévoué, depuis 1856, à l'accomplissement de cette noble et patriotique entreprise. Et quel autre que lui, par ses études spéciales, par son zèle patient et infatigable, aurait pu suffire à une tâche si délicate et si laborieuse? Il n'a rien épargné pour la mener à bien : ni les recherches les plus difficiles, ni les voyages lointains, ni la collation des textes dans les principales bibliothèques de l'Europe. Aussi les volumes déjà publiés ont-ils obtenu non-

seulement en France, mais en Allemagne, en Angleterre, en Belgique et en Hollande, l'approbation des philologues auxquels l'étude de nos anciennes poésies est familière, et qui nous voyent revendiquer aujourd'hui les titres les plus héroïques de notre nationalité.

Ce témoignage rendu en qualité de président de la commission à M. Guessard, je remercie encore personnellement mon collègue du concours qu'il m'a donné. C'est à son obligeante intervention que je dois la plus grande partie des textes cités dans cette préface; c'est lui dont les conseils m'ont soutenu au milieu des travaux nécessités par la publication de ce volume.

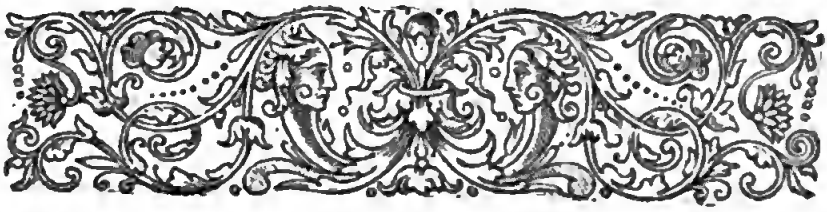

SOMMAIRE.

Faites silence, seigneurs, au nom de Dieu le juste. Il n'est pas permis de cacher la science; qui en sait tirer d'utiles leçons est honoré en ce monde et chéri du ciel. Aussi vous lirai-je la vie d'un guerrier dont on doit priser l'histoire : c'est celle de Hugues Capet, qu'on appelle boucher, quoiqu'il sût fort peu de ce métier. Richier, son père, avait bien deux mille livrées de terre dans sa justice lorsqu'il mourut. Orphelin à seize ans, Hugues s'adonna aux joutes et aux tournois, et mena si grand train qu'en moins de sept ans tous ses biens se trouvaient engagés. N'ayant plus ni maille ni denier, menacé de la prison par ses créanciers, auxquels il s'était obligé par corps, il jura que, pour laisser refroidir leur ardeur, il irait se divertir hors du royaume. P. 1-2.

Il se rend donc à Paris, où du côté de sa mère il

avait des parents ; car la vraie chronique que nous suivons ici rapporte que le père de Hugues, chevalier orléanais et sire de Beaugency, vivant à la cour du roi Louis dont il était conseiller privé, aima par amour Béatrix, la gente pucelle, et la fit demander à son père, le plus riche boucher du pays. De ce mariage naquit Hugues Capet, que la fortune maltraita dans sa jeunesse, mais que sa beauté fit chérir des dames, dont il était les délices. Leurs bonnes grâces l'exposaient à de grands périls, mais, sa valeur égalant sa beauté, il savait toujours s'en tirer, tant qu'à la fin, réconcilié avec la fortune, par son esprit et par son courage, il devint roi de douce France, et épousa la fille du roi Louis, comme vous l'entendrez, si vous voulez m'écouter. P. 2-4.

Arrivé à Paris, Hugues s'enquiert de la maison du franc boucher Simon, le frère de sa mère, et s'en fait reconnaître. « Beau neveu, dit le bourgeois, il me semble que vous ne tenez point l'état de votre père le baron.— Bel oncle, dit Hugues, mon père est trépassé, qui me laissa grand trésor et terres à foison ; mais jeunesse m'a tenu sous ses lois : je me suis donné du bon temps, j'ai festoyé, jouté, tournoyé, j'ai hanté noblement, j'ai fait de riches dons, à quoi j'ai tant dépensé que je ne peux plus rester en Orléanais. J'irai servir quelque prince de renom, et suis venu voir, mon oncle, si vous pouviez m'aider à ce be-

soin. P. 4-5. — Beau neveu, dit le boucher, vous êtes mon plus proche parent, demeurez céans; je vous apprendrai mon état, et, si vous vous conduisez bien, vous serez mon héritier. — Bel oncle, dit Hugues, j'ai d'autres idées : je ne connais pas la peau de votre marchandise, je ne veux tuer ni bœufs ni pourceaux, ni agneaux; je serais bien malheureux de croupir dans cet étal. J'ai appris un métier plus noble et plus beau; je sais revêtir un damoiseau de toutes ses armes, courir à la joute sur un cheval maure, tenir la lance au poing et l'écu de quartier. C'est ainsi que j'ai gagné de riches prix; voilà mon métier : le vôtre n'a pas pour moi la valeur d'un fuseau. Je vous demande seulement chaque mois un bel habit nouveau, un joli faucon et deux lévriers courants; vous pourriez encore y ajouter un ménestrel, car c'est un grand plaisir d'entendre les gracieux accords des instruments. P. 5-6. »

A ces paroles le bourgeois frémit des pieds jusqu'à la tête. « Quel gaillard! se dit-il à lui-même : s'il demeure ici jusqu'au carême, il me dépensera tout mon bien! » Le prud'homme, sans mot dire et tout pensif, s'assit sur un tonneau. Quand il eut bien pensé, il va à sa huche, y prend un petit sac et le donne à Hugues : « Beau neveu, lui dit-il, je n'ai pas d'hoir plus proche que vous; mais puisque vous ne prisez pas mon métier et préférez les joutes et les tournois,

voici deux cents florins, allez servir quelque prince de haut parage. » L'enfant, nanti des espèces, monte à cheval et prend congé de son oncle, qui ne fut jamais plus content qu'en le voyant sortir de sa maison. P. 6-7.

Hugues Capet s'en va en Hainaut, ce pays d'abondance; il y reste plusieurs années, dépensant son argent aux jeux chevaleresques, à festoyer, à courtiser les damoiselles, qui, charmées de ses regards et de ses paroles, ne peuvent lui résister. La fille d'un chevalier redouté devient enceinte de son fait : le père outragé jure la mort de Hugues. Un jour que celui-ci se rendait à un tournoi, il s'embusque avec ses parents dans un pré touffu. Heureusement Hugues était armé : « Traître, lui crie le chevalier, tu as déshonoré ma fille, tu mourras. » Aussitôt quatre guerriers se précipitent sur Hugues, qui plonge son épée jusqu'à la garde dans le ventre du premier, porte au père un coup mortel, et fend la tête du troisième. Le dernier s'enfuit en jetant l'alarme, et Hugues se réfugie dans un bois peuplé de loups. « Ce pays ne m'est pas bon, se dit-il à lui-même, il me faut quitter ces gens fiers et irascibles; mais que diront Richeut, Agnès et Catherine, elles qui ont refusé des époux pour m'octroyer leurs premières faveurs? Jamais je n'oublierai des passe-temps si doux. Sensible à leurs peines, je m'en console pour moi-même. Ovide, qui

s'y connaissait, ne dit-il pas qu'un homme doit avoir plusieurs maîtresses ? En quittant celles-ci, j'en retrouverai d'autres ailleurs. » P. 7-10.

Hugues s'en alla en Brabant. Il y demeura un an, menant joyeuse vie et toujours favorisé des dames. La chronique raconte même qu'il y eut maint enfant. Dix de ceux-ci le rejoignirent depuis à Paris, où s'étant signalés par un noble fait d'armes, ils se firent connaître à leur père. En Brabant, comme en Hainaut, les jaloux lui dressaient des embûches; mais quand on l'attaquait, il savait bien se défendre. P. 10-11.

Un jour qu'il cherchait à s'introduire près de la fille d'un riche marchand drapier de Nivelle, voilà que douze hommes bien armés l'assaillent; Hugues en tue cinq, en blesse autant et met le reste en fuite; mais il est contraint de se retirer sans parler à la belle éplorée. — Traversant la Hollande, il gagne la Frise. Il avait dépensé presque tout son argent. Malgré les périls qu'il courait, l'entraînement de la jeunesse et les faveurs des dames l'engageaient dans de nouvelles intrigues. Il voulait toujours servir l'amour, dût-on l'en blâmer. C'est folie, dit le sage; mais s'il y a folie, elle est douce et plaisante, et celui qui vit pour le plaisir, qu'a-t-il besoin de plus? P. 11-12.

Tout en se livrant à ces réflexions, Hugues le bachelier chemine en Frise tant qu'il arrive à Utrecht. Il y trouve Hugon de Vauvenisse, le roi redouté; il

le salue, fléchissant le genou. « Soyez le bienvenu ici, dit le prince, lui faisant signe de se relever. — Sire, dit Hugues, je suis né en France, j'ai quitté mon pays très-jeune; le peu que j'avais, je l'ai tout dépensé. Prenez-moi à votre service, noble roi, car à servir les bons un homme se fait priser. Je sais revêtir un prince de ses armes et l'accompagner à la bataille. — Vassal, répond le roi, je vous retiens près de moi en l'honneur de la France, où j'ai tant d'amis. »

Hugues sut gagner les bonnes grâces des grands et des petits. Il était si bien fait de corps et si plaisant en ses dits qu'il ravissait le cœur des dames et des pucelles. Il aima une cousine du roi, lequel connut cette intrigue et s'irrita tellement qu'il ordonna de saisir Hugues. Il voulait le faire pendre, si la reine n'eût pris sa défense. « Bon roi, dit-elle, un tel jugement vous pourrait bien damner. Ce damoiseau aurait-il osé penser à si noble dame, si elle ne l'eût encouragé? Souvent elle le mandait dans sa chambre, et se plaisait à rire avec lui et à l'embrasser. Le vassal s'enhardit, il happa une proie si facile. A-t-il mérité si grande peine pour un fait aussi excusable? Il vous a servi longtemps, vous n'avez point à votre cour de plus vaillant bachelier; si vous ne le gardez pas auprès de vous, congédiez-le après l'avoir récompensé. On vous blâmerait de le faire mettre à mort; votre cousine seule est coupable. Souvenez-vous d'Isabelle de Moncler,

de Marie et de tant d'autres que je pourrais nommer : vous jouiez avec elles dans votre jeunesse; vous n'eussiez pas voulu alors qu'un homme fût mis à mort pour avoir aimé une dame! » P. 12-15.

Le roi aimait Hugues, ces paroles le touchent; mais le déshonneur de sa cousine le décide. Il dit que Hugues doit mourir. Les pairs refusent de le condamner. Le roi s'emporte à ce point que, tirant sa dague, il la lance à Hugues; celui-ci esquive le coup. On favorise sa fuite, il monte à cheval et gagne l'Allemagne, jurant qu'il s'en revanchera. Il le fit en effet, car depuis il tua le roi Hugon devant Paris, où il était allé au secours de Fedry. P. 15-16.

Hugues chevauche donc en Allemagne. Dans une épaisse forêt, il rencontre six larrons qui, ayant surpris et pillé un castel, en amenaient une pucelle, fille du comte Sauvage, et se préparaient à lui faire violence. A ses cris, Hugues accourt. Saisi de pitié, il pique son destrier, perce un des larrons de sa lance, puis tire son épée, qui s'appelait Constance, tranche le bras d'un autre larron et par sa valeur vient à bout des six. « Damoiselle, dit-il, que Dieu vous sauve d'affliction! D'où êtes vous? Parlez moi sans crainte. —Sire, répond la belle, je suis fille d'un noble comte; si vous me ramenez chez lui sans dommage, vous vous conduirez en preux chevalier. » Hugues le lui promet, mais, regardant la pucelle, il s'en éprend.

« Que de plaisir avec elle ! se dit-il ; mais il m'en a trop coûté déjà de m'être abandonné à l'amour, mieux vaut m'en priver : je rendrai cette damoiselle à son père. » P. 17-18.

Hugues, dans cette résolution, cheminait à travers la forêt, en devisant avec la pucelle, lorsqu'il rencontre le comte, qui, transporté de joie, se jette au col de sa fille. Elle lui apprend comment Hugues, la délivrant des brigands, a sauvé son honneur. « Que Jésus-Christ, s'écrie le comte en prenant la main de Hugues, me fasse la grâce de vous rendre ce bienfait au double ! » C'est ce qui arriva depuis, comme vous le verrez dans la suite de ce récit. Le comte conduit Hugues chez lui, le régale pendant quelques jours avec ses amis, et à son départ le comble de riches présents. P. 18-19.

En ce temps-là, les Arabes étaient entrés en France, conduits par le roi Gormont et par Isembart, qu'on nommait Margaris. Ils arrivent au pays de Ponthieu. L'empereur Louis les défait dans une bataille où périrent cent mille Turcs, avec Isembart et Gormont. Louis s'y donne tant de peine qu'il tombe malade ; il va ensuite à Metz avec Savary, comte de Champagne. La reine Blanchefleur et Marie sa fille s'y rendent également. Le roi ne tarde point à mourir ; ses médecins déclarèrent qu'il avait été empoisonné. Savary fut soupçonné, mais on n'osa

point l'accuser. Il devint l'objet de la haine de la reine et des seigneurs qui l'accompagnaient. P. 19-20.

On enterra le roi à l'abbaye de Saint-Arnoult. Deux mois après, un prince d'Allemagne émut un grand trouble; le plus fort voulait se saisir de l'Empire. La reine, effrayée, se réfugie à Paris. Le comte Savary réunit à Montmirail ses parents et les consulte sur le projet qu'il a formé d'aller demander à la reine sa fille en mariage. « Nous irons avec vous, lui disent-ils; vous aurez le sacre à Reims et la couronne à Paris! » Mais il ne l'obtiendra point si Dieu sauve Hugues Capet au fier courage. Il venait de se rendre à Paris chez son oncle. Celui-ci, ébahi de sa grande beauté, veut entendre le récit de ses aventures et l'engage à demeurer avec lui. « Vous me ferez honneur, lui dit-il; je suis assez riche pour vous maintenir convenablement; j'affranchirai vos terres, vous pourrez faire un riche mariage. » P. 21-23. Hugues accepte les offres de son oncle; quant à se marier, il n'en a nul désir, si ce n'est à telle dame dont lui viennent honneur et richesse. Le mariage est souvent périlleux, mais c'est un grand plaisir que d'aimer secrètement; c'est le mobile des hauts faits et des nobles actions : il veut y consacrer sa jeunesse. P. 23-24.

Cependant le comte Savary et Fedry son frère, accompagnés du duc de Bourgogne, de maints princes et de mille chevaliers, arrivent à Paris. Ils se rendent

au palais et y trouvent la reine qui pleurait son seigneur. « Le roi Louis est mort, lui dit le comte, que Dieu sauve son âme! Vous avez une fille de lui, Marie, héritière de France; il faut qu'elle épouse un prince noble et puissant pour tenir tel royaume. Or nul n'est plus riche que moi; je suis à marier, et n'aurai jamais d'autre femme que votre fille; donnez-la-moi et je l'épouserai. Dites moi, dame, ce que vous en pensez? » La reine répond qu'elle ne peut lui donner sa fille sans consulter ses parents, les pairs de France et les bourgeois; que sa fille se conformera à leur décision. Le duc de Bourgogne insiste en faveur de Savary. « Mieux voudrais être morte, s'écrie Marie, que d'épouser l'empoisonneur de mon père! » Savary cherche inutilement à se justifier. Fedry lui propose d'enlever la princesse, quarante chevaliers se lèvent à cet appel. La reine se jette à leurs pieds : « Ma fille n'est qu'un enfant, dit-elle; je suis prête à faire ce que vous désirez; laissez-moi seulement m'entendre avec mes francs bourgeois. Retirez-vous et revenez demain, cette affaire sera réglée. » — Assentiment de Fedry et des barons, qui s'en vont satisfaits. P. 24-29.

La reine mande au palais dix chevaliers sages et avisés. Ils lui conseillent de convoquer les bourgeois de Paris, d'exposer sa situation et de réclamer leur appui. Nul doute qu'ils ne soient disposés à défendre

la reine ; par ce moyen on pourrait tenir jusqu'à ce qu'il arrive des secours d'ailleurs. P. 29-30. Les principaux bourgeois sont appelés : Simon et son neveu Hugues Capet sont les premiers mandés. Discours de Blanchefleur, qui s'évanouit. Hugues la relève et lui promet que les bourgeois se réuniront en tel nombre qu'ils sauront maintenir ses droits. P. 30-31. L'assemblée se sépare. Le lendemain, Savary monte au palais accompagné de ses barons et suivi d'un immense et riche cortége. « Dame reine, dit-il, avez-vous songé à la réponse que vous nous devez aujourd'hui ? — Baron, dit Blanchefleur, j'ai mandé les bourgeois de la cité pour ratifier notre accord. » Les bourgeois tiennent conseil : l'un d'eux, partisan de la paix, approuve le mariage de Marie avec le comte de Champagne. — Hugues Capet s'y oppose, et, encouragé par l'assentiment de son auditoire : « Je vous jure Dieu, leur dit-il, qu'avant vêpres sonnées, je ferai telle chose à l'honneur de la France et au nôtre, qu'on en parlera encore mille ans après notre mort ! » P. 31-34. Il les engage à revêtir les hauberts sous leurs habits. Les bourgeois vont s'armer à leur logis et reviennent tous ensemble au palais. Hugues marchait à leur tête, cachant sa bonne épée sous son manteau. A la vue de la reine et de sa fille éplorée : « Savary de Champagne, s'écrie-t-il, c'est trop grande folie que de venir

faire pareil éclat en ce palais! Vous voulez épouser la fille du roi que vous avez empoisonné! vous méritez plutôt d'être pendu à un saule. Vous descendez bien de la race de Ganelon; jamais nous ne vous reconnaîtrons pour roi ni seigneur, mais, si Dieu le permet, vous allez recevoir votre récompense! » — De sa lame étincelante Hugues fend la tête de Savary. « Frappez, bourgeois! s'écrie-t-il, j'ai commencé le combat. » P. 34-36.

Vous eussiez vu les bourgeois frapper sans pitié comtes et vavasseurs. Fedry et le duc de Bourgogne se sauvent épouvantés. — Massacre des Champenois. Plus de cent chevaliers gisent sur le carreau; les félons s'enfuient hors de Paris comme une meute effrayée. « Ma fille, dit la reine, vous n'aurez point pour mari le comte déloyal, car son museau est fendu jusqu'au menton. C'est ce beau damoisel qui l'a ainsi traité; je ne sais qui il est. — Dame, répond le sire de Gonesse, c'est Hugues le boucher : il croit être à l'étal, car il les tranche comme lard ou pourceaux. » P. 36-37.

La noble reine rend grâces à Jésus-Christ, elle s'approche de ce lieu de carnage. « Dame, s'écrient les bourgeois, vous voilà bien vengée de ce fils à putain qui voulait épouser votre fille Marie! » Blanchefleur tend la main à Hugues, qui s'agenouille et ôte son heaume; elle se sent touchée de sa beauté. « Bel et

doux ami, lui dit-elle, je vous donnerai l'accolade de chevalier, et désormais vous serez mon champion. Vous avez tué Savary : si vous sortez de bas lignage, votre maintien ni vos actions ne sont point d'un vilain. » P. 37-38. Remerciements de Hugues. Les bourgeois rentrent chez eux. On enterre Savary et ses gens. La reine se sent rassurée ; mais, si Dieu ne lui vient en aide, de grands périls la menacent. P. 38-39.

Le comte Fedry s'en retourne en Champagne ; le duc de Bourgogne chevauche avec lui. « Hélas ! dit-il, Savary, tu as fait mauvaise besogne ! mon cœur saigne de ta mort. Quel mal nous ont causé les bourgeois de Paris ! — C'est vrai, répond Fedry, j'aimerais mieux mourir que de ne pas m'en venger. Réunissons nos lignages d'Allemagne à tous les barons de France ; allons assiéger Paris avec cent mille hommes, détruisons la cité ; si la reine est prise, faisons-la brûler sur un bûcher ! » Fedry écrit de Châlons à tous ses amis comment la reine a fait traîtreusement tuer à Paris le comte Savary, qui lui demandait loyalement sa fille en mariage ; il fait venir d'Allemagne soixante mille combattants. Le duc de Bourgogne en rassemble autant, car les barons de France se déclarent contre la reine. Ils la blâmaient du meurtre des princes ; ils étaient indignés de l'insolence de ces bourgeois si fiers de leurs ri-

chesses, et qui, par des prêts usuraires, devenaient possesseurs des fiefs et des châteaux. P. 39-41.

Les Parisiens s'alarment à cette nouvelle. La reine, par le conseil de ses barons, appelle à son aide tous ses sujets et ceux de son lignage qui sont encore vivants (car Aymeri son père, Ernault et Guibelin, Bernard de Brabant, et Garin d'Anséune, ont été occis devant Narbonne par les infidèles, et Guillaume s'était retiré dans un désert). Blanchefleur envoie un messager à son frère Aymer. Le messager arrive à Venise, y trouve le jeune Drogon, fils d'Aymer, avec Beuve, roi de Tarse. Drogon venait de rassembler trente mille hommes pour venger sur le Soudan la mort de son père. Il se décide à secourir la reine sa tante, et s'embarque avec Beuve. Que Dieu les conduise! Avant leur arrivée, Blanchefleur sera en grand émoi, car Fedry, avec les hauts barons de France, réunis aux Allemands, aux Frisons, aux Autrichiens et aux Bavarois, s'approche de Paris. La reine, effrayée, envoie partout ses lettres et ses messagers; mais plusieurs de ceux qu'elle avait mandés, et qui étaient parents de Savary, prennent parti pour lui. D'autres, mal disposés, s'abstiennent de se prononcer. Les comtes de Soissons, de Dammartin, d'Évreux, de Vermandois, de Touraine et de Beauvais, répondent seuls à l'appel de la reine. P. 41-47.

Paris est assiégé par plus de cent mille hommes; à

peine le comte de Dammartin, connétable de la reine, peut-il en mettre quatre mille en bataille. Il refuse de faire une sortie par défiance des bourgeois. Hugues Capet finit par l'y décider.—Huées des Champenois à la vue de leur petit nombre. Une rude mêlée s'engage. Exploits de Fedry et du connétable. Après avoir tué trois mille ennemis, les Français reculent, accablés par la multitude des assaillants. Le comte de Dammartin, blessé et renversé, allait être tué ou pris; Hugues Capet change la face du combat et délivre le connétable, qui avoue loyalement ses torts. Hugues protége la retraite, devenue difficile; il fend la tête au duc de Berry et fait prisonnier le comte d'Etampes à la porte de Paris. P. 47-55. Le connétable dit à Hugues : « Je dois vous aimer plus qu'homme au monde, car aujourd'hui vous m'avez deux fois sauvé la vie; plût à Jésus-Christ que vous fussiez couronné roi de France et que vous eussiez pour épouse l'héritière du royaume! Vous sauriez maintenir ses droits contre tous, car je ne connais point de plus vaillant bachelier que vous. » Hugues conduit son prisonnier à la reine. La foule criait : « Paris à Hugues le boucher! » Blanchefleur accourt; elle demande au connétable ce que signifient ces cris. « Ils acclament, répond-il, ce bourgeois qui a défait vos ennemis, tué le duc de Berry et m'a sauvé deux fois la vie. — Que Dieu vous rende, dit la reine à Hugues,

tout le bien que vous m'avez fait! » Elle le prend par la main et le conduit au palais. La pucelle Marie regarde Hugues et se prend à l'aimer. « Plût à Dieu, se dit-elle, avoir un tel homme pour mari! Onques n'en vis plus beau. » P. 55-59. Les tables sont dressées; Hugues et le connétable y prennent place. Blanchefleur ne se lasse pas de regarder Hugues Capet, tant il lui plaît. — Le vœu du paon: Hugues jure qu'il ira le lendemain tuer, au milieu de leur camp, les principaux chefs des ennemis. — La reine, effrayée, le lui défend; elle fait fermer les portes de Paris : les gardes, à peine de leur vie, ne laisseront sortir personne. Hugues Capet, trompant leur vigilance, parvient à franchir les murs de la ville, et s'avance tout armé vers le camp des assiégeants pour accomplir son vœu. P. 59-68.

Le connétable, aussitôt qu'il est averti de sa fuite, fait armer tout son monde pour aller à son secours. Hugues cependant chevauche à travers les tentes des ennemis. Il reconnaît au blason de Frise le pavillon du roi Hugon; le désir de la vengeance précipite sa marche. A ce moment l'alarme était donnée au camp par la sortie des Parisiens; Hugon de Vauvenisse achevait de s'armer. Hugues Capet entre dans sa tente, le défie et lui fend la tête jusqu'au menton. Un affreux tumulte s'ensuit. Hugues, assailli de tous les côtés à la fois, frappe ceux qui l'approchent; mais, bientôt

accablé par le nombre et blessé, il allait succomber, lorsque le comte Sauvage, qui l'a reconnu, lui crie de se rendre s'il ne veut être occis. Hugues lui remet son épée. Le comte le mène à sa tente, assurant le duc d'Autriche qu'il le fera garder et remettre à Fedry, à son retour, pour être pendu. « Ami, dit-il ensuite à Hugues, vous avez sauvé ma fille, je veux m'acquitter envers vous. » Après lui avoir fait quitter son blason, le comte le confie à son écuyer qui doit le reconduire à Paris. A peine hors du camp, ils voient la bataille que les Parisiens, guidés par le connétable, livraient aux Champenois. Ces derniers les pressaient vivement et les faisaient reculer toujours davantage. Hugues veut renvoyer l'écuyer du comte Sauvage; mais celui-ci insiste pour l'accompagner. Ils se jettent tous deux dans la mêlée. En ce moment le connétable, entouré d'ennemis, sonnait du cor pour rassembler ses gens, Hugues frappe mortellement de sa lance le comte de la Roche; puis tirant son épée, il fait un grand carnage des Champenois. Les Parisiens se réjouissent de ce secours inattendu; le connétable s'écrie qu'il ne vit jamais porter de si rudes coups qu'à Hugues le boucher. Il se précipite vers lui : « Vassal, qui êtes-vous? dites-le-moi. — Je suis Hugues votre ami, je viens d'accomplir mon vœu. » Le connétable fait sonner la retraite. Hugues, resté le dernier, soutient le choc des assaillants. P. 68-81.

Rentré dans la cité, il se dépouille de son heaume. « Que Dieu vous conforte! s'écrient en le voyant les Parisiens; tant que vous vivrez, nous n'avons rien à craindre. » Hugues arrive au palais; le connétable et tous les comtes du parti de la reine rendent témoignage de ses hauts faits. P. 82.

Blanchefleur demande à Hugues de lui raconter comment il a pu sortir de Paris et ce qu'il a fait depuis. P. 83. Au récit de la mort du roi Hugon, frappé dans sa tente au milieu des siens, la reine se signe la face, tout le monde est saisi d'admiration. « Quel homme! disent-ils. Plût à Dieu qu'il épousât la pucelle aux cheveux blonds et qu'il possédât le royaume de France; il sauroit bien le défendre contre nos ennemis. » Touchée de la beauté de Hugues, la reine se disait : « Pourquoi ce vassal n'est-il pas de haute extraction? Personne ne peut lui être comparé; mais on me blâmerait trop de songer à lui. » P. 83-85.

Triste et courroucé, Fedry se plaint de ses pertes au duc de Bourgogne. « Il y a, répond le duc, un vassal qu'on appelle Hugues, qui nous fait seul plus de mal que tous nos ennemis; c'est lui qui a soulevé les Parisiens lorsque Savary fut tué. — C'est vrai, » dit Fedry. A ce moment surviennent dix chevaliers; ils demandent vengeance du meurtre du roi Hugon, leur sire. Fedry fronce le sourcil. « Quel est l'auteur de cette trahison? s'écrie-t-il. — Seigneur, c'est un vas-

sal nommé Hugues, qui nous est bien connu, car il a servi longtemps à notre cour. Le comte Sauvage le tient en sa prison; faites pendre ce traître. — Allez le quérir, dit Fedry, je ne mangerai point qu'il ne soit pendu. — Ne jurez pas ainsi, dit le comte Sauvage : je l'avais donné en garde à mon écuyer, il s'est sauvé avec lui. » — A ces mots, Fedry pense perdre le sens, tant il a le cœur marri. « Tous mes malheurs, s'écrie-t-il, m'arrivent par cet homme ; il a tué mon frère Savary ; comment pourrai-je m'en saisir ? — Sire, dit le duc de Bourgogne, faites connaître à la reine que si elle s'engage à vous livrer ce traître et à vous donner sa fille, vous épargnerez les Parisiens. Affaiblis par la famine, ils vous obéiront, j'en suis certain.» P. 85-88. Fedry suit le conseil du duc, il envoie à Paris, Guillaume de Vertus. — Celui-ci s'acquitte de son message : — « Noble reine, dit-il, donnez votre fille en mariage au comte de Champagne, livrez-lui en même temps celui qui a tué Savary son frère, et qui égorgea dans sa tente le roi Hugon ; mon seigneur vous pardonnera, autrement jamais il ne fera la paix avec vous, et il détruira cette ville quand il l'aura prise. — Ami, dit la reine, voici ma réponse : D'abord ma fille n'épousera jamais l'empoisonneur de son père; ensuite j'aurais grand tort de lui abandonner ce vassal qui m'a si vaillamment secourue. Dites lui cependant qu'on l'enverra à son camp et plus tôt qu'il ne voudra. »

P. 88-90. — Le messager retourne au camp et rapporte la réponse de la reine. Fedry ne peut maîtriser son courroux; il jure de se venger.

Blanchefleur aimait Hugues; elle admirait sa valeur et sa beauté, mais il lui manquait une illustre naissance; aussi la honte la forçait-elle à comprimer ses sentiments et elle éprouvait les angoisses d'un amour combattu. — La jeune Marie la trouve étouffant ses soupirs. « Qu'avez-vous, Madame? lui dit-elle; sentez-vous quelque mal? — Non, répond la reine, je songe aux peines que nous causent nos ennemis; cependant ils ont été bien reçus par Hugues le boucher! Combien n'en a-t-il pas tués? La nature l'a comblé de ses dons; s'il était de haut lignage, il serait digne d'être roi; mais il n'en est pas ainsi. N'était la crainte des railleries, je le prendrais volontiers pour mari. — Dame, répond la pucelle, j'ai dix-sept ans accomplis, il me faut épouser un seigneur capable de soutenir la guerre et de gouverner le royaume, je n'en connais point de plus preux ni de plus beau que Hugues Capet; laissez-le-moi, Madame, je vous prie, et prenez-en un autre. » — La reine hésita longtemps. — « Ma fille, dit-elle enfin, vous vous souciez peu d'autrui pourvu que vous fassiez ce qui vous plaît. Je ne vous reproche point d'aimer Hugues; quant à moi, il ne m'appartient plus d'aimer : veuve de l'empereur, on me blâmerait d'épouser quelqu'un d'in-

férieur à lui. Je ne me remarierai jamais ; mais loin de pouvoir haïr Hugues, je veux le récompenser. » Blanchefleur le fait appeler : « Hugues, lui dit-elle, pour m'acquitter envers vous, je vous donne le duché d'Orléans ; recevez l'accolade de chevalier ; rien ne vous manquera pour soutenir votre rang. » — Hugues remercie la reine et se jette à ses pieds. — « Voulez-vous, dit Blanchefleur, recevoir l'accolade de ma fille ou de moi ? — Dame, fait Hugues, puisque vous m'en laissez le choix, que votre fille me la donne : ce sont ses ennemis que je dois combattre, ses droits qu'il me faut défendre. — Vous l'aurez, par ma foi, » dit Mariel en lui donnant l'accolade avec grande affection. P. 90-95.

Les rois Drogon et Beuve se sont embarqués à Venise avec trente mille vassaux ; ils descendent à Harfleur et s'acheminent vers Paris, que Dieu les conduise ! Fedry ne laisse aucun repos aux assiégés. Le duc d'Orléans les défend vaillamment ; aussi sa renommée s'étend-elle au loin. On ne parle plus partout que de l'illustre boucher. Pendant son séjour en Brabant et en Hainaut, il avait eu des enfants de plusieurs dames de ces pays ; celles-ci décident leurs jeunes fils à aller à Paris trouver leur père. — Les enfants se mettent donc en chemin. — A Senlis, le hasard les réunit tous dans la même hôtellerie. Ils étaient dix, nés chacun de mères différentes ; ils se reconnaissent pour frères et se rendent ensemble à Paris. — Une

fois arrivés, ils pensent faire peu d'honneur à leur père, s'ils se montrent à lui comme des truands; ils songent donc à se procurer des armes. — Richier, l'un deux, s'y oppose seul et déclare que pour lui il ne veut s'armer que de vin : il reste donc à l'hôtellerie. — Les neuf autres enfants font bourse commune et s'achètent des armures. Quand ils les ont revêtues : « Il nous faudrait à chacun un cheval, dit Henri; sortons de la cité et cherchons aventure, peut-être démonterons-nous quelque chevalier bourguignon, et chacun de nous ayant conquis son destrier, nous pourrons nous présenter devant notre père avec plus d'assurance. » Cependant ils s'inquiètent de leur frère Richier qui est resté à s'enivrer. — « Laissons-le, dit Henri, il se ferait tuer et ne pourrait que nous nuire.» Mais Henri se trompait; avant soleil couché Richier leur donnera tel secours qu'ils auront leurs vies sauves. Les enfants sortent de Paris et se dirigent vers Montmartre. Là, au dessous de la colline, se trouvait la fontaine où fut décollé saint Denis. Dix chevaliers s'y rafraîchissaient au pied d'un arbre aux branches duquel ils avaient attaché leurs montures. Henri les aperçoit : « Frères, dit-il, songez à bien frapper; il nous faut conquérir ces chevaux et ces armes. » Les enfants se précipitent entre les chevaliers et leurs destriers; un rude combat s'engage des neuf contre les dix. P. 95-107.

A ce moment, les Bourguignons attaquaient Paris.

Hugues Capet faisait donner l'alarme et le connétable se disposait à sortir par la porte Saint-Denis. — Les enfants de Hugues s'escrimaient contre les chevaliers et Richier buvait de son vin clair. Au bruit qui s'élève, il se souvient de ses frères, et saisissant une énorme massue qu'il trouve par hasard dans l'hôtellerie, il sort de la ville et court à travers la campagne. Il entend retentir le cliquetis des épées du côté de Montmartre; il s'avance dans cette direction et aperçoit ses frères. — Ils avaient mis à mort deux chevaliers; mais les autres les pressaient si vivement qu'ils ne pouvaient plus résister. — Richier, armé de sa massue, abat d'abord trois chevaliers; les autres sont bientôt défaits et renversés. — Les enfants embrassent leur frère. — « N'avais-je pas raison de vous dire, s'écrie Richier, qu'il n'est point d'arme meilleure que le vin clair? » Les enfants se parent des belles armures des chevaliers et montent sur leurs destriers. P. 107-109.

Parlons maintenant de Drogon et de Beuve de Tarse. — Ils sont arrivés à Saint-Cloud. — Drogon dit à Beuve : « Restez ici, beau frère; moi, sous l'habit d'un pèlerin, j'irai à Paris parler à Blanchefleur ma tante, et reconnaître en même temps l'armée du comte Fedry. » P. 109-110. Drogon, déguisé en pèlerin, s'achemine vers Paris; il traverse le camp des Champenois et admire leur riche équipage : « Défaire de pareilles troupes, se dit-il,

serait chose bien difficile. » — On lui montre le pavillon de Fedry; il y entre et, s'agenouillant devant le comte : « Noble sire, dit-il, octroyez-moi votre aumône; j'ai été au saint Sépulcre et je suis resté longtemps prisonnier à la Mecque. — Pèlerin, répond Fedry, que Jésus vous assiste! j'aurai soin de vous; mais d'où venez-vous maintenant? — J'arrive directement de Venise. Aymer en était seigneur; les païens l'ont occis, son fils a hérité du royaume. » Fedry en l'écoutant s'assombrissait : « Je n'ai point fait grande perte, dit-il, à la mort d'Aymer; il était frère de la reine que je hais si fort et dont je me vengerai le plus tôt que je pourrai. — Sire, répond Beuve, que Dieu vous le permette autant que je le désire! » L'heure du dîner arrivée, on dresse les tables. Fedry s'assied au milieu de ses barons: une place est donnée au pèlerin, qui n'avait guère envie de manger; mais avant qu'il sorte de la tente du comte, il y verra telle scène qui le frappera d'épouvante. P. 110-112.

Nous avons laissé les enfants de Hugues occupés à revêtir les armes et à monter les destriers des chevaliers vaincus. « Si vous voulez m'en croire, dit Henri à ses frères, nous ferons quelque chose dont on parlera encore dans mille ans : entrons hardiment dans le camp des ennemis. Ils ne peuvent nous reconnaître, et si nous parvenons jusqu'à la tente de Fedry, je jure

Dieu que je vengerai le monde de lui. » Les dix frères approuvent le projet de Henri; ils chevauchent au milieu des tentes. On leur indique celle de Fedry. Quatre d'entre eux restent en dehors, gardant les destriers; les six autres pénètrent dans le pavillon et surprennent Fedry à table. « Que Dieu confonde le comte de Champagne, s'écrie Henri, et tous ceux qui veulent affliger la reine! Ils vont, s'il plaît au roi Jésus, recevoir leur salaire! » En même temps il tire son épée et va frapper Fedry; mais le comte de Braine se jette au-devant du coup, en quoi il fait une folie, car Henri lui fend le chef jusqu'au menton. — Fedry rougit comme un charbon ardent et recule épouvanté. Ses gens se pressent autour de lui et assaillent les enfants. — Ceux-ci se défendent en redoutables champions. — D'un revers de son épée, Richier fait voler la tête du chambellan du comte dans le plat où Drogon dépeçait un chapon. Quand Drogon la vit, point n'eut envie de rire, mais d'un coup de son bourdon il la rejeta derrière lui. — Au milieu de la confusion et du vacarme, les enfants de Hugues égorgent sans pitié tous ceux qui se trouvent dans le pavillon. — Plus de cent chevaliers se précipitent à la fois au secours de leur seigneur. — Les frères, las de frapper, se retirent en bon ordre. — Drogon admire leur audace et sort de la tente. — Plus de vingt chevaliers avaient été occis, et Fedry était blessé en plusieurs

endroits. — Les enfants sont remontés sur leurs chevaux; sans doute ils eussent été tués ou pris, si le connétable et Hugues n'eussent à ce même moment assailli le camp. — Drogon les rencontre. — Il leur apprend ce qui vient de se passer dans la tente de Fedry. — « Taisez-vous, truand, répond le connétable; espérez-vous nous tromper avec de pareilles bourdes? Tous nos barons sont avec nous. Qui croit en tel pèlerin n'a pas de sens pour deux noix; ce n'est qu'un espion et un coureur de bois. » P. 112-117. A ces mots, Drogon se tint coi. — « Par ma foi, dit-il, on ne prise les gens qu'à leur fortune. C'est mon pauvre habit qui m'a attiré ce traitement; aussi comme pélerin je me tairai; mais demain dans ma tente je parlerai en roi. » — Drogon s'en va à Paris, où on le laisse entrer. Cependant la bataille continue. Hugues avec le connétable poursuit les Champenois jusqu'à la tente de Fedry. — Là il voit combattre ses dix enfants, qu'il ne connaît pas encore. — Ils étaient vivement pressés; le secours qui arrive leur permet de se rapprocher de l'armée de Paris. « Voilà, dit Hugues en riant, ceux dont nous parlait le pélerin! » Appelant Henri : « Qui êtes-vous? lui dit-il, vous avez fait grande prouesse. — Sire, répond Henri, vous le saurez plus tard au palais de la reine. Mon père y est souvent, on me l'a dit du moins, car je ne le connais pas. — Ami, dit Hugues, heureuse la mère qui

vous a porté; heureux, s'il vit encore, le père qui vous a engendré. » P. 118-119.

Le nombre des assaillants grossit toujours. Le connétable se décide à faire sonner la retraite; les Parisiens rentrent dans la cité. — Hugues, le connétable et les principaux seigneurs, se rendent au palais. Drogon les y a devancés, et s'est fait connaître à Blanchefleur. Paré de riches vêtements qu'elle lui a donnés, il raconte à sa tante son déguisement, ce qui s'est passé dans le pavillon de Fedry, et les prouesses merveilleuses des dix enfants. — A ce moment il les voit entrer. « Francs damoiseaux, dit il, approchez que je vous présente à la reine. — Dame, je vous recommande ces enfants, car onques ne vis plus preux à donner horions. — Par ma foi, répond la reine, nous les récompenserons. D'où êtes-vous, enfants? — De plusieurs pays, dit Henri; nous sommes dix frères de dix mères différentes, mais d'un seul et même père que nous ne connaissons point. Il s'appelle Hugues Capet. » A ce moment entre Hugues, qui entend ces paroles. « Par ma foi, duc d'Orléans, vous avez été dans votre jeunesse, dit la reine, un bon compagnon : regardez vos dix fils, ce sont de beaux nourrissons! » Hugues, un peu honteux, répondit : « Dame, je ne le nierai point, j'ai toujours servi l'amour, j'ai courtisé maintes damoiselles, et si nature a voulu que j'aie engendré ces écuyers, j'en rendrai grâce

à Dieu et je les chérirai, s'ils me prouvent qu'ils sont véritablement mes enfants. » — Henri et ses frères justifient de leur naissance. — Hugues les reconnaît publiquement pour ses fils et les embrasse avec tendresse. On entendait murmurer parmi la foule : « Il est bien vrai que bon chien chasse de race. Il suffit de les voir; par leur beauté, par les coups qu'ils ont portés, ils ressemblent à leur père. » Drogon rappelle qu'il leur a promis un don et propose de leur donner l'accolade de chevalier. P. 119-124.

Après la fête qui suit cette cérémonie, le roi Drogon réunit les barons en conseil. « Il ne s'agit point, leur dit-il, de s'amuser; préparez vos gens, je vais retourner à mon camp. Mercredi matin, je ferai marcher mes troupes contre nos ennemis.» Le lendemain, Drogon se rend droit à Saint-Cloud. Chemin faisant, il songe à Hugues, à sa grande beauté, à la douceur de son langage, à ses dix bâtards aussi fiers que des dogues. « Onques ne vis, se dit-il, plus noble paladin : il n'est homme plus hardi au monde. Il serait digne d'une couronne d'or fin; je lui ferai épouser Marie ma nièce. Il pourra se vanter que je lui ai donné la plus noble orpheline qui règne aujourd'hui en deçà de la mer; car d'un côté elle descend de Pepin, et de l'autre, elle est issue de la race de Garin. Il mérite bien un sort pareil, car il est bel et bon, et s'il ne sort pas de haut lignage, à le bien prendre, tout pauvre

petit ne descend-il pas d'Adam, Bilart comme Justin ? » — Drogon arrive à Saint-Cloud; il y trouve son armée, qu'il avait confiée à Beuve. Le roi le reçoit dans sa tente et lui demande ce qui se passe à Paris, ainsi que des nouvelles de la reine et de Marie la pucelle. Drogon lui raconte son entrevue avec le comte Fedry, le coup de main des dix bâtards, les aventures et les exploits de Hugues Capet. — Beuve s'étonne de toutes les choses merveilleuses qu'il entend; il ne peut se lasser d'interroger et d'écouter Drogon. Celui-ci réunit ses barons. « Nous partirons demain, leur dit il, car Hugues Capet sortira mercredi de Paris avec le connétable et toute l'armée de la reine. Nous attaquerons Fedry par derrière : il se trouvera ainsi placé entre nous et les Parisiens. » P. 124-130.

Les barons approuvent ce projet; mais un espion part subitement du camp, s'en va à l'armée de Fedry, trouve le comte dans son pavillon et le salue en lui disant des paroles qui auront de funestes suites, comme vous le saurez, si vous voulez m'écouter. — Fedry accueille gracieusement le nouvel arrivé, car il le connaissait bien. — « Apprends-moi, dit-il, ce qui t'amène ici ? — Volontiers, sire. Faites veiller vos gens, et restez armé; vos ennemis sont du côté de Saint-Cloud. Là est Drogon, le fils d'Aymer, qui amène avec lui cinquante mille barons; vous aurez bataille avant jeudi. Là est également Beuve de Tarse :

d'ici à Brindes il n'y a meilleur chevalier. » A cette parole, Fedry s'attriste; mais il jure Dieu qu'il les attaquera promptement. Il appelle les comtes de Blois et du Perche, le comte de Grandpré, le duc de Bourgogne et Asselin son fils. « Seigneurs, leur dit-il, allez à Saint-Cloud, empêchez l'ennemi de passer le pont. Vous y aurez bataille; mais tenez-vous si serrés que l'on ne puisse ni vous mater ni vous déconfire. » Les barons chevauchent droit au pont, bannière déployée, chacun lance sur feutre ou la hache à la main. Ils étaient quinze mille en une seule troupe. Drogon, informé de leur approche, crie : « *Aux armes !* » Aussitôt Beuve s'avance sur la rive opposée avec la moitié de l'armée et range ses troupes en bataille dans la prairie. — Drogon demeure de l'autre côté du pont et s'embusque avec ses gens de manière à ne pas être vu. — Le duc de Bourgogne et les autres comtes font sonner les trompettes; le comte de Grandpré pique son destrier et galope en avant de sa troupe. — Beuve de Tarse, par une feinte habile, se jette à travers les ennemis et réussit à les rompre et à les disperser. — Il rencontre sur la chaussée le comte de Grandpré, qui, désarçonné d'abord, est bientôt écrasé sous les pieds des chevaux. — Après la mort du comte de Grandpré, ses gens reculent. Déjà ils songent à fuir; mais le duc de Bourgogne, Asselin son fils, les comtes de Blois et du Perche, viennent à leur

secours avec maints chevaliers. Ils enveloppent les troupes de Beuve; le combat est acharné; les clairons, les trompettes et les cors font un tel vacarme qu'on n'entend plus les cloches du moutier. On frappe à plein bras, et les archers épuisent leurs flèches. — Drogon franchit le pont pour aider Beuve de Tarse, et se rue dans la mêlée avec un bruit égal à celui du tonnerre. — La bataille est terrible, trois des comtes de Fedry sont tués. P. 130-134.

Quand le duc de Bourgogne voit la déroute des siens, il appelle Asselin. « Beau fils, dit-il, nos affaires vont mal; nous avons perdu trop de monde, il est temps de songer à la retraite. — Père, répond Asselin, la fuite serait honteuse; on se moquerait de nous; je veux auparavant croiser le fer avec celui qui nous occit le comte de Grandpré notre parent. » Aussitôt il court sus à Drogon, qui le désarçonne après avoir percé son écu d'un coup de lance. Asselin allait être tué si le duc de Bourgogne n'eût assailli Drogon avec quatre cents vassaux. — Beuve sonne son cor à la rescousse de Drogon; mais le duc de Bourgogne relève son fils et lui donne un nouveau destrier. Tous deux s'éloignent à force d'éperons. — La bannière de Fedry, blasonnée d'un lion, gît sur le sol. Les vaincus s'enfuient et rejoignent l'armée du comte de Champagne, p. 134-136. — Beuve et Drogon font repasser le pont à leurs troupes; ils emmènent avec eux

de nombreux prisonniers et un riche butin, et se félicitent de leur succès. — De dix mille hommes qu'avait le duc de Bourgogne, à peine lui en reste-t-il deux mille. Il retourne avec son fils à l'armée de Fedry, qu'il trouve consterné et presque fou de leur défaite. « Comte, dit le Bourguignon, c'est le fils d'Aymer qui a causé notre malheur. Il n'y a pas de chevalier plus redoutable : trois comtes nous ont été occis par lui. — Maudite soit sa mère, répond Fedry, et celui qui le fit venir ici! Je l'en ferai repentir; si je puis, ainsi que la reine qui a tué mon frère. Il fut occis par elle, car elle le commanda. » Ainsi parla Fedry, qui était sans crainte, car il avait ce jour-là tant de monde avec lui, qu'il croyait que rien ne pouvait lui résister. Cependant Dieu est plus puissant que lui; il reconfortera la reine de France; il a choisi celui qui doit posséder ce royaume, et l'a prédestiné à cet honneur. Mais que d'épreuves n'a-t-il pas déjà subies, et combien n'aura-t-il pas encore à souffrir, ainsi que vous l'apprendrez par la suite de ce récit! P. 136-138.

Drogon et Beuve descendent le cours de la rivière et chevauchent de Saint-Cloud à Saint-Denis. Là, ils vont au moutier prier Dieu de secourir la reine. Leurs messagers arrivent à Paris. — Le connétable instruit Hugues et le conseil des bourgeois de l'arrivée du roi Drogon. — Hugues Capet propose de livrer bataille le lendemain : les Parisiens attaqueront

les Champenois par devant, Drogon et Beuve les prendront par derrière. Cette résolution est communiquée à tous les dizeniers et cinquanteniers chargés de conduire leurs gens. — C'était un mardi; vous eussiez vu, le mercredi matin, les bourgeois s'armer, les chevaux galoper par la cité, les bannières et les pennonceaux se dresser, les heaumes se lacer et les troupes se masser sur tous les points. — La reine fait appeler Hugues. — Il s'agenouille devant elle. « Hugues, dit Blanchefleur, vous allez combattre pour soutenir nos droits, octroyez-moi un don. — Dame, répond Hugues, commandez, j'obéirai. — Hugues, dit la reine, je vous prie et requiers de porter aujourd'hui le blason de France. Quand nos ennemis vous verront porter hardiment les fleurs de lis, ils vous redouteront davantage; car grand peur prend à qui rencontre en bataille les armes de France. Personne plus que vous ne peut les mettre en honneur, et les montrer dignement. » Hugues rougit. « Dame, répond-il, je suis le moindre de vos vassaux; vous avez le connétable et tant d'autres barons : choisissez l'un d'eux. — Hugues, dit la reine, je vous requiers encore une fois, comme le plus vaillant, de porter les armes de France. » Blanchefleur présente à Hugues la cotte d'armes blasonnée des fleurs de lis, et l'engage à la prendre. Hugues s'en excuse encore sur l'envie qu'il exciterait, et qui changerait en haine l'affection qu'on lui témoigne. « Taisez-vous, dit

Blanchefleur, ne prisez pas le jugement des autres la valeur d'un bouton. J'ai ouï dire qu'on ne doit jamais refuser ce qu'il y a de mieux; aussi sert-on les bons, parce qu'on y peut devenir meilleur. Si quelqu'un vous offrait la couronne et Marie pour femme, n'auriez-vous pas le cœur d'accepter? » Hugues réfléchit, puis répond d'une voix haute et claire : « Par le corps de saint Omer, j'ai cœur et vouloir, sachez-le bien, de servir loyalement et d'acquérir de l'honneur, et même de prendre telle chose, si on voulait me l'accorder, que ma bouche n'oserait demander. Je vous obéirai, mais si je manque en quelque chose, vous saurez tout amender et me défendre contre mes accusateurs. — N'en doutez point, » dit la reine. Marie regarde Hugues, qui s'approche d'elle et va l'embrasser. « Et vous aussi, dit-il, vous savez tout amender! — Hugues, répond Marie, je ne dois pas m'opposer à ce qui plaît à ma mère; elle agit sagement en montrant à nos ennemis les armes de France. Que Dieu vous protége et fasse que vous rapportiez avec gloire les fleurs de lis. P. 138-143. — Blanchefleur et Marie aident Hugues Capet à s'armer; son destrier est caparaçonné du blason de France. « Que Dieu et la sainte Vierge m'assistent, dit Hugues, et que je m'en tire à mon honneur! » Les trompettes sonnent, les troupes se rangent dans la cité, chacun se place sous sa bannière. La noble chevalerie s'aligne devant le palais pour

attendre Hugues Capet, qui va commencer le combat en guise de roi, et garder les fleurs de lis. — Quelques-uns sourient et disent à voix basse : « Que la fortune est capricieuse et qu'elle sert bien ses favoris ! » D'autres s'écrient : « Dieu est fou et rassoté d'avancer ainsi un homme ! » D'autres répondent : « Un seul homme peut en valoir dix, et quand cet homme est bon, loyal, hardi, adroit de tous ses membres, courtois et actif, habile dans les combats, et qu'il vient à bout de tout ce qu'il entreprend, on doit et l'honorer et le servir ; mais le mauvais couart, lâche et félon est honni et méprisé. Hugues Capet s'est montré comme un chevalier sans pareil ; nous devons l'aimer pour ses prouesses contre nos ennemis ; il a bien mérité d'être vêtu de vair et de gris. Il se pourrait qu'il fût roi de Paris, il saurait bien gouverner et garder le pays ! — C'est vrai, s'écrient-ils tous à la fois, par le Dieu de paradis ! » P. 143-146.

Voici venir Hugues sur son destrier, couvert d'un haubergeon d'un travail merveilleux, blasonné d'azur aux fleurs de lis d'or. Quatre chevaliers se tiennent à son frein : le connétable les a placés là pour le garder. Il semble, sous les armes, animé d'une vigueur nouvelle ; il s'affermit sur ses étriers en vaillant champion et brandit un énorme marteau d'acier. Il n'y a homme, s'il le regarde, qui ne reste ébahi. Blanchefleur le voit, son cœur est oppressé. « Plût

à Dieu, se dit-elle, qu'il fût mon époux, avec l'assentiment de mes barons! Il est bien fait pour obtenir un noble prix Il n'est dame en ce monde dont le cœur ne s'épanouisse pour peu qu'il daigne lui sourire! » — Et Hugues pique son bon cheval, qui franchit dix-huit pieds d'un seul bond. Le feu jaillit des cailloux; son ardeur s'en accroît, et il est plus impatient de se précipiter dans la mêlée qu'un loup affamé de se jeter sur les brebis. P.146-147.

Les bâtards de Hugues sont auprès de lui : sa vue les remplit de joie. « Allons-y fièrement, se disent-ils, avant peu notre père sera roi de France. Aventurons-nous hardiment; si nous mourons, que ce soit avec gloire; si nous survivons, de grands honneurs nous attendent. — Enfants, dit Hugues, tenez-vous près de moi, car si je réussis vous partagerez ma fortune! » Hugues met en ordre les Français à mesure qu'ils sortent de Paris ; il confie les différents corps de troupes aux chefs les plus habiles.

Parlons maintenant de Drogon. Il part de Saint-Denis au point du jour et se dirige vers les ennemis. Beuve de Tarse chevauche avec lui. — Fedry, de son côté, se prépare au combat. Il donne le premier corps au duc de Bourgogne et à Asselin; quinze mille hommes marchent avec eux. Le soleil resplendissait sur leurs heaumes; chacun tenait la lance haute : il semblait voir une forêt menaçante se dresser contre Dro-

gon, qui leur avait fait subir un si grand échec. Mais le duc de Bourgogne ignore ce qui lui adviendra : avant la chute du jour, il assistera à un effroyable combat, ainsi que vous l'entendrez, si vous voulez vous taire. Seigneurs, écoutez glorieuse chanson : c'est celle de Hugues Capet, aux épaules carrées, qui par sa hardiesse conquit le royaume de France au tranchant de l'épée. — Le duc d'Autriche conduit le second corps, le comte de Poitiers commande le quatrième, et le duc de Bretagne le cinquième. Ils marchent sur Saint-Antoine, tandis que du côté opposé, vers Saint-Honoré, le duc de Normandie s'avance avec une armée qui faisait grand fracas; on entendait sonner leurs cors et leurs trompettes. P. 147-149.

Toutes ces troupes formaient une masse compacte; plus de cent mille hommes y perdirent la vie. Les comtes d'Amiens, de Vimeux, le comte Lanfage et les comtes de Lyon, de Beaumont et de Roye, commandaient quinze corps composés chacun de quinze mille hommes. Fedry, à la tête de cinquante mille, observait Paris. Il a juré par Jésus que, si les bourgeois sortaient, il en ferait grand carnage. — Le roi Drogon voit les ennemis venir du côté de la prairie; ses arbalétriers abattent chevaliers et palefrois. — Le duc de Bourgogne et Asselin se dirigent droit sur La Chapelle, où le combat s'anime. — Beuve de Tarse fait porter sa bannière en avant. — Récit de ses ex-

ploits et de ceux de Drogon. — Le nombre des assaillants les force à reculer. — Hugues Capet sort de Paris avec ses gens. — « Prenez-moi ce glouton qui a tué mon frère, dit Fedry, c'est Hugues Capet : il ne vaut pas un brin d'osier ! » — L'oriflamme de France flottait au vent, et Hugues chevauchait portant à son col le blason d'azur aux fleurs de lis, ses bâtards devant lui, aussi fiers que lions. — A cette vue, les gens de Fedry se disent : « Les Parisiens ont élu un roi, c'est notre perte ; jamais le comte Fedry n'y gagnera un bouton. Quand il y a un roi de France, il n'y a pour nous plus de rançon. » — Hugues s'avance toujours. — « Menez moi, dit il à ses bâtards, au milieu de la mêlée, nous n'en reviendrons plus sans nous être vengés. » — Les masses s'ouvraient devant leurs chevaux, si bien que les ennemis reculèrent d'un trait d'arbalète. — Au cri de : « *Montjoie la Charlon !* » — Hugues frappe un chevalier, et effondre son casque comme s'il était de laiton ; la cervelle se répand sur le sable. — Les bâtards abattent sans merci tout ce qui se trouve devant eux ; les bourgeois frappent à tort et à travers. — Fedry pousse son cri de guerre et va tuer Sanson auprès du connétable. — Le combat devient furieux : têtes et bras sont coupés, on égorge comme à la boucherie ; les chevaux sans cavaliers s'enfuient par la campagne. On ne vit jamais si grande tuerie.

Drogon de Venise et Beuve de Tarse font reculer l'armée du duc de Bourgogne jusqu'à ce qu'elle se mêle avec celle de Fedry. — Hugues Capet déploie ses bataillons, et, débordant le front des ennemis, se réunit aux gens de Drogon. — Fedry, resserré entre les murs de Paris et les troupes qui l'enveloppent de tous les autres côtés, n'a d'autre alternative que d'emporter la cité ou de gagner la bataille. P. 149-154.— A la vue des armes de France que portait Hugues, le duc de Bretagne devient pensif. « Sire, dit-il au duc de Normandie, les Français ont fait un roi; nous ne pourrons résister. S'il venait à nous prendre, tout l'or du monde ne nous sauverait point. — Vous avez raison, répond le duc de Normandie; le mieux serait de nous retirer et de laisser Fedry combattre jusqu'au bout. Ce roi des Français semble plus fier que sanglier : voyez comme il renverse nos escadrons! Ce n'est pas un roi fainéant, mais un roi qui veut tout surmonter. » — Les ducs, effrayés, font un tour à droite et s'enfuient en abandonnant leurs blasons. — Le duc de Bourgogne distingue les armes de France au milieu de la mêlée; il appelle Asselin. « Beau fils, dit-il, les manants de Paris ont fait un roi. Je suis le doyen des pairs et cependant on ne m'a pas consulté : je ne le tiendrai ni à roi ni à seigneur, mais j'abattrai plutôt une des fleurs de son écu. S'il usurpe les armes de

notre roi, il faut que cela tourne à sa honte! — Sire, répond Asselin, je vous aiderai en fidèle vassal.» P. 154-155. — Drogon de Venise aperçoit le duc Hugues Capet. « Voyez ce blason, dit-il à Beuve de Tarse, celui qui le porte est Hugues Capet, qui a tant de bâtards. » Tous deux courent à Hugues, qui vient à leur rencontre. — « Qui vous a fait roi de France? dit Drogon. — Sire, il n'y a point de roi ici, mais ses armes y sont; on m'a ordonné de les porter pour voir si on pourrait me les enlever. Si je reviens à Paris, je les rendrai à qui me les a prêtées. » P. 155-156. — « Que Jésus écrase celui qui vous les enlèverait, car cette parure vous sied à merveille ! » — Hugues se sépare courtoisement des deux rois et se précipite au plus épais de la mêlée; il renverse tous ceux qui s'offrent à lui. — Le duc de Bourgogne, qui le hait fort, perce l'écu de Hugues; il lui aurait traversé le corps, si la volonté de Jésus-Christ n'eût détourné la lame acérée. — Hugues assène sur la visière du duc un coup de son pesant marteau et lui brise la cervelle. Les Bourguignons l'assaillent de tous les côtés à la fois. Asselin rompt la presse pour venger son père; de son fer émoulu, il tranche la tête à quatre chevaliers et crie : *Bourgogne!* Fedry et le duc d'Autriche, le comte d'Amiens et tous les autres comtes, accourent avec leurs bannières; leurs efforts réunis se concentrent sur ce point. — Beuve

et Drogon arrivent au secours de Hugues Capet, qui se maintient vaillamment avec ses dix bâtards contre cette furieuse attaque. Il occit le comte de Vimeux et trois autres comtes. P. 156-159. — « Dieu, s'écrient les Français, que Hugues est preux et vaillant! Jamais Hector, ni Capallus, ni Judas Machabée, ni Mélidus, ni Marsille, ni Baligant, ni le roi Ferragus, n'ont accompli pareils faits d'armes! Seul il soutient et sauve le royaume. » — Hugues Capet s'évertue fièrement et assomme tous ceux qu'il atteint de son marteau de fer. Il crie : « *Montjoie!* » et, assisté de ses bâtards, il fait voir les armes de France jusque dans les rangs les plus épais des ennemis. — De sa hache, Asselin frappe Beuve, qui est renversé et pris. — Henri, l'un des bâtards, en avertit Hugues, qui rompt la presse avec son grand marteau, et assomme le cheval d'Asselin. Celui-ci, quoique démonté, se défend rudement. — « Rendez-vous, chevalier, lui crie Hugues, vous aurez rançon, sinon grand mal vous adviendra! » — Asselin lui tend son épée, Hugues la prend, le fait remonter à cheval et reçoit sa foi. Ce fut folie à Hugues de ne le point tuer, car, depuis, Asselin lui fit subir de mortelles angoisses, ainsi qu'à la reine, qu'il épousa, comme vous l'apprendrez quand le moment en sera venu. — Après la prise d'Asselin, Hugues et ses bâtards vont délivrer le roi Beuve, qu'emmenaient quatre chevaliers. A la vue du blason royal, ils aban-

donnent leur prisonnier. P. 159-162. — Beuve salue affectueusement Hugues Capet qui lui présente un destrier. — « Roi de France, lui dit-il, je vous dois ma liberté.—Sire, répond Hugues, je ne suis ni roi de France ni sire de Laon ; je suis duc d'Orléans, et on m'appelle Hugues.—Par mon chef, dit Beuve, avant l'Ascension vous serez sacré à Reims, vous l'avez bien mérité.» — Hugues Capet, sans répondre, se précipite au plus fort de la mêlée; il y fait tel carnage que tout le monde le fuit. — Cependant Fedry avait occis un grand nombre de gens du roi Drogon. Celui-ci, la lance en arrêt et l'écu au col, fond sur le comte, qui se précipite au devant de lui ; tous deux sont désarçonnés. Aussitôt les Champenois assaillent Drogon, qui crie : *Venise!* Les gens de Fedry sont si nombreux qu'il va être pris, lorsque Hugues et ses bâtards viennent à son secours; mais Fedry et ses gens tiennent ferme. — Le connétable s'avance avec l'oriflamme et suivi de quinze mille combattants, ils enveloppent Fedry. — Drogon, remonté sur un second destrier, en rend grâce à Hugues.—La bataille se prolonge. Fedry, voyant diminuer de plus en plus le nombre de ses troupes, désire se mettre en sûreté ; mais les passages sont pris, la fuite est dangereuse. P. 162-166.

Voici venir Hugues Capet. Ses bâtards lui frayent un chemin jusqu'à Fedry. — « Sire comte Fedry, s'écrie

Hugues, je te demande le combat; c'est au nom de Louis de France, dont je suis le champion. » — A ces paroles Fedry retourne son destrier; il ne voudrait pas se battre pour son poids d'or fin. Il rentre dans la mêlée, mais Hugues le suit par derrière. — « Avance, Fedry! » lui crie-t-il. Fedry le fuit toujours. — La bataille continue. — Au moment où Fedry traverse une petite vallée, le connétable se présente et lui barre le chemin; le comte change de couleur, il voit bien que la retraite est impossible. P. 166-167.— Le connétable fond sur lui, d'un coup de lance il lui perce l'écu et le haubert et lui navre la chair. — Un chevalier abat le cheval du comte, qui va être tué; Hugues accourt : — « Barons, rendez-le-moi; je veux le présenter à la reine. — Comme il vous plaira, » répond le connétable. Le comte Fedry, désarmé et la tête nue, est remis entre les mains d'Hugues Capet.— « Sire, dit le duc d'Orléans, cette guerre est finie. » — Le combat dure encore; mais lorsque les Champenois apprennent la capture de leur seigneur, ils fuient en désordre. — La bataille est gagnée, le camp des ennemis pris et le butin partagé. P. 167-168.

Le bruit de la victoire de Hugues monte jusqu'à Paris; la reine s'en réjouit avec Marie sa fille.—« Hé Dieu! dit Blanchefleur, que ma fille serait noblement mariée si elle avait Hugues pour époux! Plaise au Seigneur que les barons de France y eussent donné leur

consentement! » — Les vainqueurs rentrent à Paris avec leurs prisonniers. La foule se presse autour du duc d'Orléans; les bouchers crient : « A Hugues Capet le prix de la journée; il a gagné la bataille et sauvé le pays. C'est le dieu de prouesse, c'est lui qui aujourd'hui a tant rehaussé notre honneur! »

Hugues s'avance ainsi convoyé vers le palais. Dieu! que son cœur est joyeux! La reine, Marie sa fille, dont les cheveux flottent sur ses épaules, et maintes autres dames s'appuient aux balcons de marbre. — Hugues Capet les salue avec tant de grâce que plusieurs jettent sur lui un regard de convoitise. — A ses côtés chevauchent Drogon de Venise, Beuve de Tarse, le connétable et tous les hauts barons. — Blanchefleur ne peut se lasser de le regarder; ainsi fait Marie sa fille au corps si gent. — Le cortége s'arrête en face du palais; la reine va au-devant de Hugues, et lui prenant la main : « Seigneur, dit-elle, soyez le bienvenu. P. 168-170. — Dame, répond Hugues, il n'y a point de seigneur ici, mais un de vos serviteurs. Je vous rapporte ce que vous m'avez prêté. » — Blanchefleur et Marie aident à désarmer Hugues, qui reste en hoqueton de soie; on jette sur ses épaules un riche manteau. Assis sur un lit moelleux, il ne se plaint pas des fatigues du combat, car il voit devant lui la pucelle jolie qu'il aime de bon cœur. — « Dame, dit-il à la reine, vous devez être rassurée, Fedry est votre prisonnier.

— Hugues, répond Blanchefleur, c'est vous qui l'avez pris.—Dame, dit Hugues, tout le monde a fait son devoir; je ne sache point de chevalier coupable de couardise, si ce n'est moi peut-être, Dieu me le pardonne, et vous en avez été cause. » — A ces paroles, la reine se troubla. — « Taisez-vous, lui dit-elle, vous avez si bien combattu que tous les chevaliers vous en aiment d'autant plus. P. 170-171. — Dame, répond Hugues, si vous ne m'aviez point chargé de porter votre blason, je me serais hasardé bien autrement; mais voyant les fleurs de lis sous ma garde, chacun me redoutait et croyait insensé de s'attaquer à moi. » — La reine saisissant le sens des paroles de Hugues, l'en prise davantage.

Drogon, Beuve, le connétable, les comtes et les seigneurs, les chevaliers et les bourgeois, viennent s'agenouiller devant Blanchefleur. — La reine s'adresse d'abord à Drogon : « Beau neveu, dit-elle, je dois bien vous aimer, vous qui êtes venu de si loin me secourir dans mon malheur. — Tante, répond le roi, je n'ai rien fait que je ne dusse faire pour vous; mais vous avez à rendre grâce à ce noble baron : c'est le plus vaillant de ceux qui jamais revêtirent le haubert ou montèrent un destrier; c'est lui qui a terminé cette guerre en faisant prisonniers vos plus puissants ennemis; c'est donc lui que vous devez récompenser le premier. — Beau neveu, répond la reine, je suis prête à

suivre votre conseil. — Dame, fit Beuve, donnez-lui pour femme votre fille, ma cousine Marie, vous ne pouvez mieux faire. — Je l'octroie volontiers, » dit la reine. — Aussitôt barons et bourgeois de s'écrier de tous côtés : « Nous y consentons avec joie, car pour maintenir le royaume nous avons besoin d'un seigneur habile à la guerre. » Quand Blanchefleur entend ces acclamations : « Hugues, dit-elle, prenez ma fille, tout le monde y consent; vous l'avez bien méritée et vous vous êtes conduit vaillamment. — Dame, dit Hugues en s'inclinant, j'accepte ce don.» — Hugues Capet et Marie sont fiancés immédiatement; les réjouissances commencent, un festin splendide est servi.

Les parents de Hugues le félicitent, ses bâtards en louent Dieu. — Bientôt après on célèbre les noces. Hugues Capet épouse Marie : bon marché, car nul ne s'en repent. P. 172-174.

Les rois Drogon et Beuve assistèrent Hugues à la cérémonie. On y entendait retentir les chants des ménestrels; aucun d'eux ne s'en alla sans recevoir un manteau de vair ou de gris. — Jamais on ne vit tant de noblesse : ducs, comtes et chevaliers avaient été mandés sous peine de perdre leurs fiefs. Les parents de Fedry ne furent point les derniers à s'y rendre, car il fait bon s'amender quand on a failli. — Après les fêtes qui suivirent les épousailles, Drogon et Beuve font richement équiper tous leurs

barons, et conduisent Hugues Capet à Reims, pour être couronné. Il y reçoit la sainte ampoule et le sacre est accompli. — Là, les seigneurs tiennent conseil à l'occasion de la grande guerre qui s'était élevée en France pour le mariage de la pucelle Marie. — Afin d'empêcher que la couronne ne pût être ainsi convoitée, il est convenu et juré que si un roi en France ne laisse point d'hoir mâle après lui, sa fille, à l'exception de la dot qui lui aura été donnée, n'aura rien à revendiquer, qu'on prendra un prince du sang royal même au cinquième degré, et que les pairs le nommeront roi, mais que jamais femme ne pourra exercer ni droit d'aînesse, ni droit d'héritage, ni être reconnue comme reine. Cette décision, confirmée solennellement, est scellée par la cour des barons. — On fait également à Reims des règlements pour le maintien de la paix. — Les seigneurs et les chevaliers sollicitèrent ensuite du nouveau roi la liberté de Fedry, comte de Champagne, et d'Asselin, l'héritier du duc de Bourgogne, qui étaient ses prisonniers. — « Seigneurs, répond Hugues Capet, vous m'avez couronné roi de France, non par droit d'héritage ni d'extraction, mais par votre choix et libre volonté; j'agirai donc en roi. Nous irons prochainement à Paris, Fedry comparaîtra devant moi, je l'accuserai de mortelle trahison, et, s'il peut se justifier, voici Beuve de Tarse et Drogon de Venise, voici les douze pairs, je prendrai leur avis et

m'y conformerai; mais je veux qu'un jugement soit rendu sans délai. — Vous parlez à merveille, » répondent les seigneurs. P. 174-177. — Hugues Capet retourne à Paris. Escorté par de fiers champions, accompagné de ses bâtards, il avait bien l'air d'un roi de grand renom. Son regard semblait fier comme celui d'un léopard, ses cheveux étaient aussi jaunes que laiton, ses yeux vairs comme ceux d'un épervier. Il arrive dans la cité avec son cortége; et il y eut là des fêtes sans pareilles. P. 177-178.

Les bourgeois l'accueillent joyeusement, de puissants vassaux accourent de tous côtés pour lui faire hommage. On amène au palais, par ses ordres, Fedry et Asselin. Ils s'y trouvent en présence de leurs parents et de leurs amis; les douze pairs s'y étaient également rendus. Tous désirent négocier leur paix avec le roi et n'épargnent point les démarches pour y parvenir. — « Comte Fedry, dit Hugues, réponds moi sans détour : comment as-tu été assez hardi d'assiéger dans Paris la noble reine et de mettre à feu tout le royaume? C'était folle entreprise et grande trahison! — Sire, dit Fedry, excepté vous que je veux excuser, il n'y a ici homme ni prince assez puissant pour que, s'il m'accusait de trahison, je ne pusse me défendre. Tout ce que j'ai fait, je vous le jure, je l'ai fait à bon droit et à bonne intention; c'est pourquoi je vous supplie de vouloir bien m'entendre, et, si vous

me haïssez, ne vous hâtez pas de me juger, car celui qui se laisse dominer par la haine ou par l'affection se repent souvent d'avoir jugé trop tôt. — Roi des Français, continua le comte Fedry, puisque vous m'accusez de trahison, je serais trop coupable de ne point me justifier; aussi, le ferai-je. Savary entreprit une guerre malheureuse; il y fut occis à cause de la reine Blanchefleur. Affligé et courroucé de la mort de mon frère, je mandai mes parents: peut-on me blâmer d'être venu avec eux pour le venger, il était noble et preux?.... — Par mon chef, dit le roi, il était traître et parjure; il empoisonna le bon roi Louis pour usurper sa couronne et épouser la dame dont je suis le mari. — Foi que je dois à saint Denis, répliqua le comte de Champagne, je ne sais si mon frère dont j'entends parler ainsi fut traître ou parjure, mais à tort ou à raison, je soutiens qu'on doit toujours secourir les amis de son sang. Que j'aie été coupable ou que je me sois trompé, ce fut pour le venger. Mais, à ce que je vois, noble roi, tel cherche la vengeance qui rencontre la haine. » P. 178-180. Hugues Capet, entendant ainsi parler Fedry, jette un regard autour de lui; il voit sur tous les visages le désir de sauver le comte de Champagne. — Sire Fedry, dit-il, voici les pairs de France qui désirent tous de vous sauver. Je m'en ferai l'honneur, quoi qu'il puisse arriver. Je veux bien vous pardonner

tout ce que vous avez fait de mal, et vous garantir une bonne paix, ainsi qu'à Asselin, à condition que vous juriez de nejamais songer à me nuire; alors vous conserverez vos fiefs et vos terres. — Que Dieu vous garde, franc roi, s'écrièrent Fedry et Asselin. Plutôt nous laisser couper tous les membres que d'avoir une mauvaise pensée à votre égard! »

Le comte de Champagne et le duc de Bourgogne rendent hommage au roi et vont lui baiser les chausses et le soulier. Hugues Capet les relève avec bonté. Hélas! que ne les fit-il accrocher à un gibet, car depuis ils lui infligèrent tel malheur qu'onques roi n'en éprouva de semblable, ainsi que vous l'entendrez plus tard. P. 180-181.

La joie fut grande à Paris lorsqu'on fit cette paix. Les mauvais chevaliers jurent de ne jamais offenser le roi qui croit à leur serment; mais leurs cœurs sont faux et traîtres : ils ne le prouvèrent que trop par la suite, comme vous l'apprendra ce livre, traduit du latin en vrai roman, car cette histoire est dans la cité d'Aix-la-Chapelle.

Les princes et les grands feudataires prennent congé de Hugues Capet et retournent chez eux. Le roi retient auprès de lui le bon connétable, dont il avait éprouvé la fidélité. Drogon de Venise et Beuve le vaillant saluent le roi de France. « Sire, dit Drogon, nous nous sommes arrêtés ici trop longtemps pour la

besogne que je me propose de faire ailleurs. — Et quelle besogne? demande Hugues, ne me celez rien de vos projets. — Sire, vous les connaîtrez : c'est de venger mon père, Aymer le redouté, que le cruel roi Clarvus a occis et mis en quartiers. Lorsqu'il m'en souvient, j'en ai grande pitié, et je dois m'en souvenir car il m'a engendré ; si je l'oubliais, je ressemblerais peu à mon noble lignage ! Dieu veuille que je ne meure point sans l'avoir vengé ! En quoi m'aiderez-vous, seigneur? dites-moi votre volonté. — Sire, répond Hugues, je vous donne six de mes fils et trente mille hommes payés de mes deniers pendant un an. — Par mon chef, dit Drogon, me voilà bien soldé ! » P. 182-183.

Les soldats sont embarqués; Henri les accompagne avec cinq de ses frères. Blanchefleur pleure tendrement en se séparant de son cousin Drogon. Laissons-le ainsi que Beuve poursuivre leur voyage; parlons de Hugues Capet et de la reine, qui fait ses délices en devenant enceinte d'un fils, nommé Charles au temps où il régna. Mais avant qu'elle en soit délivrée, elle éprouvera des peines si cruelles que je ne sais comment elle y pourra survivre. P. 183-184.

Le roi se rend à Orléans, forte cité; il y conduit la reine et Blanchefleur sa mère, puis l'idée lui vient d'aller visiter les villes et les terres de son royaume. P. 184-185. Il part avec une suite peu nombreuse.

Partout où il arrive il est accueilli par des fêtes. Le comte Fedry le reçoit à Troyes et lui fait chère lie. Il n'y eut rue de la cité qui ne fût jonchée de fleurs. Hugues y demeure trois jours, et, continuant son voyage, il se dirige vers la Bourgogne et en visite toutes les villes. A cette nouvelle, Asselin médite une grande trahison dont maint homme périt dans l'affliction et dans les tourments. Il se rappelle la mort du duc son père, en quoi il fait une folie, car une bonne paix avait été conclue. Il jure Jésus-Christ qu'il n'aura joie de sa vie s'il ne tue le roi. Il écrit à Fedry : « Cher oncle, je vous prie, vengeons-nous de Hugues Capet, qui par sa perfidie s'est fait couronner roi de France. Il vient d'entrer en Bourgogne avec peu de monde; il n'en sortira pas vivant. Je le ferai, quoi qu'on en puisse dire, épier et tuer par ma chevalerie. Allez à Orléans, menez avec vous assez de vos gens pour n'avoir rien à craindre; tâchez de vous saisir de la reine : elle sera votre femme, car, si Dieu me seconde, je tuerai le roi en ce pays. Une si haute seigneurie ne convient point à un boucher. » P. 185-186.

A la lecture de cette lettre, et lorsque Fedry apprend qu'Asselin lui veut venir en aide, le démon de l'enfer lui entre au corps et l'obsède sans relâche. Il mande aussitôt ceux de ses serviteurs qu'il aimait le plus, et, sans leur révéler ses projets, il leur commande de se

tenir prêts. Lorsqu'il les voit réunis en grand nombre autour de lui : « Seigneurs, leur dit-il, que celui qui ne veut pas me seconder de cœur reste ici, car s'il était couart, j'ai à faire une besogne où il me couvrirait de honte. » Tous répondent qu'ils ne s'épargneront point. Fedry s'achemine donc vers Orléans. Que Dieu garde la reine! Pas plus que sa mère, elle ne soupçonne ses projets. Le bon connétable chargé de veiller à leur sûreté les ignore également. Le roi Hugues Capet se fiait grandement à lui; il le préférait à tous les autres, et avec raison, car il était franc et loyal. P. 186-188.

Fedry se presse donc; il chevauche la nuit et se repose le jour. Arrivé près d'Orléans, il s'embusque dans un bois. Il se présente à l'ouverture des portes; on ne prend pas garde à lui lorsqu'il entre en ville. Il s'arrête devant le palais avec sa troupe; chacun s'était armé du mieux qu'il le pouvait. A leur vue, la sentinelle sonne du cor et semble, par ses sons plaintifs, s'écrier: *Trahi! trahi!* Le connétable, réveillé en sursaut, se lève aussitôt et jette sur lui un hoqueton; il aperçoit les traîtres, et court à la chambre où la reine dormait avec sa mère : « Levez-vous, Ma dame, s'écrie-t-il, sachez que nous sommes trahis. Voici Fedry qui vient; je l'ai vu armé et suivi d'une troupe nombreuse. J'ignore ses desseins, mais il faut s'en garder : montons donc là-haut, sur le donjon. » P. 188-189.

La reine rougit et s'enveloppe d'une pelisse. Dans le même temps accourt un messager qui s'écrie : « Ah ! reine de France, mettez vous en sûreté, le comte Fedry arrive avec tous ses barons : il poursuit une trahison et votre perte ! » La reine tombe pâmée sur les degrés ; le connétable la porte au donjon. Blanchefleur reste dans la chambre, où Fedry arrive avec ses gens qui la saisissent avant qu'elle ait pu s'échapper. P. 189.

« De ce coup vous allez me paier, lui dit Fedry, tout ce que par votre forfait j'ai pu souffrir de la mort de mon frère Savary, le plus vaillant qui ait jamais possédé terre ou royaume ! — Par ma foi, dit la reine, et aussi le plus traître. Ah ! mauvais larron, tu fais grande folie. Tu avais juré au noble roi de France de maintenir bonne paix, et tu as épié son départ. Mais quand il reviendra, il te fera chèrement payer ta perfidie. — Dame, répond Fedry, je n'en donne pas une fleur ; jamais il ne possédera le noble royaume de l'empereur Charles ; je serai roi de France et j'aurai votre fille. » Quand la reine l'entend, elle entre en grand courroux. Fedry appelle les cinq fils de sa sœur : « Gardez-moi cette dame, leur dit-il, je ne voudrais pas la perdre pour tout l'or d'une tour ! » Il parcourt la chambre et toutes les issues, mais sans trouver la fille de Blanchefleur, ce qui redouble sa colère. Il apprend enfin qu'elle est au donjon, sous la garde du connétable, qui l'y a conduite. P. 190-191.

Les habitants d'Orléans s'agitent lorsqu'ils savent quelles gens sont entrés dans la ville. La peur s'empare d'eux; le plus grand nombre s'enfuient; les autres s'arment et se réunissent sur la place du marché. Ils se tiennent sur leurs gardes; mais aucun ne se dispose à se rendre au palais. S'ils y fussent allés lorsque Fedry y vint, le traître n'eût point achevé son œuvre. Mais rien ne s'oppose à ses volontés; il va à la tour et commande l'attaque. P. 191-192.

Le bon connétable appelle ses serviteurs : « Défendons-nous, leur dit-il; j'espère qu'un secours nous viendra de la ville. — A vos ordres, » répondent-ils. Les uns se mettent à tirer, les autres à lancer. Fedry donne un furieux assaut; un écuyer le reconnaît, prend une grosse pierre et la fait tomber sur la tête du comte. L'acier de son heaume est enfoncé; peu s'en faut que mort s'ensuive. Le sang jaillit de sa blessure et l'aveugle entièrement. « Mes affaires vont mal, s'écrie Fedry, je suis cruellement blessé. » Un médecin bande la plaie et assure qu'il en guérira. « Par mon chef, dit Fedry, Blanchefleur sera brûlée sur l'heure. Faites cesser l'assaut, cette tour est trop forte; maudit soit celui qui la bâtit. Mais, par le Dieu qui me créa, si je n'ai la reine, je m'en vengerai sur sa mère. » P. 192-193.

Fedry appelle Garnier de Roussillon, son cousin

germain : « Garnier, lui dit-il, faites allumer un grand feu devant ce donjon, menez-y Blanchefleur, et annoncez qu'elle va être brûlée si l'on ne me livre la reine Marie. » L'assaut est interrompu. Les assiégés se réjouissent, croyant qu'un secours leur arrive. Leur attente est cruellement trompée : un bûcher se dresse près de la tour. Garnier dit à Blanchefleur : « Dame, confessez-vous, car vous allez mourir. Fedry a juré de venger sur vous la mort de son frère. Vous pouvez racheter votre vie en livrant votre fille, autrement n'espérez point de merci. — Maudit sois-tu, traître, s'écrie Blanchefleur. Plutôt mourir que de livrer ma fille ! jamais il ne l'aura, et si je dois mourir, si Dieu y consent, je le prie d'avoir pitié de moi, et de ne point permettre que cet infâme ait à sa discrétion le corps de ma fille. Je l'ai donnée à Hugues Capet, le plus noble baron qui oncques fut en France depuis Charlemagne. Quand il apprendra mes tourments, je crois qu'il en tirera telle vengeance que jamais semblable ne fut rapportée dans les chansons. » Elle invoque le nom de Jésus, mais les traîtres la saisissent et l'entraînent au bûcher. P. 193-195.

A cette vue, un grand tumulte s'élève au donjon; Marie s'arrache pitoyablement les cheveux : « Hélas! s'écrie-t-elle, je vais être orpheline, mon cœur se brise, je me tuerai! Ah! Hugues, loyal roi, quel triste présage et combien notre attente serait trom-

pée! Jamais je ne mettrai au monde l'enfant que je porte de vous! » Elle se frappe de ses poings et se déchire le visage; déjà elle allait s'enfoncer un couteau dans le sein, lorsque le connétable l'arrête par ses réprimandes. Arrive Garnier de Roussillon : « Seigneur, qui êtes là-haut, s'écrie-t-il, deux mots d'entretien! » Le connétable se montre aussitôt : « Que voulez-vous? dit-il. — Vassal, répond Garnier, êtes-vous chevalier? — Oui, sire, je suis le connétable de France, comte de Dammartin, j'en tiens la terre en fief. — Sire, dit Garnier, je préfère traiter avec vous, car on dit que c'est se reposer que de parler sagement à un prud'homme; quant à moi, je le crois fermement. — Par mon serment, répond le connétable, il parle en prud'homme celui qui entend la raison; mais nous aurions tout à perdre avec vous, car vous êtes des traîtres, vos parents le sont également, et je vous le prouverai corps à corps! — Calmez-vous, dit Garnier, notre intention n'est pas de combattre, mais d'agir par la douceur. Il faut faire son service quand besoin est; ne m'en veuillez donc point si je sers mon seigneur. Voici pourquoi j'ai été envoyé ici. Le comte Fedry voulait faire brûler misérablement Blanchefleur : je lui représentai que s'il faisait mourir la mère et épousait ensuite sa fille, il n'en serait jamais aimé. Vous commandez là-haut pour la reine, vous ne pouvez résister, la

ville est à nous, personne ne songe à vous secourir. Ainsi, avant de partir, nous vous prendrons de force, et quand nous vous tiendrons, je vous promets que vous serez tous pendus et accrochés au vent; ni or ni argent ne vous vaudront rançon. Mais suivez mon conseil et rendez la reine, à la condition jurée par le comte Fedry de vous laisser tous aller sains et saufs. — Vos paroles, répond le connétable, n'ont ni raison ni valeur; nous n'avons pas foi dans vos promesses : Fedry ne s'est-il pas montré parjure envers Hugues Capet, le roi de France? Je l'ai vu s'engager par foi et par serment de conserver toujours la paix. Or il est clair qu'il a manqué à ses promesses : comment donc pourrait-on vous croire aujourd'hui? — Sire, dit Garnier, vous parlez sagement; mais acceptez ces conditions sans crainte, et je vous ferai jurer par cent chevaliers qu'elles seront exécutées loyalement et que vous recevrez, vous et vos gens, toutes les garanties suffisantes. — J'y réfléchirai, répond le connétable; attendez seulement mon retour. » P. 195-198.

Le connétable réunit ses gens. La reine Marie se trouvait avec eux, elle ignorait ce qui se passait. « Dame, dit le comte de Dammartin, nous sommes ici dans une forteresse où les vivres manquent; nous ne pouvons tenir jusqu'à l'heure de Complies, car château dégarni ne vaut une gousse d'ail, et voilà

votre mère liée à cet échafaud ; elle mourra si on ne lui vient en aide. Le seul moyen de la sauver, c'est de vous livrer au comte Fedry. Faites-moi connaître votre volonté, mais ne dites jamais que je vous ai donné ce conseil pour conserver ma vie, car, par sainte Marie, s'il vous plaît de rester ici avec moi, j'attendrai la mort joyeusement : mourir pour son seigneur, c'est mourir loyalement, et je préfère une mort honorable à une vie honteuse. » P. 198-199. Il n'y eut personne qui ne versât des larmes. « Connétable, s'écrie douloureusement la reine, livrez-moi, je vous prie, à ces gens odieux ; je suis résolue à sauver ma mère. C'est elle qui souffrit pour moi lorsqu'elle m'enfanta ; je ne pourrai jamais souffrir pour elle autant qu'elle a souffert pour moi. J'abandonnerai mon corps à ce traître félon que je voudrais avoir tué ; mais au nom du Dieu qui ne mentit jamais, jurez-moi que vous irez trouver mon mari et lui dire qu'il vienne me délivrer des mains de l'ennemi, et puis je me ferai nonne pour implorer la miséricorde de Dieu, car je ne serai plus digne de rester avec lui ! — Jamais, s'écria le connétable, depuis ma naissance, je n'éprouvai pareille affliction ; mais, par ma foi, les choses ne se passeront pas ainsi. Le roi m'a commandé de vous garder ; tant que je serai en vie, je veillerai sur vous. Après ma mort, si telle est la volonté de Dieu, advienne que pourra, mais, je vous

le répète, aujourd'hui je ne ferai ni trève ni accord. — Si vraiment, répond la reine, ou je vais me précipiter du haut de ces créneaux, car ma mère perdue, je veux me perdre avec elle! » P. 199-200.

Vaincu par les prières de ses gens et touché de leurs larmes, le bon connétable est contraint de céder; il se montre à la muraille. Garnier de Roussillon l'appelle : « Connétable, dit-il, avez-vous pris votre parti; laisserez-vous Blanchefleur brûler sur ce bûcher? — Écoutez-moi, répond le connétable, si le comte Fedry veut me garantir qu'il n'habitera avec la reine qu'après la consécration de son mariage, nous pouvons nous entendre. Allez donc le trouver, et amenez assez de chevaliers pour pouvoir m'assurer ma vie sauve au sortir d'ici. » Garnier y consent; il se rend auprès de Fedry : « Sire, vos affaires vont bien; vous obtiendrez la reine si vous voulez jurer que vous l'épouserez avant de toucher à son corps. — Je ne puis m'y refuser, répond Fedry, car j'ai telle plaie à mon chef qu'il me faudra soigner quatre mois si je ne veux mourir. » P. 200-201.

Les barons concluent le traité et en jurent l'exécution. La reine, remise à Garnier, est conduite par lui à Fedry. « Douce Vierge honorée, se dit-il en la voyant, pourquoi faut-il que j'aie la tête fracassée, autrement je l'eusse baisée et accolée. Sa beauté surpasse celle de toutes les autres femmes. Qu'il est

triste de ne pouvoir satisfaire mes désirs! » Cette pensée le trouble et aggrave son mal à tel point qu'il est près d'y succomber. Les médecins éloignent de lui la reine, que l'on ramène auprès de Blanchefleur. En se revoyant, la mère et la fille tombent toutes deux pâmées. P. 202-203.

Le gentil connétable avec ses gens, escorté par les hommes de Fedry, sort d'Orléans sans être molesté. Il jure de ne point s'arrêter qu'il n'ait trouvé le roi et ne lui ait appris le malheur qui lui causera une si cruelle affliction; mais il espère se venger de Fedry et le faire repentir de ses méfaits. P. 203-204.

Tandis que Hugues Capet parcourt la Bourgogne, le duc Asselin réunit à Langres un nombre considérable de gens armés. Il sort de la ville pour aller au-devant du roi. Celui-ci s'avance avec peu de suite; bien loin de rien craindre, il prend plaisir à entendre les chants des ménestrels, il se réjouit à l'aspect des villes et des châteaux. Ses comtes et ses chevaliers l'entourent; il s'appuie sur Godefroid, comte de Terrasse, l'un de ses confidents. « Combien y a-t-il encore d'ici à Langres? lui demande-t-il. — Trois lieues, répond le comte. — Je ne sais qu'en penser, dit le roi, mais cette nuit, durant mon sommeil, il me semblait qu'un énorme milan volait sur moi et me déchirait cruellement à coups de bec. Un griffon vint ensuite; il me saisit si violemment qu'il m'emportait avec mon

cheval dans les airs. Je me réveillai plusieurs fois et toujours cette vision m'obsédait. Que présage-t-elle? Je l'ignore; mais en me levant, j'endossai mon haubert, mis ma coiffe sur mon chef et ceignis mon épée. Sachez en vérité que si je n'avais honte, je ferais armer mes gens; mais on se moquerait de moi. — Ce serait folie, dit le comte de Terrasse: vous êtes ici chez vous, qui oserait faire quelque chose qui vous déplaise? » A ce moment, le duc Asselin se précipite au milieu d'eux avec sa troupe. Ils étaient cinq contre un et tous bien armés. Hugues entend leurs cris, son rêve lui revient à l'esprit, il met l'épée à la main. Asselin s'avance et court la lance en arrêt sur le roi. Si Hugues n'eût été armé, il était tué roide, car le duc lui portait sa lance au côté gauche; Jésus-Christ le sauva. Asselin passa outre en tirant son épée. « Ah! traître, s'écrie le roi, tu as fait mauvaise besogne. » Il frappe le duc; celui-ci se baisse et oppose au coup la tête de son cheval. L'épée de Huon lui tranche l'encolure; le duc tombe en grand désarroi. Le roi l'eût occis; mais, repoussé par la foule, il voit mourir les siens, et n'a plus autour de lui ni comte ni chevalier: les Bourguignons, que Dieu maudisse, les avaient égorgés. P. 204-206.

Hugues voulait frapper Asselin, relevé par ses gens, mais il ne peut l'approcher. Il transperce un chevalier; cinq autres l'assaillent à la fois en criant :

« Vous n'échapperez point. » Le roi en renverse trois et rougit son épée du sang du quatrième ; mais, contraint de se rendre, de s'enfuir ou d'attendre une mort inutile, il pique des deux, arrive au bord d'une rivière et s'y jette avec son cheval, qui traverse l'eau à la nage. Hugues regarde en arrière et ne se voit pas suivi, mais il n'aperçoit aucun de ses gens. Hélas ! tous avaient succombé. « Bons chevaliers, s'écrie-t-il, qu'il m'est douloureux d'être cause de votre mort ! Les barons me haïssent, je ne pourrai plus désormais jouir en paix de mon royaume. » P. 207-208. Hugues s'abandonne à son désespoir. Il demande à Jésus-Christ de le venger d'Asselin. Il se rappelle sa femme : elle se réjouit peut-être, ignorant son malheur. Il ne sait où aller. Plût à Dieu qu'il fût en Savoie ou en pleine mer, jamais il n'en reviendrait. Il ne criera plus « Montjoie ! » Les Français ne le veulent plus pour seigneur, les grands sont contre lui et tout le monde avec eux. A qui peut-il se fier désormais ? Oserait-il se dire roi de France, lui qui est réduit à se cacher ? P. 208.

Il pique son cheval et cherche à s'éloigner de la Bourgogne. Tout à coup il aperçoit devant lui un groupe de chevaliers. Ils venaient de franchir la rivière : « Pardieu, font-ils, boucher, il vous faut mourir ! » Hugues ne peut ni retourner sur ses pas ni combattre, s'il ne veut être tué. Il se jette au milieu de la forêt

voisine, il n'y trouve aucun chemin. Obligé d'abandonner son cheval, il se recommande à Dieu et s'enfonce dans le fourré. Les Bourguignons perdent ses traces. Asselin, désolé de ne l'avoir point pris et appréhendant d'avoir à s'en repentir, revient à Langres. Hugues Capet erre tout le jour dans la forêt; ses vêtements déchirés, son visage inondé de sang, il cherche sur un arbre pendant la nuit un asile contre les bêtes féroces. Au lever du soleil, une habitation frappe ses regards. P. 209-210. C'était la retraite d'un ermite âgé de plus de cent ans, qui s'y était confiné pour accomplir un vœu fait à Roncevaux. Le saint homme priait au seuil de sa porte. « Beau prud'homme, dit le roi, apprenez-moi où je suis : j'ai tant couru à travers ces broussailles que mon visage et mes habits sont tout déchirés. » A ces mots, l'ermite se lève fort ému. Hugues lui dit : « Asseyez-vous, un tel honneur ne m'appartient point; il n'y a en ce monde personne plus malade que moi, car j'ai été battu. — Seigneur, répond l'ermite, ne vous rabaissez point. A voir votre haubert, on ne soupçonnerait pas d'où vous venez; votre jazeran est bon, un duc le porterait; mais peut-être avez-vous perdu une bataille et vous êtes-vous égaré dans ce bois? — Sire, continue l'ermite, vous avez bien fait de venir ici, car la grande route qui vous ramènera en France, ce glorieux pays, n'est pas éloignée, et je vous y conduirai,

si c'est votre gré. — Frère, répond le roi, je n'y ferai pas mon entrée sous l'habit que je porte; mais si vous voulez me donner votre cotte toute rapiécée et votre vieux chaperon, vous m'aurez sauvé la vie. Prenez en échange mon haubert, ma coiffe et mon épée. P. 210-211. — Seigneur, dit l'ermite, par le salut de mon âme, puisqu'il y va de votre vie, je vous donnerai ma robe, aussi bien ne vaut-elle chose au monde. » Il se déshabille, le roi ôte sa grande coiffe piquée, demeure en hoqueton, endosse la robe et l'immense capuchon. Il ne se peut tenir de rire et jure qu'il ira en cet équipage voir son épousée; mais il ignore ce qui s'est passé, il ne le saura que trop tôt. Le bon connétable chevauchait avec ses braves compagnons, tandis que Hugues aux épaules carrées venait de revêtir dans la forêt la robe de l'ermite. « Prud'homme, dit-il, je vous supplie, donnez-moi à déjeuner, et vous m'aurez réconforté de toutes manières. » L'ermite n'apporte au roi ni pain de farine blutée, ni chapons rôtis, ni viandes à la poivrade, mais il lui présente des pommes, des glands et des racines de la forêt. « Voilà, dit-il, de quoi j'ai vécu bien des années; si vous n'en pouvez manger, partez de suite, je vous indiquerai le chemin d'une bonne petite ville où vous trouverez du vin et de la chair salée. » P. 212-213. « Par mon chef, dit le roi, je ne suis guère habitué à pareil festin, je vous re-

mercie cependant de me l'avoir offert : c'est tout ce que vous avez, j'en suis d'autant plus reconnaissant. Ami, continue-t-il après avoir mangé quelques pommes, je dois vous dire que vous avez assisté aujourd'hui le roi de France. — Ah ! sire, dit le prud'homme en s'inclinant, seriez-vous Louis, le fils de Charles, qui conquit l'Espagne au tranchant de l'épée ? » P. 213. « Non, dit le roi, j'ai épousé sa fille, mais les barons ont eu à mon égard de folles pensées. Que Dieu m'assiste, et je leur ferai chèrement payer la grande trahison qu'ils ont brassée contre moi, ou j'y perdrai toute ma terre. » A ces mots, Hugues prend la route que lui montre l'ermite. Personne en France, fût-il un de ses serviteurs, ne l'eût pu reconnaître, pas même la reine sa femme. Il arrive à une ville et entre dans une auberge ; on lui sert du pain, de la viande et du bon vin de Bourgogne. Il continue son voyage la tête baissée : un proverbe ne dit-il pas que la crainte accompagne toujours le malheureux ? P. 214-215.

Hugues Capet s'en allait donc, demandant à Dieu de retourner sain et sauf en France. Il voit une troupe de cavaliers galopant au-devant de lui ; la crainte d'être reconnu le trouble aussitôt. En approchant, il aperçoit le comte de Dammartin. « Ah ! franc connétable, se dit-il, qui m'assuriez tant que vous m'aimiez ! Mais à qui donc me fier aujourd'hui ? Il me

semble que tout le monde veuille m'accabler ! » Il l'eût donc évité, lorsque celui-ci vient droit à lui : « Que Dieu vous garde, beau prud'homme, s'écrie-t-il en le saluant. — Que Dieu vous sauve, répond Hugues, si vous voulez me faire l'aumône. » Le comte lui fait donner quelque argent. « Pouvez-vous, lui dit-il, m'apprendre des nouvelles du roi ? — Sire, répond Hugues, j'en ai ouï conter une piteuse histoire, mais je dois la taire : en ce lieu-ci il ne fait pas bon d'en parler. Tout ce que je puis vous dire, c'est que le roi de France est mort, car je l'ai vu tuer et tous les siens livrés au martyre. — Qui a fait cela ? s'écrie le connétable. Ne me le cache point, garde-toi de mentir, si tu ne veux qu'on te coupe la tête, car, par le Seigneur qui se laissa mettre en croix pour nous racheter, il n'y a homme au monde, aussi loin qu'on peut aller, s'il a tué le roi et si je puis le trouver, à qui je ne fasse sortir l'âme du corps ! dussé-je l'assiéger dans un château fort, il ne pourra m'échapper ! » Hugues, en l'entendant, remercie Dieu ; il voit le connétable rougir et soupirer, grincer des dents et lever les yeux au ciel. « Je puis bien me fier à lui, » se dit-il tout bas tandis que le bon connétable lui répétait d'une voix haute et claire : « Dis-moi qui a tué le roi, sinon je te fais accrocher à cet arbre. » P. 215-217. — C'est le duc Asselin et les traîtres Bourguignons, répond le faux pèlerin. Embusqués près de Langres,

ils assaillirent le roi ; aucun de ceux qui l'accompagnaient ne demeura vivant. Ils refusèrent de prendre Hugues Capet à rançon et le mirent à mort. » Les yeux du connétable se remplissent de larmes. « Ah ! s'écrie-t-il, franc roi, que Dieu te fasse miséricorde, et toi, sois maudit, duc Asselin ! Tu as violé la paix envers le roi. Il avait occis ton père, mais, par ma foi, pour venger la mort de notre bon maître, j'irai tuer le fils jusque dans sa maison. » Hugues se réjouit de retrouver dans le connétable un ami si fidèle : « Quel loyal baron ! se dit-il. Je ne veux plus lui cacher davantage ni ma personne ni mon nom. » P. 217-218. Aussitôt il se dépouille de sa robe d'ermite. En le reconnaissant, le comte descend de cheval et lui donne l'accolade. Hugues lui raconte sa fuite dans la forêt, sa retraite à l'ermitage, et lui dit qu'il s'en retourne en France triste et pressé par le désir de revoir son épouse. Peu s'en faut que le comte ne tombe à terre, tant ce récit le trouble ; mais le roi le soutient : « Connétable, dit-il, remettez-vous. Si j'ai été maltraité ou trahi, avec l'aide de Dieu je saurai bien m'en venger. — Ah ! sire, répond le comte, je vous supplie de ne pas trop vous affliger de ce que j'ai à vous apprendre ; il faut que vous sachiez la trahison de Fedry qui retient auprès de lui la reine votre femme. » P. 218-220. Désespoir du roi. Il prie le connétable de ne lui rien cacher. Celui-ci raconte ce qui s'est

passé à Orléans, et comment Fedry est parvenu à s'emparer de la reine ainsi que de Blanchefleur sa mère. Ce récit renouvelle le chagrin du roi, qui soupire et pleure tendrement. « Hélas! s'écrie-t-il, combien mon cœur est affligé! Fedry va donc disposer à son gré de celle qui m'appartient à titre d'épouse! » — Ne parlez point ainsi, répond le connétable. D'abord Fedry ne pourra satisfaire aucun désir charnel, je vous dirai pourquoi. On peut toujours et sans scrupule nuire à un traître et l'entraver dans ses desseins perfides, et c'est ce que je ferai parfaitement à l'égard de Fedry. J'irai le trouver à Troyes. Là, je lui raconterai vos malheurs et vos souffrances; je lui dirai que vous et les vôtres vous êtes tous morts, et que je viens à lui très-affectueusement pour être son homme lige et lui obéir s'il veut accepter mes services; je lui ferai serment de l'aider si bien et si loyalement qu'il sera roi de France et qu'il épousera votre femme. Mais vous viendrez à la noce, et il aura fort à faire s'il ne s'en repent. — C'est parler sagement, dit le roi. — Sire, continue le connétable, allez-vous-en droit à Paris sous votre robe d'ermite; attendez là que je vous écrive : vous aurez de mes nouvelles dès que le moment d'agir sera venu. Prenez garde surtout que personne ne puisse soupçonner nos projets. — C'est parler loyalement, » répond Hugues Capet. Le roi se rend donc à Paris. P. 220-221. Le connétable

va trouver Fedry à Troyes et le salue. Le comte l'accueille avec joie et lui demande le but de son voyage. « Vous allez le connaître, répond le connétable. Hugues Capet est mort en Bourgogne : le bon duc Asselin l'occit ainsi que ses gens, aucun d'eux n'échappa. J'ai pensé que comme il n'y avait plus de roi, vous le deviendriez et qu'on pouvait vous y aider. Mais pour cela, il vous faut épouser la reine. Je vous promets de vous assister et de vous garantir contre tous. Je vous suivrai partout où vous voudrez ; je puis le faire à cette heure qu'il n'y a plus de roi. — Connétable, répond Fedry en l'embrassant, vous y gagnerez le meilleur comté qu'il y ait en France ; mais la reine ne cesse de pleurer depuis qu'elle est ici. Allez la conseiller : si elle veut m'aimer, je lui ferai tant d'honneur et lui donnerai tant de biens qu'elle sera satisfaite, et si je m'en aperçois, honneur vous en reviendra. — On y travaillera », répond le connétable, et il va saluer les deux dames. P. 222-223.

La reine se lève en le voyant, et lui demande des nouvelles du roi son seigneur. Le connétable la prend à part, lui apprend en quel état il a trouvé son époux et lui indique la conduite à tenir à l'égard de Fedry, qui croira l'épouser. — La reine lui répond qu'elle suivra ses avis ; elle en informe sa mère. Toutes deux feignent de pleurer le roi et redou-

blent leurs gémissements à l'arrivée du comte Fedry. « Il vous faut quitter ce deuil, dit le connétable, car la joie reviendra; et vous, seigneur comte, ne vous étonnez point de voir la reine affligée, sa douleur se calmera. — Voilà longtemps que je le désire, » répond Fedry. S'asseyant auprès de la reine, il l'apaise par de douces et affectueuses paroles, et lui jure de se conduire loyalement avec elle. Le son du cor les avertit d'aller souper. P. 223.

Le lendemain, le comte de Champagne mande le connétable, en qui il a mis toute sa confiance. « Enseignez-moi, lui dit-il, ce que je dois faire : je suivrai vos conseils, car vous êtes un prud'homme. — Il est temps, répond le connétable, que vous épousiez la reine Marie. Convoquez les ducs, les comtes et ceux de votre lignage; que tous ceux qui voudront servir votre cause se rendent à votre appel. » — « Vous parlez merveilleusement, dit Fedry, mais, dites-moi, où voulez-vous que nous célébrions la fête? — A Montmirail en Brie : ici la ville est trop grande, il pourrait facilement s'y cacher de faux compagnons qui vous causeraient du mal et de l'ennui. Montmirail est forte, bien crénelée et solidement bâtie; son enceinte est de peu de circuit, enfin c'est une jolie ville; votre fête y sera célébrée et s'y accomplira parfaitement. » — « Que Dieu vous conserve! dit Fedry, je vous devrai mon

élévation à une haute seigneurie. » Fedry ne soupçonne pas les projets du connétable, qui le flatte ; il semble oublier ce proverbe, que, sous prétexte de servir son ennemi, on le mène parfois mourir la hart au col. P. 223-224.

Fedry mande à Troyes ses comtes, ses ducs et tous ses chevaliers ; là il leur annonce la mort du roi, qu'il tient la reine en son pouvoir et qu'il se propose de l'épouser à Montmirail. Mais peu de princes en France veulent participer à cette trahison; la plupart s'en excusent auprès du comte de Champagne. Les parents de Fedry répondent, au contraire, qu'ils arriveront au jour indiqué. Le duc Asselin déclare qu'avec ses Bourguignons, il ira visiter son loyal compagnon. Il croyait bien avoir tué le roi Hugues Capet ; mais ce prince se tenait caché à Paris avec Thierry, son chambellan. Un messager l'informe du jour fixé pour le mariage de la reine sa femme avec le comte Fedry, et l'engage à y venir avec assez de monde pour pouvoir exterminer tous ceux qui lui avaient causé tant d'affliction. Le roi se montre alors à ses nobles barons et à ses bourgeois qui lui sont si dévoués ; il leur commande de s'armer et les fait tous sortir de Paris. Ils ne savent où ils vont, mais ils s'empressent d'obéir. Hugues Capet les mène au secours de la reine et de Blanchefleur sa mère. Elles étaient toutes les deux à Montmirail en grande appréhension. La

veille des épousailles, on y voit arriver foison de chevaliers et d'écuyers, ainsi que tous les parents de Fedry et bien d'autres encore dont j'ignore les noms. P. 224-226.

De ceux qu'avait mandés Fedry, il y vient Asselin, Garnier de Roussillon et le comte d'Engler; mais il y manque les douze pairs et plusieurs hauts barons. Ils ne veulent pas fausser leur serment, et disent que n'étant pas certains de la mort du roi, ils ne peuvent en couronner un autre. Fedry s'en irrite et jure qu'il le leur fera chèrement payer. Montmirail s'anime de jeux et de divertissements de toute espèce; les baladins et les chanteurs y affluent. — « Sire, dit à Fedry le connétable, il est bon de décider qui vous choisirez pour surveiller votre fête, et que personne n'y vienne sans se faire connaître, car en pareille circonstance, il faut bien prendre ses précautions et ne point trop se fier à tous ces gens : tel vous fait bonne mine qui a un cœur de sanglier. — Vous avez raison, répond le comte, je ne connais personne en qui je me fie autant qu'à vous. Veillez donc à la fête, armez mes gens et ne laissez pénétrer dans Montmirail que ceux qui ont souci de mon honneur. » P. 226-227.

Le connétable fait préparer son monde ; il se rend à la porte et ordonne qu'on ne laisse entrer personne qu'à bonne enseigne. En regardant du côté de Paris,

il aperçoit une troupe qui arrive en grande hâte; il fait fermer la porte malicieusement. Le roi de France, Hugues Capet au fier courage, qui s'était embusqué près de là, se présente tout à coup et dit: « Ouvrez, seigneurs, nous sommes de bonnes gens.— Sire, qui-êtes-vous ? s'écrie le connétable, dites-le sans détour. » Hugues lève la main et répond tout bas : « Je suis le roi de France. » Le connétable fait tomber les barrières : « Venez, sire, lui dit-il, le comte Fedry attend votre femme. On doit la lui conduire noblement parée; Asselin de Bourgogne l'accompagnera. La messe sera chantée là-haut, vous arriverez encore à temps pour la consécration. » P. 227-228.

Le roi se réjouit à ces paroles; il pénètre dans la ville sans obstacle. Il amenait avec lui plus de six mille hommes. Quand ils furent tous entrés, on referma les portes, et le connétable en prit les clefs. « Par Dieu le créateur, dit-il au roi, personne ne sortira plus par cette porte ni par les deux autres, car je les ai bien fermées; de cette manière aucun ne nous échappera. — Au nom de Dieu, dit le roi, béni soit celui qui eut cette pensée ! Menez-moi au moustier où ces gens sont allés. Fedry a eu grand tort de m'enlever ma femme ! — Il s'en repentira, répond le comte. » Ils se dirigent donc vers l'église. Le roi commande à tous ses ménestrels de faire grand bruit afin qu'on les entende; l'un se prit à sonner du

cor, l'autre de la trompe. Cependant Hugues Capet dispose sa troupe en bon ordre. Fedry et Asselin entendent ce vacarme. « Écoutez, dit Asselin, quelles gens nous viennent-là ? » Fedry sort et les regarde; mais à la vue de cette multitude, il se trouble : « Je ne sais ce qui va se passer, dit-il à Asselin, mais je crains fort que le comte de Dammartin ne m'ait trahi ; le voyez-vous qui marche à leur tête ? » Le connétable arrive alors au moutier, et avec lui Hugues Capet, qui s'écrie à haute voix : « A mort ! traîtres, car tous vous périrez, vous expierez aujourd'hui votre grande perfidie ! Par ma foi, comte Fedry, vous fûtes malavisé de vouloir épouser la reine, cela vous portera malheur. Je suis en vie, vous n'y avez aucun droit, et la preuve, c'est que je coucherai cette nuit avec l'épousée. Vous vous êtes trop pressé, par les conseils d'Asselin : il me croyait mort, c'est lui qui a tué mes gens et deux de mes enfants. Dieu soit loué ! je suis prêt à en tirer vengeance ; en avant, barons, frappez ! — Sire, s'écrie le connétable, gardez bien ce passage, je vais à l'autre issue de peur qu'ils ne puissent s'échapper. » P. 228-230.

Les traîtres sont enfermés de tous côtés. Le roi entre dans l'église fort échauffé; il rencontre Garnier de Roussillon, d'un seul coup il lui fend la tête; le corps roula devant la porte du chœur. Les traîtres étaient tous désarmés : il en fut mis à mort une grande

quantité. Les dames, à la vue de cet affreux carnage, versent des larmes d'épouvante. Asselin et Fedry prennent la fuite et se dirigent vers une porte ; mais le connétable l'avait fait garder. « Par ma foi, s'écria-t-il en les voyant, vous n'échapperez pas ! » Il va sur eux l'épée haute. Ils ont peur d'être tués : « Franc comte, lui dirent-ils, ayez pitié de nous. Nous sommes de votre lignage, mais vous vous y montrez peu sensible, vous nous avez vilainement et trompés et trahis. — Vous mentez, dit le comte, jamais je ne fis trahison, vous m'en accusez à tort, et si vous croyez que je m'en sois mêlé, voici le roi de France, plaignez-vous-en à lui, il vous fera justice. » P. 230-231.

Les traîtres, renfermés au moutier Saint-Martin, réclamaient Jésus-Christ, mais rien ne leur valut. Hugues Capet, ses deux bâtards Renaud et Gerin, ainsi que tous les barons, en firent tel massacre, qu'on pouvait puiser leur sang à terre à plein bassin. Après les avoir fait mettre à mort, le roi entra dans le chœur et trouva les dames cachées dans un réduit. Il prit la reine par son hermine, l'embrassa tendrement et salua Blanchefleur, sa mère. Là se trouvaient aussi maintes autres dames richement parées ; le roi les prit sous sa protection. Voici venir le connétable amenant avec lui Fedry et Asselin ; il les conduit au roi, qui parlait bas à la reine et lui racontait les peines et les angoisses que

ces deux traîtres lui avaient fait souffrir. Le connétable les lui offre en présent ; le roi se signe : — « Connétable, dit-il, si Jésus-Christ ne m'aveugle point, je les croyais occis dans les tourments. Je suis content de les voir à ma disposition ; menez-les au palais, nous ferons leur jugement. — Volontiers, dit le comte.» Puis il engage le roi à aller au château, dont ses gens s'étaient emparés après avoir tué tous les gens de Fedry. Il n'y est demeuré ni maître d'hôtel ni chambellam, mais de quoi dîner en abondance, et on pourra y faire les noces gaiement. Le roi le remercie en riant et se rend au château. Ses officiers le servirent promptement, rien ne manqua au festin. Fedry en paya les frais, mais n'y goûta point. Quand le roi et les dames sont assis joyeusement à table, entourés de tous les hauts barons, le connétable prend Fedry et Asselin, ordonne qu'on les lie à un pilier et qu'on leur mette des menottes; puis il fait jouer les ménestrels en leur présence, dont chacun se prit à rire. — « Sire, dit-il, ne vous déplaise que j'aie fait servir l'épousé le premier, c'est pour lui que doivent jouer les instruments. Son exemple prouve clairement que tel qui se marie à prime, à vêpres s'en repent. » P. 231-234.

Le connétable raille Fedry : « Par ma foi, lui dit-il, vous n'aurez rien à manger, car vous m'avez fait jeûner ainsi que la reine un jour entier dans la tour

d'Orléans. » Les tables enlevées, le roi réunit ses barons en conseil; le connétable et Ansel de Gonesse sont les premiers mandés. « Francs barons, dit Hugues Capet, je vous ai appelés pour savoir comment faire justice de ces deux traîtres. — Sire, dit Ansel de Gonesse, faites-les conduire à Paris, convoquez-y les pairs du royaume, déclarez-leur ce qu'ils ont fait, ils les condamneront au supplice. Sire, dit le connétable, j'ai mieux à vous conseiller. Ces traîtres parjures sont de trop haut parage. Si vous les faites conduire à Paris, on vous priera de leur pardonner; mais si vous les épargniez, la guerre serait à recommencer. — C'est vrai, répond le roi, faites-les dépêcher. » Aussitôt le comte leur fit couper le col. P. 234-235.

La reine fut satisfaite de leur fin; les Français passèrent toute la journée en réjouissances. Le lendemain, le roi, après avoir entendu la messe, fit reconduire honorablement dans leurs terres les femmes des barons qui avaient été mis à mort. Il alla ensuite à Paris avec la reine, qu'il aimait tant. Depuis lors, il ne se trouva plus de prince, en France ni ailleurs, qui osât susciter de guerre contre lui. Redouté par sa valeur, il sut bien maintenir et garder le royaume. Il ne pouvait se consoler de la mort de ses deux bâtards qu'Asselin avait fait tuer en Bourgogne; il eût vu revenir avec joie ses six autres enfants. Mais lais-

sons un peu Hugues Capet pour nous occuper de Beuve de Tarse et du roi Drogon, le fils d'Aymer, embarqués avec les six bâtards et les trente mille Français qu'on leur avait confiés. Ils se proposaient d'aller à la Mecque tirer vengeance de Clarvus, mais auparavant ils désirent revoir à Venise Saramonde et Flore. En apercevant cette cité renommée, ils voient qu'elle est entourée de tous côtés d'une flotte innombrable. Ils s'en étonnent, mais ne laissent pas de s'avancer jusqu'à ce qu'ils reconnaissent l'enseigne de Mahomet flottant au haut des mâts. P. 234-237.

Drogon la montre à Beuve. « Regardez! lui dit-il, Dieu me pardonne, c'est Clarvus, le traître soudan il assiége Venise avec toutes ses forces. Notre voyage est abrégé, nous n'irons plus à la Mecque. — Vous dites vrai, répond Beuve, nous devons louer Dieu de rencontrer ici nos ennemis : nous leur ferons payer la mort de nos amis. Allons les assaillir! — Par ma foi, j'y consens volontiers! » Les chrétiens mettent leur flotte en bon ordre; la mer retentit au loin au bruit de leurs instruments. Ils abordent si précipitamment les Sarrasins, que les plus hardis s'épouvantent ; ils leur lancent des traits, ils frappent sur leurs têtes à coups d'épée. Mainte nef s'effondre à la mer; les matelots se réfugient dans les châteaux des mâts, on jette sur eux des pierres et

des matières enflammées. Il serait difficile de savoir le nombre des païens qui furent tués. Les bâtards de Hugues Capet s'exposent pour acquérir de l'honneur, Drogon et Beuve se signalent également; navires et païens périssent sous leurs coups. Le soudan voit ses gens disparaître par masses, peu s'en faut qu'il ne meure de douleur. Il encourage les siens de la voix, il risque sa vie pour venger sa défaite, il frappe avec fureur sur les Vénitiens. Ce fut grande folie, car il s'avance tellement qu'il ne peut plus reculer. Il se précipite sur Drogon, qui le reçoit vaillamment; il y eut là telle bataille qu'on n'en vit jamais plus grande sur mer. Clarvus y perdit la plupart de son monde. Drogon entra dans le vaisseau du soudan et l'attaqua avec les bâtards de Hugues et les Français. Pourquoi m'étendre plus longuement? Le soudan fut tué par Drogon le Hardi, et tous ceux de sa nef périrent et furent défaits. Quelques-uns de désespoir se précipitent dans la mer. Brandonne, fils du soudan, affligé de la mort de son père et de la défaite des siens, fit déployer ses voiles, et, favorisé par le vent, parvint à s'échapper. — Ainsi se termine la déconfiture des païens. Ils y perdirent plus de la moitié de leur monde. Quant aux Vénitiens, aux Arméniens, aux Tarsiens et aux Français, il en mourut bien vingt mille, que Dieu leur fasse merci ! Leurs amis s'en affligent et s'en courrou-

cent, mais ils se réjouissent de la mort du soudan. Un immense butin devient le partage des vainqueurs dont l'arrivée à Venise est noblement fêtée. Saramonde et Flore accourent au-devant de leur fils et de leur époux. Drogon raconte à sa mère ce qu'il a fait en France, et le secours que la reine lui a donné. Saramonde accueille avec de grands honneurs les enfants de Hugues Capet; Drogon leur fait de riches présents, et Beuve leur promet des fiefs et des terres. Les bâtards le remercient; ils ramèneront leurs hommes en France et ne veulent servir, disent-ils, autre seigneur que leur père. « Par ma foi, répond Drogon, vous avez bien raison. » P. 239-241.

Il y eut à Venise de grandes réjouissances à l'occasion de la défaite et de la mort de Clarvus; le roi Beuve retourna ensuite dans ses États avec son épouse. Le roi Drogon ainsi que Saramonde demeura à Venise, où il vécut en paix. Les six enfants de Hugues, revenus en France avec leurs gens, rendirent compte de leur succès au roi, qui leur apprit la trahison de Fedry et leur donna rentes et terres à foison. Hugues Capet tint le royaume neuf ans, au bout desquels il mourut fort aimé de ses sujets. On l'enterra en grande pompe à l'abbaye Saint-Magloire, qu'il avait fondée à Paris. Son fils Robert lui succéda et régna trente-quatre ans. Mais ici finit l'histoire de Hugues Capet,

qui eut tant à souffrir avant d'être roi. Que Jésus pardonne à tous ceux qui la lisent, et octroie à celui qui l'écrivit une vraie absolution. P. 241-242.

GEORGE ÉTAIT SON NOM.

Amen.

Digitized by Google

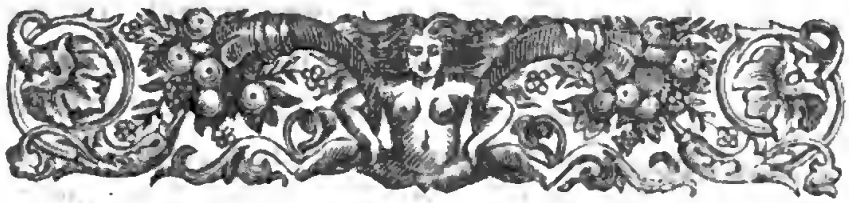

ERRATA.

—

P. 3, v. 14 : au lieu de *Loais* lisez *Loaïs*.

P. 106, v. 27 : au lieu de *gens partis* lisez *geus partis*.

P. 112, v. 1 : au lieu de *si contenir le doit* lisez *si con tenir*.

P. 115, v. 1 et 2 : suppléez les guillemets oubliés.

P. 133, v. 11 : au lieu de *chans* lisez *chiaus*.

P. 148, v. 5 : au lieu de *conny* lisez *conuy*.

P. 159, v. 26 : au lieu de *our* lisez *jour*. *j* tombé au tirage.

P. 172, v. 22 : au lieu de *bien* lisez *vien*.

P. 204, v. 15 : au lieu de *aloit* lisez *faloit*. *f* tombé au tirage.

« Une méprise que nous regrettons infiniment a fait reproduire en tête de la p. 49 du présent volume le chiffre indiquant le nombre de vers qui se trouve déjà en haut de la p. 33. Au moment où nous avons

Digitized by Google

reconnu l'erreur, elle était malheureusement irréparable, et s'était propagée jusqu'à la p. 208. A partir de la p. 209, nous avons rétabli les chiffres exacts. Nous n'osons prier le lecteur de nous accorder le bénéfice de l'adage : *Tout est bien qui finit bien ;* mais, sans vouloir nous absoudre nous-même de la faute malencontreuse que nous lui signalons, nous nous estimerions heureux qu'il n'en trouvât pas de plus grave à nous reprocher. »

Digitized by Google

HUGUES CAPET

SIGNEUR, or faitez pais, pour Dieu le droyturier :
Drois dist c'on ne doit mie scienche remuchier,
Mais ceuz qui en son cuer set bien auctorisier
Le sens de coy il puist preudomme consillier,
S'il treuve le scienche à bien notefiier,
Honneur en a au monde, et Dieux l'en a plus chier.
Et pour ce vous lyray le vie d'un guerier
De coy on doit l'istore et loer et prisier,
Et le grant hardement que Dieux ly fist querquier
Pour soustenir droiture et honeur exauchier.
Ce fu Huez Capez c'on apelle bouchier ;
Ce fu voirs, mais moult pau en savoit du mestier,
Il estoit gentilz hons et filz de chevallier ;
Et avoit ly sien pere, c'on apelloit Richier,

Bien .II. mille livré[e]z de terre à justicier.
Or fina de ce siecle et ala deviier;
Huez n'ot que .XVI. ans, soy prist à cointoiier
Et à servir lez armez, jouster et tournoiier.
Tout partout où alloit, fu courtois, despensier,
Et avoit avec lui toudis maint escuiier.
Ainchois qu'il fut .VII. ans acrut tant san paiier
Qu'i ly convint sa terre moult forment engaigier;
Encor ne se puet il pour tant point acuitier.
Argent ly demandoient bourgois et escuiier,
Et marchans de chevaulz où il prist maint coursier.
Sur mainte lettre avoit son cors fait obligier,
Et chil le menachoient de tenir prisonnier.
Quant Huez vit qu'il n'ot ne maille ne denier
Pour maintenir l'estat qu'il ot vollut hauchier,
Et il s'ot des detteur[s] si forment menachier,
Il en a juré Dieu, le pere droiturier,
Que tant hors du roiaume s'ira esbanoiier
Se laira cez detteurs ung petit refroydier,
Car jusquez à .XX. ans fera il bon paiier.

ENSI disoit Huon, ly damoisiaulz faitis;
Moult forment se douttoit qu'en prison ne fust mis,
Et dist à luy méismez: « Je veul estre partis,
« Plus ne puis maintenir l'estat que j'ay enpris,
« Car j'ay affaire à gens où n'a nulle merchis;
« Je me sui obligiez ver yaulz en tant d'escris

« Que plus leur doy, ce croy, .VI. fiez, voire .X.
« Que je n'aie vaillant, et se j'estoie pris,
« Je seroie par yaulz en le prison pauris. »
Adont s'en est ly enfez privéement partis
Et laissa pour le rente le terre et lez courtis.
Vers Paris s'en ala ly enfez signouris;
Là ot de par se mere et parens et amis,
Car ly vraye cronicque, où ly fait furent mis
Qui s'ensievent au livre que j'ay à dire enpris,
Temoingne que ly perez Huon, que je vous dis,
Fu noblez chevalier et d'Ollenois nouris.
Sire fu d'une ville qui ot non Baugensis,
Sagez fu et soutis, et sy estoit toudis
A Paris, à le court du fort rois Loais,
Car à privé consaulz estoit moult bien oïs.
Or ama par amours ly chevalier nouris
Une gente pucelle qui ot non Béatris;
Tant estoit belle et douce car si en fu sourpris
Ly noblez chevalier qui sen cuer y ot mis,
Qu'i le fist demander adont par cez amis
Au pere le pucelle qui d'avoir fu garnis.
Bouchiers fu ly plus riche de trestout le païs.
Là fu ly mariagez ordonnez et bastis.
D'yaus deuz issy Huon Capez, qui fu leur fis,
Qui fu en se jonesse de fortune jus mis,
Car il fu en enfanche desguisez et hastis,
Et fist moult de mervellez dont il fu moult haïs;

Mais de biauté estoit parfaitement garnis,
S'estoit de pleuseur damez et amez et cheris,
Et Huez y prendoit volentier cez delis;
Car ains ne fu à dame ly siens cors escondis,
S'en fu de plusseur lieus decachiez et fuitis.
Mais par son hardement issoit de tous peris,
Car à haute proesche estoit moult ententis,
De force et de biauté estoit superlatis,
Et se fu de fortune en le fin conjoïs
Tant que par hardement, par sens et par avis,
Fu roy de douche Franche, le nobile païs,
Et sy ot à moulliez le fille rois Loïs,
Ainsi que vous orez mais que je soie oïs.

SIGNEUR, or escoutez pour Dieu et pour sen non:
Chi puet on avoir joie et consolasion
A oïr raconter le vie de Huon.
J[e] vous ay par devant fait amentasion
Comment Huez party hors de se nasion:
Le sien ot despendu, et rien ne ly deut on;
Ver Paris s'en ala ly enfez de renon,
Montet sur ung cheval qu'il avoit bel et bon.
Tant fist ly damoisiaulz à le clere fachon,
Qu'en Paris est entrez, le chité de renon;
Là, demanda l'ostel du fran bouchier Simon
Qui estoit ly sien onclez de droit' estrasion;
Frerez fu à se mere et fieux à sen taion.

Il n'avoit plus rique homme en le cité de non.
Tant a Huez allé qu'il vint à se meison,
Son oncle salua d'umble condision,
Et ly dit son estat: adont le congnut on;
Adont fu festiiez de moult simple raison.
« Biaus niez, dist ly bourgois, foy que nous vo devon,
« Point ne tenez l'estat vo pere le baron;
« Car, quant il me venoit véir en me maison,
« Il maintenoit estat et gracieus et bon.
— Biaus onclez, dist Huon, assez fait en avon.
« Trezpassez est mon pere, Dieu ly fache pardon!
« Grant tresor me laissa, et de terre à foison.
« Or m'a tenu jonesse en se pocession;
« J'ay éu une anée de trez bone saison,
« Joustez, tournois et festez que sieuvent tout ly bon;
« J'ay noblement hanté, j'ay donné maint biau don
« Tant que j'ay retenu le mains en me parchon;
« Encore ay tant acrut, ja ne vous mentiron,
« Qu'en Ollenois ne puis plus faire mansion.
« Je m'en yray servir ung princhc de renon
« Et je vous vien véoir ains que plus loin alon,
« Se m'aidiez, si vous plaist, onqlez, à ce beson.
— Biaus niez, dist ly bourgois, nous vous responderon.
« En vous a jone enfant et moult biauz valeton;
« Se n'ay ne fil ne fille de m'engenrasion,
« Vous estez ly plus proch[e] de men estrasion;
« Or demorez chéens, sy vous aprenderon

« A tuer ung pourchiel, ou buef, ou .I. mouton,
« Et s'en serez marquans, waingnerez à ffoison.
« Se trez bien vous portez, quanquez vaillant avon
« Arez aprez me mort; je n'ay oir se vous non.
— Biaulz onclez, ce dist Huez, j'ay aultre opinion.

« BIAULZ onclez, dist Huon qui le cors avoit bel,
« De vostre marcandise ne say ge point la piel;
« Vos buez ne quier tuer, ne mouton ny aignel.
« J'ay éu en jonesse encor peu de revel,
« Je sui jonez et fors, et s'ay le cors isnel;
« On me deveroit bien tenir à quetiveil
« Se toute jour aloie croupis en ce maisiel,
« Car j'ay apris mestier plus faitis et plus bel:
« Je say de toutez armez armer ung demoysel
« Et courir à le jouste ausy sur ung moriel,
« Tenir le lanche o poing et l'escu en cantiel.
« J'en ay o mieulx joustant conquesté maint jouel;
« Ce mestier veul servir, car je n'en say nul tel.
« Je ne veul plus du vostre le monte d'un fusel,
« Mais que j'aie le mois .I. un bel abit nouvel,
« Et ung faucon jolly pour prendre maint oysiel,
« Et .II. levriers courans pour prendre le lapriel.
« S'aroie volentiers oussy ung menestrel,
« Car c'est trez grant deduit, onclez, par saint Marsiel,
« D'oïr des instrumens le gracieux apel. »
Quant ly bourgois oy parler le demoysiel,

Digitized by Google

Tout ly sanc ly mua des piez jusc'au serviel ;
A lui méismez dit : « Oyez con fet hardiel !
« S'il demeure céens jusquez au quaremiel
« Il me vora honnir, foy que doy Dieu le bel,
« Et me despendera tout men meuble catel. »
Tout pensis, sans mot dire, s'assist sur .I. tonniel.
Quant assez ot pensé, s'alla à son huchiel,
.II^c. florins a pris en sen plus grant monchiel,
A Huon lez donna en ung petit saquel.
« Biaus niez, dist ly preudons qui le cuer ot loyel,
« Je n'ay de vous parent ne amy plus carnel ;
« Mais, puis que ne prisiez no mestier ung rosiel,
« Et tuer ne vollez ne vaque ne pourchiel,
« Vecy .II^c. florins en ung petit boursiel,
« Puis que jouster vollez et siervir le cembiel,
« Allez vous ent servir aucun princhc roiel. »
Les florins prist ly enfez qui ne demanda el,
Et aprez est montez sur .I. cheval morel.
Congiet prist à son oncle, à qui il fu moult bel
Quant il vit son nepveut issir de son hostel ;
Ains ne fu sy joians, s'en maine grant revel.

VA ss'ent Huez Cappés, ly enfez gracieus ;
De Paris se party tous liez et tous joieus,
Car de .II^c. florins est hauchiez sez cateus.
Tant fu Huez, ly enfez, de chevauchier songneus
Qu'il entra en Hainnau, le païs plaintieuveux ;

Là demora ly enfes, ne say .I. mois ou deux,
Son argent despendy au lez chevallereus,
Et donnoit à mengier souvent en cez hosteus.
Entre lez damoisellez estoit saigez et preus,
Et entre lez pucellez de parler sciencheus.
Tant yerent sy parler à dames savoureux
Et ly regart de lui estoit sy amoureus
Que dame ne le voit qui n[e] ait quier cez jeus,
Et il n'estoit ver ellez ne fel ne despiteus;
Vollentiers lez servoit du mestier amoureus.
Là enama le fille d'un chevallier creueus
Tant qu'à privé fasoient lez sollas natureus;
A lleur privé n'estoient de ce fait perecheus,
Tant que celle fu grosse et cez ventre bocheus.
Ly chevallier le sceut, s'en fu forment yreus;
Lors jura Jhesu Crist, le pereglorieus,
Que Huon ochira, qui qui en soit ly noeulz.
A cez parens s'en plaint, s'en assambla pluseurs;
S'espierent Huon par .I. jour solempneus
Que d'une ville à aultre aloit jouwer tous seus;
Mais il portoit s'espée, de ce fu il eureus,
Pour ce qu'il s'enbatoit souvent en lieu doubteus.
Prez d'un vivier passa parmy .I. pré herbeus;
Chil furent enbusquiet en ros et en glacheus;
Contre lui sont venu de combatre envieus.
Ly chevallier ly crie : « Traytrez dollereus,
« Me fille as enchainté, dont je sui moult honteus,

« Par vos mauvais parlers faus et mal[i]cieus;
« S'en serés mis à ffin, car mes dolleurs est teus! »
.IIII. vassal estoient poissans et vertueus
Que vers Huon allerent de ferir desireus.
Et cant Hues lez vit, ains n'en fu pavoureus;
Il a saquiet l'espée et se bouta entr'eus;
Le premier a feru .I. cop si mervilleus
Que s'espée ly mist au ventre dusqu'au heus;
Puis fu au chevallier donnez ly cos morteulz,
Et le tiers a feru amont sur cez caveuls;
Dusque au hateriel coppa se teste en .II.
Quant ly cars vit le cop qui estoit si hideus,
Criant fuit à le ville, se leva ly hareus.
Et Huez de fuïr ne fu pas trop wiseus;
Vers ung bos s'en alla où avoit moult de leus,
Et dist à lui méismez : « Ceus païs ne m'est preus;
« Ces gens de sy aval sont fier et orguilleus,
« Et je ne soufferoie de leur dangier .II. neus:
« Partir me fault de chi pour cez gens outraigeus.
« Que dira Katerine et Agniez et Riqueus
« Quant d'ellez ay éus les premiers honnéurs,
« Et ont pour my laissiet à prende leur espeus?
« Tant qu'il m'en souvenra j'en vivray en dolleurs.
« Oublier ne porray le jolly tamps que j'eus
« A Mons et à Mabeuge, à Vins et à Réus! »
Puis dist à l'autre mot : « Je sui maléureus,
« Car j'ay en ce païs plenté de hayneus,

« Je plains moult leur anois et du mien ne me deus,
« Et se raconte Ovidez, qui moult fu scienceus,
« Que ly ons doit avoir des amiez pluseurs.
« Je lairay ceste cy, s'en refferay ailleurs. »

AINSY disoit Huon qui le cors ot plaisant;
De Hainnau se parti et alla en Brabant.
Là demoura Huon .I. an en ung tenant
Et mena gaie vie tous jours en deduisant.
Privéement avoit dammez à sen commant,
S'en prendoit à ung lez, à l'autre alloit donnant.
En tant de lieus aloit le ber Huon jouant
C'on sceut en aucuns lieu trestout son convenant;
S'en furent moult de gens à Huon mal veullant,
Et nous va la cronicque pour vray certefiant
Qu'en Hainnau, qu'en Brabant fu ly bers Hues tant
Qu'en amant par amours engenra maint enfant,
Dont puis l'en vinrent .X. véoir en ung tenant,
A Paris le cité, ou tamps après sieuwant;
Et firent ung fait d'armez sy noble et souffissant,
Ains qu'à Huon [s']allassent nullement amonstrant,
Qu'i ly firent honneur et au cuer joie grant,
Ainsy que vous orez en le canchon avant.
Or diray de Huon qui alloit demorant
En Brabant, où s'alloit moult souvent deduisant
A damez, à pucellez, riens n'aloit espargniant.
Mais sachiez qu'en maint lieu on l'aloit espiant;

Quant estoit assallis, bien s'alloit deffendant;
Tant qu[e] à ung dimenche, ainsi c'à jour faillant,
Alla Huez véoir le fille d'ung marchant,
Drappier et moult riche homme, s'avoit lynaige grant,
Es faubours de Nivelle qu'est du païs romant.
Hues par lez gardins deriere alla entrant,
Vers le chambre s'amie s'alla bien adrechant.
Ainsy qu'il y cuida entrer, je vous créant,
Ly sallirent .XII. homes bien armé au devant;
Hues estoit aussy armez à son conmant.
Chil le vont à le mort esrament estriant.
Et cant Huez les vit, s'espée alla saquant.
Le premier qui ly vient, l'ala sy ataingnant
Que dusquez au menton l'ala tout pourfendant;
Le secont et le tierch va à terre gissant,
Et ly aultre l'asallent, maint cop ly vont donnant.
Tant se deffendy Hues à l'espée trenchant
C'onquez ne ly meffirent le montanche d'un gant,
Et s'en tua lez .v. et en navra autant,
Et tous lez fit fuïr par son hardement grant.
Et prinrent à criier et faire noise grant,
Tant que le gent d'autour se vont tous assamblant;
Et Hues s'en parti, qui ne pot en avant,
San parler à s'amie qui fort aloit plourant.
Adont ala Huon le païs eslongant,
Et a passé Hollandre, en Frise va entrant,
Tant avoit despendu qu'il avoit pau d'argent,

Et dist à lui méismes : « Ve me chy bien mescant !
« Ung hons qui sieut amours va sen corps perillant,
« Car il va son avoir par outraige exillant,
« Et se va tous lez jours son corps aventurant ;
« Mais jonnesse me va à son volloir menant
« Et biaus samblant de dammez m'en ont mis en avant,
« Car j'ay éu de tellez men bon et mon commant
« Que n'ossasse prier pour d'or fin men pesant,
« Se ne fust par la voie qu'i m'alaissent monstrant,
« Mais par leur biel atrait m'aloie enhardissant.
« J'ay eu dusquez en cy bon tamps en desduissant,
« Et, se plus n'en fasoie en jour de men vivant,
« S'en arai ge deduit et joie en ramenbrant
« Du jolly tanps que j'ay éu, et nonpourquant
« Je serviray amours, qui que m'en voist blamant,
« Coy que saige le tiengnent à euvre folliant ;
« Car s'il y gist follie, elle est douce et plaisant,
« Et qui vit en plaisance, il a assez vaillant. »

AINSY disoit Huons, ly bachellers membrus.
Par le païs de Frisse fu cez quemins tenus ;
Tant qu'il vint à Utrecht ne s'est arestéus,
Ou pallais s'en alla qui fu enclos de murs.
Là estoit ly bon rois nouvellement venus,
Hugon de Vauvenisse qui fu fiers et cremus.
Hues vient o pallais qui tant fu esléus,
Devant le roy Hugon est à genous quéus,

De Dieu le salua qui o chiel fait vertus.
Ly roy par se bonté le fist relever sus
Et ly a dit : « Vassaus, bien soiiez vous venus,
« Ditez ce qu'il vous plaist, bien serez entendus.
— Sire, ce dist Huon, de Dieus aiiez sallus !
« Du bon païs de Franche sui ge nez et issus,
« Or me sui par jonesse de men lieu esméus;
« Peu d'avoir en portay, c'est ja tous despendus,
« Pour ce sui vers vous trais, noble rois esl[é]jus,
« A ffin qu'en vo service je fusse rechéus,
« Car par servir lez bons est .I. hons chier tenus.
« Par moy seroit ung princhez armez et fervestus,
« Et servis en bataille et en estours cremus.
— Vassaus, dist rois Hugon, vous estez retenus,
« Pour l'onnéur de Franche où j'ay moult de mez drus,
« Car de men hault lynaige y demeure le plus. »
Là demora Huons qui bel c'est maintenus,
Tant que grace y acquist dez grans et dez menus;
Car tant estoit de corps bien fais et sus et jus,
Et plaisans en cez dis, sans nulz mauvais argus,
Qu'à damez, à pucellez avoit leur cuers tollus,
Et ly vassaus qui fu de sen fait pourvéus
N'en espargnoit nesune, ainchois ruoit tout jus.
Une dame enama dont ly fais fu scéus;
Coussine fu au roy; s'en fu sy yrascus
Qu'il a fait Huon prendre et volt qu'i fu pendus.
Jugiez fu ly vassaus qui moult fu[st] yrascus,

Se ne fust la roïne dont telz mos fu issus
Que ly vassaulz en fu aidiez et secourus.

HUGON de Vauvenisse, qui moult fist à doutter,
Fist amener Huon et prist à commander
C'on [le] voist erramment au fourquez traïnner.
Mais le roïne prist le roy à appeller,
Et ly dist en riant : « Bon rois, laissiés ester;
« A tel jugement faire vous poriens bien danpner,
« Sy vous diray pour coy, se vollez escouter :
« J'osseroïe bien prendre sur me teste à copper
« Que ja ly damoisians n'éuist ossé penser
« A si trez noble dame, ne sen amour rouver,
« Ne fussent ly sanblant qu'elle lui vot monstrer,
« Car à mes cambourierez ay oy recorder
« Que souvent le faisoit en cez cambre mander,
« A lui se deduisoit de rire et de jouwer,
« Et de regars rians, de bassier, d'acoller;
« Et quant ly vassaus vit ensy la dame ouvrer,
« Il s'enhardy adont de se proie happer,
« Et celle ne s'en volt mie trop escuser.
« Se leur a fait amour l'euvre continuer
« Tant c'on lez a vollu de ce fait encuser.
« Or vollez ce dansiel pour ce trop fourmener,
« Car ly fait ly doit estre legier à pardonner;
« Lon tamps vous a servy, et se puis bien jurer
« Qu'en vostre court n'avez si vaillant baceller.

« S'il ne vous plaist qu'il puist avec vous demorer
« Et vous le vollez faire de vo court desevrer,
« Faitez lui sen serviche moult bien guer[re]donner,
« Se voit manoir ailleurs où porra prouffiter;
« Car à lui mettre à mort vous feriez moult blamer,
« Ains doit on le meffait et le blasme tourner
« Dessus vostre coussine qui se volt adonner.
« Souviengne vous, bon rois, d'Ysabiel de Moncler,
« De Marie et dez aultrez que je say bien nommer,
« A qui en vo jonesse vous alastez jouer;
« Lors ne vosisiés mie jugement estorer
« C'on féist morir homme pour une dame amer. »

QUANT ly rois ot la dame qui ensement parla,
Pité ot de Huon, car boinement l'ama;
Mais ce que se cousine ensement l'ahonta
Ly fait Huez haïr, et dit qu'il en morra.
Mais ly per respondirent qu'il n'en jugeront ja.
Quant ly rois lez oy, sy forment s'ayra
Qu'il saqua .I. coutiel, à Huon le jetta.
Hues guenchi .I. pau, et ly coutiaus passa.
Quant le roy voit yré, moult forment s'esmaia.
Mais on ly a fait voie, et Huez s'en alla,
Et vint droit as establez, son cheval ensella,
Et est montez desus, de là se desevra
Et est issut d'Utrecht, et sy s'aquemina
Tout droit vers Allemaigne où large païs a.

Du roy Hugon se plaint que ochire le cuida,
Et qui le sien service très mal guer[e]donna,
Et dist bien que s'il puet, qu'encor ly merira.
De ce dist voir Huon, car puis ce roy tua
Es prés devant Paris où sa gent assambla
A l'aiyde Fedry de Champaigne de là,
Qui le noble royne de Franche guerria
Pour l'amour de se fille que bien avoir cuida.
Mais par Huon Cappet le chose retourna,
Car le noble roiaume et le damme aida
Par sens, force et éur que Jhesu ly donna,
Et par son hardement tellement se prouva
Qu'à la franque roïne tous les nuisans mata,
Et Marie, sa fille, à moullier espoussa
Ou pallais à Paris, où on le couronna,
Et puis tout sen vivant de Franche possessa,
Ainsi que vous orez quant on le vous dira.

SIGNEUR, or escoutez canchon de grant vaillance!
Qui veult dez noblez fais avoir la remenbrance,
S'escoute de Huon raconter l'ordonnance,
Que fortune et éurs monterent en poissance
Si qu'il fu couronnez du roiaulme de France.
Moult avoit à son cuer ly dansiaulz anoiance
D'Ugon qui le volt faire morir à grant vieutance,
Et se l'avoit servy lonc tamps en se tenance;
En Allemaingne alla, la terre d'onnourance

.I. jour chevauchoit Hues à le fiere sanblance
Parmy une foriest où avoit mainte brance,
Se trouva .VI. larons moult plain d'outrecuidance
Qui avoient robbé ung castiel par mescanche
Où il orent trouvé une pucelle blanche,
Fille au conte Sauvaige qui tenoit grant tenanche.
En ce bos le menerent pour lui faire vieutance;
Et le belle crioit qui moult avoit pesansse.
Quant Huez l'entendy, de chevauchier s'avance
Tant qu'il vit lez larons que Dieux otroit grevance,
Et le belle qui fu en moult grande ballance
De perdre là endroit s'onneur san recouvrance.
Quant Huez voit la belle, pité au cuer ly lanche.
Lors brochè le destrier et s'abesse le lance ;
A ung laron le fist passer parmy le panche
Et puis saqua l'espée c'on appella Constance,
Au secont en tolly le bras à tout le manche.
Quant ly aultre le virent, moult en orent doutance;
Damedieu reclamerent qui chà jus fist nasance.
Et Huez se combat qui en Dieu ot fianche
Tant feri aus larons qu'il ont maise créance,
Que tous .VI. lez ochist ou bos par se puissance,
Et puis vers le pucelle moult doucement s'avance
Et ly dist : « Damoisielle, Dieux vous gart de pesance !
« De quel lieu estez vous ? ditte le sans doutance.
— Sire, ce dist la belle, se Dieu me faist aidance,
« Je sui fille d'un conte qui tient noble tenance ;

« Se mener m'y vollez, sans moy faire nuisance,
« Bien vous en merira l'amoureuse ordenance.
— Belle, ce dist Huons, j'en fais le convenance. »
Lors regarda la belle et se douche samblance ;
En lui véoir a pris d'amours le connissance,
Et dist : « Il y aroit deduit par habondance. »
Puis dist : « Il vault trop mieulz que de ce je m'esanche,
« Car j'ay du fet d'amour trop ouvré en m'enfance,
« De coy j'ay moult souvent esté en grant ballance.
« Ceste dame metray dedens sa connissance,
« Puis yray vers Paris où je pris ma naisance.
« J'ay ung oncle à bouchier qui a grande tenance ;
« S'il se pooit morir, j'en aroie l'escanche.
« Quant on a tant allé, s'es[t] che grande plaisance
« D'estre aveuc[ques] le gent de son apertenanche. »

AINSY disoit Huon, ly damoisiaulz de pris.
Lors dit à le pucelle qui tant ot cler le vis :
« Belle, ne vous doutez, par Dieu de paradis ;
« Ly vostre cors sera par moy si bien conduis
« Que hors de le forest vous menray san peris,
« Et dusquez au castiel dont vo cors fu ravis.
— Sire, ce dist la belle, de Dieus aiiez merchis. »
Ainsi en chevauchant devisoient toudis ;
Mais n'ont gairez allé quant, dalez ung laris,
Encontrerent le conte qui moult estoit maris.
Quant il perchu se fille, se fu moult resjoïs,

En plorant l'acolla ly conte signouris.
Et le belle lui a tous lez fais regehis :
Comment emblée fu dez larrons mallaiis,
Et comment par Huon fu cez cors garandis.
Quant le conte l'entent, Huon a par le main pris,
Et ly dist : « Damoisiaulz sagez et bien apris,
« Telle grace me doint ly pere Jhesu Cris
« Que chilz fais vous puist estre au double remeris ! »
Sy fu il bien depuis, ce nous dist ly escris,
Quant par dehors Paris fu le ber Huon pris,
Quant il ot le roy Hugue de Vauvenisse ocis.
Là éust esté mors et detrais à ronchis;
Mais du conte Sauvaige fu ly bers garandis,
Ainsy que vous orez en l'istoire de pris.
Ly contez s'en alla en sen noble pourpris,
Avecquez lui se fille, Huon et cez amis.
Hues fu moult laiens amés et conjoïs,
Mais il n'y demora dez journéez que .VI.
Ly contez ly donna, quant s'en fu departis,
Or, et argent, et draps, et ung bon destrier gris.
Huez l'en merchia, puis c'est au quemin mis,
Vers Franche fu adont cez voiagez cuillis.
Mais droit en ce tempore que je chi vous devis,
Furent par dedens Franche entré ly Arabis,
Che fu Gormans ly rois qui tant fu postaïs,
S'i estoit Ysembars c'on nommoit Margaris.
Ou païs ariverent qui est nommez Pontis;

Mais contre eus alla ly fors rois Loays.
Là ot telle bataille et si grant caplaïs
Que plus de .c. mil Turs y ot mors et fenis.
Là vit on les paiiens mattez et desconfis;
Là s'y prouva ce jour l'emperere Loys
Que Ysembart, sez niez, fut par lui à mort mis,
Et Gormons ensement, le fellon Arabis.
Mais tant souffry de paine ce jour ly rois Loys
Qu'il fu de malladie moult grevé et acquis;
Onquez puis il ne fu à son cors bien santis.
Mais après le bataille fu de Franche partis;
[De]vers Mes en Lorainne alla, ce m'est avis.
Aveuquez lui alla le conte Savaris,
Sire fu de Champaingne, et sez freres Fedris.
A Mes fu le royne Blancheflour au cler vis,
Fille au quens de Nerbonne qui ot non Aymeris,
Et suer estoit Guillame d'Orenge le marchis;
Et s'y estoit Marie, la fille au roy gentis.
Mais assez tot aprez fu li rois entrepris
De grande malladie, que ly mire de pris
Et ly phisisien dont il estoit servis
Dirent que il estoit de venin tout enplis,
Si ert enpoisonné, ce disoient toudis.
De ce fait fu mescrus ly contez Savaris;
Mais, pour ce qu'il estoit poissans et enrichis,
N'en fu point acusez, mais il en fu haïs
De le franque roïne et de pluseurs marchis.

Mais tant estoit poisans et enforchiez d'amis
C'on n'en osoit ver lui esmouvoir nulz estris.
A grant solemnité fu ly rois enfouis
A Saint Ernoult l'abbie, ce nous dist ly escris.
Par dehors le cité de Mes, je vous plevis,
Est ly noble abbéye et ly lieus benays.
La royne et se fille en geterent maint cris ;
Puis ne demora mie .II. mois tous accomplis
C'uns princhez d'Allemaingne esmut .I. grant estris:
Ly plus fors volloit estre de l'empire saisis.
Quant ly roïne vit con ly plait fu bastis,
Elle laissa l'empire, se s'en vint à Paris.
Puis ne demora guairez que ly quens Savaris
Assambla son linaige, dont bien estoit garnis,
A Monmiral en Brie ; là a il consail pris
D'aller à le roïne Blancheflour au cler vis,
Pour demander Marie dont ly cor fu faitis.
Se l'ara à moullier, telz est ly sien avis,
Et sera du roiaume rois et superlatis.
Et si parens ly dient : « Noble quens postaïs,
« Nous yrons aveuc vous vollentiers, non envis,
« Voire sy poissaument et de gens sy garnis
« Que, se le corps la belle vous estoit escondis,
« Sy l'arez vous par forche, qui qui en soit maris,
« S'arez le sacre à Rains, le couronne à Paris.
— Barons, dit ly traytrez, je vous en rens mercis. »

A Monmiral en Brie ot grant consaillement.
Ly princhе s'en partirent après le parlement;
Chascun va en sa terre pour assembler sa gent
Pour aller à Paris bien et honestement,
Pour demander Marie, la pucelle au cors gent,
Pour le quens Savary à qui furent parent.
Mais il ne l'ara mie, sy vous diray coment,
Se Dieus sauve Huon Cappet au fier tallent,
Qui du conte Sauvaige ot fait departement,
Et vint droit à Paris montez moult gaiement
A l'ostel de son oncle, à ung avesprement.
Quant cez onqles le vit en tel aournement,
Adont le festia du cuer moult liement;
Tant le vit bel de cors et fourmé gentement
Que de se grant biauté s'esbahissoit forment.
A Huon demanda tout le sien errement.
Et Huez ly conta moult debonnairement
De se regnassion tout le demainnement,
Et comment en peril avoit esté souvent.
Sez onclez ly a dit : « Biaus niez, par saint Climent,
« Vous avez moult véu, ensy con je l'entent,
« Et en jonesse [éu] maint grant esbatement;
« Mais fruis qui ne méure se nature desment.
« Il n'a plus bel de vous desoulz le firmament,
« Et se savez parler très bel et plaisanment;
« Par vous deveroit estre honoré vo parent.
« Vous estez mez drois hoirs, ce sai ge à essient,

« J'ay, puis que ne vo vy, gaingnié si largement
« Qu'à Paris n'a bourgois, biaus niez, certainement,
« Qui ait autant de meublez, de rentez ne d'argent.
« Vous demorez o moy, je vous pri douchement,
« S'aray de vous honneur, et je vous ay convent
« Que ravoir vous feray vo terre quitement,
« Et pour l'amour de vous leveray estat gent;
« Et vo vous maintenrez oussy honestement.
« Joustez, tournois et festez sieuwez hardiement;
« Vous serez honorez partout moult hautement,
« Car de par vostre pere avez moult haut parent,
« Et de par vostre mere, biaus niez, par saint Climent,
« Avez vous à Paris maint bourgois excellent
« Qui sont de vo linaige, s'en vaurez mieulz gramment;
« Se vous querons aussy ung biau mariement.
— Biaux onclez, dist Huon, bien os vo parlement,
« Je demoray o vous car mez cuers s'y assent;
« Mais de moy marier n'ai ge mie tallent,
« Si ce n'est à tel dame, sachiez certainnement,
« Dont onneur et riquesse me viegne hautement,
« Car à lui marier a grant peril souvent :
« Il y quiet jallousie ou pire argüement.
« Mais c'est très grans deduis d'amer secretement,
« Pour ce c'on y aprent à parler saigement
« Et à lui maintenir oussy onnestement;
« Car d'estat amoureus toute honneur en dessent.
« Ly amoureus emprent biau fait hardiement

« Tel fois qu'il n'oseroit avoir le pensement
« S'amour ne le fasoit par son enortement ;
« Dont di ge que d'amours servir tout ligement
« Vienent grace et éurs, car, cant ly hons se prent
« D[e] amer, il doit estre de bel esbatement.
« Riens ne doit esparnier, ains doit songneusement
« Rouver mercy partout où ces cuers ly aprent.
« Se ly une reffuse, ly autre s'y assent.
« En tel estat veul je user le mien jouvent,
« Car c'est drois paradis à homme qui s'entent. »

AINSY Huez ly bers à son oncle disoit.
Ly bourgois souffisant doucement en rioit ;
Hue retint o lui, qui grant estat menoit.
Et sachiez qu'en honneur très bien se maintenoit,
Car moult estoit biaus hons et noble port avoit ;
Pour se grande biauté cescun le regardoit,
Et estoit moult prisiez de cescun qui le voit.
Or vous larai de lui ung petit chi endroit,
Diray de Savary qui Champaingne tenoit.
De venir à Paris moult forment desiroit ;
Il et Fedris cez frerez moult bien s'aparilloit.
Mains princhez souffisans aveuc[ques] lui venoit,
Et le duc de Bourgoingne, qui germains ly estoit,
Et maint princhez vaillant ayuwe ly offroit.
Ly contez Savaris de cuer lez merchioit ;
De Champaingne party, à Paris en alloit.

Ne say de cez journéez on vous raconteroit.
Ung jour vint à Paris, noblement y entroit,
Bien mille chevalliers aveuc[ques] lui avoit.
Ly peuple de Paris adont y acouroit
Pour véir celle gent; quant on sceut que c'estoit
Ly contez Savaris, cescun le maudissoit;
Car de le mort du roy moult mescréus estoit,
Et disoit on partout qu'enpoisonné l'avoit,
Sy que ly communs peupple du païs le haiioit.
Mais grace avoit il trop grant, qui l'ensauchoit,
S'estoit riquez d'avoir et grant plenté donnoit
A barons et à princhez, et plus leur promettoit,
Et puis parmy Paris lez hosteus on prendoit.
Savary et si gent ce jour se reposoit,
Lendemain au matin noblement s'aprestoit;
Droit au pallais alla et maint princhе y menoit.
Là trouva le royne qui point lye n'estoit.
Pour le mort son singneur moult souvent en ploroit,
Et Marie se fille, qui moult perdue avoit.
Ly contez Savary lez damez enclinoit,
Et ung tel parlement là endroit commenchoit
De coy il et maint aultre furent mort à destroit.

LY contez Savaris, qui moult de maulz pensa,
Blancheflour la roïne doucement appella
Et ly dist : « Chiere dame, oez c'on vous dira :
« Mors est rois Loaïs, ce savons nous piecha,

« Dieux ait merchy de s'ame, qui tous no jugera,
« Car moult fu vaillans hons et poissament regna.
« Ung oir avez de lui qui moult de biauté a,
« C'est Marie le belle qui grant terre tenra.
« Ly roiaulme de France à ly apendera;
« Or ly convient baron qui le gouvernera
« Qui soit de grant linaige, car bien apertenra
« Que poissans soit et noblez qui tel terre avera;
« Et je suis ly plus riche de ceste terre chà
« Et du plus grant linaige de cant qu'il en y a.
« Je suis à marier, mais ly miens cors n'ara
« Jamais fame à moullier se vostre fille n'a.
« Si vous le me donnez, mez cors l'espousera,
« Et maintaray la terre si c'on s'en lowera;
« Par moy sera destruis qui riens y meffera.
« Or m'en respondez, dame, tout ce qu'il vous plaira. »
Quant la dame l'entent, tout ly sans ly mua,
Du parler qu'elle oy forment s'esmervilla;
Mais par le sens qu'elle ot sen tallent ne monstra,
Moult gracieusement response leur donna.
« Savary, dist le dame, on vous respondera:
« Vous estez moult poissans, nous le savons piecha;
« Me fille demandez qui roïne sera.
« Il n'apertient à moy que je le donne ja,
« Mais à son grant linaige savoir on le fera,
« Et par lez pers de Franche ainsy on ouvera.
« Comment qu'avecque vous le plus il en y a,

« Je veul que tout y soient, car bien apartenra,
« Et ly bourgeois oussy de che roiaulme chà ;
« Me fille à leur volloir du tout obéyra. »
Puis dist tout bassement que on ne l'escouta :
« Ay ! Marie fille, par Dieu qui me créa,
« Je maudiroie l'eure que mez cors vous porta
« Se cheus vous espousoit qui vo pere enerba ! »

AINSI dist le roïne au conte Savary.
Quant ly dus de Bourgongne le parolle entendy,
Il dist à le roïne : « Dame, pour Dieu merchy,
« Vous véez chi endroit maint baron signoury
« Qui sont parent au conte qui a maint bon amy ;
« En vo roiaumes n'a princhc sy postay
« Pour maintenir le terre : pour Dieu, otroy il luy
« Vostre fille à moullier, sy sera son mary.
— Sire dus, dist le dame, point ne lui escondy,
« Mais il fault consail querre de ceste chose cy. »
Quant Marie l'entent, moult ot le cuer mary ;
Adonquez le pucelle s'escria à hault cry :
« Par Dieu, lerez, traytrez, à moy avez fally !
« Mieus voroie estre morte que presisse cellui
« Qui le bon roy mon pere a faussement murdry !
— Pucelle, dist ly contez, ne ditez plus chechi.
« Tous jour ay vostre pere com mon signeur servy,
« Ne onquez au besoing il n'eut sy bon amy,
« Car jusquez à le mort fu ge bien prez de ly.

— Par foy, lerez, traytrez, le belle respondy,
« Trop près ly fustez vous, dont j'ay le cuer mary,
« Car par vous fu il mors, Dieu ly fache merchi ! »
Quant ly contez l'entent, tout ly frons ly rougy.
Quant Fedri voit sen frere de courour agremy,
Sy li a dit : « Biau sire, trop vous voy amati,
« Saisisiez ceste dame, bon gré ou maugré ly ;
« Se l'enmenez o vous, vous serez bien siewi,
« A l'encontre tous hommez vous serez garandy,
« Et puis l'espouzerez en vo païs jolly
« Et s'arez le royaume du tout à vostre otry.
« Qui vous contredira, nous l'arons tost honny. »
Adont plus de .XL. s'en sont en piez sally,
Ja éussent Marie et tollu et ravi,
Tout maugré lez barons qui l'avoient servy,
Quant la dame se mere au piez si leur quéy,
Et leur dist : « Frans barons, je vous prie mercy;
« Me fille n'est c'uns enfez, prendez vous garde à ly ?
« Pour cez dis ne feroie le monte d'un espy.
« A vous m'acorderay vollontiers, je vous dy,
« Mais que my franc bourgois de ceste cité chy
« Soient à l'acorder et l'aiient assenty,
« Et je croy c'à vo gré se seront obéy.
« Ainsi serez vous d'iaus amé et conjoy;
« Car, se par force aviez cest ouvraige basty,
« Dez gens de ce roiaume seriez moult enhay.
« Mais soiiez bellement de céens departy

« Et demain revenez ung pau devant mydi,
« Sy arons par raison cest affaire furny. »
Quant ly baron l'entendent, si se sont asouply,
Et ly contez ly dist : « Et il me plest ainsy. »
Adont prinrent congiet, s'ont leur consail finy,
Du pallais avallerent joiant et esbaudy.
Fedris dist à son frere : « Sire, par saint Remy,
« Le roïne a éu le cuer espoery ;
« Demain arez trestout vo volloir aconply,
« Car elle a grant paour de ce que je ly dy.
« Qui ne se fait douter, on ne tient riens de ly. »

AINSI dist à sen frere Fedris ly parjurez.
A grant joie se sont az osteuz retournez
Et dient tout ensamble : « Ly plais est bien allez,
« Car Savaris sera de Franche couronnez. »
Et le franche roïne qui tant ot de bontés,
Et Marie, se fille, dont ly cors fu parez
Furent ou hault paillais aveuquez leur privez.
Moult furent lez .II. damez en grant aversitez ;
Tous leur milleurs consaus fu par elle mandez.
.X. chevalliers y vinrent sagez et avissez,
Et leur dame ly dist : « Barons, que me direz
« Du conte Savaris qui tant a cruaultez,
« Qui veult me fille avoir outre cez vollentez ?
« Et sy ay oï dire, pour certain me créez,
« Que ly bon rois mez sirez fu par lui enerbez ;
« De pluseurs villains fais est ly siens cors retez ;

« S'il espousoit me fille, ce seroit grans pitez! »
Lors dist ung chevalliers : « Dame, c'est verités,
« Qui force a, il boute ; je l'ay oy assez.
« C'est dez barons de France le plus enparentez,
« S'est mauvais et crueus, tant est il plus doutez.
« Mais, s'il vous plaist, me dame, une cose ferés :
« Dez bourgois de Paris ennuit vous manderés
« Dusque à .XXX. ou .XL. [et] dez plus renommez,
« Et ceste cose chi vous leur deviserez,
« Et comment Savaris par cez grant faucetez
« Veult estre du roiaume et sirez et avoez ;
« Et à ce grant besoing aiwe leur requerez,
« Et leur priiés que ja n'y soient acordez
« Que ly corps de vo fille soit à lui presentez.
« Je croy bien que par yaux secourue serez,
« Et ce cilz jours pooit estre continuez
« Dusqu' à ung mois de terme, entreus mander porez
« Le gent de vo lynaige dont vous avez assez ;
« Se seroit vostre corps secourus et gardés.
— Sire, ce dist le damme, bien consillié m'avez. »
Dont manda lez bourgois par mesaigez privez.
Simons ly bourgois fu auquez premiers mandez;
Huez Cappez, ces niez, est aveuc lui allez.
D'autrez saigez et riquez en y avoit assez.
Quant le dame lez vit devant lui assamblez,
De Savary se plaint dont cez corps est guervez,
Se leur dist : « Franc bourgois, aiiez de moy pitez,

« De me fille et de vous, car de certain créez,
« Se Savaris estoit de France couronnez,
« Ly roiaume seroit en moult grant povreté,
« Car tous mauvais usaigez aroit il ellevez,
« Et ly corps de me fille seroit moult avillez;
« Mieux voroie estre morte et mez cors fust finez! »
Adont est ly sien cors de destraiche paumés.
Quant ly bourgois le virent, s'en furent moult tourblés.

QUANT ly noble bourgois ont la dame avisée
Qui devant yaulz c'estoit en le salle pausmée,
Pour le pité de lui mainte larme ont plorée.
Hues Cappés ly bers le dame a relevée
Et ly dist : « Chiere dame, ne soiiez effraée;
« Vous serez, se Dieu plaist, maintenue et gardée.
« Ja n'ara ly traytre si grant gent aünée
« Qu'il vous puist faire tort une pomme parée.
« Demain ferons venir céens telle assamblée
« Des bourgois de Paris, vo chité renommée,
« Que ja ly traytour n'y averont durée.
« Ja ne serez par yaulz de vo droit desertée,
« Mais il le conparont, s'il esmeuvent merlée.
— Vassaus, dit le royne, vostre ame soit sauvée!
« Se par mes bons bourgois estoie confortée,
« Bien leur seroit le cose encor guer[e]donnée. »
Ly bourgois à ytant ont fait la desevrée.
Ainsi fu celle nuit le chose demorée

Dusquez à l'aindemain enver prime sonnée
Que ly quens Savaris de Champaigne le lée
S'atourna noblement en menant grant ponée.
Et se gent ensement c'est moult bien atournée,
Tant menoit grant estat qu'i n'est personne née
Qui n'en deuist avoir mervelle en se pensée.
Ou pallais est montez, le chiere hault ellevée;
De maint baron avoit se jouvente adestrée.
Là trouva le royne qui fu desbaretée.
Adont parla en hault, faisant chiere douttée,
Et dist : « Dame roïne, estez vous avizée
« Comment nous soit response en ce jour d'ui donnée?
— Baron, ce dist le dame, or ne vous dezagrée,
« J'ay mandé lez bourgois de ceste chité lée,
« S'en sera, se Dieu plaist, no chose confremée. »
A ycelle parolle que je vous ay contée,
Vint là dez frans bourgois une grant assamblée.
S'y fu Huez Cappez, qui ot le teste enflée
De ce que Savaris a tel cose pensée
Encontre le roïne qui est leur avoée;
Et jure Damedieu qui fist chiel et roussée,
Se se raison puet estre des bourgois acordée,
Qu'au conte Savary paiiera se journée.

LY borgois de Paris furent en parlement.
Premiers parla ly ung c'on tint à excellent,
Et leur dist : « Biau signeur, or oyés mon tallent :

« De ceste chose chi diray mon ensiant.
« Ly contez Savaris a amené grant gent
« Et est venus requerre no dame poissaument.
« Et le franque roïne à ce point ne s'asent
« Et Marie, se fille, aussy n'en veult noient.
« Or est il de chechy en nostre jugement :
« A ce que nous ferons le roïne s'assent.
« Et ly contez est fel et de faus convenent;
« Se nous ly reffussons le roïne au corps gent,
« Il porra le royaulme mettre à grant tourment,
« Car il a maint hault princhc à sen commandement.
« Mieux ly vauroit le damme donner paisiblement
« Que mettre le roiaulme en tel triboullement,
« Car qui pais puet avoir, sos est qui guerre prent. »
Huez Cappez l'oy, à pau d'ire ne fent.
Il c'est en piez levez et parla hautement,
Et dist : « Signeur baron, vous oez bien comment
« Cilz dist en se raison, mais point ne m'y assent.
« Sy vous diray pour coy devant tous et briefment :
« A no dame devons et foy et serrement,
« Et garder son honneur sans nul empirement.
« Mors est rois Loays, son ame ait sauvement !
« Et on dist ou royaume partout communaument
« Que ly contez le fist enerber fausement ;
« Et se ly vollez faire de se fille present !
« Mais par le mien consail on n'en fera noient ;
« Che seroit grant reproche et grant avillement.

« Mais je feroie bien tel cose temprement
« Dont nous n'arions guerre à lui, ne mautallent,
« Mais que me vaussisiez aidier parfaitement. »
Quant ly bourgois l'oyrent, si dirent hautement :
« Huez, vous ditez bien certez et loyaulment,
« Et cescun de nous tous à ce consail s'assent,
« Et se vous ayderons sans nul variement.
—Signeur, ce dist Huon, .C. merchis vous en rench ;
« Fianchier le vous fault de vo foy proprement,
« Et je vous jur sur Dieu et sur le sacrement
« Que je feray tel cose, ainschois l'avesprement,
« A l'onneur du royaume et de nous ensement,
« Qu'après no mort mil ans en parleront ly gent.

« SIGNOUR, ce dist Huon qui tant ot de vallour,
« Puisque convent m'avez de bon cuer, sans faulz tour,
« Que vous tenrez men dit, je vous pri par amour
« Qu'en vostre hostel allez, sans faire nul demour,
« Et vestez lez haubers soulz lez draps de coullour.
« Puis revenez trestous ver le pallais maiour,
« Car ly quens Savaris a cuer de traytour ;
« Tost nous poroit grever et faire deshonour. »
Et cescun respondy : « A ce consail m'atour. »
Adont se vont armer ly bourgois de vallour,
Et Huez ensement qui cuer ot d'aumachour.
Desous le mantiel ot le bon branc de coullour,
Venus est ou palais où avoit maint contour,

Maint duc et maint baron qui sont en noble atour.
S'y estoit le royne qui au cuer ot tristour,
Et Marie se fille qui demenoit grand plour.
Adont a parlé Huez en monstrant grant fierour.
« Or entendez, dist il, environ et entour :
« Savary de Champaingne, trop faitez grant follour
« De mener tel posnée en ce pallais maiour.
« Avoir vollez no dame à femme et à oisour,
« Fille fu Lo[a]ys, le noble roy francour,
« Et fille le royne c'on nomme Blancheflour ;
« Mais mie ne l'acordent no bon consilléour,
« Car vous estez mieulx dignez de pendre à .I. ambour
« Que d'espouser roïne de si haulte tenour.
« Le sien pere enerbastez, ce dient ly plusour ;
« Bien venez de l'estrasse de faire villain tour,
« Car de Guennellon furent vo millour anchessour.
« Onquez bien ne penserent vo parent ly millour.
« Si que de ceste chose nous somez jugéour
« Que vous n'estez point dignez d'avoir si haut honour;
« Car ja ne vous tenrons pour roy ne pour signour,
« Car le roy enerbastez à loy de murdréour,
« S'en arez vo deserte, se Dieu plaist, à ce jour. »
Lors a saquiet le branc que jette grant luour,
Savary a feru de si grande radour
Amont desus le quief a pris le branc retour;
Ju[s]c'es dens le fendy ly bers par sa vallour.
Puis escrie : « *Monjoie et Paris le millour!*

« Ferez, dist il, bourgois, j'ay commenchiet l'estour! »
Dont véyciez bourgois, ou pallais point à flour,
Ferir sans espargnier conte ne vavassour.
Quant Fedris vit sen frere morir à deshonour,
Entre cez gens se mist, ne scet aller aillour;
Pour se vie sauver va querant le destour.
Et ly dus de Bourgongne, qui demenoit grant plour,
Avalla lez degrés en fuiant par pavour.

Ou palais commencha Huez estour mortel,
Car l'espée tenoit plus trenchant c'un coutel,
Dont Savary avoit coppé le haterel.
Qui il ataint à cop, il est mort sans rapiel,
Car il n'y espargnoit chevallier ne dancel.
L'un fent dusqu'au menton, l'autre dusc'au fourchiel.
Et li aultre bourgois estoient moult isniel;
Plus de .c. en ochirent gisant sur le cariel.
Et ly aultre s'enfuient hors du palais royel;
Onquez n'y demora princhc dedens l'ostel.
A leur ostel s'enfuient ly fellon deloyel;
Cescun monte ou cheval, ou soit bon ou soit bel,
Hors de Paris s'enfuient, courant comme quaiel.
Moult en ot la roïne à sen cuer grant revel
Qui regardoit l'estoute par dedens .I. tourel,
Et Marie, se fille, qui avoit blanc cabel.
« Fille, dist la royne, foy que doy saint Marsel,
« Point n'arez à mary le conte desloyel,

« Car dusquez au menton a fendu le musel.
« Ch'a fait chilz vassaulz là qui tant a le corps bel,
« Je ne say quil il est, mais par saint Gabriel,
« Onquez je ne vy homme de maintien sy cruel. »
Dist ung biaus chevalliers qui avoit non Ansiel,
Qu'à le franque royne estoit maistre d'ostel,
Sire fu de Gonnesse d'encoste le Bourgel :
« Dame, dist il, bien say le non du jouvenciel
« Qui en ce palais a espandu maint boisel,
« C'est Huez ly bouchiers; il cuide estre o maissel,
« Car il lez fent ensi con bacon ou pourchel. »

QUANT le franque roïne, qui le cuer ot certain,
Vit Savary ochis au grant pallais hautain,
Et de sen parenté vit ochire tout plain,
Jhesu Crist en loa, le pere souverain.
Adont a pris Marie, se fille, par le main;
Ou pallais sont venus regarder le mehain,
Avec .VI. chevalliers de leur consail prochain.
Quant ly bourgois le virent, vers lui furent humain;
Doucement s'agenoullent, disant en leur reclain :
« Dame, bien vengie estez de ce fil à putain
« Qui volloit espousser vo fille Mariain;
« Chilz vassaus l'a tuet qu'il avoit en desdain.
— Fran bourgois, dist le damme, pas de ly ne me plain,
« Car à men grant besoing l'ay trouvé bien prochain. »
Lors s'en vint vers Huon et ly tendy le main.

Huez s'agenoulla, plus fu isniaulz c'uns dain,
Et osta son héaulme. Celle le vit à plain.
Il ot ung plain viaire cler luisant comme estain,
Le corps ot grant et droit, non point gambe de nain.
Puis que Dieu fist Adam et ensieuvant Evain,
Ne vit on plus bel homme, princhе ne castelain.
Lors ly dist le roïne en riant de cuer sain :
« Huez, biaus dous amis, foy que doy saint Germain,
« Ce fait vous merriray, ne l'avez fait en vain.
« Chevallier vous feray ou ennuit ou demain,
« De móy arez collée pour ce que je vous ain.
« On ne me doit blamer se l'espée vous chain,
« Car pour men campion vous tenray soir et main.
« Mort avez Savary qui nous vot prendre à l'ain,
« Car encontre me fille volt chevauchier Fauvain;
« Bien vous sera meris chilz fais, car j'en ay fain.
« On ne me doit blamer s'en honour vous enpain;
« Se de bas linaige estez, n'y conte .I. neut d'estrain :
« Vo fait et vo maintien ne sont mie villain. »

AINSI dist à Huon le dame douche et franche.
Huez s'agenoulla par grande humiliance
Et dist : « Franque roïne, Jhésu, par se poissance,
« Vous otroit telle honour et vo[stre] fille blance,
« Qui est hoirs souverains du roiaume de France,
« Que de vos anemis puissiez avoir vengance,
« Et vous veulle merir le bien et l'onourance

« Que vous me presentez ! ne sui en le vaillanse,
« Nonpourcant vo volloir prendray en souffisance
« Et seray par vo gré de vostre retenance,
« Et vauray en bataille porter escu et lance;
« Contre vos anemis me metray en balance.
— Vassaux, ce dist le dame, g'i ay assez fiance.
« Preus estez et loiaulz, telle est bien m'esperance;
« A ce cop en avez monstré le connissance. »
Ainsi dist le royne qui moult ot de vaillance.
Quant orent deviset assez à leur plaisance,
Ly bourgois s'en allerent, en moult ber ordonnance,
Cascun en son ostel et en se demorance.
Et le franque royne commanda en oyance
C'on prende Savari et qu'en terre on le lance,
Et le conte de Bar qui tenoit grant tenanse,
Celui des mou[r]s qui fu de leur apertenance,
Et les aultrez qui furent ochis par leur beubance.
Et on fist sen commant, car sa gent s'i avance.
Lors remest la royne en grande aséurance;
Mais, se Dieu ne ly aide, elle ert en grant balance,
Car ly conte Fedris, qui Dieus otroit mescance,
S'en rala en Champaingne et fist se pourvéance;
Car il esragera, ce dist, s'il ne s'esanche
De le franque roïne qui a fait telle enfance
Que le sien frere a fait ochire à grant vieutance,
Dez bourgois de Paris où a fait aliance.

AINSI Fedris ly quens s'en rala en Champaingne,
Et ly duc de Bourgonne et se riche compaigne
Chevauchoit avec lui ; moult avoit grant engaingne
Que le franque roïne leur grant pooir ne daingne.
« Ha ! dist il, Savary, t'as fait malle bargaingne !
« De ce que tu ez mors mon cuer en duel se baingne,
« Et ly contez de Bar et ly duc de Lorainne !
« Hé ! que chil de Paris ont fait mauvais ouvraingne !
— C'est voirs, ce dist Fedris, esté nous ont estraingne ;
« J'aime mieux à morir que vangance n'en prengne.
« Je ne veul que le cose molt longement remaingne ;
« Mandons no grant lynaige tout parmy Alemaingne,
« Le bon duc d'Ott[e]risse et le roy de Behaingne,
« Hugon de Vauvenisse qui porte noble ensaingne,
« Le duc de Normendie et celui de Bertaingne,
« Et le conte d'Anjo, de Poeto et d'Auvergne.
« Lez princhez manderons entresi qu'en Espaingne,
« A Paris lez menrons affin que chescun waingne ;
« .C. mil ommez menrons au siege en le plaingne.
« A le cité destruire n'est drois que nulz no faingne ;
« Se le roïne est prise, je loz c'on le ne plaingne,
« Que le fachons ardoir tantost en feu de laingne. »

OR s'en vont ly baron ensamble devisant ;
A Challon en Champaingne vont .I. soir arivant.
Ly duc vint en Bourgongne, se gens va assamblant,
Et Fedris va partout cez lettrez envoiiant

Tout droit en Allemaingne où sont ly Alemant.
A cez amis mandoit le destourbiez pesant
Qui l'avint à Paris ou pallais reluisant,
Et tout par la royne qui, par faus convenant,
Fist tuer Savary, sans aller deffiant,
Qui ly rouvoit se fille, en loyaulté faisant.
Tant assambla de gent d'Alemaingne le grant
Qu'à bien .LX. mille lez aloit on nombrant.
Et ly dus de Bourgongne en assambla otant,
Car ly baron de Franche se vont vers yaulz tournant,
Et le franque roïne aloient moult blamant
Qui lez princhez ot fait tuer par sen commant.
Et dist ly ung à l'autre : « Nous serons bien mescant
« Se chil villain no vont ainsi supeditant;
« Pour ce qu'il sont trop rique, ne noz prisent .I. gant.
« Il ont toutez no terrez et cant c'avons vallant;
« Car, si tost qu'il nous vont aucuns denierz prestant,
« Tantost va par usure le somme sy montant
« Que terrez et castiaulz nous font saisir errant.
« Que maudit soit de Dieu l'avoir dont il ont tant! »
Ainsi se vont aucun l'un à l'autre plaingnant;
Par envie se vont moult forment esmouvant.
Chil de Paris le sceurent, sy se vont esmaiant;
A le franque royne l'alerent tost contant.
Et quant elle le sceut, forment va souppirant,
Là ly vont sy baron doucement consillant
Qu'elle mandast éuwe par le royaume grant,

Et à tout son lynaige (de chains qui sont vivant ;
Car Aymeris, cez perez, qui le poil ot ferant,
Ernaulz et Guibellins et Bernars de Brabant,
Et Garins d'Anséune, furent ochis en camp,
Droit par devant Nerbonne, de le gent mescréant)
Sez lettrez fist escripre le royne vaillant.
Et Guillaumez estoit en ung desert manant ;
N'en savoient nouvellez ly sien apertenant.
Ung mesagier ala le royne envoyant
A son frere Aymer qu'elle cuidoit vivant.
Et ly frans mesaigier s'ala tant esploitant
Qu'il entra en Venisse, le cité souffissant.
Par devers le pallais s'en ala adrechant.
Là fu Droguez, ly enfez, qui le cuer ot dollant,
Et Beuvez, rois de Tarse, fieus Melinus le franc.
Nouvellement aloit de Tarse repairant ;
Amené ot .XX^m^. de gent moult bien aidant
De Tarse et d'Ermenie qui ly fu apendant,
De Sallorie aussy où se mere iert manant ;
Et Droguez et se gent s'aloient aprestant.
Quant furent assamblé le gent en ung tenant,
Ils furent .XXX^m^. plus nel va on nombrant.
Drogons, ly nouviaus rois, va Beuvon appelant :
« Sire, ce [ly] dist Droguez, vecchi tout no vallant ;
« Nous avons peu de gent à gueriier Soudant
« Qui mon pere a ochis, par sen faus convenant,
« En le cité de Mequez, dont j'ay le cuer pesant.

« Envoiiez en Hongrie c'on vous voit secourant,
« Car il nous fault avoir de gens encors autant.
« Et en France ensement yray secours mandant
« A le franque royne Blancheflour, le plaisant,
« Qui est me suer germaine, se nous sera garant. »
Ainsy qu'il se devisent, va au palais montant
Ly mesagiers de France qui lez va saluant.

AINSI que ly .II. roy ont ensamble parlé,
Atant es le mesaige qui lez a salué,
Et dist : « Cilz Damedieu qui maint en trinité
« Veulle garder lez princhez et trestout leur barné !
— Amis, dist ly rois Droguez, bien vigniez et non Dé,
« D'ont venez et d'ont estez ? dittez en verité.
— Sire, dist ly mesaige, bien vous sera conté :
« Je sui de douche Franche, le nobille regné,
« Mesaigiers le roïne qui moult a de grieté ;
« Car mors est ly bon rois qui l'avoit espouzé,
« Et ly quens Savarys, qui l'eut enpoisonné,
« Volloit avoir se fille par se grant cruauté.
« S'avoit son grant lynaige à Paris assamblé
« Pour demander la dame qui est de jone aé ;
« Mais ly noble bourgois de Paris, le chité,
« Ochirent le traytre ou hault palais listé,
« Et .III. contez poissans tenant grant yreté.
« Sy ont pour tant ly princhе me dame pris en hé,
« Et dient qu'i l'aront du tout deshireté

« Et destruiront Paris, s'il en ont poesté.
« Or m'envoia ycy me dame de bonté
« Au fort roy Aymer que mie n'ay trouvé;
« Jhesu Crist ait de s'ame et mercy et pité !
« Et pour tant, bon rois Droguez, vous dyray mon pensé :
« Secourez le royne, si ferez loyauté,
« Car maint baron vers lui ont follement erré. »
Quant Droguez l'entendy, s'a tout le sanc mué.
Il a dit à Beuvon : « No plait sont retourné :
« Secours quidoie avoir, et on le m'a mandé.
« Hay ! biaus sirez Dieus, pere de magesté,
« Con voy nostre linaige à ce cop fortuné !
« Or sont mort tout my oncle et à leur fin allé ;
« Et m'ante Blancheflour, qui tant a de biauté,
« A perdu le bon roy qu'elle avoit espousé.
« Sy ly veult on tollir aussy son yreté,
« Et Marie, se fille, dessaisir d[el] regné. »
Adont plora ly rois de duel et de pité.
Et cant Beuvez le voit, se ly a moult pesé.
« Taisiez, frere, dist il, ne soiiez argué;
« Car j'ay ung bon consail tout maintenant trouvé.
« Tout ce que Dieu envoie il convient prendre en gré.
« Nous avons .xxx^{m}. de no gens adoubbé;
« C'est peu pour assambler au Soudan deffaé.
« Alons nous ent en France, je l'ay ensy loé;
« S'aiderons le royne, au bon branc acheré,
« Contre cez anemis, tant qu'il soient maté.

« Puis mariez vo nieche, à grant solempnité,
« A aucun noble princhc, qui ait tel poesté
« Qu'il puist tenir le regne en se prosperité.
« Et puis, cant nous arons ceste cose aquievé,
« Nous leur demanderons secours par amité
« Pour gueroiier Soudan où j'ay pau d'amisté.
— Par me foy, dist ly rois, vous avez bien parlé.
« Chilz consaulz est moult bon, ensy soyt acordé. »

AINSI ly .II. baron ont pris leur parlement
Pour aller le royne secoure bonnement.
Adont ont apresté tout leur ordonnement,
Les vaissiaus pourvéus et bien et largement
De pain, de char sallée et de vin ensement;
D'armez et de chevaulz ont bel atournement.
Beuvez ly Tarsiiens prist congiet erramment
A Flore se moullier qui ploroit tenrement.
Ly rois l'ot espousée assez nouvellement;
De ce qu'il se partoit avoit grant mariment.
Soramonde le dame tel yre à sen cuer prent,
Quant partir vit sen filz qui à ly congié prent,
Qu'elle quéy pausmée desus le pavement.
Ly rois l'en redrecha, se ly dist doucement :
« Damme, conforte[z] vous, ne puet estre autrement,
« Aller nous fault en France, se revenrons briesment. »
Dont entrerent ez nez tost et isnellement.
Ly maronniers leverent leur voille pour le vent.

Or lez conduie Dieus par sen commandement!
Car, ainchois qu'à Paris fachent arivement,
Avera le royne grant esbahissement,
Et Marie, se fille, se vous diray comment:
Car ly contez Fedris assambla moult de gent.
D'Alemaingne et d'ailleurs vinrent abondanment;
Hugue de Vauvenisse y vint moult poisanment,
Et ly dus d'Otterice et Baiviere ensement,
Et ly contez Sauvagez, et cheus d'Espennehent,
Et ly baron de France tout ly plus excellent.
Quant le sceut le royne, si se doubta forment;
Partout tramist cez briez là où ly séaulz pent,
Et aus princhez de France prioit devotement
Qu'il viegnent à Paris à sen secours briesment.
Mais ly pluseur estoient à Savari parent;
Se héoient le dame, et jurent proprement
Que ja il ne seront à sen avancement,
Ainchois le greveront, car il en ont talent.
Bien savoient ly aultre tout le demainement,
Et que Fedris venoit moult efforciement.
Se dient ly pluseur qu'en cel assamblement
Ne d'une part ne d'autre n'iront certainement,
Ne ja ne vestiront armez ne garnement;
Car desus le royne avoient mautallent,
Pour ce qu'en sen palais, de se commune gent
Ot fait tuer les princhez à Paris sy vieument.
Onquez n'eut que .VI. contez, se l'istoire ne ment:

Chilz de Soisons y fu, c'on apelloit Florent;
Chilz de Danmartin et de Evreus ensement,
Ly quens de Vermendois, où saint Quentin appent,
Ly contez de Tourainne, et de Biauvais Climent.
Chil vinrent à Paris assez souffissanment.
Chescun .c. chevallier avoit de parement;
Mais ly contez Fedris en eult tant vrayement
Que plus de .c. mil hommez annombrez justement
Amena aveuc lui en son conduissement,
Et vint devant Paris prendre sen logement.
Et encor à venir grant plenté en atent.
Et quant chil de Paris si virent l'errement,
Il coururent as armez moult estonnéement.
Ly quens de Danmartin estoit en ce moment
Connestablez le dame, s'avoit l'otroyement
De mener en bataille toute le gentil gent.
Adont lez assambla tost et isnellement,
Main cornet, mainte tronpe fist sonner hautement.
Bien furent .IIII. mille armé moult noblement.
Et quant ly noble contez perchut sy pau de gent,
Adont n'eut d'issir hors vollenté ne tallent,
Et a dit as barons : « Signeur, alez vous ent,
« Deffendez cez haus murs, se l'assault on y rent,
« Car d'issir sur lez camps je n'ay mie d'assent. »
Là vint Huez Cappez qui le parolle entent.
D'aïr devint vermaus con carbon qui esprent,
En hault ly dist : « Frans contez, ne parlez ensement,

« De bonnez gens arez assés et largement.
« Se nous sommez preudomme, ung de nous vaura .C.
« Le royne vous a commis eslitement
« Pour conduire cez hommez en camp hardiement.
« Issiez hors en faisant ung fier contenement,
« Pour vo gent esbaudir et donner bon tallent.
« Vous estez ly estaque de no raloyement
« Pour vo gent soustenir et en seur pensement,
« Et ly onneur du fait trestoute à vous apent. »
Quant ly conte l'oy, se l'esgarda forment;
Du mot qu'il avoit dit moult forment se repent.

QUANT ly frans connestablez a entendu Huon
Qui par devant lez princhez ly dist tele raison,
Forment se hontoia et dist en abandon :
« Vassaus, foy que doy Dieu qui souffry passion,
« De cose qu'aye dit blamer ne me doit on.
« Se le franque royne, qui tant a de renon,
« A mis tout son bernaige en me possession,
« Pour ce ne le veul mie perdre où que nous puisson.
« No anemy sont fort et trop grande foyson;
« A assambler contre yaulz n'avons mie parchon.
« Mais entre vous, bourgois au fourré capperon,
« Estez devant voz huis trop noble campion,
« Et cant vient en bataille, n'i vallez .I. bouton.
« Or isterons, biaus sire, puisqu'il vous vient à bon. »
Adont a fait sonner maint grant cor de laiton.

Le porte Saint Antoine ouvrirent de randon.
Là est issus ly contez plain de grant marisson,
Et tout chil de Paris à cheval et pieton.
Chil de l'ost lez perchurent, sy font grant huïson;
Ly fier contez Fedris s'escria à hault ton:
« Avant, frans chevallierz! que Dieu vous doint pardon!
« Issus sont de Paris à leur maléychon;
« Jamès n'y renteront, se vous n'estez bricon.
« Ce ne sont que merdaille, tost lez desconfiron! »
Dont lievent lez banierez et maint grant confanon,
Et brochent lez destriers tout parmy le sablon.
Qui plus tost puet aller, n'atent son compaingnon.
Fedris point le destrier qui couroit de randon,
Et abaisse le lance, s'accolla le blason,
Et fiert ung chevallier qui moult estoit preudon.
Chilz ot à non Guillame, sire fu de Vernon.
Mais Fedris le fery par tel opinion
Qu'ens u cors lui conduit le lance et le pingnon,
Puis l'enpaint par vertu, mort l'abat de l'archon.
Et puis saqua l'espée qui trencha de randon,
Et Franchois pourfendy de sy jusqu'au menton,
Et le tiers et le quart mit à secucion.
Voit le ly connestablez, sy taint comme carbon;
Lors broche le destrier du trenchant esporon,
Es gens Fedris se mist par grant aïrisson,
Pour se gent secourir mist son corps à bandon.
A Champingnois fery sur le heaulme réon

D'un' espée à .II. mains, s'avoit le taillant bon.
Ne hiaulme ne coiffe ne ly vault .I. bouton;
A terre l'abat mort du destrier aragon,
Puis escrie: *Monjoie et Paris!* A chelz ton
Se gent se saingnéerent; quant oyrent le son,
Ly conbatant le sieuwent par grant devosion
De leur nuissans destruire qui vers yaus sont fellon.
Au premier se porterent sy bien, ce nous dist on,
Que plus de .IIII. mille en ochirent adont,
Dont ly contez Fedris en fronchit le grenon.
Ja se fust [il] retrais, ou il vausist ou non,
Quant ly duc de Bourgongne fery en le tenchon;
Hugon de Vauvenisse qui cuer ot de lyon,
Et ly dus d'Oterisse et le quens de Lyhon,
Ly contez de le Roche, Huez de Besenchon,
Et tant d'aultre princh[ier] que nommer ne savon;
Et bien .L. mille en vint à ce coron.
Là fussent ly Franchois mis en perdission,
Quant vint Huez Cappez et ly bourgois de non
Au maintenir l'estour en grant possession.

GRANDE fu le bataille es plains devant Paris;
Mais tant avoit de gens ly fier contez Fedris
Qu'encontre .I. dez Franchois sont noz anemis .VI.
Et se lez ont esté sy forment entrepris
Qu'il furent recullé, et s'en ont maint ochis.
Ly connestablez fu de sen cheval jus mis

Et navrez en .II. lieus; tantost fu mort ou pris
Quant vint Huon Cappez, ly vassaulz postaïs;
Se lance avoit brisie desus cez anemis.
Sur le cheval estoit es armes agensis;
Grans estoit et poissans, de membrez bien furnis,
Le bras gros, lonc et droit, les poins gros et massis:
D'un' espée à .II. mains se conbatoit toudis.
Dessus lez Champengnois se fiert tous aastis,
Et sur lez Alemans dont grant estoit ly cris.
Là feroit ly vassaus dez caus si bien assis
Qui qui ert de s'espée ferus ne consieuwis,
Il ne pooit par mire jamais estre garis.
D'un randon en tua plus de .XL. et .VI.
Tous chis qui le véoient en estoient esbahis.
Le bataille fendy par sez creueux estris.
Cescun qu'il encontroit estoit de lui fuitis.
Tel parc fait entour lui con leus fait de berbis.
Quant ly Franchois le voient, sy ont vigueur repris;
Et ly frans connestablez fu à piet moult maris.
Huez se traist ver lui de bien faire aastis,
Et voit le connestable à qui fasoit despis
Ung conte d'Alemaingne c'on apelloit Patris,
Que forment le coitoit, que ja fust mort ou pris
Quant Huez y survint qui fu amanevis,
Et fery l'Alemant .I. cop par tel devis
Que l'espée ly fist couller dusquez ou pis.
Mort l'abaty à terre, devant tous cez subgis,

Digitized by Google

Puis saisi le destrier qui bien estoit nouris,
Et vint au connestable qui n'eut ne jus ne ris;
Le destrier ly lyvra. Chilz nel prist mie envis,
Et Huez ly aida tant qu'i fu sus sallis.
Quant il le vit monté, s'en a doucement ris,
Puis ly dist : « Connetablez, par Dieu de paradis,
« Mestier avez éu dez bourgois de Paris,
« De cellui proprement qui de vous fu laidis !
« Ly hons n'est mie saigez de blamer sez amis. »
Ly connestablez l'ot, c'est de honte rougis,
Du mot qu'il avoit dit c'est forment repentis;
Puis a dit à Huon : « Frans vassaus postaïs,
« Ne say c'estez bourgois, du cuer estez gentis,
« Et de tous conbatans estez superlatis.
« Wy ne vy vo pareil, si m'aït Jhesu Crist.
« Mais poins ne vous cognois, ne say s'onquez vous vis,
« For qu'en ceste bataille, et se de vous mesdis,
« Pardon vous en requier, car j'aroie mespris :
« Miens en seroit ly blamez, mais point n'en vauriez pis. »

HUEZ Cappés ly bers ot au cuer grande joie
Quant vit le noble conte qui à lui se suploie;
Lors ly dist : « Gentis sirez, par Dieu qui tout avoie,
« Bourgois sui de Paris, pour coy en mentiroie ?
« Et gentillesse aussi n'est drois que je renoie,
« Et s'ay bon cuer en my, con povrez que je soie,
« Aussi bien comme ung rois vestu d'or ou de soie,

Digitized by Google

« Et ly cuers fait boin euvre à qui volloirs s'apoie.
« Plus ne parleray chi mais qu'il ne vous anoye,
« Car je m'en vois ferir en cez gens droite voie.
« Le trayteur Fedry vollentiers ochiroie;
« Dignez est de morir quant se dame gueroie,
« Et veult qu'en mariage se fille à lui s'aloie,
« Mais il n'est mie dignez d'avoir si noble proie:
« Cors à cors vollentiers certez ly monsteroie. »
Lors broche le destrier qui mie ne doloie,
Es Champingnois se fiert, si forment lez maistroie
De l'espée tranchant qu'i[l] à .II. mains paumoie
Le premier qu'il ataint fent dusqu'en le coroie;
Le secont et le tierz à terre mort convoie,
Et puis à haute vois a escrié : *Monjoie!*
Et dist : « Ferez, baron, que Jhesu vous benoie!
« Dessus ces traytours, c'e[st] drois qu'on lez renoie,
« Car il est nulz preudons qui grever ne lez doie! »
Quant Fedris le perchut qui tint Charlon et Troie,
Tel duel en ot au cuer à pau qu'il ne marvoie;
Dont se fiert en l'estour, o lui de gent grant moie.
Puis vint à l'autre lez ly conte de Savoie.
Là sont chil de Paris tourné en maise broie;
Reculler lez convint, car forche lez mestroie.
Voit le ly connestable, adont ung cor grailloie,
Se gent a fait retraire, vers Paris lez convoie.
Huez fu en l'estour, qui veult bien c'on le voie.
Quant Franchois vit partir, avec yaulz se raloye;

De ce qu'il se retraient durement ly anoye,
Et d'yaulz à arester moult douchement leur proie
Pour l'estour maintenir, mais il n'est qui le croie.

GRANDE fu le bataille et asprez ly tournois
Ez plains devant [Paris] où mainent ly Franchois,
Qui bien se combatirent en soustenant leur drois;
Mais tant furent sur iaulz Bourgoins et Champignois,
S'y avoit Poitevins, Mansars et Avallois,
Et d'Allemaingne oussy y ot tant de Thiois
Que Franchois se retrairent, dont il ont grant anois,
Car ainchois qu'en leur porte rentrassent à leur cois,
Perdirent de leur gens dez milliers plus de trois.
Ly bers Huez Capez maintint bien cez conrois;
A l'entrez à la porte fu à baillez tout drois,
De l'espée à .II. mains feroit lez cos si rois
Qu'il n'ataignoit nul homme qu'il ne soit mort tous frois.
Dessus le pont monta ly conte d'Estampois,
Et ly dus de Berry et ly contez de Blois,
Pour ochire Huon qui tant leur fist d'anois,
Et pour prendre le porte, et avoir à leur cois
Le cité de Paris pour faire leur volloirs.
Mais Huez ly vassaus ne leur fu point courtois,
Ains haucha à .II. mains le bon branc vianois;
Le duc dez Beruiers, qui ot à non Manfrois,
Fery si sur le heaulme qu'i le coppa en .III.,
Entresi c'au menton coulla ly achiers frois.

A terre quéy mors, n'en levera dez mois.
Quant ly autre le virent, si [leur] fu en effrois
Ung petit recullerent, mais Huez ly courtois
Fery le quens d'Estampez sur l'escu maginois.
Li cops glicha aval, si que ly paleffrois
Fu atains sur le quief, sy en fu sy destrois
A le terre quéy; et Huez celle fois
Le prit par le héaulme d'ouvraige vyanois,
Du quief ly esracha, puis le prist par lez dois
Et dit : « Vene[z] vous ent, traytre malléois !
« Vous ne m'escapperez, pendus serez ainchois. »
En le porte le mist qu'est forte que beffrois;
Et aprez l'ont fremée, et ly Franc sans dellois
Giettent cailliaus et pierez, et traient d'arc turquois
Tant que leur anemis n'en font mie degois.
Et ly franc connestablez, si saigez fu de lois,
S'en vint droit à Huon, et dist à haute vois :
« Amis, chieus vo garisse qui fus mis en le crois !
« Sur tous hommez du monde, certez, amer vous dois,
« Car hui m'avez le vie sauvé plus d'une fois.
« Pléuist à Jhesu Crist qui fu mis en le crois
« Que de Franche fussiez couronnez comme rois,
« Et qu'à vous mariée fust de Franche ly hoirs !
« Sur tous hommez du monde mainteriez bien cez drois,
« Car plus preu baceller au monde ne congnois. »

AINSI ly connestablez, qui le cuer ot entier,

Prisoit Huez Cappet, le baceller legier.
Tout devisant s'en vont ver le palais plenier.
Huez fist devant lui mener son prisonnier.
Et ly contez Fedris, où n'eult que courouchier,
Quant vit qu'il ne poroit le cité ga[a]ingnier,
Erramment s'en parti sans traire et san[s] lanchier.
A cez trez est venus qu'il avoit fait drechier,
Et manda cez barons qui ly vinrent aidier,
Pour consail demander comment puist esploitier.
Et ly frans connestablez, qui tant fist à prisier,
Ala vers le paillais, aveuc lui maint princhier.
Huez tint par le main qui moult pooit prisier,
Et ly disoit : « Vassaulz, Dieus devez graciier
« Qui vous a donné forche et hardement si fier,
« Et biauté dont en bien porez fructifiier.
— Sire, ce dist Huons qui le cuer ot entier,
« Je loe Dieu de ce qu'il me veult envoiier.
« Se Dieu m'a donné forche, je le doy enploiier
« A soustenir droiture, et à me dame aidier
« Contre les trayteurs qui le veullent plaisier,
« Et le veullent san cause de s'onneur fourjugier ;
« Et qui à che besoing se vaura avanchier
« Pour le droit soustenir, Dieu l'en aura plus chier,
« Et la dame [l']en puet bien rendre bon loier. »
Tout devisant allerent jusqu'au palais plenier.
Blancheflour le roïne et se fille au cors chier
Sont au degrez venus pour leur gent rewaitier.

En le court du pallais se vont ly gent fiquier,
Et crioient : « Paris à Huez le bouchier !
« Car c'est le fleur dez armez pour bon fait avanchier,
« C'est cieulz qui en estour scet lez grans cos paiier !
« Sur tous homez doit on son cors regracier;
« C'est ly biaus, c'est ly bons, il n'i a qu'adrechier,
« C'est le fleur de proesche et qui tout fait froissier. »
Blancheflour le roïne se puet moult mervillier
De ce qu'ainsi lez ot à une vois criier,
Ne ne lez puet entendre ; adonquez vault cuidier
Que d'aucune requeste le venissent priier.
Et ly frans connestable dessendy du destrier,
Vint devant le roïne, et Huez le guerrier
S'amena avec lui pour son corps exauchier.
Le roïne le voit, se ly dist sans targier :
« Dittez moy, connestablez, se Dieu voz puist aidier,
« Que veullent ceste gent, que veullent il priier ?
« S'il veullent riens que j'aie, il l'aront vollentier,
« Mais dittez leur qu'il praingnent pour tous .I. amparlier.
— Dame, ce dist ly contez, ja l'orez desclarier :
« De ce bourgois vous viegnent loengez anonchier,
« Et lez bons fais de lui dire et certeffiier,
« Car aujourd'ui a fait voz anemis courchier,
« Et soustenu l'estour par son pooir plainier.
« Aujourd'ui m'a .II. fois fait de mort respitier,
« Et de voz anemis a fait le camp jonquier.
« S'a le conte d'Estampez prison en son dangier,

« S'a ochis en bataille le fier duc berruier.
« J'ay moult oy lower Rolant et Olivier,
« Et Guillame, vo frere, et le danois Ogier;
« Mais je croy que cil .IIII. que m'oés prononchier,
« Ne Judas Maquabeus, ne Alixandre le fier,
« Ne peurent tant de bien en yaus amanagier
« Qu'à cestui se péussent de proesche apairier.
« A vous se vient cilz peuplez de lui regraciier,
« Et jou, car je m'en doy lower tout le premier. »

AINSI ly connestablez, qui le cuer ot hardy,
Looit le ber Huon au coraige agensy,
[Par devant le roïne au gent cors eschevy],
Et par devant se fille, Marie au cors jolly.
Et Huez ly vaussaus, qui grant bien ot en ly,
A le franque royne sen prisonnier offry
Bien et avenanment, car bien ly affery.
La dame le regarde, tout ly sans ly fermy;
Adont dist à Huon : « Vassaulz, vostre merchy
« Du bien que m'avez fait ore et ailleur que chy;
« Dieus doint qu'encor vo puisse ce fait avoir mery! »
Adonquez par le main le dame le saisy,
Ou palais le mena, que point n'y alenty.
Moult fu grande la feste c'on y ot estably.
Marie le pucelle, au gent cors signoury,
Regardoit moult Huon que chescun looit sy,
Et ainsi que nature ly en donna l'otry,

Le prist à enamer et disoit à par luy :
« Pléuist Dieu que jéuisse ung tel homme à mary,
« Car onquez en me vie plus bel homme ne vy. »
Ainsy disoit le belle coiement et sery.
Quant furent ou palais, on corna sans detry
L'yauwe, et aprez laver s'asirent sans estry
Le roïne et se fille, et ly baron hardy
Girent aus aultrez tablez, et chescun selonc ly
Par devant la roïne et lez barons oussy.
Ly gentil connestablez le ber Huon saizy,
Par dalez lui l'asist, car forment le chery.
Blancheflour le roïne toujour cez yeulx verty
A regarder Huon et sen maintien oussy.
Tant ly plaist à véoir et tant ly abelly
Qu'elle dist c'onquez homme si trez bel ne choisy.
Moult furent à ce jour moult noblement servy ;
Par devant le roïne, à l'eure que je dy,
Aportèrent se gent ung paon bien rosty.
Quant la dame le voit, adont ne s'alenty,
Et dist : « Portez à Huez que là voy devant my ;
« C'est le viande au preus et il [l']a deservy. »
Quant Huez ot le dame, tout ly frons ly rougy.

QUANT Huez ot le dame qui dist à son servant
Qu'il alast à Huon le paon presentant,
Pour tout le plus hardy, lors s'ala hontoiant.
Et ly servans l'ala par devant lui metant,

Et dist : « Tenez, biaus sire, ce present avenant,
« Le roïne, me dame, le vous va envoiant. »
Lors le mist devant lui ; et Huez au cuer franc
Alla le franque dame doucement merchiant.
Le paon esgarda et moult ala pensant
Du veu que Porrus fist, si ala ramembrant
Du viellart Quassamus, dez aultrez ensievant,
Comment lez aquievoient en honour exauchant.
Puis dist : « Biaus sire Dieus, où ly bon sont créant,
« Ains n'orent tant de bien tout my apertenant,
« Ne tant d'onneur con j'ay rechéu maintenant.
« Aujourd'ui ay conquis grant los en conbatant,
« Et nature me va de cez biens sy partant
« Que de biauté me vois ver lez aultrez passant,
« Et fourtune me monstre d'amour très grant samblant ;
« Et se voy ceste dame qui tant par est poissant,
« Et Marie, se fille, où a moult bel enfant,
« Qui souvent me regarde doucement en riant.
« Je ne say point s'amours le va amonestant
« De penser enver moy par amoureus commant,
« Ne se sil regart sont getté en atraiiant ;
« Je ne leur oseroie demander. Nonpourcant
« Verroient ausy tost ly hardy emprenant
« A quief d'une royne que d'une mains vaillant ;
« Et pour tant, en l'onneur qu'elle me va offrant,
« Voeray au paon, car j'en ay desir grant,
« Ung veu aventureus, mervilleus et pesant,

Digitized by Google

« Et fonderay men cuer en honeur esperant,
« Pour oster couwardie que sievent ly mescant;
« Et sur le fait d'amour m'iray ausy fondant,
« Car se hardemens va le men cuer semonant
« Et bonne amours soutient, du fais en moy aidant,
« Avec grace que j'ay, yray toudis avant. »

AINSI disoit Huon ly vassaus gracieus;
Lors a parlé en hault, ne fu pas pavoureus,
Et dist : « Franque roïne, ly pere glorieus
« Vous merisse ce don qui tant est precieus!
« Vous m'avez envoiié le viande dez preus,
« Mais des fais de proesche ne sui point plentureus;
« Dieux m'en veulle envoiier, car j'en suis diseteus.
« Mais au noble paon iert de moy fait ung veus,
« Et s'aquievez n'estoit, j'en seroie honteus,
« Car je veu au paon si comme aventureus
« Que demain au matin voray estre soingneus
« De partir de Paris, et m'en iray tous sceuls
« Tout droit au pavillon véoir no hayneus.
« Là me conbat[e]ray à ung princhc ou à .II.
« Auquelz sera par moy donné ly cos morteuls,
« Et puis m'en revenray se j'en suis éureus,
« Et se jou y muir, Dieu soit à m'ame piteus. »
Quant le roïne oy ce veu si mervilleus,
Et Marie se fille qui avoit blons caveuls,
Tous leur fremist ly sans, moult fu leur cuer yreus.

« Hé! Dieux, dist le roïne, que chilz fais est crimeus!
« Mar fu cuis ly paons et mar fu fais ly feus,
« Quant par lui perderons ce baceller visseus! »

QUANT le roïne oy le ber Huez vower,
Moult en fu courouchié, ce saichiez sans doubter;
Par devant lez barons ly prist à escriier:
« Huez, biau trez doulz sire, vous me faitez yrer,
« Je vous deffens ce veu, si le laissiez ester;
« Car outre men volloir vous n'y devez aller,
« Et s'autrement le faitez, bien vous pora peser.
— Damme, ce dist Huon, par Dieu qui fist le mer,
« De trestout mon pooir me voroie garder
« De ffaire encontre vous outrayge ne penser,
« Mais du cuer vous voroie servir et honorer,
« Et men corps en bon fait toudis aventurer
« Pour tous vos anemis nuire et supediter. »
Puis dist à lui méismez: « Par Dieu c'on doit amer,
« Ja pour ce ne laray men veu à aquitter;
« Sur lez camps isteray, coy qu'il doie couster. »
Oés de le roïne, dont se volt aviser:
Gerin, son chamberlen, va tantost apeller
Et ly a dit: « Va t'ent tantost san demorer
« As portez de Paris, sans nulle mesconter,
« Et à toutez lez gardez de Paris commander
« C'on ne laisse Huon de Paris desevrer
« Dusqu'à .III. jour passez tant qu'il poront durer;

« Et que je leur commande sur leur quiés à coper.
— Dame, dist ly varlez, bien le veul acorder. »
Du palais dessendi, ou cheval va monter;
Et à toutez lez portez on le ala conter
Le mandement le dame; et cil vont affiier
Qu'il ne laisseront Huez dez portez escaper.
Adont soingneusement vont lez portez garder
Et les gens de bien près qui passoient pour aller.
Et Huez ou pallais fu assis au soupper
Avec le connestable qui le volt honourer.
S'il furent bien servy, ne l'estout demander.
Moult regardent Huon sergant et baceller,
Et dist ly ung à l'autre : « Chilz a cuer de saingler;
« Comment osa il oncquez tel outraige penser
« D'aller tous seulz à l'ost à princhez assambler?
— Follie, dist ly aultrez, l'en fist onquez vanter! »
Ainsi s'aloient il de Huon devisser.
Quant vint aprez souper, lez tablez font oster;
Cescun vers son hostel s'en va pour reposer.
Huez vint le roïne doucement encliner
Et demanda congié à le dame au vis cler.
Le dame doucement ly dist au desevrer :
« Huez, ne vo veulliez de vo veu arguer,
« Car de cy le vous veul et deffendre et v[é]er,
« Et outre men volloir ne devez riens ouvrer.
— Dame, ce dist Huon, Dieu me veulle garder
De faire enver vous cose qui face à reprouver. »

Digitized by Google

Adont parfondement va le dame encliner,
Et puis va du pallais errament avaller.
D'aller à son hostel se volt forment haster,
Puis demande cez armez errant pour lui armer
Et a fait son cheval le millour ensieller.
Et quant fu bien armez, ou cheval vot monter,
Prist l'escu et le lanche à .I. fer d'achier cler.
Onquez ne vot personne avec[quez] lui mener,
Vers le porte du Temple prist à esporonner;
Mais ja n'en istera, tant sache bel parler,
Se d'un' autre scienche ne se scet avisser.

OR chevauche Huon qui cuer ot enterin ;
Vers le porte du Temple acuilla son chemin,
Entresi qu'à le porte a brochié le ronchin.
Quant lez gardez le virent venir tout le carrin,
Il ont closze le porte qui estoit de sappin.
Huez leur escria à guise de meschin :
« Ouvrez, dist il, le porte san faire lon termin;
« Il me fault aller hors huimès dusqu'au matin.
— Sire, dist ung bourgois, foy que doy saint Fermin,
« Vous n'en poez issir, c'est le certainne fin,
« Car le franque royne, où nous somez enclin,
« Le nous fist ier deffendre par un sien palasin,
« Sur le teste à coper au bon branc d'acherin,
« Que vous ne issiez hors des barrez de sappin
« Dusqu'à .III. jours entiers, ne say pour quel convin.

— E! Dieus, ce dist Huon, vecy cruel engin!
« Men veu cuide deffaire et tourner à declin;
« Mais, par cellui Signeur qui de l'yauwe fist vin,
« A quel coron qu'i tourne j'averay le hustin
« Et parferay men veu, ou j'aray tel destin
« Que j'en seray ochis à crueulz disiplin. »
Par aïr retourna le destrier Blanchardin,
Tant fist qu'il retrouva le porte Saint Martin,
Mais il n'i conquesta vaillant .I. esterlin;
Car parent n'y trouva ne sy prochain voisin
A qui de passer outre p[é]uist avoir le fin.
A .V. portez fu Huez pour faire son traitin,
Mais il trouva responce trestoutez d'un latin.

LY bers Huez Cappés ot au cuer grant irour
Quant voit qu'il n'istera de Paris par nul tour;
Lors dit: « Vraiz perez Dieus, sy vray com je t'aour,
« A tous jour viveray en grande deshonour
« Se men veu ne parfais dont je sui en errour!
« C'est tout par le royne que je sui en destour,
« Dont j'ay le cuer dolant et moult plain de tristour;
« De moy se moqueront tout noble poingnéour,
« Mais ne me priseront le monte d'une flour,
« Apeller me feront couwart et vantéour.
« Nonpourcant, par me foy, j'ay dit grant de follour,
« Car, par le foy que doy le pere créatour,

« G'isteray de Paris ains qu'il soit demain jour,
« Car mez cuers est espris d'un' amoureusse ardour,
« Et croy par mon entente, par Dieu le créatour,
« Que le franque royne à le fresque coullour
« Fait men cors retenir pour ce qu'elle a paour
« Que je ne soie pris ou mort à ung estour.
« Je n'y puis esperer fors ung signe d'amour ;
« Tant deveroie mieux avois forche et vigour
« D'accomplis le mien veu et de mener rigour
« Contre cez anemis qui ly sont traytour;
« Car par moy bien prouver au bon branc de coullour,
« Et baingnier le mien cors en sanc et en suour,
« Poroie estre honorez du grant et du minour,
« De la roïne oussy qui tient grande tenour,
« De Marie, se fille, qui encor est gringnour,
« Car elle est ly drois oirs de Franche le coullour.
« Il ne fault que fortune tourner ung demy tour;
« Avec biauté que j'ay trop plus que n'ont plusour,
« Et men cuer repéu d'amoureusse savour,
« Se je puis pourservir, ne say estat millour
« Dont ung bacheller puist venir à haulte honour. »

AINSI Huez Cappez en lui se devisa,
Et pense à le royne qui ensy commanda
C'on fremast bien lez portez si c'on n'en isse ja.
Mais il c'est avizez c'un aultre tour fera :
Lors broche le cheval, à son hostel ala,

Tost et isnellement tout sen harnas hosta
Et dedens une malle mettre le commanda,
Et puis [sur] son cheval esrament le troussa,
Puis a pris ung varlet et ly dist : « Enten chà,
« Monte sur che queval tantost, et si t'en va
« A le porte du Temple; quant passez sera là,
« Va t'ent vers lez gardins que mon oncle y a,
« Là endroit te demeure, nulz ne t'i trouvera,
« Et aten jusqu'à tant que mez cors y sera.
— Sire, dist ly varlez, sy soit com vous plaira. »
Adont isnellement sur le cheval monta
Et s'en vint vers le porte et tout outre passa,
Car warde qui y fust adont ne l'aresta.
Quant fu outre le porte, ver le courtis ala,
Et dessous lez aunois là endroit s'embu[s]qua;
Mais moult ot grant paour, ne vous mentiray ja.
Illeuc atent son maistre et forment s'esmaia.
Or escoutez, pour Dieu, dont Huez s'avisa :
Il fist tant qu'une corde grande et longue trouva,
Et cant vint à le nuit, vers lez murs s'en ala
Et le corde avec lui privéement porta.
Ne s'osoit avaller pour la gent qu'i vit là,
Pour le voie trouver aloit et chà et là;
Dusquez à mi[e]nuit onquez il ne fina.
Par dalez une tour compaignons esgarda
Qui endormy estoient, point ne lez esvilla,
Et dist qu'à cel endroit se corde ataquera.

Adont à ung cristiel fermement l'ataqua,
Puis dessendy aval, à Dieu se commanda,
Ou fossé dessendy et se corde laissa;
Et puis isnellement en contremont rampa,
Puis s'en va vers le lieu où ly varlez esta.
Tant fist qu'i l'a trouvé, dont moult s'esléescha.
Il estoit près du jour, adont Huez s'arma;
Duc'au sollail levant de là ne se sevra,
Puis dist à sen varlet : « Tiery, or t'en reva.
« Je m'en vay véoir l'ost. » Adont se desevra.
Quant cez varlet le vit, adont moult s'esmaia,
Pour l'amour de sen maistre moult tenrement plora;
Adont vint à le porte et à le gent conta
Coment Huez Capés de Paris escappa,
Et comment envers l'ost tout droit s'aquemina,
Et dist c'ains qu'il reviegne, le sien veu parfera.
Quant ly bourgeois le scevent, chescun en murmura.
Vinrent au connestable, en hault on l'appella:
Dit ly ont de Huon qui le sien veu voa,
Qui est allez en l'ost dez gens que point n'ama.
Et cant ly connestablez le parolle escouta,
Adont par grant aïr « As armez! » escria,
Et jure Damedieu que tantost istera
Pour secoure Huon que loialment ama.

Li noble connestable, qui fu preus et vaillans,
Fu forment courouchiez et à son cuer dollans

Quant il sceut que Huon fu de Paris issans;
Dont fist criier à l'arme, qu'il ne fu demorans.
Adont se sont armé mains baron souffisans;
Moult fu grande la noise de petis et de grans.
Quant le franque royne fu le noise escoutans,
A ung de cez barons fu errant demandans :
« Pour coy crient no gent, ont il assault pesans? »
Dist Ansiaulz de Gonnesse : « Dame, je vous créans
« Che fait le connestable qui tant est conbatans,
« Qui lez veult tous mener conbatre sur lez camps
« Pour secoure Huon, qui tant est conbatans,
« Qui est allé là hors. Trop est entreprendans,
« De parfaire sen veu est trop certez engrans;
« Il se fera ocire ains qu'il soit repairans :
« [Ly] hon qui se surcuide ne puet vivre lon tamps.»
Quant le royne l'ot, tout ly mua ly sans;
Pour l'amour de Huon fu tenrement plorans :
« Ay! Huon, dist elle, Jhesu vous soit garans!
« Ly portiers n'ont point bien tenu leur convenans;
« Mais se vous estez mors, si m'aït saint Jehans,
« Il en seront pendu comme fel soudoians. »
Ainsi dist le roïne qui Huon fu plaignans.
Et Huez ly vassaus, qui estoit desirans
De son veu aquiever, fu adont chevauchans
A senestre de l'ost et le fu esquiewans,
Pour aller tout entour fu cez quemins tenans.
Là vit il mainte tentez, main tret et maint brehans;

Par lez ensaingnez fu lez pluseurs connissans,
Car lontamps ot esté lez armez poursuians.
Le tref le roy Hugon fu Huez perchevans
A ung escu vermail, s'i fu .I. lyons blans,
Et par desoulz estoit .I. aigle flanbians.
Adont c'est arestez moult longement pensans,
Puis dist : « Vrais Dieu de glore qui es en chieulz manans,
« Hugon de Vauvenisse est droit là arestans,
« Qui jadis me volt faire morir à grans ahans
« Pour ce qu'à se cousine je fus loyaulz amans.
« Il est rois couronnez, dont cez nous est plus grans ;
« A son tref m'en yray, il est mez malveullans ;
« S'ocire le pooie, j'en seroie joians.
« Mieus me voroie conbatre à lui qu'à cez meschans,
« S'aconplyray men veu à coy je sui tendans,
« Car c'est toudis honour de lui prendre au plus grans. »

AINSI disoit Huon qui moult ot de vaillance;
Puis dist à lui méismez : « Par saint Denis de France,
« Dieux me veulle aidier ! je vois en grant balance;
« Mais n'iert ja petit hons prisiez s'il ne s'essance,
« Et se pooie cy faire par me poissance
« Que je péusse faire de men veu l'ordonnance,
« J'aroie à tous jour mais honour par habondance,
« Et le grace et l'amour de le roïne france,
« Et de se fille oussy qui tient noble tenance.
« Ja voi ge que fortune si est de men aidance

« Qui me poroit enfin donner moult noble escanche;
« Pour ce voay le veu en hautainne esperance,
« Car j'ay ung desirier qui en amour me lance
« Et de grant hardement me donne connoissance.
« Or yray à ce roy, car j'ay le souvenance
« Qu'i san raison me volt faire souffrir mescance
« Pour ce que, par jonesse et amoureusse enfance,
« Amay celle qui fu de sen apertenance.
« Mais, s'il plaist Jhesu Christ en qui j'ay me fiance,
« En sen tref ly feray mortele deffiance
« Et puis ly bouteray ceste espée en le pance,
« Et de se gent aussy prenderay tel vengance
« Que tel ne sont encore point venu à naisance
« Qui oront de ce fait dire le roine branche. »

AINSI disoit Huon qui tant ot de renon.
Puis brocha le destrier du trenchant esporon
Et se mist dedens l'ost, mais point nel connut on.
Mainte tente passa et maint grant pavillon,
Onquez ne s'aresta se vint au tref Hugon.
Et sachiez qu'à celle heure fu prime ou environ,
Et lors leva le noise parmy l'ost à bandon,
Et crioient à l'arme clerement à hault son :
« Arme[z] vous erramment, chevallier et baron!
« Vecy chiaulz de Paris qui tant par sont fellon. »
Huguez de Vauvenisse, le roy de grant renon,
Venoit d'oïr le messe par grant afflixion;

Ses armez demanda, tost ly aporta on :
A ly armer estoient se gent tout environ.
Il a cauchié les cauchez, puis vesty l'auqueton;
Mais ains c'on ly éust livré son haubergon,
Fu Huez dessendus du destrier aragon,
Et entra en le tente, l'espée à son giron,
Et vint devant le roy qu'adonquez armoit on.
Adont c'est escriez devant tous, à hault ton :
« Hugues de Vauvenisse, oiiez que nous diron :
« Maint jour vous ay servy dedens vostre maison,
« S'en ay de vous éu moult povre gueredon :
« Ocire me vosistez, san cause et san raison,
« Pour l'amour vo cousine, que j'amay de cuer bon ;
« Me deserte vieng querre, plus croire nel vollon,
« Et de ce que fesistez envers moy trayson
« Et que vous gueroiis par vostre mesprison
« No damme le roïne et se fille ou crin blon.
« S'en arés vo deserte et vo sollucion;
« Car à le franque dame me tien pour campion,
« Se vous deffi de Dieu et de sen digne non. »
Adont saqua l'espée par grande ayrison,
Le roy alla ferir ung si grant horion
Que le quief ly fendy entresi c'au menton;
Mort l'abat à cez piez sans avoir raenchon.
Puis fiert entre lez aultrez en celle escauffison;
Qui il ataint à cop mais n'ara garison.
Quant chil virent le roy mis à secussion,

Fierement assallirent le demoisiel Huon.
Là ot grande plorée et grande plorison;
A tous lez assallirent Hue de grant randon.
Et ly bers se deffent qui cuer ot de lyon.
Il issi de le tente par se possession,
Adont cuida venir à son destrier gascon;
Mais à plus de .c. pars adont ly lanchoit on.
Ainsy c'on l'assalloit, vint droit par le sablon
Ly fier duc d'Otteriche, c'on apelloit Guion,
Et ly contez Sauvaigez qui moult estoit preudon,
Qui estoient armé pour faire le tenchon
Au peuple de Paris qu'i n'aiment .I. bouton.
Ainsi que là passoient, en plorant leur dist on:
« Ayeue! noble princhc, car vechi ung laron
« Qui le roy a ochis par grande trayson! »
Quant cil sceurent le fait, moult orent marison,
Huon avironnerent par ytelle fachon
Qu'il ne puet escaper, se reclama Jhesum;
Bien cuida que se vie fut au darain coron.

HUEZ Cappez, ly bers, qui le chiere ot hardie,
Se conbatoit moult fort de l'espée fourbie;
Tel parc fait entour lui, en my le praierie,
Au dehor de le tente qui fu noble et pollie,
Qu'il n'ataint homme nul qu'il ne perde le vie.
Mais entour lui sourvint de gent tel compaignie
Que bien furent .IIc. dont cescun le cu[m]brie,

Et tousjour venoit gent devers celle partie.
Huez se deffendoit par proesche adrechie ;
Tant fery de l'espée, qui bien fu esguisie,
Qu'il eut forment le char penée et travillie.
Sy fort fu apressez qu'il ne cet que il die,
Bien voit qu'il ne poroit plus souffrir l'envaye;
Jhesu Crist reclama et ly requist aye.
[Et ce fu voirs] que Dieu si ne l'oublia mie;
Car ly contez Sauvaigez, qui moult ot signourie,
Aperchéu Huon qu'au ferir s'ensounie.
Bien l'a reconnéu, pour certain vous affie;
De le pité qu'en ot de cez yeulz en larmie,
Et dist à lui méismez : « Bien doy haïr me vie
« S'à cestui je ne rens le grande courtoisie
« Qu'il fit au tamps passé à me fille jollie;
« Car par ce vassal fu en le forest aidie
« Encontre lez larons qui l'avoient ravie. »
Lors broche le destrier, à haute vois s'escrie :
« Retraiiez, dist, arier, folle gent esbahie !
« Vous ne vallez trestout le monte d'une aillie.
« N'atouchiez ce vassal, jel prenderay en vie
« Et à Fedry sera se jouvente baillie
« Qui lé justicera tout à ce commandie. »
Adont vint à Huon et dist à vois serie :
« Vassaus, rendez l'espée, trop faitez d'estoutie,
« Ou ja n'arez garant que tost ne vous ochie. »
Quant Huez ot le conte qui de prez le castie,

Aussi bien le connut com fait varlet s'amie ;
Moult fu liez quant le vit en celle compaignie.
« Vray Dieus, ce dist Huon, me poissance est fallie,
« Qu'i me fault rendre ou pendre : le cose en est taillie,
« A ce conte rendrai men espée fourbie.
« Jadis fis moult pour lui, s'iert mauvais si l'oublie ;
« J'atendray l'aventure, et c'est drois que je die,
« Se j'escappe de chi, que fortune est m'amie. »

SY faitement Huon en lui se dementoit.
Tant avoit conbatu que tous se recréoit ;
Voit le conte Sauvaige qui lui amonestoit
Qu'il se rendist à lui ou tost oschis seroit :
Lors a rendu l'espée, au conte le lyvroit.
Et ly contez le prist qui moult se rampronoit,
Et ly disoit : « Vassaulz, fait avez mal esploit
« Qui le noble roy Hughe avez ochis tout froit ;
« Vous en serez pendu et trainnez à destroit. »
Adont par couverture bien loiier le fasoit,
Et dist au duc d'Ottrisse qui estoit là endroit
Et aus aultrez barons : « Signeur, ne vous anoit,
« Chil de Paris sont tout issu à grant esploit ;
« Ja enteront ez trez qui ne leur deffendroit.
« Alez ent encontre iaus conbattre fort et roit,
« Et je menray cestui en men tref trestout droit.
« Là le feray loyer qu'escapper ne poroit,
« Et puis le lyveray Fedry, s'il revenoit,

« Qu'il le fera hault pendre à fourquez, si m'en croit. »
Et cil ont respondu : « Bien nous plaist qu'ensi soit. »
Lors d'aller à l'estour cescun fort s'avanchoit
Contre chiaulz de Paris qui à moult grant aroit
Venoient vers les trez. Très bien lez conduisoit
Ly noble connestablez qui Huez moult amoit.
Et ly contez Fedris forment lez assalloit,
Et plus de .xxx. contez qui furent là endroit.
Grande fu le bataille et longement duroit.
Et ly contez Sauvaigez Huez Capez menoit
A sen tref droitement, et puis l'en apelloit.
« Huez, ce dit ly contez, par le Dieu où on croit,
« De très outraigeus fais vostre corps s'avisoit
« D'aller tuer ce roy en son pavillon droit.
« Se survenus ne fusse, vostre mort aprochoit.
« Se je vous delivroie, trop mal gré m'en saroit
« Ly fier conte Fedris et moult m'en blameroit ;
« Mais d'une courtoisie ly mien cors s'amentoit
« C'à me fille fesiste qui en dangier estoit,
« Sy que, coy qu'il aviengne, se Jhesu me pourvoit,
« Je le vous meriray ains que le vespre soit.
— Par Dieu, sire, dist Huez, grans besoin m'en seroit. »

DIST ly contez Sauvaigez : « Hue, entendez à my,
« Le grande courtoisie n'ay pas mis en oubly
« Qu'à me fille fesistez, dedens le bos fully
« Où ly laron l'avoient et mené et ravy :

« Et vous l'en delivrastez au branc d'achier fourby;
« Et pour tant ci endroit vous sera bien mery,
« Sy vous diray comment, mais que m'aiez oy.
« Tout ly baron de l'ost sont forment estourmy.
« Vo blaison laisserés et vo turnicle ausy;
« Autre vous liveray que vous arez vesty,
« Et avec vous donray .I. destrier araby.
« Vechi ung escuiier c'on apelle Henry
« Qui avec vous yra sans revenir [i]chy;
« En se garde vous met; savez pourcoy le dy?
« Quant de la grant bataille nous serons reverty,
« S'adont vous demandoit le fier conte Fedry,
« Bon serement feray que vous lyvray à ly,
« Et qu'il vous enmena et qu'il nous a tray.
« Je say bien que ly contez ara le cuer mary
« Et moult m'en blamera; n'y aconte ung espy,
« Car pour riens ne voroie qu'il vous éuist honny.
« Allez vous ent à Dieu qui onquez ne menty.
— Sire, ce dist Huon, de Dieu vous rens merchy.
« Dieu me laist véoir l'eure que l'aye deservy
« San ce que vous n'aiiez sy grant besoing de my. »
Lors monta ou cheval, du tré se desparty,
Et ly frans escuiier ainsy le conduisy.
Hors dez trez sont issu, qu'il n'y sont alenty;
Lors virent le bataille et le pesant estry.
Huez c'est arestez et l'escuiier oussy
Pour regarder l'estour; mais moult trez bien coysi

Que cil de Paris furent moult foible et laidy,
Et que devers la porte estoiient resorty,
Et de leurs anemis furent fortment sieuwy.
« É! Dieu, ce dist Huon qui le cuer ot hardy,
« Je sui de grant peril escappé, Dieu merchy,
« C'est fortune et miracle que Dieu ait fait pour my,
« Et je voy là no gent qui peu sont resjoy;
« Se je ne leur ayde, j'aroie cuer failly.
« J'ay trez bien commenchié et bien moiienne oussy,
« Se le fin est mauvaise, j'aroie tout honny;
« Mais, par me foy, g'iray conbatre au gens Fedry,
« S'aideray à no gens qui tant sont mal bailly;
« Car bien croy qu'il se sont aventuré pour my,
« Pour ce que, pour men veu, hors de Paris issy,
« Et cant il sont pour moy en paine et en soussy,
« Se je pooie faire tant qu'il fussent gary,
« Lors aroie men fait noblement aconply. »

AINSI disoit Huon qui tant fist à prisier.
Adont moult doucement apella l'escuiier,
Et ly a dit : « Amis, je vous pry et requier,
« Alez ent à Paris, car vechy le sentier.
« En le porte enterez, tout à vo desirier,
« Se vous vollez de my le nouvelle nonchier;
« Et g'iray en l'estour pour nostre gent aidier.
— Sire, dist l'escuiier, ne vous veulle anoyier,
« G'iray avec[ques] vous, point ne vous veul laissier.

— Amis, ce dist Huon, il me plaist volentier;
« Or allons, de par Dieu, qui nous puist avanchier.»
Adont brocha cescun le bon courant destrier,
Vers le bataille vont, qu'il ne vorent targier.
Mais cil de Paris furent en mervilleus dangier
Conbien qu'il s'i prouvassent comme hardy et fier;
Mais tant vinrent sur yaulz duc, conte et princhier,
Qui nombrer lez volsist, bien furent .c. millier;
Se lez convint par forche reculler et plaisier.
Ly connestablez prist ung cor à grelloiier
Pour se gent rasambler dont il ot desirier;
Mais Champenois lez prinrent forment à encauchier.
Atant ez vous Huon qui moult ot le cuer fier,
Et l'escuiier o lui qui ne le volt laissier;
En l'estour se fery sans sen cors espairgnier.
Une lance qu'il tint va ly bers abeissier,
Par desoulz sen escu va ferir ung princhier,
Contez fu de le Roche, sy ot à non Garnier.
L'escu et le haubert ly va oultre perchier,
Parmy le cors ly va le lance convoiier,
Du cheval l'abat mort; adont prist à criier :
« *Monjoie Saint Denis!* » puis traist le branc d'achier,
Contre lez Champingnois se prist à assaiier.
Qui dont véist Huon testez et bras trenchier
Chez heaulmez effondrer, cez haubers desmaillier,
Il n'est hons qui de lui ne se deust mervillier.
Chil de Paris le virent, n'y ot qu'esléeschier.

Et ly frans connestablez, qui moult fist à prisier,
A resgardé Huon qui fiert sans espairgnier.
Quant en leur anemis le vit sy enbusquier,
Dez grans cos qu'i donnoit se prist fort à saingnier,
Et dist à lui méismez : « Je ne say que quidier.
« Qui est chilz vassaulz là ? je nel say enterchier.
« Onquez mais ne le vy en estour batillier,
« Mais, par Dieu, il a cuer de noble saudoiier.
« Onquez ne vy à homme si ruiste cos paiier,
« Se ne fu seullement à Huez le bouchier. »

AINSI ly connestablez prisoit le baceller.
Dont broche le destrier, enver lui vot aller.
Et cant se gent le virent ainsy abandonner,
Errament l'ont sieuwy pour son cors honorer.
A celle empainte vont sy fort assault livrer,
A l'aiuwe Huon qui bien se vot prouver,
Qu'à cel lez lez ont fait guenchir et reculler.
Et ly frans connestablez, qui moult fist à loer,
A brochié vers Huon, car à lui volt parler.
Sy tost qu'i l'approcha, il ly dist hault et cler :
« Vassaus, Dieu vous garisse qui tout a à ssauver !
« Preus estez et hardis pour vo cors esprouver ;
« Ditez moy qui vous estez, si ne vous doit peser. »
Quant Huez l'entendy, lors s'ala retourner,
Et dist au connestablez : « Sire, par saint Omer,
« C'est Huez vos amis qui vous vient viseter. »

Oi lle le connestable, bien le va ravisser;
Adont moult doucement l'ala il acoller,
Et ly a dist : « Vassaulz, Dieus vous puis[t] honorer!
« Moult se peuent no gent de vo corps aïrer.
« Pour Dieu, d'ont venez vous ? ne le veulliez celler.
— Sire, ce dist Huon, de men veu aquiter,
« Et de nos anemis courouchier et yrer,
« Dont il poront leur perte moult griefment regreter.
« Mais de ce ne vous veul maintenant deviser;
« Ferons sur ceste gent, car nous n'avons qu'ester.
— Voir, dist ly connestablez, trop poriens arester,
« Trop ont éu no gent hui grant fais à porter,
« S'en y a maint ochis dont il me doit peser.
« Allons vers le chité pour no gent reposser;
« Trop sont no anemy, ne lez porrons grever.
— Sire, ce dist Huon, je m'y veul acorder,
« Encontre vo volloir ne veul mie estriver. »
Dont sonna on maint cor pour se gent rasambler;
Vers le porte s'en vont, ne vorent sejourner.
Et ly contez Fedris lez fist moult apresser;
Moult leur convint de painne souffrir et endurer.
Huez estoit deriere pour leur gent conforter,
Sez fellons anemis ne vot point deporter.
N'est hons, s'il le véist fierrement demener,
Qui ne déust cez cos fuïr et destourner.
Tant fist Huez ly preus, o lui maint baceller,
Maugré leur anemis vourent ez portez entrer.

Adont ala Huon le sien heiaulme oster.
Et quant cil de Paris le porent avizer,
Adont ly véyciez plus grant feste mener
C'on ne fait ung paumier qui revient d'outre mer.
« Ay! Huez, font il, Dieux vous puist conforter!
« Tant con vous viverez, ne povons mal finer,
« Ja vers vous ne poront ly traytre durer.
« Bien vous doit le roïne chier tenir et amer;
« Car par vostre proesse le ferez desconbrer
« De Fedry qui le cuide ainsi supediter
« Et du noble royaulme tenir et possesser.
« Mais vous estez mieulx digne du rengne gouverner.»
Ainsi disoient tout que vous m'oez conter.
Vers le pallais s'en vont plus pour aus amonstrer.
Et ly frans connestablez vot Huon adestrer;
Et ly [quens] de Tourainne qui cuer ot de saingler,
Ly contez de Biauvais où il n'ot qu'amender,
Et ly quens de Soissons vot avec lui aller.
Cil conte souffisant que j'ay vollu nommer
Ayderent le roïne tant con porent durer;
Mais plus n'y ot hault homme dont se p[é]uist parer:
Tout le vorent ly aultre guerpir et adosser,
Se le convint aucuns chierement comparer.
Chil conte que je dy vorent Huon mener
Par devant le royne et se fille au vis cler;
De se grande proesche vont lez fais destinter.
Quant le dame le vit, s'en prist Dieu à loer.

QUANT Blancheflour le dame qui tant est noble et fine
Oy les .IIII. contez qui sont de haute orine,
Qui de Huez ly dient le fait et le couvine,
Grant joie en ot au cuer la trez noble royne;
A Hue demanda doucement sans hayne,
Coment estoit issus de le porte perrine?
« Dame, ce dist Huon, par sainte Caterine,
« Le vray vous en diray sans ce que l'adevine.
« Ersoir cuiday issir pour faire une aastine
« Contre voz anemis où j'ay grande haïne,
« Mais de toutez lez portez me véa on l'uissine.
« Adont tout men harnas baillay san lonc termine
« A ung varlet que j'ay, qui fuz nez à Maline,
« Et issi de Paris, le cité noble et digne.
« Toute nuit m'attendy desous ung aubespine,
« Et je fis tant que j'eus .I. corde en saisine;
« Es fossez m'avallay par nuit à le bruyne,
« Tant fis que men varlet trouvay lez le gaudine.
« Adont armay men cors d'arméure enterine,
« Puis montay sur Blanchart qui a longue l'esquine,
« Et saisi mon escu et le lance sapine,
« En l'ost de no nuisans entray à bonne estrine.
« Là vy ung noble tret ouvré d'euvre pourprine
« Qui fu au roy Hugon qui Vauvenisse acline,
« Qui jadis me vault faire ouvraige de fauvine,
« Moy vot faire morir à grande disipline
« Pour ce que par amour j'amoie se cousine.

« Moult le servi lonc tans d'entente pure et fine,
« Et sans avoir du cien le vallue d'un pine ;
« Mais j'ay pris mon loiier à l'espée acherine,
« Car par moy est se gent de signeur orphenine :
« Quar, en sen tref royal de mire Alixandrine,
« Ly pourfendy le quief dusquez en le poitrine,
« Et du sanc de sen corps [en] fu l'erbe sanguine.
« Mais vers moy fu se gent à ce cop moult estrine;
« Tant m'asallirent fort, en sonnant leur buisine,
« Que pris fus et loyiez moult fort d'une caïnne.
« Mais je suy delivré malgré le gent mastine,
« Aussy sain de men corps qu'en vivier sont li chine,
« Dont je gracy du cuer le poisance divine
« Et le conte Sauvaige, qui proesche enlumine,
« Et fortune qui m'a esté vraiie voisine. »

QUANT la franque roïne a entendu Huon
Qui avoit mis à mort le riche roy Hugon,
Droit par devant cez hommez et en sen pavillon,
De le grande merveille en saingna se fachon ;
Oussy firent ly princhе qui furent environ.
Cescuns en ot merveille en se condision,
Et dist ly ung à l'autre : « Huez est moult preudon,
« Il seroit moult bien dignez de tenir region.
« Pléuist à Jhesu Crist, qui souffry passion,
« Qu'il éust espousée le pucelle au crin blon,
« Et s'éuist dou roiamme le dominacion.

« Bien le deffenderoit encontre le glouton
« Qui nous cuide tenir en se subgession. »
Le roïne ot se gent murmurer à bas son,
Et loer le vassal, car y ot bien raison;
Adont regarda Huez d'amoureuse fachon
Qui tant fu biaus et drois qu'il n'y ot nul coron :
De tous lez biens du monde avoit perfection,
De biauté, de proesche et de sens à foison.
Adont trambla le dame d'amoureuse fachon,
Et dist à lui méismez, que ne l'entendy on :
« Hé! mere Dieü de glore qui portastez Jhesum,
« Pourcoy n'est chilz vassaulz de haute estracion?
« Se proesche me met en grant abusion,
« Et le biauté de lui, de coy il a foison;
« On n'en trouveroit nul à se conparison,
« Mais de penser à lui trop me blameroit on. »
Ainsi pense le dame sans faire mension.
Quant fu tamps de diner, lez tablez se mist on;
Le roïne s'assist au plus mestre coron,
Et Marie, se fille, qui clere ot le fachon.
Et ly frans connestablez huqua le ber Huon;
Dessus lez aultrez contez celle honneur ly fist on
Fu assis à le table par reveracion;
Moult furent bien servy à leur devision.
Et ly contez Fedris, qui le cuer ot fellon,
En estoit retournez droit à sen pavillon,
Dollant et courouchiez qu'i ne font point leur bon;

Pour se gent c'a perdu fait grande marison.
Dist au duc de Bourgoingne : « Sire, quel le feron ?
« Moult sont cil de Paris de fiere establison ;
« Ly quens de Danmartin ne nous aime ung bouton,
« Et c'est de no lynaige, tant fait plus mesprison,
« Et ly quens de Tourainne et ly quens de Soyson. »
Dist ly dus de Bourgoingne : « Se Dieu me doint pardon,
« Il y a ung vassal c'on apelle Huon
« Qui plus nous fait de mal et de grant cuisenchon
« Que ne font trestout chil dont faitez mension,
« Et je croy que c'est chilz qui esmut le tenchon
« A Paris cant vo frerez fu mors sans raenchon.
— Par me foy, dist Fedris, je croy bien que c'est mon. »
Ainsi que là parloient en devisant leur bon,
Vinrent .x. chevallier homme au fort roy Hugon ;
Devant Fedry le conte et le duc Bourguignon
S'escrient hautement : « Hay ! noble baron,
« Nous requerons vengance du traytre laron
« Qui le roy no signeur a mort en trayson. »
Quant Fedris lez entent, si fronchist le menton,
Et leur dist : « Biaus signeur, me dittez se voir non ;
« Qui est cil qui osa faire tel desraison ?
— Sire, c'est ung vassaulz c'on apelle Huon ;
« A no court a servy, moult bien le connisson,
« Et s'a no signeur mis à persecussion.
« Faitez le tost jugier, si le pendera on,
« Car ly contez Sauvaigez le tient en se prison. »

DIENT ly chevallier : « Noblez contez Fedris,
« Faitez pendre errament le trayteur fally
« Qui le fort roy Hugon a faussement murdry. »
Quant Fedry lez entent, tout ly sans ly fermy,
Puis dist : « Alez le querre tantost sans nul detry ;
« Jamais ne mengeray, par Dieu qui ne menty,
« Ainchois sera pendu à ung arbre feully. »
Quant ly contez Sauvaigez ce parler entendy,
Lors ly dist : « Gentil contez, ne jurez mie ensy,
« Car nel sariez où prendre, à ce que dire oy.
« Je le pris en l'estour où il se conbaty,
« En men tré l'amenay et forment le baty.
« J'avoie ung escuiier où me fioie sy
« Je ne cuidoie au monde plus preudomme de lui ;
« Et il m'a bien decheut et faussement trahy,
« Car il a delivré no mortel anemy.
« Avec lui s'en ala et si le conduisy,
« Pour aller en l'estour hors de men tré issi,
« Et chil s'en departirent ; onquez puis ne lez vi. »
Quant Fedris de Champaingne telz parler entendy,
Tant ot grant duel au cuer à pau du sens n'issy,
Et dist à cez barons : « Biau signeur, qu'esse chy ?
« Moult me voy de me gent chescun jour amenry,
« Et tout par ce Huon dont on parolle ainsi.
« Quant il est escappez, j'en ay le cuer mary,
« Car c'est chilz qui ochist men frere Savary.
« Ne say comment poray de lui estre saisy. »

Dist ly dus de Bourgonne : « Sire, par saint Remy,
« Nous avons moult perdu puis que nous viemez cy :
« Huguez de Vauvenisse, le fort roy postay,
« Et ly contez d'Estampez, et le duc de Berry,
« Et ly quens de le Roe c'on nommoit Savary.
« Prendez ung mesaiger saige et amenevy,
« Et mandez le roïne au gens cors eschevy
« Que vous le prenderez et se gent à merchy ;
« Mais qu'envoiier vous veulle le trayteur failly
« Par qui nous somez sy grevez et mal bailly,
« Et se fille vous livre, si l'averez plevy,
« Et se cil de Paris sont au mant obay,
« Jamais ne leur ferez domaige ne anuy.
« Il sont ja de vitaille si forment afoibly
« Qu'à vous obéiront, je le say tout de fy.
— C'est bien dit, dist ly contez, par foy, je m'y otry ;
« De ce que dit avez il sera fait ensy. »

QUANT le conte Fedris le parolle escouta,
Dist au duc de Bourgoingne que de ce le crera.
Adont ung chevallier errament apella,
Sirez fu de Vertus, Guillamme on le nomma.
« Guiglamme de Vertus, dist il, entendez çà ;
« Faitez cestui mesaige et en alez de là
« Demander le roïne s'à nous obéyra.
— Sire, ce dist Guillamme, si soit con vous plaira. »
Adont isnellement son cheval demanda.

Sez varlez le va querre que bien ly ensiella.
Et puis y est montez, ver Paris s'en ala.
Quant il vint à le porte, tout bellement parla,
C'on ly laissa entrer ainsy qu'il le rouva.
Ducqu'il vint o pallais onquez ne s'aresta.
Il est montez amont, le royne trouva
Et se fille Marie, qui oussi estoit là,
Ly noblez connestablez et Huez qu'il ama,
Ly conte de Tourainne qui loyaulté pensa,
Et ly quens de Biauvais qui se dame aida,
Chilz de Soison ausy qui loiaulment rengna.
Ly chevallier adont se raison commencha,
Et dist : « Cieulz Damedieux qui le monde créa
« Garde pais ou roiaulme, sy con pooir en a!
« Pour Dieu, franque roïne, ne vous desplaise ja,
« Je viens faire un mesaige lequel me commanda
« Mez sirez quens Fedris, et on le vous dira :
« Livrez lui vostre fille, et il l'espousera,
« Et le noble roiaulme trestout gouvernera,
« Et le mort de son frere trestout vous pardonra;
« Mais que ly envoiiez celui qui [l']affina
« Et qui le roy Huguon en se tente tua,
« Et de no gent a mort tant que nombre n'i a.
« Envoiiez le à Fedri, si le desmembera,
« Ou jamais en se vie à vous pais ne fera,
« Ne de ce siege ausy il ne se partira;
« Se prise est le cité, il le exillera. »

Quant l'entent le roïne, Huon moult regarda
Et puis tout en riant le mesaige apella.
« Amis, dist le roïne, on vous respondera :
« Fedris premierement me fille point n'ara,
« Car Savaris, [sez] frere, le sien pere enerba,
« Le fort rois Loays, dont orphe demoura.
« Et ly vassaus oussy que vo cors demanda,
« Qui de mez anemis grant plenté affina,
« N'est drois que mal lui face quant si bien aidié m'a.
« Nonpourcant, dite ly on ly envoiera
« Droit à cez pavillons plus tost qu'il ne vora.

« PAR me foy, mesaigiers, dist le roïne coye,
« Le requeste Fedri n'est point drois que j'otroie.
« Ja n'avera me fille où biauté mouteploie,
« Ne le vassal ausy, car trop me mefferoie,
« Car de mez anemis a ocis grande moie.
« Je le doy mieux amer, s'à droiture m'aloie,
« Que Fedris, vraiement; jamais ne ly fauroie.»
Puis dist ly mesagiers : « Par saint Florent de Roie,
« C'est drois que vous l'amez, pour coy en mentiroie ?
« Mais j'ay fait [men] mesaige, pour Dieu, ne vous anoie;
« Ariere m'en riray, se vo congié avoie.
— Alez, dist le roïne, à Dieu qui tout avoie. »
Dont issi ly mesaigez du pallais qui flanboie,
Parmy Paris s'en va, que point ne se delloie.
Tant fist qu'il issi hors, puis acuilla se voie

Droit au tentez Fedri qui d'orguel se cointoie.
Maint baron ot o lui en le tente de soie.
Ly mesaigez parla, car il veult bien c'on l'oie,
Et ly dist : « Noblez contez, pour coy vous celeroie ?
« Le roïne vous mande que, pour l'avoir de Troie,
« Ne vous donroit se fille, car vostre amour renoie,
« Ne le vassal ousy ne rendroit pour monnoie.
« Vo menachez, ce dist, ne prise ung peu de croie,
« Et que plus aigrement mon mesaige contoie,
« Et plus faisoit sanblant de solas et de joie.
« O lui vy ce vassal que je ly demandoie ;
« Mais ne le renderoit pour tout l'or de Savoie.
« Ver vous se deffendra, coy c'avenir en doie. »
Quant Fedris entendy, à pau qu'il ne marvoie ;
Dist au duc de Bourgongne : « Se le cité prenoie,
« Je vous ay en convent que je l'essilleroie,
« Et le roïne oussi en ung feu arderoie. »
Dist ly dus bourguingnon : « A ce consail m'apoie. »
Chy laray de Fedry à qui Dieu mal otroie,
Diray de le roïne qu'ou palais s'esbanoie
Forment aime Huon et le prise et conjoie,
Et dist à lui méismez : « Se Jhesu Crist m'avoie,
« Moult est Huez biaus hons, et c'est proesce soie ;
« S'il fust de hault paraige, par tous lez sains c'on proie,
« Che fust ly plus parfais que trouver je saroie,
« Mais il est petis hons, sy n'a de terre roie.
« Je l'ains parfaitement, mais honte me castoie,

« Sy que le mien penser descouvrir n'oseroie.
« Mais amours à men cuer ung desirier convoie,
« Et cez cuers en proesce si bien nage et ondoie
« Que, qui volroit aller raison et droite voie,
« Bien est dignez pour my com noble que je soie. »

AINSI disoit le dame au gent cors signouri ;
Pour l'amour de Huon pensoit tout à par[t] lui.
Lors ala en se chambre et y mena aussi
Le pucelle Marie, qui le cors ot jolly.
Là gete maint soupir et souvent tresalli.
La pucelle se fille ly a dit sans detry :
« Ma dame c'avez vous ? ditez, pour Dieu merci.
« Souvent muez coulleur, avez vous mal senti ?
— Nenil, dist elle, fille, mais je sui en soussi
« De ce qu'ensi nous grievent no mortel anemi.
« Nonpourcant ont assez esté bien recuilli
« Par Hue le bouchier, qui le cuer a hardy ;
« En ont esté ochis tout ly plus signouri.
« J'ay merveille comment a tant de bien en lui ;
« De cez biens l'a nature parfaitement fourny,
« De hardement est preus, s'a le corps eschevy,
« De biauté ly nonpers, à ce n'a point fally ;
« S'il fust de hault linaige, ce fust à droit parti,
« Dignez fust d'estre rois, mais il n'est mie ensi.
« Par Dieu, se ne cuidoie c'on m'éuist escharny,
« Vollentiers le prendroie à per et à mary. »

Quant Marie l'entent, tout ly sans ly fermy;
Adont dit à se mere si hault qu'elle l'oy :
« Dame, dist le pucelle, par le cors saint Remy,
« Ly .XVII. ans si sont passé et acompli,
« C'un baron me fauroit preus et amanevy
« Pour maintenir la guerre contrel' conte Fedri
« Et tenir le roiaulme, et on scet bien de fy
« Que si preus ne sy biaus au monde ne nasqui
« Comme est Huez Capez : me dame, je vous pri
« Que vous prenez ung aultre et Huez soit pour my. »
Quant le dame l'entent, tout ly frons ly rougi.
Longue pieche se teut que nul mot ne rendy,
Et cant elle parla, si dist bas et sery :
« Fille, dist le roïne, par Dieu qui ne menty,
« Il ne vous cault dez aultrez le vo bon soit emply;
« Plus quier avez ung bien pour vous que pour aultruy.

« FILLE, dist le roïne qui moult ot le euer gay,
« Foy que je doy à Dieu et à saint Nicollay,
« Se vous amez Huon, blamer ne vous en say,
« Et de ce qu'avez dit je ne vous blameray,
« Car à moy n'apartient de moy mettre en assay
« D'amer, car jamais plus ne me marieray;
« Aprez l'emperéour ung menre ne prendray,
« Car blasmée en seroie, pour ce m'en souff[er]ray.
« Mais Huez a tant fait que ja ne le haray
« Et ay bien enpensé que grant bien ly feray,

« Car tous nos anemis a mis en grant esmay. »
Adont manda Huon par ung varlet, Gervay.
Il estoit ou pallais, et cil ly dist le vray
Que se dame le mande. Lors Huez, sans delay,
Dist : « Amis, vollentiers à sen commant yray. »
Dont s'en vint à le cambre bien jonquie de glay.
Par devant le roïne s'enclina sans delay,
Et ly dist : « Chiere dame, à vo mant cy me tray
« Prez et apparelliez que vo volloir feray,
« Dame, le vostre honneur qu'à toudis garderay.
— Vassaulz, dist le roïne, assez esprouvé l'ay.
« Moult avez fait pour moy, si le vous meriray,
« Car la duchié d'Orliens tout quite vo donray ;
« Dez chi vous en saisi, si nel vous refusray.
« Et serez chevallier, car ainsi le voray,
« Se mainterez estat noble, poissant et gay,
« Car vous arez du mien tant comme j'en aray.
— Dame, ce dist Huon, ce don recheveray ;
« Jhesu le vous merisse à qui j'en prieray !
« En foy et en homaige loiauté vous en fay,
« Se vous ai en convent que je vous serviray
« Du cuer tout men vivant, car aultre voloir n'ay.

— HUEZ, ce dist le dame, enver moy entendés :
« De le terre d'Orliens este sirez clamés.
« Je ne vous puis mieulz faire, mais en gré le prendez.
« A loy de chevallier le collée averez ;

« Se maintenez estat dont soiiez honorez,
« Hantez lez plus vaillans et despendez assez :
« Il sera bien paiié, et ne vous en douttez.
— Dame, ce dist Huon, Dieu vous croisse bontez.
« Ja n'aray deservy le don que me donnez,
« Mais par moy ne sera ly hault bien reffussez. »
Adont isnellement ly est au piez allez;
Mais de la franque dame fu tantost relevez.
Et ly a dist : « Huon, le collée averez
« De moy ou de me fille, lequel que vous vorez.
— Dame, ce dist Huon, puis qu'ainsi le m'offrez,
« Je le veul de vo fille avoir, se vous vollez;
« Car contre cez nuisans iert mez cors esprouvez,
« Et se terre gardée et cez drois amontez.
— Par me foy, dist Marie, damoisiaulz, vous l'arez. »
Le collée ly donne par moult grant amistez.
Moult fu Huez joians, ja ne m'en mescréez;
Puis fu d'or en avant duc d'Orliens clamez.
Si faitement fu Huez là endroit amontez.
Souvent est de Paris et issus et entrez,
Et de leur anemis fait grant mortalitez.
Mais tant fu ly grant siegez devant Paris ez prez
Qu'en le cité fu moult ly peuplez effraez.
Se briefment n'ont secours, dez maulz aront assez.
Mais je vous laray d'iaus .I. pau, se vous vollez,
Se diray de Drogon qui fu en mer entrez,
Et Beuvez d'Ermenie ly for rois couronnez,

A .XXX. mil vassaulz hardis et esprouvez.
Tant alerent par mer, ce dit l'auctoritez,
Que droit en Normandie furent tous arivez;
Au port à Har[e]fleur sont dessendus dez nez.
Chevaulz et arméurez et vitaillez assez
Mirent hors du navire, puis se sont aroutez.
.III. mil[le] saudoiiers garnis et aprestez
Laisserent ou navire dont il sera gaitez,
Et tout ly aultre sont en leur chemin entrez.
Vers Paris s'acheminent qui est bonne chitez;
Or lez conduie Dieus, ly rois de magestez!
Car je vous lairay d'iaus .i. pau, se vous vollez;
Se diray du grant siege c'à Paris fu remez.
Là fu Fedris le fel, qui estoit moult yrez
De ce que ne pooit mie faire cez grez
Contre chiaulz de Paris qu'il avoit apressez.
Moult ly fasoit Huons de grant aversitez;
Si souvent lez aloit viseter à leur trez
Qu'il ne pooient estre nulle heure aséurez.
Moult estoit Huez preus, noblez et alossez
Et de ceus de Paris conjoïs et amez.
De le roïne oussi fu forment amontez
Tant qu'il fu chevallier et fais et ordonnez,
Et se ly fu donnée d'Orliens le duchez.
Par trestout le royaulme en est ly plais allez:
En Hainnault, en Brabant parloit on à tous lez
Du bouchier qui c'estoit si noblement portez

Que tous ceus de Paris avoit reconfortez.
Pluseur enfans avoit chilz Huez engenrez
En Hainnault, en Brabant, ainsi c'oy avez,
Dont lez merez disoient as enfans en secrez :
« Biaus fieulz, vous estez grans et biaus et bien fourmez,
« Que n'allez à Paris, qui est bonne chitez,
« Véoir Huez vo pere qui tant c'est bien prouvez ?
« Encor en poriez estre hautement honorez,
« Et il sera de vous aussi trez bien parez,
« Car vous estez biaus enfez et bien le resamblez. »
Ainsi dirent lez famez que vous oy avez,
Et ly enfant sont tout à ce fait acordez.
Ge vous diray comment il se sont aroutez:
.V. furent de Nivelle et de Hainnau dallez
Qui s'entreconnissoient et savoient assez
Que Huez lez avoit trestout .V. engenrez.
Acompaignié se sont an .V. par amistez;
Pour aler à Paris ont leur quemins tournez.
Et .III. aultrez se sont de Maubeuge sevrez;
Dez .II. aultrez chescun se parti esseulez.
Et s'en vont ver Paris qui est noble citez.
Tant vont ly .X. enfans dont vous parler m'oez
Qu'il vinrent à Saint Lis, et là sont arestez,
Et en ung hostel furent tout [ly] .X. hostellez.

LY .X. enfans Huon qui tant fu signouris
Orent tant cheminé qu'il vinrent à Saint Lis,

Mais en ung hostel furent hesbergiez trestous .x.
Quant tans fu de souper, on a le table mis;
Ly enfant de Brabant ont as aultrez enquis
D'ont il sont, et cil dient : « De Hainnau le pays,
« S'[en] irons le matin, se Dieu plest, à Paris. »
Et cil dient qu'aussi y est leur chemin pris
Pour y aller demain, quant iert jour esclarchis.
« Par foy, ce dist ly uns qu'avoit à non Henris,
« Signeur, je sui tous seulz ; se c'estoit vo plaisir,
« En vostre conpaignie je me seroie mis.
— Auil, dient ly aultre, n'en serez escondis. »
Lors soupperent ensamble, mennerent grant delis,
Et burent de ce vin plus que n'eurent apris ;
Puis prinrent à chanter en sollaz et en ris,
Et burent de ce vin tant qu'il furent sourpris,
Puis conterent l'escot, qu'i n'y ont terme quis.
Lors dist ly uns qui fu de bien boire estourdis :
« Bon païs a en Franche, par Dieu de paradis,
« Et bon marquiet de vin, onques milleur ne vis!
« Jamais ne quier raller [là où je fu] nourris,
« A Paris m'en yray où j'ay de bons amis ;
« Là demeure mez perez qui tant est enrichis
« Que c'est ly plus poissans et ly plus signouris
« Qui soit en toute Franche ne dusquez à Brandis.
— Tais toy, dist ly aynez, tu ne cez que tu dis.
« Coment s'ose vanter ainsi ung tel quetis?
« Mez perez est plus riquez que ne soient telz .vi. »

Là furent ly enfant de courous agregis,
Et se sont l'un à l'autre de conbattre aatis.
En le maison menoient tel noise et tel estris
Qu'à pau ne furent tous le nuict en prison mis
Pour l'amour de leur pere qui est tant enrichis.

AINSI ly .X. enfans dont je vous seneffie
Estrivent l'un à l'autre, et tout pour leur lignie;
Et c'estoient tout frere, pour voir le vous affie,
Mais ne le scevent point, ne soit qui nos desdie.
Ly aultrez a parlé qui fist chiere estoutie,
Et dist : « Laissiez ester icelle vanterie ;
« Je ne donroie riens de celle bourderie.
« Dieux scet bien que [pour moi] je ne me vante mie,
« Car, se je me vantoie, je feroie follie.
« Onquez ne vis mon pere, par le Verge Marie;
« Il demeure à Paris, Dieu ly doint bonne vie!
« Se le veray demain ains l'eure de complie.
« Là lui sera de moy tel nouvelle nonchie
« Dont bien me connistra, telle est men estudie.
« Et c'est moult poissans hons, grans terre a en baillie,
« Car il est duc d'Orliens, s'en tient le signourie;
« Huez Capez a non, à le chiere hardie. »
Quant ly aultrez l'entent, tout ly sans ly fermie.
Ly enfant de Brabant ont dit à vois serie :
« Amis, s'ainsi estoit, par le Verge Marie,
« Dont estez vous no freres de droite anchisorie,

« Car Huez est no perez où bonté mouteplie.
— Par foy, ce dist ly aultrez, vecy grant reverie :
« Dont sommez nous tous freres en ceste mannandie. »
Là fu le connoissance si bien faite et furnie
Que tous se reconnurent à freres, le nuitie
L'un l'autre festierent et menant chière lie.

ENSEMENT ly enfant dont vous m'oés nonchier,
Reconnurent l'un l'autre celle nuit au mengier,
Et sceurent qu'i sont frere, non point d'une moullier,
Ains furent de .x. merez, mentir ne vous en quier.
Moult doucement s'allerent celle nuit festiier ;
Quant il orent souppé, il s'allerent couchier
Jusquez à l'endemain qui jour fist esclarchier,
Qu'il s'alerent vestir et bien aparellier,
Et puis droit à Paris s'en vont le grant sentier.
Là vorent en allant maint parler desranier
Comment il se poront à leur pere acointier.
« Par me foy, dist Henri, mentir ne vous en quier,
« Me mere si fu fille à ung franc chevallier ;
« Mes perez l'enama et elle l'ot bien chier
« Tant qu'en lui m'engenra, je ne le puis noiier.
— Et me mere, dist l'aultrez, fu fille de carnier.
— E[n] non Dieu, dist ly aultrez c'on appelloit Richier,
« Quant nous .x. en yrons à no pere plaidier,
« Il se pora de nous forment esmervillier,
« Se nous rechevera, je croy, moult vollentier.

Digitized by Google

« Nous serons en se court trestout grant officier :
« Il fera l'un de nous par devant lui trenchier,
« Et l'autre chamberlenc, le tier sera huissier ;
« Mais se je puis à lly parler ne desranier
« Et il veult le mien bon graer et otroiier,
« Je ly demanderay cez clez de sen cellier,
« Car c'est trez bon office que d'estre boutillier. »

AINSI se devisoient ensamble ly enfant.
Tant sont allé ce jour qu'endroit nonne sonnant
Qu'il perchurent Paris, le cité souffisant,
Et lez tendez de l'ost qui estoient par devant.
Puis va ly uns à l'autre le consail demandant
Comment poront passer celle ost à leur commant.
« Taisiez vous, dist Henris, ne vous allez doutant.
« Bien vous saray mener tout oultre à no garant,
« Et s'on nous va en riens nostre estat enquerant,
« Se dittez que nous somez au fort duc de Brabant
« Qui est dedens cest ost, et que l'alons querant.
« Nous passerons bien outre et puis yrons errant
« As portez de Paris et là yrons entrant.
« Encor nous ferons nous à le gent connissant,
« Et dirons qu'à Huon sommez prez atenans ;
« On nous laissera ens à grant joie faisant.
— Par foy, dient ly aultre, vous parlez saigement. »
Lors entrerent en l'ost qu'il n'y vont arestant,
Et sont passé tout oultre droite voie et avant.

Tout selonc le cyté aloient costiant,
Droit à l'yauwe de Sainne qui est rade et courant;
A le porte du Louvre s'aloient adrechant.
Quant il vinrent au pont, on lez va appellant,
Et leur demanda on trestout leur convenant.
Et Henry dist : « Signeur, nous sommez .X. enfans
« Qui allons par jonesse no corps aventurant;
« Laissiez nous entrer ens, aumonez ferez grant. »
Adonquez vont lez gardez lez enfans regardant
Qui tout furent d'un aige, bel furent et plaisant;
En le porte lez mirent, et il y vont entrant,
Et quant il furent ens, s'en vont Dieu merchiant.
Ver le palais s'en vont qu'est cler et reluisant;
Mais Henris va cez frerez bellement arestant
Et leur a dit : « Signeur, or oés men samblant :
« Nous somez trestout frerez et prochain atenant,
« S'alons véoir no pere en povre convenant,
« C'on tient au plus noble homme de ce siecle vivant.
« Peu d'onneur ly ferons, je m'en voy ravisant,
« Se nous l'alons véir ensement que truant;
« Mais je vous diray chi ce que je vois pensant :
« J'ay .LX. florins de fin or reluissant
« Que ma mere m'alla au departir donnant;
« Se vous avez argent, se le metez avant,
« S'irons des arméurez pour nous tous acatant,
« Se nous yrons en armez à no pere monstrant. »
Quant cil l'ont entendu, se ly vont escriant :

« Par foy, Henris, biaus frerez, vous allez bien parlant.
— Signeur, ce dist Riquier, nous alez vous mocant?
« Alons nous desjuner par amour tout devant,
« Car sachiez que ly cuers me va de fain faillant,
« Et je n'ay mie apris certez à juner tant.
« Il n'est si bon' armeure que de ce vin friant
« Et de cez patez là qui vont souez flairant.
« Allez où il vous plaist, car, par Saint Guineman,
« Ains seray desjunez que voise plus avant;
« Car qui aroit vestu lez armez roy Priant
« Et s'éuist fain et soif, ne vauroit il ung gant.

—SIGNEURS, ce dist Richiers, par le Verge absollue,
« Une deffaute au cuer m'est maintenant venue
« Qu'il convient vrayement que je boive et menjue.
« J'oy grant presse laiens, le vendenge y est drue;
« On se doit desjuner à premiere venue. »
Si frere s'i accordent adont sans atendue.
Dedens une maison qui bien fu prouvéue
Entrerent ly enfant que Dieus soit en aiewe.
Mais Henry, qui avoit le vollenté agüe
De faire armer sez frerez pour plus avoir vallue,
Leur dist : « Delivrons nous, s'alons en le grant rue
« Acater arméure que nous aiions vestue,
« Puis nous yrons monstrer à nostre pere Hue.
« Qui a or et argent sy l'ostera de mue,
« Car nous somez tous frerez, c'est drois c'on s'esvertue

« Et aidier ly ung l'autre sans ce c'on y argüe. »
Et cil ont dit : « Biaus frere, vo raison soit tenue.
— Par me foy, dist Richier, science avez perdue;
« Vous estez pavourez plus que n'est une grue.
« Je ne donroie d'armez vaillant une laitue,
« Mais que j'aie de vin me cervelle esméue.
« Se je véoie .Ic. de gent bien fervestue,
« Mais que j'aie en mon poing sans plus une maschue,
« Je veul bien otroiier que me char soit pendue
« S'à cescun de mez cops .I. homme je ne tue.
« Allez où il vous plest; par le Verge absollue,
« Je m'armeray de vin ains que je me remue! »

QUANT Henris ot son frere si faitement parler,
Adont a dit az aultrez : « Laissons cestuit ester,
« Car il nous poroit tous certez faire blamer;
« Nous n'arons ja honneur de lui o nous mener. »
Et cil ont respondu : « Ce fait à créanter. »
Adont s'en vont ly .IX. armeurez acater,
Non mie granment richez, car n'en peussent finer;
Ce qu'il orent d'argent il vorent alouwer.
Adont ala Henris cez frerez adouber,
Il méismez aussy s'ala il enarmer;
Et quant il vit cez frerez ainsi abituer,
Du gentil cuer qu'il ot, a pris à soupirer :
« Par me foit, dist ly enfez, qui bien voroit viser,
« Bien devons ly ung l'autre chier tenir et amer;

« S'orez eusiens cescun .I. cheval pour monter,
« Par devant toutez gens nous puissiens monstrer;
« Et nous n'avons de coy lez puissons acater.
« Mais savez que je veul par grant consail loer?
« Issons de la chité aventure trouver ;
« Se de cel ost puissons saudoiiers encontrer
« Ou aucun chevallier que puissons desmonter,
« Sy que cescun péuist .I. cheval conquester,
« Ainsi nous ferons nous prisier et redouter
« Et devant nostre pere porons plus hault parler. »
Et il ont respondu : « Ce fait à créanter.
« Mais de Richier, no frere, nous doit forment peser
« Qu'il n'est avec[ques] nous, car, s'on le laisse ester,
« Il se perdera là et par lui enyvrer.
— Laissiez le, dit Henry, il se feroit tuer,
« Car il ne se saroit en estour gouverner.
« Puis qu'il a le coustume de tel vie hanter,
« Encheus ly poroit on se noriture oster ;
« Il nous poroit trop plus [et] nuire et grever. »
Se vollenté disoit ly enfez au cuer ber ;
Mais ainchois que mais voie le solail esconser,
Leur fera telle aieuwe Richiers au bien fraper
Qu'au besoing leur fera lez viez respiter,
Et par grande aventure que porez escouter.

AINSI ont ly enfant adont leur consail pris,
Puis viennent à le porte, qu'i n'y sont alentis;

Tout .IX. en sont armé, par foy je vous plevis.
Mais lez gardez disoient : « Ou alle[z] vous, quetis?
« Ly dïable vous porte, tantost serez ochis ! »
Mais il n'en tinrent conte, ainchois s'en vont tout dis.
Quant il furent az camps, si ont leur chemin pris
Pour aler ver Monmartre, ce nous dist ly escris.
Une fontaine avoit au desoulz du laris,
Lequelle on apielle fontaine sis vertis,
Car droit en ce lieu fu decollez saint Denis.
Droit à celle fontaine que je cy vous devis
Estoient dessendus chevallier jusqu'à .X.
Moult avoient courru environ le païs,
Sy qu'à celle fontaine c'estoient raffresquis
Par desoulz ung vert arbre qui bien fu féuillis.
Là eurent ataquié leur aufferan de pris,
Et là se deduisoient et ont jouwé et ris.
Quant ly enfant lez virent, sy sont droit là vertis.
Premiers lez aperchut ly damoisiaulz Henris,
Et a dit à cez frerez : « Entendez à mez dis :
« Vechi ce qu'il nous fault et ce que avons quis.
« On ne nous doit prisier vaillant .II. paresis
« S'aujourd'hui nous n'avons cez destrierz là conquis,
« Et cez armez qui luisent ausi cler que rubis.
« Nous sommez cy .IX. frerez, cil là ne sont que .X.
« Mal pert que nous fuissons onquez engenuïs
« Du sanc Huez Cappet qui tant est signouris,
« S'à iaus [n']allons conbatre, car c'est droit gens partis.

« FREREZ, ce dit Henry, pensez du bien fraper;
« Cez destrierz et cez armez nous convient conquester. »
Et cil ont respondu : « Ce fait à créanter. »
Lors vont ver le fontaine et prinrent à crier :
« A la mort, traytour, ne poez escaper ! »
A leur chevaulz alerent pour cuidier sus monter,
Mais ly enfant leur scevent bien au devant aller.
Là commenchent bataille qui fist à redouter,
Lez .IX. contre lez .X. se vorent bien prouver;
Dez grans cous qu'il donnoient font le mont retenter.
Mais, droit à ycelle heure que vous m'oez conter,
Vinrent ly Bourguignon à Paris paleter.
Huez Cappez ly dus fist à l'arme crier;
Et ly frans connestablez se voult adont armer.
Chevallier et bourgois, pour leur nuisans guerver,
Le porte Saint Denis ont faite deffremer.
Et ly enfant Huon se vorent bien prouver;
Contre ly chevallier vont grant estour lyvrer.
Et Richier à Paris buvoit de ce vin cler;
A sen gré en a pris, quoi qu'il déuist couster.
Quant il oit par le ville si grant noise mener,
De cez frerez ly membre, adont se va lever
Et paia à son hoste argent tout san conter.
Enprez une fenestre va l'enfez regarder
Une grande machue c'on ot fait viroller;
Lors le courut briesment [l'enfez] Richier combrer,
Hors de l'ostel issi, o lui l'en va porter.

Ly ostez cuert aprez qui li cuide oster,
Mais nel puet raconsievre [et] se le lait ester.
Et ly enfez s'en fuit, sans voie demander,
Jusquez à une porte c'on fasoit bien garder.
On avoit à celle heure fait le pont avaller
Pour gens qui dehors furent c'on y vot faire entrer.
Et Richier issi hors san congié demander,
Une moult grande pieche courut sans arester.
Quant il ot tant allé qu'il se prist à lasser,
Sur le mache s'apoie et prist à escouter :
[Oit] ces grans caus d'espée ferir et retinter
Sous le mont de Monmartre, et grant noise mener ;
Lors s'en va celle part quant qu'il puet randonner.
Par dalez le fontaine vit cez frerez capler.
.II. chevallier avoient fait à le mort livrer ;
Mais ly aultre lez vorent si forment apresser
Qu'en pluseur lieus lez firent [et] plaiier et navrer,
Et ont fait leurs armeurez en pluseur lieus fausser.
Je croy qu'il ne péuissent au darain conquester,
Quant Richier il survint qui fort prist à huer,
Et oy a cez frerez l'un l'autre reclamer.
Il leva le machue esramment sans parler;
Ung chevallier ala si trez bien assener
Que le tieste et le hiamme ly fist tout effondrer,
Mort l'abati à terre sans jamais relever.
Le secont et le tierz fist à terre verser.
Quant ly aultre le virent, adont vont reculler.

Et ly enfant lez vont sy asprement mener
Que tous lez font ou pré morir et souviner.
Adont vont ly enfant leur frere regarder,
Moult doucement le vont basier et acoller.
Et il dit : « Que vous samble ? me sai ge bien armer ?
« Il n'est si bon' armeure certez que de vin cler.
— Frerez, ce dist Henry, bien le savez prouver,
« Vous estez bien armé pour vo nuissans grever;
« Mais c'est fait d'aventure, on ne s'i doit fiier,
« Et ly vins vous a fait en follie monter,
« D'outrageus hardement vous a fait cy merler.
« Vous poriez trop peu vivre à ce continuer;
« Mais c'est haute science de lui amesurer,
« Et de bon consail croire ne vo puist on blamer.

« FREREZ, ce dist Henri, par Dieu qui ne menty,
« Bien nous avez aidié, de coy je vous merchi;
« Par vous sont no nuisans maté et desconfy.
« Je lo que tout courant il soient desvesti;
« Leur armez vestirons de coy il sont poly,
« Car onquez mais milleur ne plus bellez ne vy.
— Par foy, dient ly frere, nous l'acordons ainsi. »
Adont lez dezarmerent erramment sans detry,
Et cil de Paris furent adont moult estourmy.
Or vous diray de Drogue, le chevallier hardy,
Et de Beuve de Tarse qu[i] esploiterent sy
Qu'il vinrent à Saint Clau droit par .I. venredy :

.II. lieuwez de Paris y a, je vous affy.
Là s'aresta leur ost, mais Droguez sans detry
En apella Beuvon coiement san detry
Et ly a dit : « Biau frere, savez que je vous pri ?
« Vous garderez cest ost et arestez ycy,
« Et g'iray ou pallais à Paris san detry
« Pour parler à men ante et à me niece oussy ;
« Et saray pour quel cause il sont si fort hay
« Dez princhez de le terre qui lez ont relenquy,
« Et s'iray véoir l'ost de ce conte Fedry :
« A guise de paumier aray mon corps vesti.
— Frere, ce dist Beuvon, à ce consail m'otry. »
Lors s'aparilla Droguez si con ly abelly.
Il vesty l'esclavine et le palme saisi,
Et avoit durement son viaire noirchi.
Congié prist à se gent et puis s'en departi,
Pour aller ver Paris sen voiaige acuelly.
Tant ala ly bon rois que le grant ost coisi,
Lez tentez et lez trez où ly or [re]luisi,
Et tant y vit de gent que tous s'en esbahi.
« Hé ! Dieus, se dist Drogons, biau pere, qu'esse chy ? .
« Onquez mais en me vie tant de peuple ne vy.
« Il sont de ce royaulme, dont j'ay mervelle en my
« Pourcoy à le roïne pourcachent tel anuy,
« Car il déuisse[nt] estre sy homme et sy amy.
« Mais je ne say point bien s'elle l'a deservy.
« Moult est ung rois poissans qui tient ce pays chy;

« S'en pais en puet joïr, c'est grant cose de lui. »

AINSI Droguez ly biaulz en lui se devisoit.
Parmy l'ost trespassa, lez conrois regardoit
Et de leur bel conroit forment s'esmervilloit;
Et dit à lui méismez : « Grant fais entreprendroit
« Ly hons qui ceste gens desconffire poroit. »
Adont le tref Fedri coyement demandoit,
Et on ly ensingna et dist où il estoit.
Celle part s'adrecha et si fort exploitoit
Qu'il aperchut le tret où maint baron avoit;
Adont entra dedens, du baston s'apoiioit.
Bien a connut Fedry à l'abit qu'il portoit,
Adont vint devant lui et sy s'agenoulloit,
Et moult piteusement se raison commenchoit,
Et ly dist : « Gentieulz sirez, pour Dieu en qui on croit,
« Donne[z] moy vostre aummone, car besoins en seroit,
« Car de lontaingne terre sui venus chi endroit.
« Je viens du saint Sepulcre, chier sire, par me foit;
« S'ay esté prisonniers lontans en grant destroit
« En le chité de Mequez où ly Soudans estoit.
— Paumiers, ce dist Fedris, Jhesu Crist vous pourvoit!
« Je vous donray du mien, biau sire, coy que soit;
« Mais d'ont fustez vous nez? ditez, ne vous anoit.
— Sire, ce dist Drogon, de Venisse tout droit,
« Dont Aïmer fu sirez que ou païs manoit;
« Mais païien l'ont ochis, à qui Dieus mal otroit!

« Sez fieulz tient le royaulme, si contenir le doit. »
Quant Fedris l'entendi, ver terre s'enbrunquoit,
Et quant fu avizez, erramment respondoit
C'à le mort Aymer pas gramment ne perdoit;
Frerez est le roïne que durement haiioit,
Qui maint mal ly a fait dont à Dieu se plaignoit,
Et s'en sera vengiez anchois c'on s'en revoit,
Car jamais en ce vie amer ne le poroit.
Quant Droguez l'entendy, saigement respondoit.
« Sire, se dist ly rois, Dieu vous en mache au droit
« Voire aussy vraiement que mez cuers le vauroit. »

ANTRE Fedry le conte fu Droguez au cors gent;
Au conte et auz barons parla moult longement.
Il fu tamps de diner, auquez en ce moment
Furent misez lez tablez ens u tref qui resplent.
Adont s'asist Fedris et dez aultrez gramment,
Et ly paumiers aussi fu assis gentement;
Mais je croy qu'il n'avoit de mengier nul talent.
Dez barons regardoit le fier contenement;
Mais ainsois que du tref fache departement,
Verra telle aventure en outre, vraiement,
Dont il ara paour, si vous diray comment.
Car ly enfant Huon, le franc duc excellent,
Estoient adoubez dez armez proprement
Dez chevalliers qu'il orent mis à [de] finement,
Et puis sur lez destriez monterent gaiement.

Henris dist à cez frerez moult gracieusement :
« Par Dieu, dit il, signeur, il nous va noblement,
« Fourtune nous a hui fait grant avancement;
« Mais qui me voroit croire, par Dieu omnipotent,
« Nous ferons telle cose ainchois l'avesprement
« De coy duqu'à mil ans en parleront ly gent. »
Et cil ont respondu : « Distez vostre essient.
— Par foy, ce dist Henris, se le diray briesment :
« Vous savez que nos perez par son grant hardement
« A conquesté honneur et grace abondanment,
« Et sans n'est mie bons qui nature desment;
« Fieux doit sambler le pere en bon afaitement.
« Entrons en l'ost Fedry bien et hardiement;
« Ne nous connisteront, ce sai ge à essient.
« Se nous poons venir à sen tré proprement,
« Je vous jure sur Dieu et sur le saquerment,
« Se je puis avenir à lui à mon tallent,
« Je vengeray le monde de sen cors proprement.
— Par foy, dient ly aultre, vous parlez saigement;
« Qui de ce vous faura, Damedieu le cravent! »

AINSI ont ly .X. frere leur besongne acordée;
Lors sont entré en l'ost à grande esporonnée.
A celle heure avoit on mainte tronpe sonnée;
Car chil de Paris orent le porte deffremée
Et estoient issu pour commenchier merlée.
Et ly enfant s'en vont, mainte tente ont passée

Et le tente Fedri ont adont demandée,
Et on leur ensigna san point de demorée.
Tant qu'i vinrent au tré n'ont leur regne tirée.
Henris dist à cez frerez par parolle avisée :
« Signeur, nous .V. ferons là dedens no entrée;
« Ly aultre demoront dehor le tente lée
« Pour garder nos chevaulz par dessus celle prée,
« Par coy, ce lle cose est pour yaulz à mal tournée,
« Affin que nous puissons tost faire desevrée. »
Et il ont respondu : « Bien nous plest et agrée. »
[Dist Richiers : « Demorer ne voil chi en la prée],
« Mais j'yray là dedens, se m'arme soit sauvée;
« Là verez vous comment me force est esprouvée.
« Mais trop sui courouchié de ma mache ferée
« Que j'ay à la fontaine laissie et oubliée;
« Car je m'en aideroy trop mieux que de m'espée:
« C'estoit ung bon baston bien fait à me testée. »

LY enfant s'aresterent devant le pavillon:
Ens entrerent ly .VI. san point d'arestison;
Ly .IIII. sont dehors par bonne intension,
Et leur chevaulz gardoient dont il aront besson.
En le tente dinoit Fedris et si baron.
Et Henry entra ens et si frere à bandon,
Devant le table vint, se s'escrie à hault ton :
« Dieux confonde ce conte par son saintisme non,
« Et tous lez confortans en cel' oppinion
« De grever le roïne à le clere fachon;

Car enver lui pourcachent mortele trayson,
S'en aront leur sallaire, s'il plaist au roy Jhesum! »
Adont l'espée a trette qui ly pent au giron,
Ver Fedri s'en ala en grande escauffison:
Bien le cuida ferir desus le quief en son;
Mais ly conte de Braine, qui cuer ot de lion,
Se mist devant le cop, dont il fist folison,
Car Henris ly fendy le quief jusq'au menton:
Mort l'abat soulz le table sans avoir raenchon.
Et cant Fedri le voit, si taint comme carbon,
Ariere reculla, moult fu en grant frichon.
Se gent treient ver lui trestout de grant randon,
Lez enfans assallirent, peu lez espargna on.
Et il se deffendoient comme fier campion;
Dez grans cous qu'il donnoient mervillier s'en deust on.
Richiers tint une espée tout einsi qu'.I. faucon;
Le chambrelenc le conte, c'on apelloit Simon,
Fery de tel raideur qu'à tout le capperon
Ly fist voller le quief sur le table Drogon,
Droit en une escuielle où il ot .I. capon.
Et quant Droguez le vist, ne fist se rire non;
Le teste bouta jus adont de son bourdon.

AU pavillon Fedri, qui bien estoit pourtrais,
Fu grande le huée, le noise et le hahais.
Mains chevallierz i ot adont à le mort trais,
Car ly enfant Huon fierent à pau de plais

Dessus le gent Fedri qu'il treuvent au harnais;
N'espargnent duc ne conte, prestre ne cler, ne lais.
Et quant Fedris le voit, moult ly quéy ly hais.
Mais au secours il vinrent tantost, à grant eslais,
Plus de .C. chevalliers adont tout à ung fais.
Mais as enfans n'estoient ne paours ni esmais,
Ains estoient de ferir vollentrieus et entrais.
Quant orent tant feru qu'il ne pooient mais,
Hors du pavillon sont tou[t] bellement retrais.
Droguez lez vit issir, s'en fu joians et gais.
« Hé! Dieus, ce dist ly rois, trez dignez perez vrais,
« Je te pri et requier que cez bacellers lais
« Aller en sauveté, car ne vy onquez mais
« Faire sy hardy fait, si m'ait saint Nicollais.
« Pléust Dieu que je fuisse à Paris ou pallais
« Avecque Blancheflour et le quens de Biauvais :
« Chevallier lez feroie, car je lez voy parfais.
« Mais d'estre plus icy n'est mie mez souhais,
« Car je poroie bien, à ce qu'il sont engrais,
« Avoir une merelle du jeu pour lez maistrais. »
Lors issi hors du tré Droguez pour avoir pais.

HORS du tret est issu Droguez ly noble rois
A loy de pelerin et à povre a[r]nois.
Et ly enfant Huon, qui moult furent courtois,
Faisoient en le tente grant noise et grans effrois;
Plus de .XX. chevallier y orent mort tout frois.

Et Fedris fu navrez en .II. lieus ou en trois.
Ly enfant sont issu dez trez par grant esplois,
Et puis il sont monté sur les destriez noirois.
Mais parmi l'ost s'armoient adont ly Champignois,
Et Bourguignons oussi et Allemans Thiois.
Ja fussent mort ou pris ly enfant maginois,
Car contre tant de gent fu petit leur pooirs;
Mais hors de Paris fu issus, à celle fois,
Ly noblez connestablez et Huez ly adrois.
Es pavillon entrerent, s'ont fendu lez conrois,
Et sonnoient cez trompez et cor sarasinois.
Droguez lez encontra qui durement fu noirs,
Adont ala ver yaulz criant à haute vois :
« Pour Dieu, entendez moy, chevallier et bourgois!
« Allez au tret Fedri, là est grant ly tournois;
« Là sont .X. chevallier entré tout à leur cois,
« Mais Fedris et se gent ont mis en tel destrois
« Que vous ne m'en creriez pour jurer .II^c. fois. »
Ly connestablez l'ot, se ly dit par gabois :
« Taisiez, dist il, truans, vous soiiez maléois!
« Cuidiez vous par vo bourdez desrouter no arois?
« No baron sont o nous tout quanque j'en cognois.
« Qui croit en telz paumiers, de sens il n'a .II. nois,
« Car ce ne sont qu'espiiez et rencontreur de bois. »
Quant Droguez l'entendy, de paour se tent cois.
Et Huez dist au conte : « Sire, par sainte crois,
« Laissiez ce pelerin qui est noir comme pois. »

Et Droguez s'en party qui n'y fit nul delois.
« Par me foy, dit Drogons, chilz parlers est bien voirs :
« On ne prise point gent, on prise leur avoirs.
« S'à ce conte parloie ung mot outre sen pois,
« Tost me poroit ochire, n'en donroit une nois.
« C'est pour men povre abit qui ne vault .II. tournois ;
« Demain ne le feroit pour tout l'or d'Arablois.
« Pour ce, comme paumiers, me tairay cy tou[s] cois,
« Et demain à men tré parleray comme rois. »

QUANT Droguez ly bon rois oy et escouta
Que ly fiers connestablez ainsi le ramprona,
Sen quemin acuilly et ver Paris ala.
Tant qu'il vint à le porte onc il ne s'aresta,
Tant parla doucement qu'entrer on le laissa.
Tout droit ver le palais ly bon rois s'adrecha.
Or diray de l'estour qui au tref commencha,
Car Huez, ly bon dus, se gent avant mena,
Et ly frans connestablez qui point ne reculla,
Car dusqu'au tret Fedry Champignois encacha.
Trestous se desroutoient, et Huez s'avancha.
A l'entrée du tret ly vassaulz regarda,
Voit cez enfans conbattre que point ne ravisa.
Moult furent apressé, ne vous mentiray ja ;
Tant orent conbatu que cescun se lassa.
Mais pour le grant secours adont on lez laissa,
Et prinrent à fuir trestous à cel lez là.

Quant ly enfant le voient, chescun s'esvertua,
Envers l'ost de Paris chescun se raprocha.
Henry sur tous lez aultrez vaillamment s'i prouva,
Et ausi fist Richier, peu de gent espargna.
Huez Cappés lez voit, bonnement ris en a,
Et au frans connestable errament lez montra.
« Par Dieu, sire, dit il, je croy bien que velà
« Cheus dont ly pelerin orendroit nous parla;
« Je croy bien qu'à grant tort vo cors le lesdenga. »
Dont broche le cheval, ver lez enfans s'en va,
Et apelle Henry qui tout devant ala.
« Restez, dist il, vassaulz, parlez à nous dechà,
« Ditez moy qui vous estez; grant proesche en vous a.
— Sire, ce dist Henry, vous le sarez bien ja
« A Paris ou pallais, quant men cors y venra;
« Là est souvent mez perez, ensy con dit o[n] m'a,
« Car onquez ne le vy, par Dieu qui me créa.
— Amis, ce dit Huon, bien ait qui vous porta,
« Et ly perez, si vit, qui vo cors engenra ! »

QUANT Huez entendy Henry le baceller,
Et il vit lez enfans prez de lui arouter
Qui en grande bataille se sceurent bien porter,
En sen cuer lez prist moult ly vassaulz à loer.
Mais à celle heure droit que vous m'oez conter,
Vint ung franc chevallier qui moult fist à douter,
Parler au connestable et à Hue le ber,

Et dist : « Noble baron, trop porons bien aller;
« Pour Dieu, sonnez retraite pour vo gent rasambler,
« Car je vous jur sur Dieu c'on ne poroit esmer
« Le gent qui sur nous viennent pour noz homez grever;
« Car trestout cil de l'ost, san nesun mesconter,
« Sont armez sur lez camps et prest de caus donner:
« Ja verez nostre gent trestoute avironner. »
Oit le le connestable, se regne va tirer,
Dist à Huez Capet qu'i lez lui vit ester :
« Huez, que dittez vous? comment porons ouvrer?
« Retournons vers Paris, car je vous dy au cler,
« Se nous perdons no gent par follement mener,
« Nostre en sera ly blamez quant lez devons garder.
« Nos anemis avons hui fait forment tourbler,
« Et cant le cose est bien, on nel doit empirer.
— Sire, ce dit Huon, Dieu vous veulle sauver!
« A vostre vollenté veu ge bien acorder. »
Dont sonnerent retraite pour leur gent enmener.
Devant lez arouterent, derier vont demorer;
Vers le porte se vont trestous acheminer.
Mais si tost c'on lez vit ensement reculler,
De toute pars acuerent sur iaus san arester.
Mais Huez ly vassaus savoit bien trestourner,
Et sy enfant aussy ne s'i vorent celler;
Et ly frans connestablez, ly baron et ly per
Tant ont fais, à l'ayeuwe que Dieu leur vot prester,
Qu'en le chité entrerent, le porte vont fremer.

Vers leur hosteus s'en vorent ly pluseur retourner,
Et ly frans connestablez et Huez au vis cler
Et maint aultre baron vorent ou pallais aller,
Et ly enfant Huon qui ne vorent cesser.
Au pallais fu Drogons, ly bon fieux Aïmer,
Qui c'est fais à sen ante connoistre et avizer.
De noble dras l'ot fait le royne parer
Et ly fist noble feste, ce peult on bien penser.
Là Droguez ly ala et dire et raconter
Comment par cez barons se fist atappiner,
Et comment l'ost Fedry il ala regarder,
Et comment en se tente fu assis au diner;
Et comment à cel' heure vinrent .x. baceller
En le tente Fedry pour son cors deffiier,
Et firent devant lui ung conte à mort livrer,
Et bien .xx. chevallier devant lui aterrer;
S'il ne s'en fustent fuis, ne peussent escaper.
« .I. vassal y avoit qui bien savoit frapper,
« Car à .i. chevallier fist le teste voller
« Tout droit en m'escuielle c'on m'ot fait presenter.
« De men bourdon l'alay en sus de my choller.
« Se je lez puis connoistre, par Dieu qui fist le mer,
« A tous lez jours du monde lez voray honorer ;
« Mais je ne lez poroie certe point ravizer,
« Se n'estoit par lez armez que je lez vy porter. »
A ycelle parolle que vous m'oez conter,
Vaurent ly hault baron ou pallais ariver,

Et ly enfant Huon c'on ne doit oublier.

Ou palais de Paris entra ly bers Huons,
Et ly frans connestablez, et ly quens de Soissons,
Et pluseurs aultrez princhez et souffisans et bons;
Tronpez, tanburs, naicairez, y menerent grant sons.
Du hault pallais marbrin est avallez Drogons,
Et le franque royne qui lez caviaulz ot blons,
Pour véoir de leur gens lez grans establisons.
Quant virent ou pallais entrer lez campions,
Droguez lez prisa moult, et c'estoit bien raisons,
Et aprez vit entrer tout lez .x. enfanchons
Par qui au tré Fedry fu faite le tenchons.
Tantost lez reconnut quant il vit lez blasons,
Sy leur a dit en hault : « Bien viengnez vous, barons ! »
Ly baron dessendirent de leur destrier gascons.
Droguez vint au[s] enfans sans faire arestisons,
Bellement lez salue et de doucez raisons,
Et dist : « Fran demoisiel, à vous parler vollons;
« Venez à le roïne, et nous vous y menrons.
— Sire, ce dist Henris, vostre volloir ferons. »
A le noble roïne le mena ly frans hons.
Et chil devant lez dames son[t] mis à genoullons,
Moult gracieusement ly font afflixions,
Et Droguez a dit : « Dame, cheus chy vous presentons,
« Et à vostre bienfais nous lez recommandons,
« Car onc ne vy plus preu à donner horions;

« Aujourd'ui ont guervé vos anemis fellons.
— Par foy, dit le roïne, moult bien le merirons.
« D'ont este vous, enfant? ditez, nous vous prions.
— Dame, ce dist Henris, de pluseur nasions,
« Et tout .x. somez frerez, ja ne vous mentirons,
« Mais non mie germain, car .x. merez avons,
« Et si avons ung [pere] que nous ne connissons;
« Huez Capez a non, de certain le savons. »
Là endroit survint Huez qui oy cez raisons,
Là vit lez .x. enfans de semblable fachons.
Et le roïne dist devant tous lez barons :
« Par me foy, duc d'Orliens, à ce que nous véons,
« Vous avez en jonesse esté .i. bon preudons;
« Regardez vo .x. fieux, c'est belle norechons! »
Lors fu Huez honteuz, se ly mua ly frons.

QUANT Huez entendy le roïne o cors chier,
Du parler qu'elle dist se prist à hontoiier;
Adont respondy : « Dame, je ne veul point noiier
« Qu'amours n'aie servy toudis de cuer entier,
« Et feray men vivant sans outraige cachier.
« Se ment dame ai servy de l'amoureus mestier,
« Et nature ait vollu l'euvre fructifiier
« Tant qu[e] engenré fussent par my chil escuiier,
« J'en voroie de cuer Jhesu Crist graciier
« Et lez enfans voroie amer et tenir chier,
« Voire s'il me savoient au vray certefiier

« Qu'il fussent my enfant, et sans point varier. »
Adont ly va Henris tout l'affaire nonchier,
Ainsi comme se mere connut Huez premiers.
Et ly aultre ensievant ly vont si declarier
Que pour enfant lez tint par devant maint princhier,
Et lez va doucement acoller et baisier.
Là dient l'un à l'autre ly princhе et ly guerier :
« Voirement dist on voir, par Dieu le droiturier,
« Car toudis par nature voit on le quien cachier :
« Moult sont cil enfant bel, il n'y a qu'ensignier,
« Et bien samblent leur pere au ferir de l'achier. »
Adont parla Drogons à Huon au cors chier,
Et ly dist : « Duc d'Orliens, je vous oy moult prisier ;
« Pour l'honneur de men ante vo veul remerchiier.
« Et vos enfans oussi ne doi ge desprisier :
« Premis leur ay ung don que je leur veul paiier,
« Car de me main leur veul le collée baillier.
« Il est bien affréant qu'il soient chevallier.
— Sire, ce dist Huon, ce fait à merchiier. »
Lors se vont ly enfant tantost agenoullier,
Et Droguez ly bon rois où il n'ot qu'adrechier
Leur donna le collée pour ce qu'il lez ot chier.
Pour yaulz fist on le feste noblement exauchier.
Huez se prist au cuer moult à eléeschier
Pour l'amour cez enfans qu'il véoit vollentier.
On a fait ou palais lez grant tablez drechier ;
Moult furent bien servy tout à leur desirier,

Et puis aprez diner allerent consillier.
Là leur dist ly rois Droguez comme il volt esploitier,
Comment il fu en l'ost à guise de paumier,
Et comment à Saint Clou fist se gent herbegier.
Puis leur a dit : « Barons, nous ne poons joquier ;
« Aparelliez vo gent, je m'en revois arier.
« Merquedy au matin feray me gent rengier
« Contre nos anemis au camps dessus l'erbier. »

LORS du pallais issy Droguez à ung matin,
Droitement ver Saint Clou acuella son chemin.
Assez ly remenbra de Huon le meschin,
Et de son vasselaige et de son estat fin,
Et de sa grant biauté et de son doulz doctrin,
Et de cez .x. bastars qui sont fier que mastin.
A soy méismez dit : « Par le cors saint Martin,
« Onquez mais je ne vy plus noble pallasin
« Comme est Huez Capés au coraige enterin !
« N'a plus hardy de lui jusqu'à l'iauwe du Rin;
« Il seroit moult bien dignez c'on fust à lui enclin
« Et qu'il fut couronnez de couronne d'or fin.
« Se je puis esploitier, j'en feray men cousin ;
« De Marie me niece qui est blance qu'aubespin,
« Et oussy coullourée que rose de gardin,
« Feray le mariage ain[chois] le mois de juin.
« Sy se pora vanter au soir et au matin
« Que donné ly aray le plus noble orfenin

« C'aujourd'hui soit regnans par dechà le marin,
« Car d'un lez est estraite du linaige Pepin
« Et de l'autre costé de le geste Garin.
« Car certez il vault bien qu'il ait .I. tel destin,
« Car il est biaulz et bons, et s'il n'est de hault lin,
« Au vrai considerer, et tout povre meschin
« Sont tout estrait d'Adam et Bilart et Justin;
« Mais orguelz nous aprent à dire faulz latin. »

ENSEMENT disoit Droguez à le chiere membrée.
L'ost au conte Fedry a tout oultre passée,
Dessy jusqu'à Saint Clou n'i a fait arestée.
Illeuc trouva se gent qui là fu amassée
[Qui] à Beuvon de Tarse estoit recommandée.
Drogues trouva Beuvon en sa tente listée;
Quant il fu ravisez dont y ot grant risée,
I l'ala acoller puis dist à le vollée :
« Sire [Droguez], dist il, pour le vertu nommée,
« Que fait on à Paris, la chité honorée,
« Et que fait la roïne, dites moy vo pensée,
« Et sa fille Marie, la pucelle loée?
— Sire, dist ly vassauls, ja n'en feray cellée;
« Puis que de vous parti, par le Verge loée,
« Ay véu mainte cose qui assés bien m'agrée.
« Tout premiers m'en alay à le tente dorée
« Du fier conte Fedry à le brache quarée,
« Et m'acointay de ly par telle destinée

« Que je ly dis nouvelles d'outre la mer sallée.
« De le mort Aymer ly fu l'euvre contée ;
« De se ly sceu bon gré, car chiere en fist yrée.
« Il me fist bien servir à ycelle journée,
« Mais assés tost aprez vy faire tel merlée
« C'onquez telle ne fu delà le mer sallée :
« Ce fu de .x. bastars, c'est verité prouvée,
« Enfant dou plus vaillant qui portast onc espée.
« Je croy que sa proesche doit estre comparée
« Deseure tous les preus dont on fait devisée :
« Alixandre ly rois, le sire de Caldée,
« Ne Artus de Bertaingne n'y vallurent rien née ;
« Car je croy, puis que Dieus ot se char lapidée
« En la crois pour sauver le lignie dampnée,
« Chevalliers ne fu mie de telle randonnée
« Comme est cheus que je dy aveuc[que] le huée,
« Et le grace et le fait dont son cor est parée.
« S'a il en lui biaulté si parfaite ordonnée
« Que c'est tout ly plus biauls de maniere atemprée,
« Et s'a une jouvente tellement compassée
« Que je croy que nature n'y a riens oubliée
« Que par nul entendeur puist estre repetée.
« C'est ly Dieu de proesche quant il est en mellée,
« C'est ly parfais des biaus ; il ne ly faut rien née. »
Et quant Beuve de Tarse a le cose escoutée,
Adont vausist il bien en verité prouvée
Qu'il fust dedens son tret jusques à le vesprée

Se ly déuist donner .C. mars à sen allée.

BEUVEZ ly Tarsiiens fu forment esbahis
Quant il oy Drogon, le chevallier de pris,
Qui ly loe si fort ce nobille marquis :
« Sire, comment a non ce vassaul signouris ? »
Et Drogues ly a dit : « Vous le sarez, amis;
« On l'apelle Huon, sire, par Jhesu Crist,
« Huez Cappés a non, pour voir le vous plevis.
« Ung bouchier est cez onclez, qui maint dedens Paris.
« D'un costé jentieus hons, or a par le païs
« Allet moult longement et les biaus fais sieuwis ;
« Et par dedens Hainnau et dedens Cambresis,
« Et dedens Allemaingne sieuwy le poingnaïs.
« Et tant y conversa qu'il engenra .X. filz
« En pluseurs pucellettez où il ot cez delis,
« Puis se parti du lieu quant le sien y ot mis.
« A Paris le cité ot il sen sejour pris,
« Avecquez ung sien oncle bouchier fu il toudis:
« Richez estoit d'avoir et forment raemplis.
« Tant demora illeuc que ly quens Savaris
« Vint demander Marie qui tant ot cler le vis.
« Ly dons ne ly en fu donnez ne escondis;
« Mais à cellui tans fu .I. aultre consail pris
« De coy ly bourgois orent aconsail et avis,
« Et viserent adont que ly quens dont je dis
« Avoit esté retez de le mort Loays;

« Et que pitez seroit s'il estoit d'iaux servis,
« Ne que teus mariagez fu à son cor promis.
« De coy Huez Capés fu tous ly plus hardis;
« Car au jour que li contez revint et cez amis
« Pour avoir le pucelle blance que fleur de lis,
« Ceus Huez qui estoit armez et fervestis
« Vint au quen Savary, ne fu mie esbahis,
« Traytre l'appella, voiant tout lez marchis;
« Puis saqua son espée et vint tous aatis,
« Le tieste ly trencha, puis cria à hault cris :
« *Qui aime le couronne se n'en soit point fuïs!*
« Ly homme Savary orent leur cuer maris;
« Assez y ot de mors et s'en y ot de pris.
« Pour ce fait chi endroit y est ly quens Fedris
« Qui assez longement lez a fort assallis.
« Et Huez à le fois lez a moult envaïs,
« Et [est issus] tous sceus de cez armez garnis,
« Et vint par dedens l'ost dez morteulz anemis;
« Hugon de Vauvenisse, de qui il fu haïs,
« Trouva dedens son tret où il estoit assis.
« Cheus Huez le trouva, comme preus et gentils,
« La tieste ly trencha au branc qui fu fourbis.
« Encor est il laiiens et sains et sauf et vis. »
Et dist Beuvez de Tarse : « Je croy c'est Andecris;
« S'uns aultre le disoit, sy m'aït saint Remis,
« Jou de my n'en feroie for que galez et ris,
« Ne je ne l'en creroie pour riens, ce m'est avis,

« Mais de dire mensonge n'estez vous point apris. »

BEUVEZ ly Tarsiiens durement s'esmaia,
Quant il oy que Droguez li dit et devisa
Tout l'estat de Huon, bien .C. fois se sainna.
Adont dez .X. batars Droguez ly recorda
Tout en telle maniere con le cose alla.
Beuvez en fu moult liez et forment lez loa;
Oussy fist le barnaige qui adont l'escouta.
Joie font de Drogon qui ainsy repairra.
Au diner sont assis, .I. sierf l'yauwe corna;
S'il furent bien servy ne le demandez ja.
Droguez dist a[s] barons : « Savez comment il va?
« Demain, s'il plaist à Dieu, partir il nous faura,
« Car merquedy matin de Paris istera
« Ly pooirs de la ville, et se lez conduira
« Ly ber Huez Capez qui en convent le m'a;
« Nous serons au deriere quant ly poins en sera.
« Ensi ly quens Fedris auquel lez ne sara
« Maintenir le bataille, car asallis sera
« Et deriere et devant, si qu'adont on verra
« Lez preus et lez hardis, et qui bien y fera. »
Quant ly baron l'oyrent, cescun s'y acorda.
Mais de l'ost dez barons se party et sevra
Une maleoite espie qui forment se hasta;
Il vint en l'ost Fedry, en son tret le trouva;
Osi tost qu'il le vit, de Dieu le salua.

Ja dira tel langaige qui à grant mal tourra,
Ensi que vous orez qui taire se vora.

QUANT l'espie [est venus] au tret le quen Fedry,
De Dieu le salua qui onque ne menty.
Et ly conte Fedry moult biel ly respondy,
Car à chou c'oy dire il congnut bien celuy.
« Dyva ! ce dit ly contez, qui t'a amené chy ?
« Bien voy que c'est besoing, amis, c'or le me dy.
— Vollentiers, biaus doulz sire, ly varlez respondy.
« Faitez gaitier vostre ost et soiiez fervesty,
« Car tout droit ver Saint Clou là sont vo anemy.
« C'est ly fieux Aïmer qui amaine avec ly
« .L. mil baron qui sont tout aasty;
« Car vous arez bataille ains qu[e] il soit jody.
« Beuve ly Tarsiiens y est, je vous affy;
« N'a mieudre chevallier duqu'à port à Brandy. »
Dolans en fu ly contez quant le parolle oy;
Nonpourquant jura Dieu qui onquez ne menty
Qu'il seront temprement par se gent envay.
.IIII. contez vaillans apella san detry :
Le fier conte de Blois qu'il ama et chery,
Et del Perche ensement le fort conte Amaury,
Le conte de Grant Pret; et de Bourgoingne ossy
Y ala ly frans dus qui point ne s'alenty,
Et Asselins, cez fieux, qu'il ama et chiery.
« Signeur, ce dist Fedris, pour Dieu, je vous depry,

« Allez [en] à Saint Clou au pont grant et furny,
« Et se veulliez warder qu'il ne passe parmy.
« Vous y arez bataille ; or soiiez sy garny
« Que vous n'y puissiez estre maté ne desconfy. »
Dont se sont ly baron sevré et departy,
Ver le pont à Saint Clou chevauchent aasty,
Lez banierez au vent où ly or reluisy,
De geullez et de sable et d'asur bien polly.
A cheval et à piet tout prest pour faire estry,
Ne doutent no baron vallissant .I. parsy.

OR s'en vont ly baron, baniere desploiie.
Droitement ver le pont ont leur voie acullie,
Cescun lance sur feutre ou le hache apointie;
Bien furent .XV. mil tout d'une compaingnie.
A Drogue fu contet que ceste baronnie
Venoient ver le pont que ne [le] pasast mie.
Et quant Droguez l'oy, à haute vois s'escrie :
« As armez ! my baron, pour Dieu je vous en prie,
« Alons, si nous mellons, car vecy no partie ! »
Lors s'allerent armer que nulz ne s'y detrie.
Beuvez ly Tarsiiens que Jhesu benaye
Mena de ceste gent ensy con la moitie.
Il a passé le pont que nulz ne ly detrie,
Et se mist en conroy, si a se gent rengie.
Et Droguez demora, s'a se gent enbusquie
Au lez delà le pont, qu'il ne le scevent mie.

Evous les .IIII. contez et le saudoi[e]rie,
Quant virent nos barons enmy le praierie,
Dont se vont ordonnant à loy de gent hardie.
Là ot mainte buissine sonnée et grelloïe,
Et mainte trompe oussy y fu ce jour oïe.
Ly contez de [Grant] Pré a le lance abaissie
Et broce le cheval, dez esporons l'aigrie,
Et laisse se bataille, chevauce par mestrie.
A Nogent s'asambla, de coy il fist follie.
Beuve ly Tarsiiens sur son cheval s'affie;
Entre chans c'est boutez par telle felonnie
Qu'il a celle bataille desroute et departie.
Au retour qu'il ait fait a l'espée saquie,
Le conte de Grant Pré trouva lez le cauchie,
Bien le cuida ferir par deseure en l'oye;
Mais ly cos s'avalla à senestre partie.
Le cheval consieuwy, le char en a trenchie,
Le chervelle en espant; et ly chevaulz tournie,
Le conte jetta jus dont je vous seneffie.
Et là fu assallis de le chevallerie;
Entre piez de chevaulz perdy ly quens le vie.

FORTE fu le bataille cant vint à l'aprochier.
Le conte de Grant Pré gisoit mort sur l'erbier,
Et sy omme recullent, où il n'ot qu'esmaiier.
Ja fussent departy sans ferir [ne] lanchier,
Quant ly dus de Bourgongne lez est allez aidier,

Et Asselins, sez fieulz, qui le cuer avoit fier,
Et ly conte de Blois, o lui maint chevallier,
Et ly contez du Perche armez sur le destrier;
No barons ont enclos et devant et derier.
Et il se deffendoient à guise de berrier.
Là oïssiez buisinez sonner et greloiier;
Trompez et olyfans faisoient tel tempier
C'on [n']y oïst sonner lez cloquez du moustier.
Là fierent à plain bras et traient ly archier;
Ne s'espargnent nient plus qu'il fusissent bouchier
Qui tu[ass]ent leur beus qui sont bon à mengier.
Et Beuvez se deffent à guise de princhier,
Et Droguez, ly vassaulz, ne s'y volt atargier:
Il est passez le pont pour cez barons aidier.
A le bataille vint menant ung tel tempier
Con ce fusist tonnoire pour gens afondrier.
Là se prist le bataille si bien à enforchier
Que chescun seus se pense de se vie vengier;
Ceus qui à terre quiet ne se puet redrechier.

FORTE fu le bataille dont je vous voy contant.
Droguez s'i esprouva à guise d'amirant,
Beuvez ly Tarsiens s'y va moult bien prouvant;
Ly menrez de cez .II. y valloit ung Rollant.
De cez .IIII. princhiers dont je vous dy devant,
En ont ochis lez .III. à cel estour pesant;
Mais ly dus de Bourgoingne, qui le cors ot poissant,

N'y moru pas ce jour, ce trouvons nous lisant,
Ne Asselins, cez fieux, qui bien s'i va prouvant.
Quant ly dus a véu le mesquief aparant,
Assellin apella où il se va fiant.
« Biaus fieux, ce dist ly dus, mal nous est convenant ;
« Trop y avons perdu, bien m'en voy perchevant,
« Tans est, ce m'est avis, c'on se mette à garant.
— Perez, dist Aselins, or oyiez mon samblant :
« Honte sera pour nous, se nous alons fuiant,
« Et grant mesquief oussy ; on nous yra mocant.
« Mais ainchois que de chi me voise departant,
« Yray jouster d'un fer contre ce soudoyant
« Qui orains nous ochist le nostre apertenant,
« Le conte de [Grant] Pré, au hardy cónvenant. »
Lors broche le cheval à loy d'ome vaillant,
Vers Droguez le vassal va fort esporonnant,
Et Drogon enver lui, qui le va perchevant.
Droguez tint une lance qui le fer ot trenchant,
Et va ferir cellui si fort en behourdant
Que tout outre l'escu le va oultrepassant.
Ly cos ala widier ensy qu'en escippant ;
Nonpourcant l'ala il de son destrier boutant.
Ja fust mort et ochis et n'y éuist garant,
Quant le duc de Bourgongne y est venus courant.
A .IIII^c. vaussaulz va le presse ronpant ;
Drogon ont assally et deriere et devant.

Beuvez ly Tarsïens ne ly va pas faillant;
Pour secoure Drogon sonna son oliffant;
Mais ly duc de Bourgongne va son filz relevant
Et se ly presenta ung bon destrier courant,
Et puis ly dist : « Biaulz filz, par Dieu le roy amant,
« Qui consail ne veult croire, souvent va folliant;
« Si le doit on pau plaindre s'il en a mesquief grant. »

QUANT Aselin oy le fort duc bourguignon,
Or scet bien qu'il dit voir et qu'il n'a se droit non.
Il broche le cheval à forche d'esporon,
De le bataille issy san nul' arestison.
Et cez perez, ly dus, n'y fist demorison,
Car il sieuwy son filz à coite d'esporon.
Ceulz qui adont portoit à le grande tenchon
La baniere Fedry, où il ot ung lyon,
La laissa à ce jour perdre sur le sablon;
Il ne [le] relevast pour tout l'or d'Avallon.
Le bataille est vaincue, mort y en sont foison,
Et chil qui escapperent chevauchent à bandon
Par dever l'ost Fedry, qui le cuer ot fellon,
Qui moult sera dolans quant sara l'ocoyson.
Et Droguez est remez avec le ber Beuvon;
Cellui jour en ont pris assez à raenchon,
Et s'en y ot oussi de mors à grant foison.
Au lez delà le pont s'en revont ly baron
Et s'ont pris le gaain à leur devision.

Beuvez en apella le bon vassal Drogon :
« Par mon chief, dist ly ber, perdu ont ly glouton !
« Il deveront bien vendre, selonc m'entension,
« Il ont éut l'estrive à leur malaychon. »

LA bataille est finée, moult de mors [en] y a.
Et ly dus de Bourgongne [de]ver l'ost s'en reva,
Et Aselin, cez fieulz, à qui moult anoya.
De .x. mille qu'i furent quant l'estour commencha
N'en rala point .ii. mille, à ce c'on me conta.
A l'ost Fedry revinrent qui petit s'esmaya;
Mais ung frans escuiiers à Fedry s'adrecha
Qui de le grant bataille ly dit et devisa.
Et quant il oy dire comment le cose ala,
Il en fu sy dollans qu'à pau qu'il n'esraga.
Et ly duc Bourguignon qui au tref s'adrecha,
Et Asselins, cez fieulz, ou pavillon entra;
Il ont trouvé Fedry qui moult se gramia.
Bien samble foursenez qui adont l'esgarda.
Et ly duc de Bourgongne adon[t] ly escria :
« Par Dieu, conte Fedry, ceste chose quira;
« C'est ly fieulz Aïmer qui est venu dechà.
« Il n'a tel chevallier dechà mer ne delà;
« La roïne de Franche bien aidiez en sera.
« .III. contez nous ont mort, par Dieu qui tout créa.»
Dist ly conte Fedris : « Mal ait qui le porta,
« Et qui le fist venir au lez par de dechà !

« Se je puis esploiter, il s'en repentira;
« Ousy fera la dame qui mon frere tua.
« Il fu ochis par elle, car el le commanda. »
Ensement dist Fedris qui petit se douta,
Car il ot si grant peulle o lui à ce jour là
Que bien ly est avis que tout surmontera.
Mais Dieux est par deseure qui bien confortera
Le roïne de France qui nul tort n'y cacha;
Et s'a Dieu pourvéu qui le terre tenra,
Car dez dont qu'il fu nez, éur ly destina
L'onneur qui ly avient telle c'on vous dira.
Mais maint mal en souffry et maint mal en ara,
Ensi que vous orez qui taire se vora.

OR furent à Saint Clou ly nobile princhier;
A joie et à revel s'alerent hesbergier,
Jusquez à l'endemain qu'il ont fait dezlogier.
Par devers Saint Denis ont pris à chevauchier,
Pour la noble riviere qu'il ne puelent laisier.
Jusquez à Saint Denis ne vorent atargier.
Le ber Droguez et Beuvez allerent au moustier;
Illeucquez sont allé à saint Denis priier
Qu'il veulle le roiaulme conforter et aidier,
Et que Dieux par se grace veulle resléeschier
Le roïne et se gent et jeter de dangier.
En le cit de Paris s'en vont ly messaigier;
Tout droit au connestable le sont allé nonchier

Que Droguez est venus à Saint Denis logier.
Adont ly connestablez le va dire et nonchier
Au consail de Paris et à Huon le fier.
Là dist Huez Capez : « Il nous fault apointier
« Et no gens ordonner et faire aparillier,
« Par coy on puist demain bataille commenchier.
« Nous assaurons devant, et ly aultre derier. »
Et cil ont respondu : « Ce fait à otroiier. »
Dont font communement ceste cose nonchier
A tout chiaulz qui estoient .L. et disenier.
Et chaulz le vont contant au maistrez disenier
Qui estoient estably pour leur gent consillier.
Et fu par ung mardy, à l'eure d'un mengier,
C'au merquedy aprez, au point de l'esclarier,
Véysiez lez bourgois d'armez aparillier,
Courir par le chité maint auferant coursier,
Cez banierez porter et cez pignons drechier,
Puis aller en bataille, cez hyaumez lachier.
La roïne de France, [qu']à Loys fu moullier,
A fait mander Huon le gentil beruier.
Et Huez y alla; qui ne se vot targier,
En pur ung vollequi[n] pour lui ahaubergier.
[Et] cauchez ot cauchiez qu'il ot fait drut maillier
Et grevez pardeseure qu'il fist aparillier.
Pardevant le roïne s'ala agenoullier;
Mais Blancheflour en l'eure l'en ala redrechier.
Et là estoit Marie qu'il ama et tint chier.

La dame l'apiella, se ly dist san noysier.
« Huez, ce dist le dame qui le cors ot legier,
« Bien voy que vous irez là dehors tournoiier,
« Contre nos anemis nostre droit deregnier ;
« Or vous veul d'une chose à ce jour d'ui priier.
— Dame, ce dist Huon, tout ce devez laisier,
« Mais de moy commander avez milleur mestier ;
« Car il n'affiert c'on prie à ung tel saudoiier :
« Commandez vostre gré, prest sui de l'otroiier.
— Huez, ce dist ly roine, je vous prie et requier
« C'aujourd'ui en bataille veulliez san detriier
« Lez fleur de lis de France porter et enquerquier.

« HUEZ, dist le roïne qui tant ot le cors gent,
« Je vous pry et requier et commande ensement
« C'aujourd'ui enquerquiez, à ce tournoiement,
« Dez fleurs de lis de Franche le blason qui resplent.
« Car se no anemy, dont nous avons granment,
« Voient lez fleur de lis porter hardiement,
« Vous en arez à yaulz plus doulz acointement ;
« Car lez armez de France sont de tel essient
« Qui lez voit en bataille, grande paour l'en prent.
« Et je ne say nul homme, en tout le firmament,
« A qui on puist dez armez faire mieulz le present
« Qu'à vostre gentil cors, selonc mon jugement,
« Pour mettre à grant honeur, si c'on doit vraiement.
« Bien lez sarez monstrer et porter amplement,

« Et pour ce lez arez à ce commenchement. »
Et cant Huez, ly bers, celle parolle entent,
A rougir commencha et pensa longement;
Puis dist à le roïne : « Dame, certainnement
« Je sui trestout ly menrez de vostre casement;
« Pourcoy me vollez vous honorer tellement?
« Il en y a tant d'autrez qui sont de haute gent.
« Vechy le connestable et dez aultrez granment;
« Il sont de noble estrait et de grant tenement,
« Et riche homme et puissant et de terre et d'argent:
« Donnez à l'un l'onneur, pour Dieu omnipotent,
« Car n'oseroie enprendre ce fait si excellent.
— Huez, dist le roïne, foy que doy saint Climent,
« Je vous querque lez armez à porter proprement
« Pour tout le plus vaillant qui soit ou firmament;
« Et encore arez mieux, se ge vis longement. »
Lor ly fist le tournicle aporter vistement
Et le blason de Franche san nul detriement,
Et a dist à Huon : « Cestuit aournement
« Recevez aujourd'ui bien et hardiement.
— Dame, ce dist Huon, par le mien serrement,
« Je feray grant outrayge, se le mien cors le prent,
« Sy en seray blamez, je le say vraiement,
« Et diront ly aucun trestout privéement :
« Regardez ce vassal qui orguilleussement
« Entreprent lez estas, pas n'affiert à se gent!
« Il deusist regarder con fait sont sy parent.

« Or quide bien rois estre ains le deffinement;
« Se maus ly en venoit de cest demainement,
« Bien seroit emploiiet et pau plaint durement;
« Et sy diront de my trestout communaument.
« Je sui bien amez d'iaulz voire tant c'à present,
« Mais j'en seray haïs par vous bien grandement.
— Taisiez vous, dist le damme, par Dieu omnipotent,
« N'avez que faire d'iaulz ung bouton seullement,
« Puis se dy que vous veul [h]auchier celéement;
« Car on dist ung parler en pluseur lieus souvent:
« Que moult est ly hons folz et nichez ensement
« Qui puelt avoir le bien et ainchois le mal prent.

« HUEZ, dist la roïne, je vous os bien parler;
« Mais puisque je vous veul sy hault honneur donner,
« Vous ne vous en devez par nul tour escuzer,
« Car j'ay bien oy dire, ce sachiez sans douter,
« Que chou que mieudrez donne, on ne doit refuser.
« Pour çou siert on lez boins c'on en puet amender;
« Et qui vous vauroit ja le roiaume donner
« Et Marie, me fille, à moullier espouser,
« Ariez vous point le cuer de ce fait acorder? »
Et quant Huez l'oy, dont s'ala aviser,
Dont regarda le dame, se li dist hault et cler:
« Dame, ce dist Huon, par le cors saint Omer,
« J'ay bien cuer et volloir, ce sachiez san fausser,
« De servir loyaulment et d'onneur conquester,

« Et d'encor prendre paine pour men cors amonter,
« Et de prendre tel cose, s'on le voloit gréer,
« Dont mez cors n'oseroit par bouche demander.
« Je feray vo volloir, ne le doy refuser;
« Mais se riens y mesfais à vo gré acorder,
« Vous le prendrez sur vous pour trestout amender,
« S'il estoit homme ou monde, en tiere ne en mer,
« Qui de ceste besongne me vosist ocuper.
— Oïl, dist le roïne, ne vous devez douter. »
Adont le va Huons doucement encliner.
Et Marie la bielle le prist à rewarder.
Huez s'en vint à lui, si le va acoller.
« Damme, ce dist Huon, qui moult ot le cors ber,
« Et vous, de vo partie, y savez qu'amender? »
Et Marie respont, que biel savoit parler.
« Huez, dist le pucelle qui le viaire ot cler,
« Chou qu'il plaist à ma dame ne doy mie véer,
« Car elle est assez saige et se voit assez cler.
« Se m'est vis que bien fait dez armez amonstrer;
« Jhesu Crist par se grace vous en laist sy ouvrer
« Qu'à honneur le puissiez ariere raporter,
« Et faire tant que nus ne vous en puist blamer. »

QUANT Huez entendy la courtoise Marie,
Doucement respondy et dist à vois serie:
« Dammez qui me donnez si haulte signourie,
« Or vous pry que me faitez ung pau de courtoisie

« Que m'aidiez à armer, et je le vous en prie,
« S'en seray plus hardis à le grant estourmie.
— Huez, dist Blancheflour, mez cors le vous otrie. »
Dont manderent sez armez en se chambre votie.
La roïne de France qui bien fu ensignie
Fist le destrier Huon, dont je vous senefie,
Armer tant noblement n'est hons qui le vous die,
Couvert de fleur de lis ouvré d'euvre jolie.
A le guise de roy et de roial lignie
Fist adouber Huon la belle [sans detrie].
« E! Dieu, ce dist Huon, sainte Verge prisie,
« Puisque si noble grace m'est de vous otroiie,
« Je vous pri et requier que me fachiez aye
« Par coy on tiengne men honneur à emploiie
« Qui par ceste roïne m'a esté otroiie. »
Adont fu mainte tronpe sonnée et bondie.
Contreva[l] le chité est le gent haubergie;
Cescun à se baniere s'en vont par aastie.
Noblement s'ordonna le [grant] chevallerie;
Pardevant le pallais c'est cely jour rengie,
Pour atendre Huon, car on leur senefie
C'à loy de roy venra commenchier l'estourmie,
Et que lez fleur de lis ara en se baillie.
Dont en y a d'aucuns qui en font gaberie,
Et dient coiement : « Douce Verge Marie,
« Comment fortune fait à son gré courtoisie
« Et comment elle met en l'omme signourie

« Ossy tost qu'elle veult estre de se partie! »

QUANT Franchois ont oït et lez mos et lez dis
Que Huez portera l'escu à fleur de lis,
Il en y ot de ciaulz qui sans talent ont ris.
Et dist ly uns à l'autre : « Dieus est tout rasotis
« Qu'ensi avanche ung homme et donne telz profis,
« Et ung aultre est adez et en tout tamps catis,
« Ne scet .II. deniers mettre qu'il en ait .I. parsis. »
Et ly autre disoit : « Et qu'esse que tu dis?
« .I. hons n'est c'un sceus hons et ung hons en vault .X.
« Et cant .I. hons est bons et loyaulz et hardis,
« Adrechiez de tous membrez, courtois et agensis,
« Et qu'il se fait valloir, et qu'il c'est entremis
« Entre lez souffisans et de bataille apris,
« Et qu'il aquieve bien tout ce qu'il a enpris,
« Il en doit amender et bien estre servis.
« Mais ly mauvais couwars, recréans et fallis
« Doit en cativité avoir de pis en pis.
« Ja est Huez Capez chevallier aeslis
« Qu'il n'i a son pareil jusqu'au port à Brandis;
« S'a tant fait de bons fais desus cez anemis
« Qu'il doit estre de tous amez et conjoïs.
« Bien doit estre vestus et de vair et de gris,
« Et doutez et amez dez grans et dez petis;
« Se poriens bien valloir qu'il fu roy de Paris,
« Bien saroit gouverner et warder le païs.

— C'est voir, ce dist ly aultrez, par Dieu de paradis ! »
Atant evous Huon sur son cheval assis,
Couvers d'un haubergon bien ouvré à devis,
Parez de fin asur et d'or lez fleur de lis.
Li vaillans connestablez, qui fu preus et gentis,
Venoit deriere lui de cez armez garnis;
.IIII. frans chevalliers avoit à son frain mis
Pour garder le vassal qu'il ne fust entrepris.
Bien sambloit en cez armez de force raemplis;
Ung grant martiel de fier avoit en sez mains mis.
N'est hons, si le regarde, qu'il n'en soit esbahis.
Sur lez estriers s'afique con campion eslis.
La roïne le voit, le cuer ly est sallis;
A soy méismez dist Blancheflour au cler vis:
« Pléuist à Dieu de glore qui morut par Juïs
« C'au gré de mon barnaige fust Huez mez maris,
« Car il est adrechiez pour avoir noble pris.
« Je croy que Dieux l'a fait, et qu'il est tous escris
« Pour estre de cez damez apellez *dous amis*.
« Il n'est dame en ce monde, tant soit biaus ses delis,
« Se Huez ly daignoit faire ung gracieulx ris,
« Que ly cuers de son ventre ne soit tous esclarcis. »
Et Huez point et broche, ly chevallier eslis.
.XVIII. piez ly est cez bons chevalz sallis,
Le flambe en fait sallir dez calliauz qui sont gris;
Con plus est escauffez, plus est entalentis
D'entrer en le bataille et commenchier estris

Que ly leus afamez n'est d'entrer es berbis.

OR fu Huez Capés adoubez noblement.
Si bastart si estoient à son frain proprement,
Tout furent à cheval, à esporon d'argent.
Liez furent de leur pere qu'il voient ensement,
Et dist ly ung à l'autre : « Alons y fierement.
« No perez sera rois de France temprement;
« Alons aventurer no cors hardiement,
« Car à honneur morrons, se ly mors hui nous prent,
« Et, s'escaper poons, haulte honeur nous atent. »
Huez lez apella et leur dist coiement :
« Enfant, soiiez me prez à ce commenchement,
« Car se g'y ai honeur, je vous ay en couvent
« Que vous y partirez, ce sachiez, largement.
« Vous estez my enfant, je le say vraiement,
« Car je decheus voz merez par mon biel parlement
« Bien le savoie faire par certain sentement.
« Liez sui que je vous voy devant my en present,
« Et que j'ay le pooir d'amender vo jouvent.
« De mi amenderez, s'en vous a hardement;
« Et vous avez éut moult bon commenchement.
« Or entreprendez hui .I. hautain finement,
« Car je voe à cellui qui ne fault ne ne ment,
« Que mais ne retourray ensi ne autrement,
« Se mort ne m'adevance, s'aray entierement
« Vaincue le bataille et tout mis à tourment,

« Et de nos anemis éut le vengement.
« Or aviengne que viegne, est[er] fault ensement. »

LY bers Huon Capez lez Franchois ordonna,
A l'issir de Paris sez bataillez livra
A ciaulz qui il conny qui bien lez conduira.
Or vous diray de Drogue comment il esploita :
De Saint Denis issy, si tost qu'il ajourna,
Devers lez anemis fierement s'adrecha.
Beuvon ly Tarsiens fierement chevaucha.
Et ly contez Fedris la nuit sen ost garda,
Et, cant ce vint au jour, cez conrois apresta.
La premiere bataille au Bourguignon livra,
Et Asselin, cez fieulz, avec lui chevaucha.
.XV. mil saudoiierz emmenerent de là.
Ly solaus luisoit cler qui grant clarté jeta,
Pardesus cez hiaulmez ly solaus flanbia.
Cescun tenoit le lanche et en hault le leva;
Bien samble une forest dez lanchez qu'il y a.
Biellez sont lez banierez, ne say qui lez porta;
On lez porte devant, cescun aprez ala.
Manechant vont Drogon qu'ensy lez travilla;
Mais ly dus ne scet mie chou qu'il ly avenra ;
Car ainchois qu'il soit nuis, tel estour avera
Dont tout ly plus hardis grant paour avera,
Ainsi que vous orez qui taire se vora.

SIGNEUR, or escoutez, franque gent honorée,
Glorieuse canchonq ui doit estre contée,
Devant tous endendeur et dite et devisée.
C'est de Huon Capet à le brache quarée,
Qui par son hardement et par sa renommée
Conquesta le royaulme au trenchant de l'espée;
Car la fille du roy ly fu adont donnée,
Et acquist tant d'onneur qu'il enporta le huée.
C'est raisons c'on ly fait qu'ait bonne renommée.
La seconde bataille mena celle journée
Ly dus qui d'Oterisse tint la terre loée;
Et ly [quens] poitevins a la quarthe menée,
Et ly dus de Bertaingne a le quinte guiée,
Par dever Saint Anthoine vinrent à le merlée.
Et d'une aultre partie vint une gente armée :
Dever Saint Honoré, tout contreval la prée,
Vint ly dus dez Noirmans qui menoit grant huée.
Mainte trompe y avoit qui bien fu escoutée,
Mainte buisine oussy y ot ce jour sonnée.
Ly conte d'Amienois y menoit grant ponée.
Là puïssiez véoir mainte baniere lée,
Et maint riche pignon, mainte targe lïstée,
Et mainte grosse lanche qui bien fu acherée,
Et mainte grande hache et mainte bonne espée,
Et maint riche cheval à le crupe trieullée;
Maint fier arbalestrier y ot à le journée.
Or aproche bataille et sy forte assamblée

Dont .C. mil en aront l'ame du cors sevrée.

NOBLEMENT ordena quens Fedris cez conrois.
Fierement s'i porta ly contez d'Amiennois,
Et ly [quens] de Wimeu qui ot à non Joffrois,
Et ly contez Lanfage qui avoit biaulz conrois,
Et ly [quens] de Lyonnerz, de Biaumont et de Rois.
.XV. bataillez firent ly conte à celle fois,
Et en cescune esquielle qui fu sur lez erbois,
Y avoit .XV. mille, ce tesmoigne ly vois,
De fiere gent hardie pour grever lez Franchois.
Encontre l'un dez nos y en avoit bien .III.
Fedris est demorez devant Paris tous cois,
A .L. mil homez pour garder lez bourgeois.
Il en jura Jhesus qui fu mis en le crois,
S'il issent de Paris, il fera tel esplois
Que sur yaulz en toura ly mortéulz anois.
Et Droguez chevaucha, ly chevallier courtois,
Et voit lez anemis venir par lez erbois.
Lors font sonner cez graillez, ne say .II^c. ou .III.
A l'asambler traioient à force d'arc turcois,
Et ly arbalestrier traioient demanois.
Il en vont abatant chevaulz et pallefrois;
Qui à terre est versez, ja n'iert relevez drois.
Ly dus dez Bourguignons et Asselin cez hoirs
Conduisent leur bataillez et leur riche conrois.
Tout droit à le Capelle fu moult grant ly tournois.

Qui là véist Beuvon et Drogon ly courtois,
Cescun en cez atours et ez noblez conrois!
Beuve ly Tarsiiens ne se tint mie cois;
Entre cez mains tenoit un bon branc vianois,
Ung chevallier fery qui estoit d'Avallois.
Ly haubers jaserans n'y vally .I. tournois;
De l'achier ly trencha lez maillez et lez plois,
Mort l'abaty ly bers devant ly celle fois,
Dont fu grande ly noise et hautaine ly vois.
Main à main sont venu en menant grant buffois;
Ly ung ne prise l'autre qui vaille .IIII. pois.

GRANDE fu le bataille et le merlée fiere;
De le presse qu'il font fu grande la pouriere.
Beuvez ly Tarsiens fist porter se baniere
Par devant cez barons enmy une quariere.
Et Droguez va ferir tout parmy le visiere
Un gentil Bourguingnon qui estoit clamez Piere.
A le hache d'achier fery de tel maniere
Que ly cervelle issy aval de le testiere;
Mort l'abaty à tiere delez une guesquiere.
Venisse! va criant, si mena lie chere;
Mais tant y a venu de le gent losengiere
Que ja le convenist bien reculler ariere,
Ne fust Huez Capez et sa gent droituriere
Qui de Paris issirent, celle cité planiere.
Et quant Fedris le vit, n'en donne une osiere,

Il a dit à se gent : « Or vous fai ge priiere,
« Prendez moy ce glouton qui mist men frere en biere,
« Cou est Huez Capez qui ne vault une osiere ! »

OR issent de Paris à forche et à bandon.
L'oriflambe de France estoit en[s] u moillon ;
Là estoit desploiie, si que bien le vit on.
Et Huez chevauchoit, à son col le blason,
L'azur à fleur de lis, armez sur l'aragon,
Si bastart devant lui, qui sont fier que lion.
Dez buisinez ce jour assez y oïst on,
De richez oliffans et trompez à foison.
A l'aprochier dez ost, tel noise fesoit on,
Que demy lieuwe ou plus oïr le péuist on.
A l'aprochier trayoient à forche et à bandon ;
Et Huez lez partist à guise de baron.
Quant ly homme Fedry coisirent le fachon,
Lors dist ly .I. à l'autre : « Vechi fiere opinion ;
« En Paris ont fait roy par droit' elexyon,
« Autrement ne poroient venir à leur coron.
« Or poons chi véoir no condampnasion ;
« Jamais ly quens Fedris n'i ara ung bouton,
« Ne mais ne le verez en dominasion :
« Puis que Franchois ont roy, n'y arons raenchon. »
Et Huez chevaucha, n'y fist arestison,
Et dist à cez bastars clerement à hault son :
« Mene[z] me droitement par dedens le tenchon

« Jamais ne retourrons s'aray pris vengison. »
Et dient ly bastart : « A vo devision. »
A force de chevaulz, con ly leus au mouton,
Fendoient le bataille se bien à ce coron
Qu'i lez ont recullé demy tret de bougon.
Huez crie tout hault : « *Monjoie le Charlon !* »
Ung chevallier fery par tel devision
Le bachin ly effondre, con s'il fust de laiton ;
Le cervelle en espant devant lui ou sablon.
Qui véist lez bastarts ferir en le tenchon ;
Cescun abat le sien sans prendre raenchon.
Ly bourgois de Paris s'en vont aprez Huon
Ne visent à ferir à sens ne à raison,
Mais cescun qui mieux mieux y fery de randon.
Fedry crie s'ensaingne et y fiert à bandon ;
Devant le connestable ala ferir Sanson,
Ung gentil chevallier qui estoit de Soisson.
Toutez cez arméurez n'y vallent .I. bouton ;
Mort l'abati à tiere du destrier aragon.
Là véysiez bataille et fiere caplison,
Copper testez et bras, à guise de bacon,
Et fuïr par lez camps maint destrier aragon
Qui n'en vont remenant ne maistre ne garchon.
Je croy qu'ainchois que Dieux souffry la pasion,
Ne fu telle bataille qu'il ot celle saison,
Car Huez enquerqua de France le blason.

FORTE fu le bataille, moult fist à redouter.
Et Drogue de Venisse, qui tant fist à loer,
Fu avecquez Beuvon, le gentil baceller.
Lez bataillez ont fait ariere reculler,
De si jusqu'à Fedry lez font entremeller.
Et Huez Capez fist cez bataillez tourner,
Et lez grande bataille ala outrepasser ;
De si jusqu'à Drogon ne si volt arester.
La gent Fedry a fait vers Paris adosser,
Et il furent devant pour les destrois passer.
Or convient il Fedry le bataille mater,
Ou il le convenra en le cité entrer.
Quant ly dus de Bertaingne se prist à regarder
Et dez armez de France se prist à avizer,
Vint au duc dez Noirmans, si le prist à crier :
« Ay ! sire, dist il, nous ne porons durer ;
« Roy ont fait à Paris pour le païs garder,
« Que je voy en l'estour moult fierement porter :
« Puis que Franchois ont roy, ne porons contrester.
« Tous ly ors de ce monde ne nous pora sauver,
« S'il nous puet chi endroit prendre ne atrapper. »
Dist ly dus dez Noirmans : « Ce poons bien penser :
« Tous ly mieudrez consaulz que saroie donner
« Ce seroit qui poroit trestout laissier ester
« Et de laissier Fedry tous cez bataille outrer ;
« Car Franchois ont fait roy plus fier que nulz sengler.
« Voiiez comment il fait cez bataillez froer !

« Or n'esse mie ung rois qui veulle reposer,
« Ainchois a le volloir de tout asurmonter ? »

QUANT ly aucun baron virent dedens l'estour
Lez fleur de lis porter, adont orent paour.
Ly duc s'en departoient, san plus faire demour :
Ce fu ly dus Noirmans qui tant ot de fréour,
Et ly dus de Bertaingne à le fiere vigour.
A diestre retournerent brochant le musaudour,
Lez blasons ont laissiet qué[i]r desur l'erbour.
Mais ly dus de Bourgongne estoit ens en estour ;
Quant il perchoit Huon qui est en cel atour,
Assellin le sien filz apella par amour :
« Biau fieux, ce dist ly dus, par le mien créatour,
« Or sont cil de Paris et bregier et pastour,
« Qui san nostre consail ont fait roy à ce jour.
« Ja sui des pers de Franche le doiame maiour,
« Et s'ont, san men consail, cestui donné l'onnour.
« Par la foy que je doy à Dieu le créatour,
« Je ne le tenray ja n'à roy ne à signour,
« Et ly abateray aujourd'ui une flour.
« Sy mar a pris lez armez du nostre roy francour,
« Il convient qu'il en viengne tantost à deshonour.
— Sire, dist Acellins, cuer avez poingnéour
« Et je vous aideray à loy de vawasour. »
Or veulle Dieu garder Huon le poingnéour
Car il ara assault à bien pau de se jour.

LY dus Huez Capez lez conrois desevra.
Le bataille Drogon perchut et avisa.
Et Droguez de Venisse Beuvon en apella :
« Sire Beuvez, dist il, voiiez cez armez là !
« Cheus lez a enquerquiez qui tant de bastars a,
« C'est bers Huez Capez dont mez cors vous parla.
— Par mon chief, ce dist Beuvez, bon chevallier y a ;
« Bien doit honneur avoir qui a cez armez là. »
Dont brocherent ver lui, et Huon lez avisa.
Lors dist à ces bastars : « Savez comment il va ?
« Or me laissiez parler ainchois c'on viengne là. »
A ycelle parolle devers yaulx retourna.
Huez tendy le main quant il lez aprocha,
Et Droguez de Venisse en hault ly escria :
« Qui vous fist roy de Franche, ne le me cellez ja ? »
Et Huez respondy : « Sire, nul roy n'i a ;
« Mais cez armez i ssont et o[n] me commanda
« Que je lez raportasse en l'estour par dechà
« Pour savoir aujourd'ui [chel] qui lez me taura.
« Se je puis retourner à Paris par delà,
« Celly lez rendera[y] qu'orains le[z] me presta. »

QUANT Drogue de Venisse le ber Huon entent :
« Huez Capez, dist il, vous parlez gentement ;
« Qui lez vous restorra, Jhesu Crist le cravent !
« Car bien affiert à vous un tel aournement.
« Or veray aujourd'ui le vostre hardement.

« Alons et si prendons de Fedry vengement.
« S'il puet wy escapper, je croy certainnement
« Que Jhesus ly ara fait moult noble present. »
Adont s'en party Huez bel et courtoisement.
En l'estour se fery par tel devisement
Tout abat et reverse devant lui en present;
Trestout ce qu'il encontre par devant lui estent.
Mais ly dus de Bourgongne le hay durement;
Une lance tenoit de coy ly fer resplent,
Et avisa Huon qui ochioit se gent.
Lors brocha le cheval qui ne couroit pas lent,
A Huon aprocha par moult fier mautalent.
En l'escu de son col le fery tellement
Que parmy le passa par ytel convenent,
Se le fier fut allé devant lui droitement,
Il en eust Huon mort et mis à ffinement.
Mais ly fiers escappa, car Jhesu nel consent,
Ou wiet dez arméurez passa si doucement
Qu'il ne fist à Huon ny anoy ne tourment.
Ly dus cuyda passer à ce cop franquement
Mais Huon du martiel le fery serément,
Deseure le visiere l'asena laidement,
L'achier y enbara par itel convenent
Que toute le cervelle ly abat et estent.
Du sanc est aveullis si qu'il n'ot ne entent;
De l'angoisse qu'il ot à ce commenchement
A brochiet le cheval san nul arestement.

Mais en sus de Huon n'ala point plain arpent
Quant à tiere quéy pour la dolleur qu'i scent.

Osi tost que ly dus fu à tiere quéus,
Il fu de toute pars et lanchié et ferus.
Et Asselin, cez fieulz, i est tost acourus;
Le presse derompy au branc qui fu mollus,
A .IIII. chevalliers a il lez chiez tollus.
Il escrie « *Bourgongne!* » que bien fu entendus.
Là fu de toute pars ly grans estry rendus.
Et ly contez Fedris y vint moult irascus,
O le duc d'Otterice qui tant estoit membrus;
Et le quens d'Amiennois, qui bien c'est conbatus,
Et le quen de Wimeu n'i est arestéus.
.X. contez souffisant ont leur conrois tenus,
Et toutez lor banierez et toutez lor vertus.
Là fu mains poing coppé et [fu] maint chief fendus,
Et fu maint bon cheval à le terre estendus,
Mainte ensaingne versée et maint cheval mis jus,
Mainte lance brisie et faussés mains escus;
De cors et d'oliffans il fu moult grant ly hus.
Là vint Beuve de Tarse et Drogue ly sien drus,
Que chiaus de Paris ont fierement secourus.
Ly bers Huez Capez s'i est bien maintenus;
Avec cez .x. bastars c'est en l'estour ferus.
Qui il ataint à cop, il est mors et perdus;
A son martiel de fier les a si esméus

Que pardevant cez cos ne pooit durer nuls.
Il leur a mort Alart, Guillame et Artus;
Ly contez deWimeu y fu par ly confus;
Trois contez leur a mors tout lez plus esléus.
« Dieux, dient ly Franchois, biaus perez de lassus,
« Comment Huez est preus et d'armez pourvéus!
« Onquez ne fist tant d'armez Hector ne Capallus,
« Ne Judas Macabeus, ne le ber Melidus,
« Marsillez, Balligans, nel fort roy Fernagus;
« Par lui est ly royaulmez tensez et secourus.»
Et Huez se conbat qui si est aparus;
Le jour n'y espargna lez gros ne lez menus;
Ceus qui premier y vint est premier assallus.
Bien fu de cez enfans gardez et maintenus;
Cescun y est ce jour si trez bien conbatus,
Tant firent par leur force et par leur bon argus
C'on lez a moult loez, prisiez et chier tenus.

SIGNEUR, ceste bataille fu ce jour maintenue
Assez oriblement, c'est chose bien seuwe;
Car ber Huez Capez fierement c'esvertue.
A son martiel de fer lez froisse et lez tue;
Quant qu'il ataint à cop, contre terre il rue.
Tout ensement [que] on fiert une beste mue,
Lez fery à ce jour, si que de paine sue.
« *Monjoie!* » va criant qui bien fu entendue,
Et l'ensaingne de Franche y fu ce our veuwe

Dessus lez anemis en le presse plus drue.
Et ly gentil bastart qui sont de son issue,
S'y prouverent ce jour comme gent esleuwe.
Beuve ly Tarsiens, qui Dieux soit en aieuwe,
S'enbaty celui jour en le gent malostrue.
Asselin de Bourgongne n'y a fait atendue :
Beuve fery ce jour de se grant hache agüe
Que se targe ly a trauwé et pourfendue,
Et de cors et de pis fist sur lui dessendue.
A tiere sont céu, c'est bien cose seuwe.
Là vinrent Bourguignon qui leur joie ont perdue,
Asselin remonterent sans faire aresteuwe,
Et là ont pris Beuvon à le fiere veuwe.
Henris, le bon bastard, en a le vois ouwe,
Et a dit à Huon qui le chiere ot membrue
« Sire, par cellui Dieu qui fist croistre le nue,
« Ly anemy fellon par delez une rue
« Ont pris ung chevallier, grant peine ont rechéue ;
« *Venisse !* va criant, c'est verité sceuwe.
— Or tost, ce dist Huon, ly voirs en soit sceuwe ;
« Aydons le chevallier, doute ay c'on ne le tue. »

LY bers Huez Cappez en le bataille entra,
S'a véu Assellin qui Beuvon enmena.
Il derompi la presse au martiel qu'il porta
Et le ber Asselin de sy près aprocha
Que de son grant martiel bien ferir le cuida.

Mais le cheval où sist en le teste asena
Sy bien que le cervelle devant lui enversa.
Ly chevaulz est quéus, et Asselin clina ;
A le terre est versez, mais tost se releva.
Il tint l'espée nue et l'escut acolla,
A diestre et à senestre environ lui frapa.
Et Huon l'asally o lez enfans qu'il a :
Ly uns lanchoit à lui, ly aultrez l'estoqua.
Or voit bien Aselin morir le convenra ;
De cuer reclame Dieu qui le monde estora.
Devant Huon Capet ung chevallier donna
De l'espée tel cop que le bras ly rasa,
Puis fery le secont et le tiers affolla.
Onquez mais chevallier si bien ne si porta.
Ly bers Huez Cappez dure[m]ent le prisa ;
A soy méismez dist : « Grans damagez sera
« Se ceulz chevallier meurt qui tant de bonté a. »
A se vois qu'il ot clere hautement ly cria :
« Chevallier, rendez vous, pour Dieu qui tout créa !
« Se rendre vous vollez, proffis vous en venra,
« Car raenchon arez et sy ne morez ja ;
« Et, se vous ne le faitez, grans maulz vous en venra. »
Quant Asselin oy la parolle, doutta ;
Il a tendu l'espée, et Huon aprocha,
A[u] gentil chevallier son espée rosta,
Et puis sur ung cheval monter le commanda.
Et là ly prist se foy qu'avecquez ly yra,

Comme son prisonnier, partout où il vora;
Et Asselin ly jure et se ly créanta.
Follie fist Huon quant il ne le tua;
Car depuis Asselins tel mal ly pourcacha
De coy Huez Cappez grant dolleur endura.
Oussy fist la roïne qu'à moullier espousa,
Ensi que vous orez quant ly poins en sera.

OSSI tost c'Asselin se rendy à Huon,
Sont ly gentil bastart [re]venut à Beuvon
Que .IIII. chevallier enmenoient prison.
Huez se fiert en yaulz à forche et à bandon;
Le premier a feru par tel devision
Le teste ly fendy entresi c'au menton,
Et puis isnellement refery le secon.
A se vois qu'il ot clere s'escria à hault son :
« Signeur laron, dist il, rendez moy le baron !
« Vous le lairez ychi, ou vous veulliez ou non. »
Chil laisserent le princhc quant virent le blason
Dez fleur de lis de France qui furent roy Charlon.
Et quant Beuvez se vit ensy à garison,
Jhesu Crist en loa qui souffry pasion.
Huez ly presenta ung destrier aragon,
Et ly gentil bastart ly ont tenu l'archon;
Et Beuve monta sus qui cuer ot de lyon.
Il est venus à Huez, n'y fist demorison.
Doucement l'enclina par grant afflixion,

Et ly dist : « Roy de France, par vous ay garison.
— Sire, ce dist ly bers, sauve vostre raison,
« Ne suy pas roy de Franche ne sirez de Laon,
« Mais je sui dus d'Orliens et Huez m'apell'on.
— Par mon chief, ce dist Beuvez, ainchois l'Asension
« Serez sacrez à Rains, c'est bien m'entension,
« Car le vallez moult bien en vo condission. »
Adont s'en parti Huez, qu'il dist ne o ne non.
Là ù il vit le presse, se fery de randon.
Nulz hons devant cez colz n'y avoit garison.
Cellui jour fist tant d'armez, si com lysant treuvon,
Que tuit ly chevallier et ly prinche de non
Prisoient durement sa forche et son renon;
Car là où ly bers vient, fait telle ochision
Que tout le vont fuiant entour et environ,
Et il crie « *Monjoie!* » devant maint compaignon.
Atant ez vous venu le bon vassal Drogon;
Il tint lance sur feutre et au col le blason.
Et le conte Fedry, qui le cuer ot fellon,
Ly fasoit de se gent grande percussion.
Encontre lui brochoit à force et à bandon,
Et ly contez ver luy qui cuer ot de griffon;
Cescun à son pooir y offry se fachon.
A l'encontrer l'un l'autre ferirent de randon,
Si qu'il sont ambedoy reversé de l'archon;
Et ly homme Fedri assallirent Drogon.
« *Venisse!* » va criant, si que bien l'entention.

Sy homme y sont venu pour aidier le baron ;
Mais Fedris y avoit telle possession
Que ja l'éuissent pris à leur devision,
Quant Huez et si filz qui sont fier que lyon,
Sont venu en le presse par tel condission
Que le presse ont ronpue, ou il vosisent ou non.
Huez perchut Fedry à son doré blason;
Il a dit à cez fieulz : « Menez moy au glouton
« Qui a mis le royaume à grant destrusion. »
Et chil ont respondu : « A Dieu benaychon. »

Sy com Huez Capez va Fedry perchevant,
A force et à vertu va brochier l'auferant
Et tenoit son martiel qui moult aloit pesant.
Il a véut Drogon c'on alloit assallant,
A l'escu qu'i portoit le va bien ravisant;
Il a dist à bastars : « Signeur, pour Dieu le grant,
« Là endroit voy Drogon, c'or ly fachons garant. »
Et dient ly bastart : « Vous allez bien parlant. »
Le presse ont deronpue, et Huez va brochant,
A diestre et à senestre va du martiel frapant.
Qui est atains du cop, il n'a de mort garant.
Pour lez armez de Franche le vont moult redoutant,
Ly saudoiier le fuient et dient ly aucant :
« Bien sommez aujourd'ui outrageus et quidant
« Que pour argent alons no vie aventurant
« Contre lez fleur de lis que véons aparant. »

Il laisserent Huon et sy s'en vont fuiant.
Et Huez vint à Droguez, si se va escriant :
« A ! sire de Venisse, ne vous allez doutant ;
« Vechy Huon Capet qui vous vient calengant. »
Et quant Droguez l'oy, si se va deffendant ;
Son cuer ly est revenus, s'ensaingne va criant.
Et ly contez Fedris le va fort assallant.
Là véysiez bataille et estour si pesant
Dont à dolleur morurent maint chevallier vaillant.
Evous le connestable qui aloit conduisant
L'oliflambe de France c'on aloit amonstrant,
.XV. mil saudoiier le vont au doz sievant.
U il voient Huon, vont aval dessendant ;
Là ont enclos Fedry et deriere et devant.
Ly ber Huez Capez va Droguez remontant,
Et se ly presenta ung destrier fort et grant
De coy il abati ung chevallier poissant.
Quant il fu remontez, Huon va enclinant,
Et ly dist gran mersis ensi qu'en trepassant.
Lors se fiert en l'estour où bien se va portant.
Là véysiez bataille et estour si pesant,
Et tant cheval gesir à le terre sanglant ;
Banierez et ensaingnez et maint pingnon luisant,
Et lancez et escuz vont à tiere gisant.
Quant ly contez Fedris va l'estour perchevant
Et voit que cez barons se vont amenrissant,
Vollentiers, s'il péuist, se mesist à garant.

Il en a apellé Iernoul et Gallerant,
Anthiaume et Guilin, Josselin et Hermant.
Cil furent si neveult et si apertenant.
« Signeur, ce dist Fedry, allez moy consillant.
« Je voy bien que me forche va bien amenrissant;
« Veuilliez moy consillier de cest' eure en avant.»
Et cil ont respondu hautement en oiant:
« Ly pasaige sont pris et deriere et devant,
« Ne savons ù aller ne fuïr tant ne cant,
« Car nous avons Paris qui nous va cunriant:
« Morons honestement, c'est en nous deffendant,
« Car se nous enfuions, mal nous est convenans. »
Et quant Fedry l'oy, sy va Dieu reclamant.
Evous Huon Cappet qui là vint acourant.
Sy bastart ly font voie et il exploitent tant
C'à Fedry est venus, se ly va escriant :
« Sire conte Fedry, bataille te deman;
« C'est pour Loys de Franche que me vois combatant.»
Et Quant Fedry l'oy, lors tourna son bauchant;
Ne s'y conbatesist pour d'or fin sen pesant.
En le bataille entra, si le va guerpissant.
Mais bers Huez Capez le va au dos sieuwant;
Hautement ly escrie : « Fedry, venez avant! »
Mais pour noient le va ly bers ramentevant,
Car Fedris le fuioit et alloit eslongant.
Mais on dit et c'est voir, on le voit aparant,
Que plus fuit on, bien tost plus le va on cachant.

FORTE fu le bataille et fiere le merlée.
Fedry fu moult dollans, mie ne ly agrée;
Vollentiers se mesist à garant le journée;
Mais, ainsi qu'il devoit passer une vallée,
Ly vint ly connestablez de Franche le loée :
L'oliflambe conduist à une riche armée.
Venus sont à Fedry devant à l'encontrée.
Et quant Fedry lez voit, le coulleur a muée;
Or voit bien que ly voie ly estoit destournée.
Et ly frans connestablez ly vint lance avallée;
Tel cop ly a donné en sa targe listée,
Que tout par my ly a despechie et trauwée,
Le haubert ly fendy, le char ly a navrée.
Ung aultre chevallier y vint de randonnée,
Ez archons du cheval a sa lance coullée,
Le cheval abaty tout mort, geulle baée.
Ja euwissent Fedris l'ame du cors sevrée
Quant Huez acouru qui mena grant huée.
Hautement s'escria et à clere alenée :
« Baron, rende[z] le moy, pour le Verge loée,
« Se le presenteray la roïne senée. »
Et dist le connestablez : « Si soit con vous agrée. »
Fedry ly ont rendu à teste desarmée,
Qui n'avoit à cel' eure ne targe ne espée.
Et quant Huon le voit, si dist san demorée:
« Sire Fedry, dist il, ceste guere est finée. »
Fedris ne disoit mot pour l'or d'une contrée;

Montez fu à cheval par povre destinée.
Adont se renforcha le noise et le merlée;
Là ot maint cop feru et de lanche et d'espée.
Et quant ly chevallier qui le guerre ont menée
Ont séu de Fedry la verité prouvée,
A fuite se sont mis con gent desbaretée;
Et ly aucant se rendirent à ycelle assamblée.
Ensi fu le bataille desconfite et matée.
Et allerent as trez qui sont enmy le prée,
Et là fu la riquesse partie et desevrée.
La roïne de France fu mult reconfortée
Quant sot que le bataille estoit desbaretée;
Jhesu Crist en loa qui fist chiel et roussée.
Desus Huez Cappet tourna sy le huée
Que contreval Paris est ly noise levée;
Et dient que Huon le bataille a matée.
Lie en fu le roïne Blanceflour apellée
Et oussi fu se fille, qui tant fu coulourée.
« E! Dieus, dist Blancheflour, le roïne senée,
« Que me fille seroit noblement mariée
« S'à ce Huon pooit jamais estre espousée!
« Pléuist à ce Signeur qui se char ot clauwée
« Que ly baron de Franche, le nobile contrée,
« Euwissent cette cose et faite et acordée! »
Aprez celle raison que je vous ay contée,
Sont entré en Paris celle gent redouttée,
Et trestout ly prison dont il y ot marée.

Entour Huon Capet fu grande le criée;
Qui oïst lez bouchierz crier à le vollée :
« Au ber Huon Capet le pris pour le journée !
« C'est ceus qui aujourd'hui a le bataille outrée,
« C'est ceus qui par se force a no terre sauvée,
« C'est ly Dieu de proesche, c'est cose enamourée;
« Par lui est aujourd'hui le nostre honneur montée ! »
Ensi l'ont convoiiet par le cité loée;
De si jusqu'au pallais qui tant a renommée,
Fu Huez convoiiez, c'est verité prouvée.

AINSI jusqu'au palais fu Huez convoyiez,
Dez grans et dez petis et amez et prisiez.
Trompez et oliffans sonner y oïssiez.
Dieus que le ber Huon estoit à son cuer liez !
Et dist : « Biaulz sire Dieux, de my loez soiiez
« Quant je sui telement ysi auctorisiez. »
Ou cheval s'afiqua, si a estraint lez piez.
A fenestrez de marbre là estoit apoiiez
Ly cors de Blancheflour qui tant est afaitiez,
Et se fille lez lui, qui lez crins ot deliez,
Et mainte noble dame véir y péuissiez.
Et quant Huez lez voit, s'en fu resléeschiez,
Lez damez enclina, puis c'est en haus drechiez;
Et c'estoit de maniere si trez bien adrechiez
Qu'il fu de mainte dame à ce jour convoitiez.
Dalez lui estoit Droguez dont bien fu convoiiez,

Et ly bons Tarsiens dont moult fu exauchiez;
S'y fu ly connestablez, de verité sachiez.
De tous lez haus barons fu Huez costiiez,
Là fu de mainte dame monstrez et ensigniez.

SIGNEUR, à celui jour dont je vous voy contant,
Honorerent Huon ly petit et ly grant
Pour son grant hardement de coy il avoit tant.
Et pour sa grant biauté et pour son doulz samblant,
Blancheflour la roïne le va moult regardant,
Et ossi fist Marie au gent cors avenant.
Pardevant le pallais vont trestout dessendant.
Huon ont adestré trestout ly .x. enfant.
Et Huez apella le connestable errant:
« Connestablez, dist il, pour Dieu le roy amant,
« Gardez que no prison ne voient escappant. »
Et dist ly connestablez : « Ne vous allez doutant,
« Car en le tour du Louvre sont ja mis ly auquant,
« Par dedens Castelet menrons le remanant.»
Adont monta Huon sus ou palais luisant.
La roïne ly vint à l'eure à son devant,
Doucement prist la main à Huon le poissant,
Et dist : « Bien vegniez vous, sire, par Dieu le grant.
— Dame, ce dist Huon, alez vous acoisant;
« N'y a mie signeur, mais vechi vo servant:
« Je vous raporte chou que m'alastez prestant.
« Se dy Dieux le vous mire, oussi au remanant! »

A Huon dezarmer qui le chiere ot hardie
Fu Blancheflour la dame et se fille Marie;
S'y furent ly bastart là où Huez se fie.
En l'auqueton remest Huon, chiere hardie,
Qui bien estoit ouvrez de soie d'Ammarie;
Ung mantiel affulla que ly frois ne l'aygrie,
Sur ung lit c'est assis menant joieuse vie.
Samblant fait que petit ly soit de l'estourmie,
Il ne se plaint ne deult de nulle maladie,
Car il voit devant lui la pucelle jollie
Qu'il aimoit de bon cuer san nulle vilonnie.
Ains a dit ung parler à le dame jollie :
« Dame, le vostre chiere est du tout apasie?
« Par tans arez Fedry en la vostre beillie;
« Il est en vo prison, c'est drois que le vous die. »
Quant la roïne l'ot, si en fu resjoïe :
« Huon, dit la roïne, je vous en remerchie;
« Je say bien qu'il est pris par vostre baronnie.
— Dame, ce dist Huon, par le Verge Marie,
« Cescun l'a si bien fait, pour voir je vous afie,
« Je ne say chevallier qui ait fait couardie,
« Fors que moy seullement, se Dieux me fache aïe,
« Et ch'a estet par vous, se Dieu me benaye. »
Quant la roïne l'ot, tout ly sans ly fermie :
« Ay! Huon, dist elle, taisiez vous, je vous prie,
« Car vous en avez fait telement vo partie
« Que le grace en avez de le chevallerie.

— Dame, ce dist Huon, foy que doy saint Elye,
« Avis m'est que j'éuisse plus fait de l'envaye
« Se vous ne m'éuissiés vostre ensaingne querkie ;
« Mais, pour ce que j'avoie sy haulte signorie
« Et que lez fleur de lis avoie en me baillie,
« Cescun me redouttoit, se ne voroient mie
« Asambler contre moy, ce lor sambloit follye. »

QUANT la roïne oy Huon au cuer entier,
Bien entent sa raison, se le prist à prisier,
Et dist qu'en tout le monde n'a milleur chevallier,
Ne sy trez bien apris, n'i a que castiier.
Atant evous Drogon et Beuvez le princhier,
Et le bon connestable, et maint aultre guerier,
Et maint autre bourgeois, et maint bon escuiier ;
Par devant le roïne se vont agenoullier.
La roïne va Drogue premierement drechier,
Et ly a dit : « Biaus niez, Dieus vous gart d'encombrier!
« Je vous doy bien amer et de cuer tenir chier,
« Qui à men grant besoing m'estez venus aidier.
— Ante, ce dist ly bers, tout chou devez laisier,
« Car tout chou que j'ay fait, on puet bien tesmongner
« Que je le vous devoie se le vous bien paiier.
« Mais ce noble baron devez regraciier ;
« Car c'est ly plus vaillans pour estour commenchier
« C'onquez portast haubert ne montast sur destrier.
« Chieuz a fait vostre guere par se force apaisier,

« Et de vos anemis vous a vollut vengier
« Tant que ly plus poisant sont [or] vo prisonnier,
« Et mort maint gentilhom à sy grant encombrier ;
« A cellui devez vous donner noble loiier.
— Biaus niez, dist le roïne, prest je sui du paiier
« Par le vostre consail, tout à vo desirier.
« Ditez que vous vollez, preste sui d'otriier.
— Dame, dist ly vassaulz, par Dieu le droiturier,
« Donne ly vostre fille, me cousine, à moullier,
« Car mieux ne le saroie[s] donner ne enploier. »
Et la dame respont : « Bien m'y veul otriier. »
Dont prinrent à criier ly bourgois droiturier
Et trestout ly baron et devant et derier :
« Bien nous y acordons, car nous avons mestier
« De signeur qui se saiche de guere ensounier. »

QUANT Blancheflour oy le raison de se gent,
Elle apella Huon assez courtoisement :
« Huez, prendez ma fille, car chescun s'y assent,
« Et vous le vallez bien, par le mien serement.
« Bien l'avez deservy et ouvré vaillamment,
« Et pour çou qui bien fait a il bon paiement ;
« En cest siecle ou en l'autre ly rois du ciel ly rent.
— Dame, ce dist Huon, je rechoy ce present. »
Illeuquez l'affia devant toute la gent,
Puis menerent grant joie là sus ou pavement.
Au diner furent tout servy souffisanment.

Moult fu Huez joiant, ossy sont si parent,
Sy furent ly bastart, Dieu en loent forment,
Et dist ly ung à l'autre souef et coyement :
« A bonne eure venimez en cestui casement,
« Quant no perez iert rois, Dieux nous aime forment. »
Ne say que vous fesisse nul lonc devisement,
Car cesty mariage parfisent gentement,
Et l'espousa Huon bien et deueement.
Là fu fais bon marquiet, car nulz ne s'en repent;
Marie en fu moult lie de cest acordement.

MOULT fu grande la joie ou palais à Paris
Quant Huon espousa Marie au le cler vis.
Assez y véist on et contez et marchis;
Le jour l'adestra Droguez et Beuvez ly gentilz.
De le menestraudie y fu ly sons oïs;
Au[s] menestrés donnoient et lez vairs et lez gris,
Il n'y ot menestreul qui en voit escondis.
Ains ne fu tel noblesse, je croy, en nul païs;
Car on avoit mandé, par brief et par escris,
Contez, dus, chevallier et princhez postaïs,
Sus à perdre leur terre et tous leur edeffis,
Venissent à le court, qu'i n'y fu fais respis;
Et qui c'estoit meffais, ne se s'estoit mespris,
Il venist loy faisant, et se fut à court mis;
Et on ly feroit droit volentier non envis,
Et yroit on au mieux ainchois que sur le pis.

Et qui atendera qu'i soit par forche pris,
Il ne ly demora vaillant .II. paresis,
Et iert en aventure d'estre mors et peris,
Et ara sauf alant .II. mois tous acomplis
Pour lui à escuzer par devant lez eslis.
Dont véisiez venir et contez et marchis,
Chevallier, escuiier et dez parens Fedris.
Tout vinrent à le court pour avoir dez amis;
Car bon fait amender quant on se est mespris.

A Paris le cité vint noble baronnie
A noichez de Huon qui espousa Marie,
La fille Blancheflour qui de biauté flambie.
Et aprez ceste feste qui d'onneur fu garnie,
Et que Huez Cappez ot jut avec s'amie,
Fist Droguez aprester toute se baronnie
Et le mena à Rains à belle compaingnie.
Et là fu coronnez, si con l'istore crie,
Et ly fu ly ampolle donnée et otroiie,
Et ly sacrez parfais et le grant baronnie.
Et là fu parlemens de le grant signourie
Pour la guere qui fu sy grande et sy furnie,
Et qui avoit esté en Franche commenchie
Pour avoir à moullier la pucelle eschevie.
Pour çou que la couronne en fu sy convoitie,
Fu adont acordé par euvre fianchie
Que, s'en Franche avoit roy qui ne laissast en vie

Hoir malle aprez se mort, la cose fu jugie,
La fille n'y aroit une pomme pourie
For ceulle le douaire où seroit adrechie,
Ainchois prenderoit-on en la quinte lignie
Ung prinche de ce sanc de le roial partie;
Au jugement des pers de Franche le garnie,
En feroient ung roy tenant la signourie,
Que mais famme en tenist derée ne demye,
Ne qu'elle fust en France con roïne servie.
Et là fu saiellet, n'est nulz qui le desdie,
De la cort dez barons et par foy fianchie.
Tout ainsi demora con je vous seneffie.
Et là fu Huon rois qui le chiere ot hardie,
Et fu l'asiete à Rains noblement parfurnie,
Et maint biel don donnez, mainte terre partie,
Et là fu mainte pais ordonné[e] et bastie.
Pour l'amour de Fedry à le chiere hardie
Prieerent ly baron et le chevallerie,
Et pour l'oir de Bourgongne qui mult ot baronnie.
Asselins ot à non, nel tenez à follie,
Et fu fieux au franc-duc qui perdu ot le vie
En la grande bataille qui tant fu resongnie.

SIGNEUR, tout droit à Rains, le cité de renon,
Fu moult grande la joie, ains telle ne vit on,
A ce couronnement du noble roy Huon.
Là sont pardever ly en suplicasion

Maint conte et maint princhier dont je ne say le non,
Pour le conte Fedry geter hor de prison
Et le ber Assellin qui cuer ot de lion.
Et il leur respondy une noble raison.
« Signeur, ce dit ly rois, oiez m'entension :
« Je suy rois couronnez de France le royon,
« Non mie par oirrie ne par estrasion,
« Mais par le vostre gré et vostre elexion.
« Mais puisque je sui rois et que j'en ay le don,
« Je feray comme rois sans mauvais' ocoison;
« Nous yrons à Paris, à bien courte saison,
« S'y manderay Fedry en ma propre fachon.
« Là le voray reter de mortel trayson,
« Et s'il y puet trouver vraie escusasion,
« Vecy Beuve de Tarse et le vassal Drogon;
« Dez .XII. pers de France qu'ichy endroit voit on
« Voray croire consail et infourmasion,
« Et si en feray tant qu'il leur venra à bon,
« Mais que drois jugemens n'i ait dilasion. »
Et cil ont respondu : « Ne ditez se bien non. »
Dont fally parlemens et font departison.
Tant qu'i pleut au roy Hue à la clere fachon,
Furent par dedens Rains en consolasion,
Puis se mirent à voie à forche et à bandon
Et partirent de Rains san nulle arestison.
Ly rois estoit conduis de maint fier campion,
Et tout ly .X. bastart ly sont tous environ.

Bien sambloit Huez rois et plain de grant renon :
Il ot le regart fier que lupart et lyon,
Sy cheviel ly estoient plus gaune que laiton,
S'avoit lez yeulz plus vairs qu'esprevier ne faucon ;
Bien samble gentilz hons à sa noble fachon.
Tant chevaucha ly rois et tout si compaignon
Qu'il vinrent à Paris, le chité de renon.
La roïne fu lie quant el vit son baron.
Là y ot telle feste, si con dist le canchon,
Qu'on [n']y puist de nul autre faire comparison.

A Paris le cité fu le joie moult grant;
Là furent assamblé [et] bourgois et Noirmant,
Et de maint' aultre terre maint princhc souffisant
Qui tout firent oumaige à Huon le vaillant,
Tout droit à .I. jeudy, si qu'à prime sonnant
Fist amener Fedry en son palais luisant,
Et Assellin oussy qui le cuer ot dollant.
Là furent leur amy et leur apertenant,
Et tout ly .XII. per, qui furent desirant
De lor pais pourtraitier, forment se vont penant.
Ly rois Huez parla, sy a dit en oiant :
« Conte Fedry, dist il, or ne me va cellant,
« Comment osas penser sy hardy convenant
« Que d'asegier Paris et deriere et devant,
« Et la noble roïne qui de bonté a tant,
« Et ardoir le royaume et le terre avenant ?

« Trop as fait folle enprise et trayson moult grant.
— Sire, ce dit Fedri, par Dieu le roy amant,
« Il n'a homme en vo court ne princhе sy poissant,
« Hormis le cors de vous que j'en voy escusant,
« Que se de trayson il m'aloit encoupant,
« Que ne me deffendisse contre ly maintenant;
« Car tout çou que j'ay fait, je vous jure et créant
« Je l'ay fait de bon fait et bien apertenant.
« Vecy cause pourcoy, si vous vois supliant
« Que le veulliez oïr, moult le vois desirant.
« Et se vous me haez, ne vous alez hastant
« De moy à fourgugier, pour Dieu le vous demant;
« Car on dist ung parler qui est bien avenant,
« Que hayne et amours qui en juge s'espant
« Fait à le fois jugier, on le voit aparant,
« Sy très hastivement c'on s'en va repentant.

« SIRE rois dez Franchois, dist ly conte Fedris,
« Quant ensy m'encoupez et que je sui retis
« De trayson à faire, trop en vauroie pis
« Se ne m'escondisoie, et j'en suy tous apris.
« Tout au commenchement mez frerez Savaris
« Commencha une guerre de coy il vally pis,
« Car il en fu du tout afinez et ochis,
« Et tout par le roïne Blanceflous au cler vis.
« Et cant vis que mez frerez estoit à le mort mis,
« Jou qui fu de sa mort courouchiez et maris,

« Manday pour ly vengier et parens et amis.
« Se je le ving vengier avec[ques] mez amis,
« N'en doy estre b[l]amez dez grans ne dez petis,
« Car mez frerez estoit, si fu preus et gentis.
— Par mon chief, dist ly rois qui tant fu signouris,
« Faus estoit ly traytrez, ly contez que tu dis;
« Par lui fu enerbez ly bon rois Loays,
« Et puis voloit avoir de France le païs
« Et espouser la dame à qui je suis maris.
« Et cant il fu traytre, de tant en vault il pis. »
Dist ly quens de Champaingne : « Foy que doy saint Denis,
« Je ne say se mez frerez dont j'ay telz mo[t]z oïs
« Fu lerez ne traytrez, ne recréant fallis;
« Mais à tort et à droit, ce sachiez, c'est mez dis,
« Doit on toudis aidier cez bons carneulz amis.
« Et tant c'onque j'ay fait et quanquez j'ay mespris,
« Ce fu pour lui vengier, par le cors Jesu Cris;
« Mais à cen que je voy, noblez rois agensis,
« Telz se cuide vengier qu'à le fois est honnis. »

QUANT ly rois ot Fedry si faitement parler,
Il regarde entour lui, sy prinst à avizer
Que chescun avoit cuer de lui aconforter.
Adont parla ly rois et dist san arester :
« Sire contez Fedris, ci endroit sont ly per,
« Qui sont tous desirant de vous aconforter.
« J'en prenderay l'onneur, qui qu'il doie couster;

« Quanquez meffait avez, je le veul pardonner
« Et veul encontre vous bonne pais créanter,
« Et encontre Asselin que je voy là ester,
« A ffin que me veulliez fianchier et jurer
« Que jamais contre my vous ne vorez penser
« Chose nulle qui soit dont je puisse enpirer;
« Et parmy tant poés bonnement possesser
« De trestout le païs que devez gouverner. »
Et cil ont respondu à leur vois hault et cler :
« Ay ! frans rois de France, Dieux vous veulle sauver !
« Car ainchois nous lairiens tous lez membrez copper
« C'à l'encontre de vous vosisiens mal penser. »
Dont vint au roy de France homaige presenter
Et ly vorent baisier le cauche et le soller,
Quant ly rois lez en fist doucement relever.
Las ! pour coy ne lez fist ly bon rois encroer,
Car puis ot pour cez .II. tel mesquief à porter
C'onquez tant n'en ot rois, en terre ne en mer,
Ensy que vous orez ou livre recorder.

GRANT joie ot à Paris quant on fist celle pais.
Là orent en couvent ly chevallier mauvais
Que le bon roy Huon ne greveront jamais.
Bien le cuida ly rois et créoit bien leur plais;
Mais cescun fu en cuer faus, traytrez et lais,
Car encontre Huon firent pluseur jeus mais,
Et encontre la royne, dont ly cors [estoit] gais,

Ensi que vous orez ou livre qui est fais
Et qui dou latin est en droit romans estrais;
Car ly istore en est dedens le cité d'Ais.
Or diray de Huon qui estoit rois parfais,
Qui temprement n'ara mie tous cez souhaiz;
Car ly dus Assellins et Fedry qui est lais
Pensoient tout aidez traysons en leur fais.
Mais en le fin seront paiiet de tout leur frais.

OR fu ly bon rois Huez à Paris le cité,
A joie et à revel et à solempnité.
Puis se sont departis ly princhе et ly cazé,
Et au bon roy Huon ont congié demandé.
Ly rois a retenu son consillier privé
Ly gentil connestable qui tant a de bonté.
Preudhome le trouva et de grant volenté,
Et pour çou le retint en sa grant magesté.
Et Droguez de Venisse et Beuve le douté
Sont venu droit au roy et sy l'ont salué.
Droguez parla premier qui le cuer ot sené.
« Rois de France, dist il, or oiiez mon pensé:
« Comment que nous avons chi endroit sejourné,
« S'aroi ge bien mestier en ung aultre regné;
« Et sachiez vraiement que trop ay demoré
« Pour la besongne faire que jou ai enpensé.
— Et quel besoingne? sire, ne le m'aiiez cellé.
— Sire, dist ly vassaulz, ja vous sera conté:

« C'est pour vengier mon pere, Aïmer le doutté,
« Que ly fort roy Clarvus a mort et afiné,
« Et en .IIII. quartiers le mit par fauseté.
« Et cant il m'en souvient, j'en ai grande pité;
« Bien m'en doit souvenir quant il m'a engenré;
« S'il ne m'en souvenoit, par Dieu de magesté,
« Moult mal resambleroie mon rice parenté.
« Ja il ne plaise à Dieu, le roy de trinité,
« Que je muir[e] de mort tant que l'aie amendé.
« Mais se vengiez estoit à mon branc aceré,
« Adont fesist de my tout à sa volenté.
« Mais trop envis moroie, par me crestienté,
« Se je n'avoie fait çou que j'ay enpensé.
« De coy m'ayderez vous? or me ditez vo gré. »
Et dist ly rois Huon : « Ja ne vous ert cellé :
.[X]XX. mil saudoiiers arez ung an passé,
« Paiiant de mez deniers de coy j'ay à plenté,
« Et de .VI. de mez fielz qui de my sont amé.
—Par mon chief, ce dit Droguez, vous m'avez bien sollé. »

MOULT fu Droguez joiant quant le roy escouta,
Que .VI. de cez enfans ensi ly presenta
« Et .[X]XX. mil [Franchois] qu'un an me paiera. »
De ceste cose chy forment l'en mercia.
Tout ainsi qu'il fu dit, tout ensi l'ordonna,
Car .VI. de cez enfans à ce jour ly querqua.
Et s'y ala Henris, car de cuer en pria

A son pere le roy qui congiet ly donna.
Droguez vint à sen ante, le congiet demanda;
Beuvez ly Tarsiiens avec[quez] luy ala.
Et la roïne y fu qui tenrement plora
Pour son cousin germain qui ensi le laissa;
Blanceflour le roïne forment en soupira.
Ensy se departirent et Huon demora;
Se gent et cez enfans benay et sainna.
Et Droguez se party qui tost s'achemina;
Beuve ly Tarsiiens avec[quez] lui alla.
Or en voray laissier tans que poins en sera.
Du roy Huon Capet dire me convenra,
De le roïne oussy où il se delita
Quant elle fu enchainte d'un hoir que Dieux ama.
Charle fu apellez ens ou temps qu'i regna;
Mais ains qu'elle en delivre, tel dolleur avera
Que je ne say comment le cors durer pora.
Or vous diray coment la chose commencha.

SIGNEUR, or faitez pais, franque gent honorée,
S'orez canchon royaulz, bien faite et ordonnée.
Ly rois Huez Capez, dont j'ay fait devisée,
S'en ala à ce jour, droitement cel' anée,
En le cité d'Orliens qui bien estoit fremée;
Et s'i fu le roïne qui fu blance que fée,
Enchainte d'un enfant de grande renommée.
A Orliens le cité fu la dame menée,

Et Blanceflour oussy dont elle fu amée.
Or s'avisa ly rois, qui bien fiert de l'espée,
Qu'en France n'y aroit ne ville ne contrée
Qu'il n'aloit viseter à mainie privée.
D'Orliens se departy par une matinée;
Et le roïne ala en se chambre pavée,
Et prist à lui congiet par bonne destinée.
Jamais ne le vera, c'est verité prouvée,
Qu'elle ne soit au cuer courouchie et yrée.

VA s'ent ly rois Huon à privée maignie;
Il ne vient en chité où on ne le festie.
A Troiez est venus, le fort cité antie;
Là fu ly quens Fedris o se chevallerie
Qui le roy festierent et firent chiere lie.
N'ot rue en le cité c'adont ne fust jonquie;
Trois jours y sejourna, puis en fist departie.
Ne say que la canchon vous en fust alongie;
Droit en Bourgongne entra, celle tere garnie.
N'y a ville en Bourgongne qu'i n'ait toute cerquie.
Quant ly dus Asellins a le nouvelle oïe
Que ly rois fu entrez en la soie baillie,
Adonquez s'avisa d'une grant tricherie
Dont mains hons en moru à duel et à hasquie.
De son pere le duc qui ot perdu le vie
Ly ramembra adont, de coy il fit follie,
Car bonne pais en fu acordée et jugie.

Il jura Jhesu Crist, le fil sainte Marie,
Que jamais à nul jour n'ara la chiere lye
Sy ara le roy mort à duel et à hasquie.
Une lettre fist faire, que point ne s'y detrie,
Et manda à Fedry : « Chier oncle, je vous prie,
« Vengons nous de Huon qui, par losengerie,
« A esté couronné en France le jollie.
« Je vous ay en couvent et à vous je me fie,
« Qu'en Bourgongne est entrez à petit de mainie;
« Jamais n'en istera à nul jour de se vie.
« Espiier le feray de ma chevallerie,
« Ocire le feray, coy que nulz hons m'en die.
« Alez ent à Orliens, si ne le laissiez mie,
« Et menez avec vous de chiaulz de vo partie
« Tant c'on ne vous y puist faire nul vilonnie;
« Car le roïne y est, qui tant est agensie,
« Et sa mere ensement, que ly cors Dieu maudie.
« S'y est ly connestablez qui lez a en baillie.
« Faitez que vous aiiez la roïne jollie;
« Ce sera vo moullier, se Dyeus me benaïe,
« Car j'ochiray le roy en yceste partie.
« N'affiert point à bouchier si haute signourie. »

QUANT ly dus Asselin qui Bourgongne tenoit
Ot saiellet le brief qui ensi devisoit,
Ung varlet le bailla en qui il se fioit.
Et chis s'en est partis qui point ne s'arestoit,

Et par nuit et par jour tellement cheminoit
Qu'à Troiiez est venus où le conte trouvoit.
Ossi tost qu'i le vit, de Dieu le saluoit
Et de par Asselin la lettre ly bailloit.
Et ly conte Fedry lire le commandoit
A ung sien cambrelenc en qui il se fioit.
Quant il oy tout çou que le brief devisoit,
Et oy que secoure Assellin le volloit,
Ly diable d'infier en son cors ly entroit
Et sui[t] comme une cose qui le monde deçoit.
Lors dist à soy méismez que son cousin creroit.
Il a mandé se gent, ciaulz que le plus amoit,
Et ne dist à nullui çou que cez cuers pensoit;
Mais d'iaus à pourvéir il [le] leur commandoit.
Tant fist qu'il ot grant gent, et puis lez apielloit,
Et leur a dit : « Signeur, je vous pry orendroit
« Qui ne me veult aidier et de cuer et de foit
« Se demeure droit cy, car se couwars estoit,
« J'ay à ffaire besongne dont il me honniroit;
« Se vault mieux qu'i demeure s'il ne fait çou que doit. »
Et cescun s'acorda que bien se peneroit.
Adont envers Orliens Fedry s'aceminoit.
Or gart Dieux la roïne! de çou riens ne savoit;
Sy ne fasoit sa mere qui avec lui estoit,
Ne ly bons connestablez qui lez damez wardoit,
Car rois Huez Capez en lui moult se fioit.
Se sachiez bien de vray que ly rois avoit droit,

Car il estoit loyaulz et nul mal ne cachoit;
Sur tous homez du monde le roy Huon amoit.
Or diray de Fedry qui forment chevauchoit.
Il chevauchoit de nuit, et de jour reposoit ;
A .II. lieuwez d'Orliens ung merquedy venoit,
En ung bos s'enbusqua tant que jours aprochoit,
Droit à l'aube crevant de ce bosquet issoit.
A Orliens est venus à portez ouvrir droit;
On ne s'en donna garde quant en le ville entroit.
Vers le palais s'en va et devant dessendoit.
Cescun estoit armez au mieulz que il pooit.
La gaite du palais, quant armez lez perchoit,
Prist son cors à sonner et fort se complaingnoit,
Et au son de son cors « tray tray » disoit.
Ly gentilz connestablez en son lit se gisoit;
Quant il oy le cor qui tel vie menoit,
En estant se leva que plus n'y arestoit.
Ung auqueton a pris qui en son dos getoit;
Il vint droit ou pallais, lez glouton y perchoit.
Adont tous esbahis ver le cambre couroit
U la roïne fu et sa mere dormoit.
Il busqua en la cambre et si hault et si roit
C'on ly ouvry la chambre, et si hault escrioit :
« Or sus, dame, dist il, pour le Dieu où on croit!
« Car nous sommez tray, ce sachiez par me foit.
« Vechà Fedry où vient; mez cors bien le connoit,
« As armez l'ay véut venir à grant conroit.

« Ne say à coy il pense, mais warder on s'en doit.

« OR sus, damez, dist il, pour Dieu! » en son langaige,
Ly gentilz connestablez qui fu de hault lynaige :
« De trayson me doute, par Dieu et par s'imaige ;
« La gaite du palais en dist le tesmoignaige.
« Montons en ce castiel, lassus ou maistre estaige. »
Quant le roïne l'ot, sy rougy le visaige ;
Son pelyson vesty qui fu de bel ouvraige.
Atant ez vous venu acourant ung mesaige ;
Hautement s'escria, con s'il fust plain de raige :
« A! roïne de France, pour Dieu et pour s'imaige,
« Mettez vous à garant, si ferez moult que saige.
« Vechi le quen Fedry à l'aduré coraige,
« Qui a chi amené ung moult poissant barnaige ;
« Il cache trayson et le vostre damaige. »
Dont quéy le roïne pausmée sur l'estaige.
Mais ly frans connestablez le prist sans arestaige,
Ou castiel le porta qui fu prez du manaige.
Et Blanceflour la dame, qui douch ot le visaige,
Estoit dedens le cambre où point ot maint ymaige ;
Illeuc s'aparilloit d'un bliaut de Cartaige.
Mais ly contez Fedris et cil de son linaige
S'estoient tant hasté et fait si fol ouvraige,
Et ochit ou palais tant de noble barnaige,
Qu'ainchois que Blancheflour issist hors du mainaige,
Fu prise laidement de celle gent sauvaige.

Et sa fille escapa qui fu de jone éaige,
Et fu dedens la tour de l'ansien ouvrayge,
Avec le connestable qui ly fist avantaige;
Car il estoit preudons et plein de vaselaige :
Contez de Danmartin, il en tint l'yretaige.

OR fu ly connetablez entrez dedens la tour
Avecque la roïne qui fresque ot le coullour,
Et aultrez damoisiaulz : il estoient plusour.
Et ly quens dont je dy aherdy Blancheflour,
Et puis se ly a dit : « Par Dieu le créatour,
« A ce cop conparez le duel et le dolour
« Que par vostre fourfait ay souffiert par maint jour
« De le mort de mon frere, Savary le poingneour,
« Qui oncquez tenist terre ou roiaullme maiour.
— Par foy, dist le roïne, mais le plus traytour.
« Ay ! lere mauvailz, trop fais grande follour :
« Ja euwis en convent Huon le poingnéour,
« Le noble roy de France, qui tant a de vallour,
« Bonne pais à tenir sans cachier vilain tour;
« Or as or espiiet qu'il est allez aillour.
« Mais quant il revenra en la soie tenour,
« Conparer te fera le tien fait boiséour.
— Dame, se dist Fedri, je n'en donne une flour.
« Je croy bien que jamais ne sera en tenour
« Dou nobille roiaume Charlon l'emperéour;
« N'affiert à ung bouchier detenir tel honour.

« Rois de Franche seray, par Dieu le créatour,
« Et sy aray vo fille, où tant ot de douchour. »
Quant la roïne l'ot, si en ot grant yrour.
Fedris en apella .v. fieulz de sa serour :
« Gardez moi ceste damme, pour Dieu le sauvéour ;
« Ne le voroie perdre pour tout l'or d'une tour. »
Dont va cerquier le cambre environ et entour ;
Mais n'i a pas trouvé la fille Blancheflour,
Dont il ot à son cuer grant ire et grant hidour.

MOULT fu dollans Fedry et fort ly anoya
Quant la bielle roïne là endroit ne trouva ;
Mais tant a esploitiet c'on ly dist et conta
Qu'elle fu en la tour et que là le mena
Ly gentilz connestablez qui si bien le warda.
Adont c'est escriez : « Signeur, or y parra
« Qui à cesty besoing de bon cuer m'aidera. »
Et le cité d'Orliens fort se demurmilla
Quant il oïrent dire que tel gent avoit là.
Mais il orent paour, à ce qu'on me conta,
Sy que ly plus de gens de le cité wida,
Et ly aultre partie sur le marquiet s'arma ;
Et là vont atendant que riens leur meffera,
Mais d'aller au pallais nulz ne s'aparilla.
S'il y fussent allet quant Fedris y entra,
Ly covreur n'euwist point fait çou qu'il aquieva ;
Mais nulz ne ly deffent, aler puet chà et là.

Venus est à le tour, asallir le rouva.
Et ly boins connestablez se maisnie apella.
« Signeur, ce dist ly quens, oiiez c'on vous dira :
« Deffendre nos convient, aultre cose n'i a;
« Mais je croy que secours de le ville venra. »
Et chil ont respondu : « Si soit con vous plaira. »
Dont prinst ly uns à traire et ly aultre geta.
Et ly contez Fedris grant assault y livra.
Ung escuiier l'aastie, moult bien le ravisa,
Prist une gran[de] piere et aval le coulla
Sur le teste Fedry, que moult bien asena.
Le hiaulme d'achier sy fort ly enbara
Que petit s'en fally c'adont ne le tua.
Nonpourcant en le teste tellement le navra
Que ly sans en sally, que tous en avulla.
Il a dit à se gent : « Ma besoingne mal va;
« Laidement sui navrez, il y pert et paira. »
Dont le prisent si homme à qui il anoia;
Mis l'ont hors de l'assault, et cez mirez vint là.
Il regarde le plaiie, et puis se ly benda,
Et a dit à Fedry que bien l'en garira.
« Par mon chief, dist Fedry, mez cors s'en vengera;
« Car Blancheflour en l'eure en .I. feu ardera.
« Faitez laissier l'assault, pour Dieu qui tout créa;
« Trop est forte la tour, mal ait qui le frema.
« Mais, par celui Signeur qui me fist et fourma,
« J'arderay Blancheflour, si que on le verra,

« Se je n'ay le roïne que Huez espousa. »
Et chil ont respondu : « Bien ait qui çou visa ;
« Par ce point la roïne rendue vous sera. »

FEDRIS en apella Garnier de Roussillon ;
Sez cousins fu germains de droite estrasion.
« Garnier, ce dit Fedris, oiiez m'entension :
« Faitez moy faire ung feu par devant ce dongon,
« S'y menez Blancheflour en pur son pelichon,
« Et à chiaus du castiel vous ferez mension,
« Que tantost l'arderez en fu et en carbon
« S'on ne me rent la bielle qui Marie a à non,
« La roïne de Franche, la fame au glout Huon. »
Et ceuz a respondu : « A vo devision. »
Lors fist l'assault cesser à force et à bandon.
Cil qui sont en la tour, quant virent l'ocoyson,
En furent forment liez en leur condision ;
Bien cuiderent adont estre à sauvasion,
Et que la gent d'Orliens, dont il y ot foison,
Lez venissent aidier par bonne entension.
Mais il orent par tant une telle lychon
Dont il aront au cuer moult grande marison ;
Car bien prez de la tour, le trait à ung bougon,
Firent faire ung grant feu ly traytre laron.
Garnier vint à le dame qui tant ot de renon :
« Dame, ce dist Garnier, qui le cors ot fellon,
« Il vous convient morir, prendez confession ;

« Car Fedry l'a juré, qui cuer a de lyon :
« De la mort de son frere prendera vengison,
« Qui par vous fu ochis à tort et san raison.
« Mais encor y a mis ly contez raenchon ;
« Car se vous poez faire, sans nul' arestison,
« Qu'il ait le vostre fille en sa delivrison,
« De ceste mort arez delyverasion ;
« Et se vous ne le faitez, ja n'y arez pardon.
— Va, glous, dist la roïne, t'aiez mallaïchon !
« J'aime mieux à morir à grant destruision,
« Que le cor de me fille euwist en abandon.
« Ja par my ne l'ara, foy que doy saint Simon,
« Et, se je doy morir et qu'à Dieux viegne à bon,
« Je ly prie de cuer, d'umble condision
« Qu'il ait pitié de my par sa redemsion,
« Oussi vray qu'il souffry en le crois pasion
« Et qu'il resussita au temple Sal[e]mon.
« Car ja ne plaisse à Dieu et à son digne non
« Que le cors de me fille ait en possession,
« Ne que ly glous en ait le dominasion ;
« Car asenée l'ay à plus noble baron
« Qui onquez fust en France puis le tamps de Charlum,
« C'est à Huez Capet qui cuer a de lyon.
« Et cant on ly dira ma tribulasion,
« Je croy qu'il en fera si grande vengison
« C'onquez telle ne fu recordée en canchon.
« A Jhesu me commans. » Lors sainna son menton.

Le roïne ont saisie .x. traytre fellon,
Au feu l'ont amenée en grant cativison,
Si que cil de la tour en virent le fachon.

QUANT cil du castiel virent Blancheflour le roïne
C'on voloit là ardoir dedens un feu d'espine,
Adont y véissiez mener grant disipline.
Sa fille derompoit moult laidement se crine;
« Ay! lasse! dist elle, or seray orphenine
« De la trez milleur mere et le plus enterine
« Qui onquez delyvrast de françoi[s]e gourdine.
« Lasse! que devenra ceste povre meschine?
« D'un coutiel m'ochiray, trop ay au cuer ruine.
« Ay! Huon, feaus rois, que vechi povre signe,
« Et que la nostre amour dure pau ne termine!
« Enchainte sui de vous par le vertu divine,
« Mais bien croy que du fruit ne feray ja jesine. »
Là se fiert de cez poins et fort se degratine;
Du coutiel se fu[st] ja feru en le poitrine
Qui estoit ossi blanche comme fleur d'aubespine,
Ne fust ly connestablez qui forment le doctrine.
Atant ez vous Garnier, le filz de le cousine
De Fedry le fellon, qui Dieux doint pute estrine.
Ja dira tel raison à le mainie fine
Dont Fedris avera Marie en sa saisine,
Ensi que vous orez, se ly livre ne fine.

GARNIER de Roussillon parla moult haultement :
« Signeur, qui là sus estez, parlez à my briesment. »
Adont ly connestablez y vint isnellement,
Et a dit à Garnier si hault que bien l'entent :
« Sire, que vollez vous ? Ditez vostre essient.
— Vassaulz, ce dist Garnier à l'aduré tallent ;
« Iestez vous chevallier ? ne le cellez noient.
— Auïl, sire, par Dieu, » dist ly contez briement,
« Je sui ly connestablez de Franche proprement,
« Contez de Danmartin, j'en tieng le quasement.
— Sire, ce dist Garnier, à Dieux commandement,
« J'aime bien enver vous tenir mon parlement ;
« Car on dist un parler que je croy fermement :
« Chieux qui à ung preudomme parolle saigement,
« On dist qu'il se repose, je le croy fermement. »
Et dist ly connestablez : « Par le mien serement,
« Il parolle à preudomme qui à raison entent ;
« Mais on feroit de nous parture plaingnement,
« Car vous estez traytre, ossy sont vo parent,
« Et si le prouveroie cors à cors vraiement.
— Sire, ce dist Garnier, parlés or biellement ;
« Ne vollons pas conbattre, mais aler doucement,
« Et se convient servir quant besoingne se prent.
« Se je sier mon signour, n'en aïiez mautallent ;
« Faire le me convient ou partir laidement.
« Je sui chi envoiiez, si vous diray comment :
« Vechy le quens Fedry à qui Campaigne apent ;

« Il veult ceste roïne ardoir vilainement,
« Et j'ay parlé à lui et dit secretement
« Que s'il le fait morir et puis se fille prent,
« Il ne sera jamais amez parfaitement.
« Vous tenez le roïne là sus el mandement;
« Vous ne poez durer contre nous nullement;
« Car le ville est à nous, ne nul ne le deffent.
« Par forche vouz arons ains no departement,
« Et quant nous vous arons, je vous ay en convent
« Que tout serez pendus et encroez au vent;
« N'y arez raenchon pour or ne pour argent.
« Mais faitez une cose par le mien loement :
« Delivrez le roïne par itel convenent
« Que ly conte Fedry vous fera serement
« Que tout quite serez, sans nul variement,
« Et vous lairons aller trestout à sauvement. »
Et dist ly connestablez : « Vous nel valez noient;
« Car nous n'y tenons foy ne raison ensement.
« Ja est Fedris fausairez aprouvez clerement,
« A l'encontre Huon, le roy ù Franche apent;
« Car je ly vis jurer et foy faire et convent
« De le pais à tenir à tous jour fermement.
« Or en a il fally, qui le voit clerement;
« Comment vous poroit on croire certainement?
— Sire, ce dist Garnier, vous parlés saigement;
« Or faitez ceste cose bien et paisiblement.
« Je vous feray jurer chevallier jusqu'à cent

« A tenir cest[e] cose trez bien et loyaulment;
« Et en feront tel veu et tel devisement
« Comme il vous souffira à vous et à vo gent. »
Et dist ly connestablez au fier contenement :
« Je m'en consilleray sans nul arestement;
« Or m'atendez ycy jusqu'au repairement. »
Adont s'en departy, n'i fist detriement,
Se maingnie manda qui il vint tangrement.

LY gentilz connestablez a mandé se maisnie,
Et s'i fu le roïne c'on apelle Marie,
Famme Huon Cappet, qui chou ne savoit mie.
Et dist ly connestablez qui la chiere ot hardie :
« Dame, nous somez chi en ceste enfremerie
« Ou de vitaille n'a derrée ne demye;
« Ne nous poons tenir de si jusqu'à conplie,
« Car castiaulz dezgarnis ne vault point une aillie.
« Et se velà vo mere à l'estaque loyie;
« Il convient qu'elle muire s'on ne ly fait aye,
« Et elle puet bien estre et sauvée et garnie;
« Mais il convient, ma damme, que soiiez otroyie,
« A ce conte Fedry donnée et envoisie,
« Et par ensi sera vostre mere agensie,
« Respitée de mort, dont estre dovez lie.
« Or ditez vostre gret, et se ne ditez mie
« Que ce soit mez consaulz, ne que je le vous die
« Pour me vie sauver; car, par sainte Marie,

« S'il vous plaist demorer dedens ma compaignie
« J'atenderay le mort de volenté trez lie :
« Qui muert pour son signeur, il meurt en courtoissie.
« Je moray liement se vous cuers s'i alye;
« Car sachiez j'aime mieux, douce dame prisie,
« Morir à grant honour que vivre en vilonnie. »
Adont n'y ot celui de pité ne larmie.
Et là piteusement la roïne s'escrie :
« Connestable de Franche, dist elle, je vous prie
« Que vous me délivrez à celle gent haïe ;
« De me mere à sauver sui toute aparillie.

« SIRE frans connestablez, je vous prie merchi
« Que vous me delivrez à ce glouton Fedry.
« Ma mere veul sauver au corayge agensy.
« Chou est ma douce mere, pour moy dolleur souffry
« Au droit jour et à l'eure que de sen cors nasqui ;
« Je ne puis tant souffrir qu'elle a souffert pour my.
« J'abandonray mon cors au traytre fally
« Que je voroie ja certez avoir murdry.
« Mais faites une chose, pour Dieu qui ne menty,
« Et le m'aiiez convent, san faire nul detry :
« Faitez que vous trouvez le bon roy men mary
« Et ly ditez, biau sire, ne me mache en oubly,
« Et qu'i me viegne oster de le main l'anemy ;
« Et puis deve[n]ray nonne et priray Dieu merchi,
« Car pas ne seray digne d'estre plus avec luy. »

Et cant ly connestablez ceste parolle oy,
Lors ot tel duel au cuer qu'à le terre quéy.
Et cant se releva, puis a dit san detry :
« Onquez mais n'os tel duel puis l'eure que nasqui,
« Et foy que dois à Dieu, il n'ira mie ensy.
« Ly rois me commanda, quant de my se party,
« Que trez bien vous gardasse, et de cuer ly plevy.
« Ja il ne plaisse à Dieu que ly aïie fally ;
« Tant que je viveray, je vous garderay cy.
« Et puis aprez me mort, se Dieux l'a consenty,
« Sy soit ensy qu'il puet, car pour certain vous dy
« Qu'aujourd'hui n'y feray n'acorde ni respy.
— Si ferez, dist la dame, par Dieu qui ne menty ;
« Car se vous ne lez faitez, foy que doy saint Remy,
« De ces [cres]tiaus lassus aray là jus sally ;
« Car se je per me mere, je me veul perdre oussy. »
Là puïssiez oïr grant noise et grant cry,
Et plorer tenrement de dolant cuer mary.
Chevallier, sodoiier et escuiier oussy
Menoient grant dolleur, car tout sont esbahi,
Si que par fine forche ly bon conte fally
Qu'il acordast ce fait, con vous avez oy.

LY gentilz connestablez ne s'y volt arester;
A le gaite [est venus], sy prist à regarder
Et a véu Garnier delez le pont ester;
Tel dolleur ot au cuer c'à pau ne pot parler.

Garnier de Roussillon le prist à appeller :
« Connestablez, dist il, pensez du desclarer
« Et de vostre consail ychy à deviser.
« Lairez vous le roïne ardoir et enbraser? »
Et dist ly connestablez : « Veulliez moy escouter.
« Se ly contez Fedriz me volloit créanter
« C'au cors de la roïne ne vosist abiter
« Jusqu'à tant que ly prestrez le feroit espouser,
« Tost aroie consail de ce fait acorder.
« Allez parler à ly et fachiez amener
« Tant de chevallerie où me puisse fier
« A issir de céens pour me vie sauver.
— Sire, ce dist Garnier, point ne le doy véer. »
A ce point s'en parti, que n'y volt demorer;
Vint au conte Fedry et ly prist à criier :
« Sire, vostre besoingne ne puet hui mal aller;
« Vous arez le roïne qui le viaire ot cler,
« A ffin que vous veulliez de vo foy affier
« Qu'enchois que vous veulliez le sien cors violler,
« Espouserez le dame et le tenrez à per. »
Dist ly contez Fedris : « Ne le doy refuser.
« Telle plaie ay au chief qu'i me faura warder
« .IIII. mois chà avant, se je ne veul finer. »

DIST ly contez Fedris à le chiere doutée :
« Ceste cose sera de par my acordée;
« Ne convient que ma foy en soit de riens faussée.

« Car warder me faura, je croy, demy année,
« Car j'ay moult laidement me teste decrevée
« D'une piere pesans qu'orains me fu gettée. »
A ycelle parolle que je vous ay contée,
Allerent ly baron dever la tour carée.
Là fu mainte parolle et dite et devisée,
Et ly serement fait et la chose acordée.
Or sera le royne rendue et delivrée
Pour se mere sauver qui estoit amenée
Par d'encoste ung grant feu trestoute esquievellée.
Par le mien ensiant que ja y fust jetée,
Quant la roïne est de la tour avallée.
Garnier de Roussillon l'a à Fedry lyvrée.
Quant ly contez le vit, si l'a moult regardée;
A soy méisme dit : « Douche Verge loée,
« Pourcoy ai ge ensement le tieste eschierve[l]ée?
« Se ne fust pour le mal dont me teste est bendée,
« J'éuisse cette dame basie et acollée;
« Car elle est de biauté sy bien ymaginée
« Qu'il n'a plus belle dame deçà le mer sallée.
« Dolans sui à men cuer et de tristre pensée
« Que ne puis aconplir toute ma desirée. »
Au convoitier la dame c'est nature tourblée,
Dont celle maladie ly est au cuer entrée
Que prez qu'il n'en morut en le propre journée.
Ly maistre medechin ly ont le dame ostée,
Et à .II. chevallier l'ont maintenant livrée;

Et avec[ques] se mere fu le roine menée.
Quant Blancheflour le vit, c'est quéwe paumée,
Et sa fille lez lui, qui de cuer fu yrée.
Camberierez y ot qui la dame ont levée
Et la roïne oussy qui estoit tourmentée.
Là fu mainte parolle de pité devisée;
Et la char du bon roy ont forment regretée
Qui en Bourgongne estoit, celle noble contrée,
Où on ly pourcachoit trez povre destinée.
Mais qui Dieus veult aidier et la Verge loée,
Il n'est hons qui le puist avoir se char grevée.

APREZ çou que Marie, la roïne de France,
Fu lyvrée à Fedry, que Dieux otroit grevance,
Ly gentil connestable et cil de sa tenance
Issirent de la tour en duel et en doutance.
Mais ly homme Fedry, à le fiere sanblance,
Lez ont fait convoiier au fer et à le lance
Et issir hors d'Orliens sans paine et sans grevance.
Ly gentilz connestablez n'y a fait detrianche ;
Il c'est mis au chemin et de l'aler s'avance,
Et jure Jhesu Crist et sa dive souffrance
Que jamais à nul jour ne fera detriance,
S'ara trouvé le roy qui tant a de poissance,
Et se li contera l'anoy et le guervance
Dont il ara au cuer orible desplaisance.
Mais bien pense qu'enfin en prendera vengance

Tele de coy Fedris avera repentance
Dou meffait qu'il a fait vers le roïne blance.
Partout va demandant dou roy la contenance ;
On ly dist qu'il ala à joie et à beubance
Ou païs Bourguignon selonc son aparence.
Dont se mist au chemin, qu'i n'y fist demorance.
Moult convoite du roy à savoir la samblance ;
Mais ainchois avera souffert grande grevance,
Ensi que vous orez chi faire recordance.
Or en veul declarer trestoute l'ordonnance.

Si com ly rois Huons en ce païs estoit,
Ly fort dus Assellins, qui mie ne l'amoit,
A Lengrez, le chité, moult bien s'aparilloit,
Pour ytant que ly rois illeuc venir devoit.
Tant fist qu'il eut dez gens tout çou qu'i ly aloit,
Et furent bien armé pour atendre conroit.
Ly dus sot le journée que ly rois aprochoit ;
Lors se mist au chemin, que plus n'y arestoit,
Hors de Lengrez issy, que plus n'y atendoit.
Ly rois Huez Capet au matin chevauchoit,
A privée maignie, car point ne se doutoit,
En joie et en revel, et bel se deportoit.
La menestrauderie douce vie y menoit,
Car c'estoit une cose que durement amoit.
Ensi ly rois Huon à ce tans chevauchoit,
Vestus tant noblement que nulz ne l'adiroit.

Digitized by Google

Contez et chevallier avecquez lui avoit;
Lez castiaulz et lez villez doucement regardoit.
Avec[quez] lui avoit le conte Godeffroit;
Contez fu de Terasse. En lui moult se fioit
Ly rois Huez Capez, desur luy s'apoioit,
Et se ly demanda combien il y avoit
Desy jusquez à Lengres là où aller voloit.
Et ly contez ly dist .III. lieuwez y contoit.
Lors dist ly rois de France : « Je ne say que ce doit,
« Mais ennuit toute nuit, en dormant, me sambloit
« C'uns escoufflez moult grant desur my avolloit,
« Et moult crueusement de son bec me bequoit.
« Dont y vint ung griffons qui sy fort m'aherdoit
« Que moy et mon cheval tout en air me portoit.
« Mainte fois m'esvillay, mais toudis m'arguoit
« Iceste avision que point ne se cangoit.
« Je ne say que chou est, ne que avenir poroit;
« Car orains, à lever, je vesty mon hauboit,
« Men riche jazeran que véez chy endroit,
« Et mis le queffe ou chief et chaindy mon espoit;
« Et sachiez bien de vray que se hontez n'estoit,
« Ma gent feroie armer, mais on me moqueroit.»
Dist ly quens de Terasse : « Grant sotie seroit;
« Vous estez en vo lieu : nulz vivant n'oseroit
« Faire cose nesunne qu'en riens voz desplaisoit. »
Ensement que ly contez au roy Huon parloit,
Es le duc Asselin qui entre iaus se boutoit

Et avoit tant de gens, .v. contre ung y avoit.
Bien estoient armé, trestout *traït* crioit.
O le Huon Capez, tous ly sans ly muoit;
Du songe qu'il songa adont ly ramembroit.
Mist le main à l'espée, du feure le sacoit.
Bourguignon sont armé, et Asselin venoit
Sus ung riche cheval, une lance portoit.
Il a véu le roy, celle part s'adrechoit,
Le lance a abessie et vers lui acouroit.
[Chil] ne se donne garde, quant ferir il se voit;
S'il ne fusist armez, il fusist mort tout froit.
Nonpourcant Asselins telement le boutoit
C'au senestre costé se lance ly passoit.
Jhesu Crist le garist que point ne le navroit.
Asselin passa outre que l'espée sacoit,
Et ly bon rois Huon contre ly s'adrechoit :
« A! traytre, dist il, tu as fait mal esploit. »
Lors fery Asselin, mais ly dus se clinoit;
La tieste dou cheval contre le cop boutoit.
Et ly rois y fery tellement et sy roit,
Que tout le hateriel à ung cop ly trenchoit.
Ly dus quéy à tiere qui fu à grant destroit.
Ja l'euwist ly rois mort qui moult le desiroit;
Mais il vit tant de gens et moult s'esbahisoit.
Sez hommez vit morir, dont moult ly anoyoit.
Conte ne chevallier entour lui n'apierchoit;
Bourguignon lez ont mort, à qui Dieux mal otroit.

MOULT fu ly rois dolans quant se gent vit morir,
Et voit que Bourguignon lez vinrent assallir.
Voit le duc Assellin à le tiere gessir;
Mais si gent le relievent, qui en ont grand desir.
Moult volentiers alast ly richez rois ferir,
Mais ne puet pour se gent; adont par grant aïr
Fery ung chevallier, san point de l'alentir,
Que tout outre le cors ly fist le fier sentir.
.V. chevallier le vinrent à ung cop envaïr;
Hautement ly ont dit : « Vous ne poez garir. »
Huez se boute en yaulz san point de l'alentir,
Sy qu'il en fist lez .III. à la tiere quéyr,
Et le quartime fist son riche branc sentir
Sy que dou sanc de lui en fist l'achier rougir.
Là convint ly rois Huez ou ly rendre ou fuïr,
Ou atendre le mort san point à desservir :
Il broce le cheval, grans saulz le fist sallir,
Vint à une riviere, ains ne le vot sentir;
Il se fery dedens pour se vie garir.
Ly chevaulz se noe oultre qui en ot grant desir,
Sy que de l'autre part commencha à brandir.
Ly rois s'i resgarda, ne se vit point sieuwir;
Vit cez hommez au camp qui estoient martir;
Onquez ung trestout seul ne coisi revertir.
Adont ly rois de France en jeta ung soupir :
« Ay! bons chevallier, or vous ay fait perir!
« Certez, ce poise moy qu'ensy vous voy finir;

« Or say que gentilz homme m'ont enpris enhayr;
« Je ne poray en pais du royaulme goïr! »

MOULT fu dolans ly rois, durement lui anoie;
Il regrete se gent qui sont sur l'erbe coie:
« Ay! ma bonne gent, tout ainsi le songoie!
« Dolans suy de vo mort; s'aidier vous en pooie!
« Ay! glous Asselins, par Dieu, point ne cuidoie
« Que pensissiez ver my une si faite voie.
« Je pry à Jhesu Crist qui lez bien nous envoie
« Que m'en puisse vengier; vollentier le veroie.
« Ay! franque moullier qu'à Paris espousoie,
« Ne savez pas mon duel, ains y estez en joie,
« Et je sui en dolleur qui fort me mouteploie,
« Sy ne say où aller ne où prendre me voie.
« Pléuist Dieux que je fusse ou païs de Savoie,
« Ou oultre haulte mer! jamais ne revenroie,
« Car qui garde son cors mie ne se fourvoie.
« Or voy bien que jamais ne crieray: *Monjoie!*
« François ne veullent nient que le terre soit moie;
« Ly hault sont contre moy et cescuns s'y aloie.
« Or ne sai ge que faire se Dieux je ne renoie;
« Ne me say ù fiier, ne dire n'oseroie
« Que fusse rois de France, n'y aray une toiie.
« Fuïr m'en convenra là où nulz ne me voie. »

MOULT fu dollans ly rois, sy se desconforta,

Il broche le cheval, Bourgongne eslonga ;
Il ne s'en donna garde quant .C. en avisa,
Et passent oultre l'yauwe dont cescun ly cria :
« Par Dieu ! bouchier, font il, morir vous convenra. »
Quant Huez lez oy, forment ly anoya.
Il ne puet retourner, il ne vot ne n'osa ;
S'il ne volloit morir, conbatre ne puet là.
Il broce le cheval, le forest aprocha ;
Il se fery dedens, que voie n'y trouva,
For que bos et espinez où il se dechira.
Sez chevaulz ne polt oultre, si qu'y le laissa là ;
A piet s'en va ly rois, à Dieu se commanda.
Quant il fu en cel bos, adonquez regreta
Se perte et son damaige, et pour se gent pria.
Bourguignon le perdirent pour ce c'ou bos entra.
Dolans fu Asselins pour ce que le roy n'a,
Car ly dus pense bien qu'il s'en repentira ;
Dolans et courouchiez à Lengrez repaira.
Or vous dyray du roy qui par le bos ala.
A Jhesu Crist de glore le sien cors commanda ;
Il ne set où tourner ne ne scet où il va,
Toute jour ajournée par le bos chemina
Sans voie et sans sentier, mainte espine trouva
De coy tout cez viairez si fort s'egratina
Qu'en plus de .XXX. lieux ly sans ly defila ;
Sez tourniclez qu'il ot trestout se desquira.
Quant vint à l'anuitié que solaus esconsa,

Sy grant fain ot ly rois c'à pau qu'il n'esraga;
Mais il ne treuve riens, dont il ly anoia.
Quant ly nuis fu venue, sur ung arbre monta,
Pour lez bestez du bos là endroit se garda
Jusquez à l'endemain que ly aube creva;
De l'arbre dessendy, à Dieux se commanda.
Droit à solail levant ly rois se regarda,
Ung hermitaige vit, celle part s'adrecha.

LY rois vit l'ermitaige, celle part est venus,
Le mason aprocha. Là ne repairoit nulz
For quez ung saint ermitez; .C. ans avoit et plus,
Trez le tamps Charlemaingne c'est[oit] au bos repus.
Et fu en Raincheval où Rolans fu perdus;
Et là fist il le veu, quant il fu conbatus,
Que se Dieux ly volloit faire telle vertus
Qu'il péuist escapper dez païiens malostrus,
Il devenroit tantost hermitez ou renclus;
Si quez là demora ly hermitez menbrus.
A celle matinée fu à son huis venus;
Là endroit prioit Dieu qui en crois fu pendus.
Ly rois s'en vint au lieu, n'i est arestéus.
Ly ermitez regarde qui fu grans et corsus.
A l'uis c'est arestez ly rice rois menbrus,
Puis a dit: « Biau preudomme, je pry au doulz Jhesuz
« Qu'i vous veulle sauver en son trone là ssus.
« Ditez moy ù je sui venus et enbatus;

« Car je sui telement par ce bos acourus
« Que j'ay tout mon visaige et mez dras deronpus. »
Quant l'ermitez l'oy, ly sans ly est méus,
Lors se leva em piez; mais Huez dist : « Scez jus ;
« Il n'affiert pas à moy que fachiez telz salus,
« Car il n'a en ce monde jusqu'à bonnez Artus,
« Je çou croy, [plus] maladez, car j'ay estet batus.
— Sirez, dist ly hermitez, ne vous desprisiez plus ;
« Mal samble à vo haubert dont vous estez venus :
« Bons est ly jaserans et le portast ung dus.
« Mais espoir que vous estez en bataille vaincus,
« Se vous estez ychy par cez bos espondus.

« SIRE, dist ly hermite à le barbe merlée,
« Vous estez bien venus, par le Verge nostrée,
« Car assez prez de chi est le voie ferrée
« Qui vous menra en France, celle terre alosée,
« Et je vous y menray, s'il vous plaist et agrée.
— Frerez, ce dist ly rois, par le Verge loée,
« En l'abit où je sui n'y feray ja entrée.
« Mais s'à vous plaisoit, sire, à ceste matinée
« Que vous me donnissiez le vostre cotte lée,
« Qui est de maint tassiel entour retassellée,
« Et ce viez chapperon qui est de maint' anée,
« Je vous ay en convent me vie arez sauvée ;
« Et sachiez men haubert, me coiffe et men espée,
« Et men bon vollequin ouvré d'evre nostrée.

— Sire, dist ly ermitez, se m'arme soit sauvée,
« Puisque la vostre mort en seroit arierée;
« Mon abit vous donray, ja n'en aray rien née. »
Adont se desvesty de cuer et de pensée.
Et ly rois a rosté se grant coiffe saffrée,
En l'auqueton remest, s'a le cotte endossée
Et le grant caperon; lors fist une risée,
Et jure Jhesu Crist qui fist chiel et rousée
Qu'il yra en ce point véir sen espousée.
Mais il ne scet comment le cose en est alée,
Mais briefment en sara la verité prouwée;
Car ly bons connestablez, qui tant a renommée,
Chevauchoit asprement au soir et matinée.
Vers Lengrez s'en venoit, celle cité fremée;
Car on ly ot du roy le verité contée
C'à Lengrez s'en aloit o sa gent redoutée;
Si que, pour la nouvelle qui ly fu devisée,
Avoit par dever Lengrez droit se voie tournée.
Et ly bons rois Huon à le brache quarée
Estoit en l'ermitaige en la forest ramée.
Ly ermitez ly avoit se grant cote endossée.
Ly rois l'en apella san nulle demorée:
« Preudons, je vous depri de cuer et de pensée
« Que j'aie à desjuner à ceste matinée,
« S'arez le c[a]r de moy de tous poins confortée. »
L'ermitez s'en tourna, en l'ostel fist entrée;
N'aporta point au roy de miche bulletée,

Ne capons quis en rost, ne char à le pevrée,
Ainchois ly aporta mainte pomme parée,
Dez glans et dez rachinez de la forest ramée.
Devant le roy Huon en mist grande marée,
Et puis se ly a dit san point de l'arestée :
« Vecy de çou que j'ay vescu plus d'une anée ;
« Se mengier n'en poez, il fault, san demorée,
« Que vous partez de chi, voie vous iert monstrée
« Là où vous trouverez, sy c'à une lieuwée,
« Une bonne villette qui n'est mie fremée :
« Là trouverez du vin et de le char sallée. »
Quant ly rois a moult bien la viande avisée,
Lors a dit doucement et à basse alenée :
« Par mon chief, je n'ay pas apris ce hunnonée,
« Mais je dis .C. mercis qui l'avez presentée ;
« C'est çou que vous avez, si que moult bien m'agrée. »
Dez pommez prist ly rois, s'en a mainte avallée,
Puis a dit à l'ermite : « De chy feray sevrée ;
« Or vous dray, amis, ja n'en feray cellée,
« Qui vous avez aisiet à ceste matinée :
« C'est à cellui qui a le teste couronnée
« Du roiaume de France, celle terre alosée. »
Quant ly preudon l'oy, se ly fist enclinée :
« Ay ! sire, dist il, pour le Verge distrée,
« Estez vous Loays à le brache carée,
« Ly fieulz au roi Charlon qui tant ot renommée,
« Qui Espaigne conquist au trenchant de l'espée ?

— Nenil, ce dist ly rois, j'ay se fille espousée,
« Mais ly gentilz home ont verz my folle pensée;
« Or m'en puist Dieux aidier, si ly plaist, ceste anée!
« Car la grant trayson c'on a sur moy brassée
« Sera à mon pooir chierement amendée,
« Ou la terre du tout sera de moy ostée. »
A cez mos s'en party, s'a le voie trouvée.
Or n'est il hons vivans en Franche l'onnorée,
Tant fust bien de Huon de maignie privée,
Qui point éuist connu se char ne avisée,
Non mie se moullier que il ot espousée.

VA ssent Huez Capez à piet et san cheval.
N'estoit point adoubez à loy d'emperial,
De conte ne de duc, ne de prinche royal,
Mais à guise d'ermite et proudomme loyal.
Or n'a sy bon amy ne queus ne senescal,
Consillier, boutillier, ne maistre marissal,
S'il encontrast le roy ne à mont ne à val,
Qui le reconnéust, ne pour bien ne pour mal.
A une ville vint, s'entra en ung hostal;
A mengier demanda pour Dieu l'espirital.
Et on ly aporta, san point de demoral,
Et pain, et char, et vin, non pas de Portingal,
Mais bon vin de Bourgongne fin et especial.
Quant le roy ot diné, point ne fit là estal;
L'ostesse commanda à Dieu l'especial,

A le voie se mist en baissant le nasal,
Car on dist bien souvent ung parler communal :
Que tout adez se doute ly hons qui a fait mal.

HUEZ Capez s'en va, que n'y vot arester ;
A Jhesu Crist de glore se prist à commander
Qu'i le lait sain et sauf en Franche retourner,
Par coy puist se moullier baisier et acoller,
Car si belle n'avoit en terre ne en mer.
Au plain d'une campaingne commencha à esrer.
Il avoit [beu] bon vin qui le fist fort aller,
Et convoitise ossy le fasoit moult pener.
Droit en cel plain chemin se prist à regarder ;
Voit une compaingnie contre lui galoper.
Adont ly commencha tout ly sans à muer ;
Car avis ly estoit en cuer et en penser
Que cescun le puist bien connoistre et aviser.
Quant vint à l'aprochier, sy prist à ceminer,
Et voit le connestable qui tant fist à loer.
Et cant ly rois le vit, Dieu prist à reclamer,
Et puis dist coyement c'on nel puist escouter :
« Ay ! frans connestablez, se Dieux me puist sauver,
« Qui me soloit tant dire que me soliez amer !
« Mais je ne m'ose mais en chevallier fier ;
« Avis m'est que cescuns soit prest de my grever. »
Dont se cuida ly rois du chemin destourner ;
Vollentier s'en alast sans lui asaluer,

N[e] sans dire nul mot, ne sans ly amonstrer.
Mais ly bons connestablez vot contre lui aller;
A se vois qu'il ot clere le prist à saluer
Et ly dist : « Biau preudons, Dieux vous veulle garder! »
Et ly rois respondy : « Dieux vous veulle sauver!
« S'il vous plaisoit à my vostre ausmone donner,
« Prest sui dou rechevoir et à Dieu presenter. »
Adont ly connestablez ly fist argent donner,
Et ly dist : « Biau preudons, or me veulliez conter
« Sy vous sariez du roy nouvellez recorder.
— Sire, ce dist Huon, j'en ay oït parler
« Une piteuse cose dont on se doit ciesser,
« Car en ceste partie n'en fait pas bon parler;
« Mais de tant vous say bien dire et recorder
« Mors est ly rois de France, car je le vy tuer
« Et trestoute sa gent à martire lyvrer. »
O le le connestable, sy commenche à penser,
Et puis aprez a dit à se vois sans cesser :
« Amis qui a che fait? ne me le dois celler.
« Gardez bien que ne mente sur le teste à coper,
« Car, par cellui Signeur qui se laissa pener
« En l'arbre de le crois pour nous aracater,
« Il n'i a homme en ce monde, sy loing c'on puist aller,
« Que s'il a mort le roy, et je le puis trouver,
« Que tantost ne le fache l'ame du cors sevrer.
« Se dedens ung castiel le devoie trouver,
« Se n'ara il pooir qu'il me puist escapper. »

Quant Huez l'entendy, Dieu en prist à loer.
Le connestablez voit rougir et soupirer,
Et estraindre les dens et lez yeulz alever;
Lors a dit coyement : « Chy me puis bien fiier. »
Et ly bons connestablez ly a dit hault et cler :
« Dy qui a mort le roy que je doy tant amer,
« Ou je te feray ja à cel arbre encroer.

« VA, dist ly connestablez, ne me fay cellison,
« Dy moy qui a ochit le noble roy Huon,
« Le plus hardy princhier, le plus loyal baron
« Qui onquez portast armez ne au col le blason.
« Qui seroit sy hardis en nulle region
« Qui oseroit à lui meffaire ung seul bouton ? »
Et dist Huez Cappez : « N'en feray cellison,
« Ch'a fait duc Assellins et ly fel Bourguignon
« Qui le roy espierent par mortel trayson.
« A .III. lieuwez de Lengrez, je croy, ou environ,
« Asallirent le roy à forche et à bandon ;
« De se gent ne remest n'escuiier ne garchon.
« Onquez ne vorent prendre le roy à raenchon,
« Ains le mirent à ffin et à destruission. »
O le ly connestablez, sy fronchy le menton,
Il roueille lez yeulz et rougy se fachon ;
L'yauwe ly va fillant dessi jusqu'au giron.
« Ay ! dist il, frans rois, Dieu vous fache pardon !
« Ay ! dus Assellin, t'aiez malaychon !

« Tu as brisiet le pais vers le roy de Laon.
« Le duc ten pere ochit, tout de fi le sett on;
« Mais foy que doy à Dieu qui souffry pasion,
« G'iray le fil ochire dedens sa mansion,
« De le mort du bon roy prenderay vengison. »
O le Huez Capez, se ly vint moult à bon.
Or voit le connestable amy et compaignon,
Sy dist à soy méismez : « Vechy loyal baron!
« Plus ne ly veul celler mon estat ne mon non. »

QUANT Huez Capet ot oy le connestable
Qui avoit enver ly le cuer si amiable,
A soy méisme dit : « Je voy cestui fiable;
« Pour riens que j'aie dit ne le voy variable,
« Ains a de my aidier le cuer bien convenable.
« Dieux ly veulle otriier la joie permenable!
« J'avoie bien mestier d'un amy amiable,
« Car j'estoie plus povre que n'est garchon d'estable;
« Par cestui poray [je] avoir tout delitable,
« Car en lui aperchoy consience notable.
« Qui m'aime de bon cuer, point n'a cuer de diable,
« Car pour mon mal le voy durement anoyable,
« Se me doy descouvrir, puis que le voy estable. »
Adont osta ly rois sa robe desguisable
Et l'abit de l'ermite qui n'est point agréable.
Quant le conte le vit, dont tint trestout à fable,
Du cheval dessendy dont ly frains fu de sable,

Digitized by Google

Poins gracieusement d'un ouvrier enginable;
Le roy va acoller par maniere affiable.

QUANT ly boins connestablez le roy Huon coisi,
Dont le va acoller et ly dist san detry :
« Ay ! bon roy de France, pour coy allez ensi ?
— Certez, ce dist ly rois, Asselins m'a trahi;
« A .III. lieuwez de Lengrez telement m'assalli
« Que par ly sont my home et tuet et murdri.
« De l'estour escappay par force de ronchi,
« Onquez n'en remenay escuiier avec my.
« J'entray dedens ung bos où ma char derompy;
« Ung hermite y trouvai qui me donna chouchi.
« Onquez nulz hons vivans tant de mal ne souffry
« Que j'eus en le forez dont à dolleur issy.
« Or m'en raloie en Franche de cuer tristre et mary
« Pour véoir ma moullier que je desire sy. »
Oy le le connestable, tout ly frons ly rougi.
Il ne se tenist mie pour tout l'or de Brandy
Qu'à terre ne paumast quant ce parler oy.
Ly rois l'en releva, que point n'y attendy,
Et ly dist : « Connestablez, ne faitez plus ensy ;
« Car s'on m'a par contrainte maumené ne tray,
« Bien m'en saray vengier, se Dieu l'a consenty.
— A ! sire, dist ly quens, pour Dieu, vo pry merchi
« Que ne prendez au cuer çou que j'aray jehi;
« Il fault que je vous die le trayson Fedry,

« Car il a vo moullier oussy par dever ly. »
Quant ly rois ot le conte, tout ly sans ly fermy;
Puis dist au connestable : « Par le cors saint Remy,
« Quant il mesquiet ung homme en ce siecle [i]sy,
« Adiez de pis en pis se voit de mal servy;
« C'est pour lui desperer, car c'est fait d'anemy.

« CONTEZ, ch'a dit ly rois, ne me cellez noient,
« Ditez moy de Fedry tout le demainnement.
« M'a il ossy tray ? par amours dite m'ent. »
Et dist ly connestablez : « Auwy, certainnement.
« En Orliens le chité entra à tout se gent,
« S'a le vostre moullier et sa mere ensement.
— Par me foy, dist ly rois, se me va maisement,
« Or va pis que devant, selonc mon jugement. »
Dont soupira ly rois, et plora tenrement.
« Ay las ! dist ly rois, con j'ay le cuer dolent !
« Or avera Fedry son gré et son talent
« De celle qui est moie par droit espeusement ! »
Et dist ly connestablez : « Laissiez vo parlement;
« Ja Fedry n'y ara nul deduit carnelment.
« Sy vous diray pour coy : j'ay aviset comment.
« On doit ung trayteur, quant on le voit pulent,
« En fausse vollenté et en mal convenent,
« Guerver en tous estas sans nul detriement.
« Et il sera grevez de moy parfaitement :
« G'iray tout droit à Troiez à lui privéement,

« Et se ly conteray vo duel et vo tourment,
« Et diray que mors estez, et vous et vostre gent,
« Et que je vieng à luy trez amiablement
« Pour estre cez drois hons à son commandement,
« Pour obéir à lui, si con raison s'asent. . .
« Et ly feray entendre parmy men serement
« Que je ly aideray si bien et loyaulment
« Qu'il sera rois de France, le noble casement;
« Et diray qu'il espeuse vo moullier au cors gent.
« Mais vous serez à neuchez, se je vis tellement,
« Que fort sera à ffaire se il ne s'en repent. »
Et ly rois respondy : « Vous parlez saigement. »
Lors dist ly connestablez : « Biaus sire, alez vous ent
« Droite voie à Paris qui sur Saine s'estent,
« Et sy vous amonstrez à vostre cambrelenc,
« Et vous tenez laiiens tant et si longement
« Que g'y envoiieray mez lettrez proprement.
« Et vous orez nouvellez de my hastéement,
« Au plus tot que poray esploittier bonnement.
« Et gardez bien que nulz si n'en sache noient. »
Et Huez respondy : « Vous parlez loyaulment. »

AINSI con je vous di, Huez se desevra,
En l'abit de l'ermite à Paris s'en ala.
Et au bon cambrelenc en ce point s'amonstra.
Et s'y fu jusqu'à tant que ly quens le manda.
Mais de lui vous diray comment il esploita :

Tant fist par cez journéez que le conte trouva
Droit ou palais à Troiiez où il parlementa;
Venus est à Fedry et sy le salua.
Quant ly contez le vit, adont le festia,
Et ly dist : « Connestablez, et que faitez vous chà ? »
Lors dist ly connestablez : « Et on le vous dira.
« Mors est Huez Capez en Bourgongne de là;
« Ly bons duc Asselins l'ochist et afina
« Et se gent ensement, que piet n'en escappa.
« Or me suis avisez que point de roy n'i a,
« Si quez vous le serez, et on vous aidera,
« Mais qu'espousez le dame, riens à el ne tenra.
« Je vous ay en convent mez cors vous aidera,
« Et encontre tous homez on vous garandira.
« Et yray avec vous partout où vous plaira,
« Car je le puis bien faire quant point de roy n'i a. »
Et cant Fedris l'oy, doucement l'acolla.
« Connestablez, dist il, vostre honour croistera
« De le milleur conté que par dedens France a.
« Mais la france roïne que mez cors amena
« Ne fine de plorer, puis qu'elle vint dechà;
« Alle[z] le consillier, pour Dieu qui tout créa.
« S'elle me veult amer, ly mien cors ly fera
« Tant d'onneur et d'avoir que bien ly souffira.
« Et se je m'en perchoy, honneur vous en venra. »
Et dist ly connestablez : « Et on s'en penera. »
A ycelle parolle vers lez cambrez ala.

Là trouva lez .II. damez que moult biel salua.
Quant le vit la roïne, en estant se leva,
De Huon son signeur nouvelle demanda.
Et ly bons connestablez à ung lez lez mena;
Le fait qu'il a enpris ly dit et devisa,
De son signeur ly dist en quel point le trouva.
Et puis si le doctrine comment se maintenra
A l'encontre Fedry qui avoir le cuidera.
Et la roïne dist que son voloir fera;
Lors le dist à se mere qui de cuer l'escouta.
Cescunne fist samblant que pour le roy plora.
Et le conte Fedry qui en le cambre entra,
Quant lez damez le virent, leur duel renouvella.
Et ly bon connestable hautement leur cria :
« Le duel convient laissier, car joie revenra.
« Sire conte Fedry, ne vous esmaiez ja;
« Si le roïne a duel, cil anois passera.
— Voire, ce dist Fedry, desiré l'ay piecha. »
Par delez la roïne s'asist et reposa,
Et de cuer et de foy doucement l'apaisa,
Et ly a en convent que loiiaulz ly sera.
Dont alerent souper si c'on l'iauwe corna.
L'endemain au matin ly contez apella
Le gentil connestable en qui il se fia :
« Connestablez, dist il, à moy entendez chà.
« Or me ditez comment mez cors se maintenra;
« Je feray vo consails, car en vous preudomme a.

CH'A dit ly connestablez à la chiere hardie :
« Il est tans qu'espousez la roïne Marie.
« Mandez contez et dus et chiaus de vo lignie ;
« Et tout chil qui voront estre de vo partie
« Soient tous à vo mant, c'est ce que je vous prie. »
Dist ly contez Fedris : « Vo dittez courtoisie ;
« Vecy une parolle qui est bien commenchie.
« Où vous plaist que no fieste soit faite et establie ? »
Et dist ly connestablez : « À Monmiral en Brie.
« Ceste ville est trop grande et trop enparentie ;
« Tost s'y poroit muchier une fausse maignie
« Par coy avoir poriez anoy et vilonnie ;
« Mais Monmiral est forte et bien abertesquie,
« Et haute durement et bien edefiie,
« Et c'est de petit tour, si a ville jollie.
« Là sera vostre fieste et faite et parfurnie. »
Dist ly contez Fedri : « Dieux vous sauve vo vie,
« Car par vous monteray en haulte signorie. »
Ainsi disoit Fedris ; mais il ne savoit mie
Le volenté du conte qui ensi l'aplanie.
Garde ne se donna ly quens, je vous affie,
D'un proverbe c'on dist, point n'i mist s'estudie,
Car le sien anemy par cause deservie
Mainn'on le hart au col bien morir à le fie.

LY contez de Champaigne qui Fedris ot à non,
Manda contez et dus, chevallier à foison

Là et lor senefia le mort le roy Huon,
Et qu'il a le roïne à le clere fachon,
Qu'il vora espouser en consolasion,
Par dedens Monmiral, sur ou maistre donjon.
Mais pau y ot de princhez en France le royon
Qui volloit acorder yceste trayson;
Et manderent au conte dont je fay mension
Que ja n'i enteront pour si faite ocoison.
Mais ly aucuns qui sont de sen estrasion
Dient qu'il y venront à le droite saison.
Et ly dus Asselin, o lui maint Bourguignon,
Dist qu'il venra véoir son loial conpaignon.
Bien cuide avoir ochit le roy de Monlaon;
Mais à Paris estoit coiement, à laron,
Avec son camberlenc qui Tieris ot à non.
Là ly vint ung mesaige que ly fist mension
Comment à Monmiral espouser devoit on
Le roïne se femme au forcellu menton.
On ly manda le jour et le propre saison,
Et qu'il alast si fort en celle mansion
Qu'il péuist mettre à ffin et à secussion
Tous chiaulz qui ly avoient fait ceste marison.
Lors s'amonstra ly rois à maint noble baron,
A bourgois de Paris qui l'aiment de cuer bon,
Et lez fist hors issir, san nulle arestison,
Armé[s] de toutez armez et au col le blason,
A piet et à cheval, escuiier et garchon.

Ne sevent où il vont ne en quel region,
Mais au commant du roy s'esploitent à bandon.
Vers Monmiral lez mainne en grant devosion
Pour rescoure la damme qui clere ot le fachon,
Qui fu en Monmiral dedans le mansion;
Et s'y fu Blancheflour en grande soupechon.
Là vienent chevallier, escuiier à foison.
Tout ly parent Fedry, le traytre glouton,
Et aultrez chevalliers dont je ne say le non,
Ung merquedy y vinrent prendre hesbergison;
Le jeudy au matin espouser devoit on.

SIGNEUR, à ce jeudy quidoit bien espouser
Ly contez dont je dy le roïne au vis cler,
Et avoit fait adont tous cez amis mander,
Et ciaulz qui le voloient aidier et conforter.
Il y vint Asselin que ne doy oublier,
Garnier de Roussillon et le conte d'Engler;
Mais à ce jour n'y furent mie ly .XII. per,
Ne pluseur haus barons n'y vorent point aller,
Car le leur sairement ne volloient fausser.
Ains dient qu'i verront ainchois le roy finer
Qu'il fachent aultre roy nullement couronner.
Fedris en fu dolans, si en prist à jurer
Qu'encore lor fera chierement conparer.
Puis vorent à Monmiral grande feste mener
De geus, d'esbatemens, de treschier et canter,

Ly gentilz connestablez le prist à apeller.
« Sire contez, dist il, il vous convient viser
« Quel gens vous prenderez pour vo feste garder,
« Et que nùlz hons n'y entre, s'il ne se veult nommer;
« Car à telle besoingne se doit on bien warder,
« Se ne se doit on mie trop en cez gens fiier:
« Tel monstre biel samblant qui a cuer de sengler. »
Dist ly contez Fedris : « Moult faitez à loer,
« Et je ne say nul home en tiere ne en mer
« Où je me fie tant qu'à vous; à brief parler,
« Prendez garde à ma feste, faitez me gent armer,
« Se ne laissiez nullui en Monmiral entrer
« Qui ne veulle m'onneur et mon pris amonter. »
Et dist ly connestablez : « Ce fait à créanter. »

LY gentilz connestablez fist adouber se gent;
Venus est à le porte et fait commandement
C'on n'y laisse nullui, se congiet il ne prent.
Vers Paris regardoit li quens soigneusement;
Voit une compaignie qui venoit asprement.
A le porte est venus, illeuquez lez atent,
Lez baillez fist fremer mallesïeusement.
Evous le roy de Franche, Huon au fier talent,
Qui avoit prez de là fait son enbusquement;
As baillez est venus ly rois privéement,
Et dist : « Ouvrez, signeur, nous sommez bonne gent. »
Evous le connestable qui ly dist hautement :

« Sire, qui estez vous? Ne le cellez noient. »
Ly rois leva le main et ly dist coyement :
« Je sui le roy de France, ouvrez apertement. »
Adont le maistre baille ly connestable desment,
Et dist au roy de France : « Sire, venez vous ent,
« Car ly contez Fedris vostre moullier atent.
« On ly doit amener vestie noblement;
« Asselin de Bourgoungne, qui le cors Dieu cravent,
« Et chieux de Castillon, que je n'aime noient,
« Le doivent adestrer, ce sachiez vraiement.
« On doit canter le messe lassus el mandement;
« Vous venrez tout à tans à faire sacrement. »

Quant ly rois ot le conte, au cuer grant joie a;
Entrez est en le ville que nul nel devéa,
Car plus de .VI. mille hommez avec lui amena.
Quant il furent tout ens, lez portez on frema.
Et ly bons connestablez lez clez prisez en a,
Et a dit au roy Hue : « Par Dieu qui tout créa,
« Par ceste porte chi persone n'istera
« Ne par lez aultrez .II., car mez corps lez frema,
« Si quez nous arons tout, riens nous n'escappera.
— Et non Dieu, dist ly rois, bien ait qui ce pensa!
« Menez moy au moustier où celle gent ala;
« Moult a Fedris mespris qui me moullier osta.
— Sire, ce dist ly contez, si s'en repentira. »
Adont ver le moustier ly contez s'adrecha,

Et ly rois avec lui qui adont commanda
A tous cez menestrez qui adont furent là
Qu'il fesissent grant noise, si quez on lez ora.
Ly ung prist à corner et ly autre trompa.
Et Huez, ly bon rois, se gent bien ordonna,
Contre cez anemis très bien se cointoia.
Fedris et Asselins, qu'au moustier furent là,
Quant oïrent le noise et qu'ainsi on corna :
« Agar, dist Asselin, quel gent nous vienent là. »
Fedris issi de l'uis, ung pau lez esgarda;
Mais quant vit tant de gent forment s'espoenta,
Et dist à Asselin : « Ne say qu'il avenra,
« Mais je me doute moult; je croy que tray m'a
« Le quen de Danmartin où mez cors se fia.
« Ve le chi tout devant, ne say qu'il me dira. »
Atant ly connestablez au moustier ariva,
Et Huez avec lui qui en hault s'escria :
« A le mort! trayteur, car tous y morez ja.
« Vostre grant trayson ci endroit vous paiera.
« Par foy, contez Fedris, vo cors mal s'avisa
« D'espouser le roïne, car à mal vous tourra.
« Vous n'y avez nulz droit, on le calengera,
« Car avec l'espousée mez cors ennuit gira.

« FEDRIS, ce dist ly rois, mal fustez avizez
« D'espouser le roïne, car nul droit n'y avez
« Tant que je soie en vie; trop vous estez hastez.

« Che vous a consillié Asselins ly dervez,
« Qui cuidoit que je fusse ocis et afollez.
« Par lui sont mort my homme dont au cuer sui tourblez,
« Et .II. de mez enfans que j'avoie engenrez;
« Quant à mez yeulz vous voy, Jhesuz en soit loez!
« Vengance en prenderay, car j'en sui aprestez. »
Lors escrie à se gent : « Avant, baron, ferez! »
Adont ly connestablez c'est en hault escriez :
« Bon rois, gardez bien chy, je vois à l'aultre lez,
« A ffin que par l'autre huis ne soient escappez.»
Lors ont lez trayteurs enclos à tous costez.
En l'esglise entra ly rois tous escauffez.
Garnier de Roussillon fu par lui encontrez;
Tel cop ly a donné ly bons rois couronnez
Que le chief ly fendy entresi jusqu'au nez.
Devant l'uis du canchiel cay mors enversez.
Et si homme y ferirent adont moult abrievez;
Ly trayteur estoient adont tout dezarmez;
Là en ont mis à mort à moult grande plenté.
Quant lez damez [ont vu] le grant mortalitez,
De paour et de doute pleurent adont assez.
Asselin et Fedry sont en fuie tournez,
Par ung huis sont issu pour estre à sauvetez.
Mais ly frans connestablez avoit le pas gardez;
Aussy tost qu'il lez vit, c'est en hault escriez :
« Par foy, dit il, glouton, vous ne m'escaperez;
« Je savoie cest huis mieus que vous ne savez. »

Adont, l'espée traite, est encontre yaulz allez.
Et cil orent pauour d'estre à le mort livrez;
Et ly ont dit : « Frans contez, aiiez de nous pitez!
« De vo linaige sommez, mais mal le nous monstrez :
« Laidement nous avez trays et enganez.
— Par me foy, dist ly contez, glouton, vous y mentez!
« Ains ne fis trayson, à tort m'en encouppez;
« Et s'il vous est avis que m'en soie mellez,
« Velà le roy de France, à lui vous en plaindez,
« Car il vous fera droit ains que vous escapez. »

TOUT droit à Monmiral, ou moustier Saint Martin,
Commencha ly rois Huez ung mervilleuz hustin.
Dessus lez trayteurs fierent un grant lopin,
Car desarmé estoient ly cuvert de pu[t] lin.
Jhesu Crist reclamoient le vray pere divin,
Mais riens ne leur vallu, mis furent à declin;
Car tant fery ly rois de son branc acherin,
Ly .II. bastart aussy, c'est Renaulz et Gerin,
Et ly aultre baron et ly franc palasin,
Qu'il ont dez trayteurs fait si grant disiplin
C'on puissast à le terre leur sanc à plain bachin.
Tous lez fist mettre à mort ly rois à brief termin.
Puis entra ou canchiel, lez l'autel marberin;
Illeuc trouva lez damez muchiez en ung escrin.
Il vint à le roïne, si le prist par l'ermin,
Doucement l'acolla et baisa de cuer fin.

Et ly dist : « Douce dame, foy que doy saint Fermin,
« Fedris le conte avez trouvet mauvais voisin,
« Et ly dus de Bourgongne m'a fait .I. faus traitin.
« Bien en serons vengié, s'il plaist au roy divin.
— Sire, Dieux vous en oie ! » dist le dame au cuer fin.
Adont à Blancheflour fist ly rois noble enclin.
Là avoit mainte dame couronnée d'or fin;
Ly rois lez fist garder pour le felon bruin.
Atant ez vous venus le quen de Danmartin,
Qui amenoit Fedry et le duc Assellin,
Qui souvent ly disoient par moult grande haïn :
« Hay ! contez traytrez et plain de faulz couvin,
« Par vo grant trayson nous somez à declin !
— Vous mentez, dist ly quens, par me foy, fel mastin !
« Mais vous avez au roy fait .I. jeu de fauvin.
« Et je, pour lui aidier, comme men signeur fin,
« Ly quis vraie science contre vo faulz engin. »

AINSI dist ly bon contez qui tant ot le cors gent.
Adont s'en vint au roy qui parloit doucement
A le franque roïne, qu'il amoit loyaulment;
Et là ly devisoit le painne et le tourment
Que ly avoient fait ly traytre pulent.
Evous le connetable devant lui proprement
Qui du conte Fedry ly a fait ung present,
Et Asselin oussi parmy le main ly tent.
Lors se saingna ly rois au fier contenement,

Et ly dist : « Connestablez, se Jhesu Crist m'ament,
« Je cuidoie qu'il fussent ochis à grant tourment ;
« Liez sui quant je lez voy à men commandement.
« Menez lez ou paillais, s'en ferons jugement.
— Volentiers, dist ly quens. Sire, venez vous ent;
« Car à diner y a assez et larghement,
« Et sy ay grant piech'a envoiié de me gent
« Qui ont pris le castiel du tout à leur tallent,
« Et ont ochit les homez Fedry qui Dieux cravent !
« Il n'i a demoré ne queuz ne chambrelenc.
« Là ferez [vous] vo neuchez aujourd'ui gaiement. »
Ly bons rois prist à rire et merchis ly en rent.
Adont fist adestrer lez roinez noblement.
Ou castiel s'en alerent bien et pasiblement.
Le gent du roy se mirent en office briefment;
Là fu le court servie de tous biens larguement,
Lez frez paiia Fedris, sy n'en gousta noyent.
Quant ly rois fu assis à table lyement,
Et lez damez oussy, où grant biauté resplent,
Et tout ly hault baron avironnéement,
Ly noblez connestablez le conte Fedry prent
Et le duc Asselin qui le cuer ot dollent;
A ung piller les fist loyer estroitement
Et mettre gresillons ez dois qu'i leur estent,
Puis fist lez menestreus juer en leur present.
Là se mocoient d'iaus trestout communaument.

Ly connestablez dist au roy isnellement :
« Sire, ne vous anoie, pour Dieu omnipotent,
« Si je fay l'espousé servir premierement,
« Car pardevant lui doivent sonner ly instrument.
« Par lui puet on prover ci endroit clerement
« Que telz espeuse au prime qui au vespre s'en repent. »

LY gentilz connestablez, qui moult fist à prisier,
Fist le conte Fedry escarnir et moquier,
Et ly dist : « Par me foy, vous n'arez que mengier;
« Car juner me fesistez ung jour trestout entier
« En la tour en Orliens, et me dame au cors chier. »
Ensement leur disoit ly quens en reprouvier.
Moult fu grande la joie ou hault castiel planier,
Moult bien furent servy duc, conte et princhier.
Là mainent grande joie pour iaulz sollasiier.
Quant vint aprez diner, lez tablez van drechier,
Ly rois va cez barons à ung consail huquier.
Et le bon connestable appella tout premier,
Et Ansel de Gonesse qui fu hardy et fier;
Et leur dit : « Frans baron, le consail vo requier
« Coment je me poray par droiture vengier
« De cez .II. trayteurs qui m'ont fait encombrier. »
Dist Ansiaulz de Gonesse : « Sire, mentir n'en quier,
« Faitez lez à Paris mener et convoiier,
« Et puis mandez lez pers du royaulme planier,
« Et leur veulliez leur fais et dire et declarier;

« Adont par jugement lez feront martirier.
— Rois, dist ly connestablez, mieulz vous say consillier.
« Trop sont de grant parage ly fellon losengier;
« S'à Paris lez menez, on vous venra priier
« Que d'iaulz aiiez merchy et pour yaulz alegier;
« Et se vous l'esconditez, vous ferez courouchier
« Lez princhez enver vous qui ore vous ont chier;
« Et se pour lez barons lez fachiez espargnier,
« De vo guere serez tout au recommenchier.
— C'est voirs, se dist ly rois, faite m'ent despechier.»
Adont leur fist ly contez lez hateriaulz trenchier.

QUANT ly .II. traytour on ot fait mort geter,
Et ly bons rois lez fist ou moustier enterer,
La roïne fu lye c'on lez ot fait finer.
Toute jour vont Franchois grant joie demener,
Et quant vint à le nuit et c'on ot bien soupés,
Es gourdinez s'ala ly bons rois reposer
Jusquez à l'endemain que le jour parut cler,
Que le roy se leva, s'ala messe escouter,
Et puis a commandet leur harnas à trousser.
Lez femmez az barons c'on avoit fait finer
Fist ly rois en leur terrez noblement remener;
Puis ala à Paris, où il vault sejourner
Avecquez la roïne, que moult pooit amer.
Ains puis ne trouva princhc, tant fist à redouter,
De France ne d'alleurs, tant comme il pot durer,

Qui osast contre lui de guerre relever.
Moult se fist par son cors et cremir et douter,
Et bien sot le royaume et tenir et garder.
Mais de [cez .II.] bastars ly pot forment peser
C'Asselin avoit fait en Bourgoingne finer.
Lez aultrez .VI. bastars qui furent en le mer
Veroit ly noble rois volentier retourner.
Mais du roy vous lairons ung bien pau à parler,
Et à Beuve de Tarse me voray retourner,
Et à Droguez le roy, qui fu fieux Aymer,
Qui d'aler à Venisse se vorent moult haster.
Moult avoient grant gent soulz eus à gouverner;
.XXX. mille Franchois leur vault ly rois lyvrer,
Et dient qu'il yront à Mequez viseter
Sarazins et paiien qu'il ne porent amer.
Mais ne leur fault point sy lonc voyaige aller,
Car par devant Venisse lez poront bien trouver.

SIGNEUR, or escoutés, Dieu vous fache pardon.
Par le mer vont nagant ly cristien de non,
Et de Venisse Droguez, et de Tarse Beuvon,
Et des Franchois oussi .XXX. mille de non
[Avec] lez .VI. bastart qui furent fil Huon.
Ver Venisse s'en vont, au vent qu'il orent bon,
Pour véir Saramonde qui fu femme Drogon,
Et Flore qui fu femme au Tarsien de non.
Et puis yront à Mequez, c'est leur intention,

Et menachent Clarvus, dirent mainte raison.
Tant ont nagiet par mer au vent qu'il orent bon
Qu'il ont perchut Venisse, le cité de renon.
De che furent joiant ly princhе et ly baron.
Mais il n'orent singlé ne esté se pau non
Quant il ont perchéu tant barge et tant dromon,
Tante noble gallie à double mas en son,
Venisse en fu pourprise entour et environ.
Moult s'en esmervillerent ly princhе de renon;
Mais pour ce ne laiserent à singler de randon,
Tant qu'il ont aprochiet l'ensaingne de Mahon
A mas et à banierez hault ataquiet en son.
Droguez lez a véu, si lez monstre à Beuvon.
« Regardez, dist il, sire, que Dieux vous doint pardon!
« Clarvus, le fel Soudan, mon anemy fellon,
« Qui Venisse a assise par se possession;
« Sa nef poéz véoir à l'ensaingne Mahon.
« No voie est acourchie; à Mequez point n'iron.
—Vous ditez voir, dit Beuvez, Dieu loer en doit on. »

« SIRE, chou a dit Beuve, bien devons Dieu loer
« Quant chi endroit poons noz anemis trouver;
« Le mort de nos amis leur ferons conparer.
« Alons lez assallir tantost san contrester.
— Par foy, çou a dit Droguez, ce fait à créanter.
Dont se vont crestien noblement ordonner.
Trompez, cor et buisinez y oïst on sonner;

De le noise qu'i font retentisoit le mer.
A Sarasins alerent si en haste aborder
Que tout ly plus hardy se prent à effraer.
Et no gent commencherent à traire et à berser;
Bien seurent dez espéez sur cez testez fraper.
Là firent mainte nef en la mer effondrer,
Et as castiaulz dez mas vont ly pluseur monter;
Pierez et feu oussy prinrent fort à jeter.
Là firent maint paiien morir et affiner;
A pau n'est il nulz hons qui lez peuist nombrer,
Le grant mortallité que recheurent Escler.
Ly bastart au roy Huez ne s'y vorent arester,
Leur cors abandonnerent pour honneur conquester;
Et Droguez et Beuvon y firent à loer.
Mainte nef font perir, maint paiien font finer.
Ly Soudan voit se gent par aïr ravaller;
Tel deul en a éu que bien cuide finer.
Se gent a escriet pour eux esvigurer,
Pour se perte vengier se vot aventurer,
Sur lez Venissiens va à force fraper.
Dont grant follie fist, dont bien vo puis jurer,
Qu'ensi avant ala que n'y poult reculler.

GRANDE fu le bataille o jour que je vous di
En le mer de Venisse, et fu par ung jodi.
Quant Clarvus aperchut que tant de gens perdi,
Vers Droguez de Venisse par aïr s'aasti.

Et ly bons rois vaillans moult bien le reculli.
Là ot grande bataille et mervilleus estry ;
Je croy que de plus grande en mer hons ne coisi.
Clarvus le plus grant part de se gent y perdy,
Et Droguez ly bons rois, que rien ne héoit si,
Entra dedens le nef Soudan et l'assally.
Et se gent ly aiderent, car moult l'orent chery,
Et ly bastart Huon et ly Franchois oussi.
Ne say que vous aroie longement regehi.
Là fu Soudans ochis par Drogue le Hardy,
Et tous chiaulz de sa nef et mort et desconfi.
Pleuseur par desconfort sont en le mer salli.
Là endroit oïst on dez Sarasin maint cry.
Brandonne, fieulz Soudant, qui le cors ot mary,
Pour le mort du Soudan c'on ly ot regehi,
Et pour le grande perte que il fasoit oussi,
Par consail de la gent que il avoit o lui,
Fist son voille lever et de l'estour parti ;
Par le forche du vent escappa et füy.
Adont furent paiien de tous point desconfi ;
Mais tant en y ot mort, à ce que j'entendi,
Que plus de le moitiet en furent bien peri.
Et dez Venissiens, et des Franchois oussi,
D'Ermenie, de Tarse, dedens l'estour feny,
Bien en moru .xx. mille, Dieux leur face merchi !
Dolans et courouchiet en furent leur amy ;
Mais pour ceste victore se furent resjoï,

Pour le mort du Soudan que il héoient si,
Dont Beuvez et roy Droguez en furent esjoï.
Moult fu grans ly avoirs que on y recuilly;
Par le gré dez barons l'ont adont departi.
Puis issirent dez nez joiant et esbaudy,
Et o port de Venisse issirent san detry;
Moult furent noblement festé et conjoy.

OR furent no baron dedens Venisze entré.
Moult fu grande le feste c'on y a demené.
Saramonde, la dame, qui le cors ot nostré,
Du paillais est issue, son fil a encontré.
Et Flore pour Beuvon a grant joie mené.
Ensamble ou paillais sont maintenant monté,
O diner sont assis, bien l'orent conquesté.
Droguez a à se mere tout le fait recordé :
Coment il ot en France grande guere aquievé
Encontre lez glouton qui avoient grevé
Le roïne et sa fille en grande fauseté,
Et comment à Huon a le dame donné;
Et comment il leur ot aidiet et conforté
Dez .XXX. mil Franchois c'on leur avoit presté,
Et .VI. de cez bastars qu'il avoit engenré.
Quant le dame l'entent, grant joie en a mené.
Moult furent ly enfant roy Huon honoré.
Et maint biau don leur a le roy Drogue donné;
Et Beuve leur promist en fine loyauté

Digitized by Google

Qu'il leur donra assez terre et hireté.
Ly enfant l'en merchient de bonne volenté;
Mais il dient que point ne seront demoré:
En France s'en yront à leur pere sené
Pour remener leur gent c'on leur avoit lyvré,
Mais non mie trestous, ce dit l'auctorité.
Puis dient ly enfant qu'il n'ont nessessité
De servir à aultruy c'à leur pere carné.
« Par foy, dist ly rois Droguez, vous ditez verité. »

GRANT joie ot en Venise, le cité de renon,
Pour le mort de Clervus et se destruision.
.VIII. jour y sejournerent en consolasion,
Et aprez ce termine le riche roy Beuvon
Ala en sen païs et en sa region,
S'y mena se moullier, à le clere fachon,
Et le gent ensement de son estrasion.
A Venise remest le rice roy Drogon
Avecquez Saramonde, se mere o crin blon.
Se terre tint en pais depuis ceste saison.
Et en Franche revinrent ly .VI. enfant Huon
Avecquez lez Franchois de celle nasion.
Ly rois en ot grant joie, et ly enfant de non
Conterent au bon roy le grant destruision
Qu'il firent à Venisse desus le gens Mahon.
Grant joie en ot ly rois, et ce fu bien raison.
Et ly rois leur conta de Fedry le fellon,

Comment cuida avoir en se posession
La roïne se femme et le grant region.
Quant ly enfez l'oyrent, s'en loerent Jhesum
De ce que sont destruit ly encriemé fellon.
A cez bastars donna ly rois de Monlaon
Terrez et revenuez assez et à foison.
Moult fu ly rois amez en se regnassion.
En son tamps fist fonder une abie de non
C'on dist de saint Maglore, ensement l'apell'on;
A Paris le cité fu ly fondasion.
.IX. ans tint le royaulme, non plus, bien le sett on;
A saint Maglore fu enterez ly frans hons.
Aprez fu cez fieulz rois, qui Robert ot à non,
.XXXIIII. ans regna, en escrit le treuv'on.
Mais chi endroit define l'istore de Huon,
Qui tant ot de grant painnez ains qu'il ot le royon,
Et tout chiaulz qui le lisent otroit y vray pardon
Cellui qui ez sains chieux est apellez Jhesum,
Et doinst cil qui ll'escrit vraye absolusion.

Jorge fu apiellés.

AMEN.

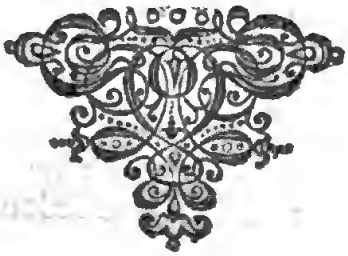

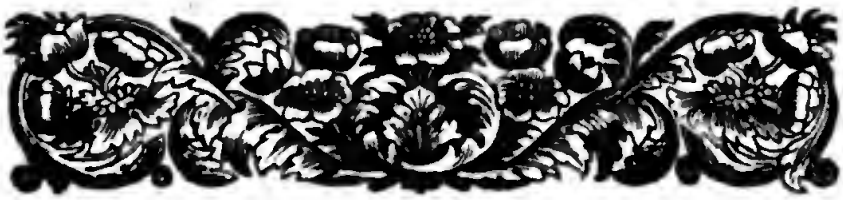

NOTES

P. 1, v. 7 :

Et pour ce vous lyray *le vie d'un guerier.*

Ce début semble indiquer une époque postérieure à celle où l'on chantait; mais l'auteur ne tarde pas à revenir à l'ancienne rubrique :

Signeur, or escoutez canchon *de grant vaillance!*

(P. 16, v. 18.)

P. 2, v. 13 : peut-être faut-il lire *de*[l] *tenir prisonnier.*

P. 2, v. 16 : *detteur*[s], *s* suppléé comme il se trouve plus bas au vers 19 de la même page.

P. 2, v. 25. Manuscrit : *où* il *n'a nulle merchis.* Nous retranchons le mot *il*, comme le veut la mesure.

P. 4, v. 17 : J[e] *vous ay*. Manuscrit : *jay* vous, faute de copiste évidente, amenée par le mot *ay* qui suit.

P. 5, v. 7 :

Point ne tenez l'estat vo pere le baron.

Manuscrit : de *vo pere*. Nous supprimons ce *de*, que

n'exige point la grammaire du temps, et qui fausse la mesure du vers.

P. 5, v. 26 : *ly plus proch*[e]. Manuscrit : *prochain*, qui fausse le vers.

P. 6, v. 2 :

Et s'en serez marquans, waingnerez à ffoison.

Manuscrit : *se* waingnerez, leçon qui fausse la mesure.

P. 8, v. 8 :

Que dame ne le voit qui n[e] *ait quier cez jeus.*

Quier pour *chier* ou *cher* (carus) ne peut compter que pour une syllabe, l'*i* n'étant point étymologique. C'est de même que *chief*, pour *chef*, est toujours d'une syllabe. En ce cas le vers est faux, et nous proposons de lire *ne ait* ou *nen ait* pour rétablir la mesure.

P. 9, v. 8 : dusqu'*au heus*. Manuscrit : *dusquez* au heus, qui fausse le vers.

P. 9, v. 21 : *honnéurs*, diérèse singulière; mais voyez plus loin, p. 13, v. 15 : *pour l'onnéur* de Franche. Au reste, celle de *héur* ou *éur*, qui est si fréquente, ne se justifie pas mieux.

P. 9, v. 25 :

A Mons et à Mabeuge, à Vins et à Réus.

Binche et Rœulx, deux bourgs, près de Mons, qui forment sur la carte, avec cette dernière ville, une espèce de triangle.

P. 9, v. 27 :

Car j'ay en ce païs plenté de hayneus.

L'y de *hayneus* compte ici pour deux *i*, et il faut lire comme s'il y avait *haïneus*.

V. ailleurs, par ex., p. 14, v. 14 :

Car à mes cambourierez ay oy *recorder.*

P. 15, v. 18 : *s'ayra* pour *s'aïra.*

P. 16, v. 7 : *royne* pour *roïne*, etc.

P. 10, v. 20 :

Ains qu'à Huon [s']*allassent nullement amonstrant.*

Nous avons ajouté [s'] devant *allassent* pour préciser le sens.

P. 11, v. 2 : *Tant qu*[e] *à ung dimenche.* Le vers serait faux sans cette restitution.

P. 11, v. 15 : à terre *gisant.* Manuscrit : *à la terre.* Vers faux.

P. 11, v. 21 : *et faire noise grant.* Manuscrit : *et faire noise* moult *grant.* Vers faux. *Moult*, du reste, a été ajouté en interligne.

P. 12, v. 24 : *Hugon de Vauvenisse.* C'est là sans doute un souvenir de *Parise la duchesse.* Voyez ce roman.

P. 13, v. 9 : *noble rois esl*[é]*us.* Manuscrit : *eslus*, qui fausse le vers. On trouve ailleurs des exemples d'*esléus.*

P. 13, v. 21 : *qu'à damez, à pucellez.* Manuscrit : *et* à pucellez. Nous supprimons cet *et*, qui fausse la mesure sans profit pour le sens.

P. 14, v. 5 : le sens et la mesure exigeaient également l'addition de [le].

P. 14, v. 17 : *de bassier, d'acoller.* Manuscrit : *et* d'acoller.

P. 15, v. 3 : Manuscrit : *guerdonner.*

P. 16, v. 2. Manuscrit : *guerdonna*.

P. 18, v. 7 : *esanche* nous paraît le subjonctif picard d'*esanter* pour *exempter*, comme *meche*, de *mettre*, et autres analogues. Le sens est ici, selon nous : « Il y aurait grand plaisir, mais ce plaisir, je m'y suis déjà trop adonné ; mieux vaut m'en priver aujourd'hui. »

P. 19, v. 4 et 5 : *Huon* compte pour deux syllabes dans le premier de ces vers, et pour une seule dans le second. De même, dans la chanson de *Huon de Bordeaux*, il y a un vers où ce nom n'est que d'une syllabe, tandis que partout ailleurs il est de deux.

P. 19, v. 25 : *che fu Gormans ly rois*. A la page suivante, v. 7, ce même personnage est nommé *Gormons*. C'est le vrai nom de l'un des héros d'un poëme auquel il est plusieurs fois fait allusion par les trouvères et par les troubadours. Sur ce poëme perdu, au moins en grande partie, et qui avait pour titre : *Gormon et Isembart*, voir l'introduction de M. le baron de Reiffenberg à la chronique de Philippe Mouskes, t. II, p. VII, — XXXII, p. CCCXXIII, 75 à 83, 98 et 741. On y trouvera un fragment de la chanson à laquelle notre poëte fait allusion et plusieurs textes historiques ou autres qui se rapportent aux deux héros.

P. 20, v. 1 :

Mais contre eus *ala ly fors rois Loays*.

L'*e* muet ne s'élidait pas toujours dans la poésie du moyen âge. On en a de nombreuses preuves, et notre poëme en particulier en fournit beaucoup comme celle que nous signalons ici.

P. 20, v. 5 : *l'emperere* Loys. Correction pour la mesure. Le manuscrit donne *Loais*.

P. 20, v. 12 : [De]*vers Mes*. Correction proposée pour rétablir la mesure.

P. 21, v. 25 :

S'arez le sacre à Rains, le couronne à Paris.

Manuscrit : et *le couronne*. Vers faux.

P. 22, v. 22 : [éu] addition que réclamaient à la fois le sens et la mesure.

P. 22, v. 26 :

Par vous deveroit estre honoré vo *parent.*

Manuscrit : *vostre*. Vers faux.

P. 24, v. 3 : *tout* ligement. Manuscrit : *li*[e]*gement*. Vers faux.

P. 24, v. 5 : Manuscrit : *d'amer*. Vers faux.

P. 24, v. 22, et p. 25, v. 3 : *aveuc*, que donne le manuscrit, ne suffit point à la mesure. *Aveucques* est la correction indiquée par d'autres passages de notre poëme.

P. 25, v. 10 :

Mais grace avoit il *trop grant.*

Le manuscrit donne :

Mais il avoit grace *trop grant,*

leçon qui fausse le vers.

P. 28, v. 14 : Manuscrit :

Ja éussent la belle Marie et tollu et ravi.

Il fallait, pour la mesure, supprimer *Marie* ou *la belle;* nous avons pris le dernier parti.

P. 29, v. 4 : *Et il me plest ainsy*. Manuscrit : *prest*, faute évidente.

P. 30, v. 6 : C'est une simple transposition de mots. Le manuscrit porte :

Mais, s'il vous plaist, une cose, me dame, vous ferés.

P. 30, v. 12 : Manuscrit : *aiuwe*. Il faut, pour la mesure, *aiwe* ou *aie*.

P. 30, v. 17 : *entreus*, le même qu'*entrues*, pendant ce temps-là, cependant.

P. 31, v. 1 : Manuscrit : et *de me fille et de vous*. Nous avons retranché le premier *et* pour la mesure.

P. 31, v. 12 : Nous avons rétabli comme l'indiquait la mesure ce vers faux du manuscrit :

Hues Cappès ly bers a le dame relevée.

P. 31, v. 24 : Manuscrit : *guerdonnée*, comme précédemment aux p. 15 et 16. Même correction pour la mesure. On pourrait aussi lire : *encor*[e] *guerdonnée*.

P. 31, v. 25 : Le vers est faux dans le manuscrit, où on lit :

Li bourgois ont à ytant *fait la desevrée*.

P. 32, v. 18 : *S'y fu Huez Cappez*. Manuscrit : *Et* s'y fu. Vers faux.

P. 33, v. 10 :

Il porra le royaulme mettre à *grant tourment*.

Nouvel exemple d'*e* muet qui ne s'élide point devant une voyelle.

P. 35, v. 4 : *fierour*, ainsi corrigé, au lieu de *fre-*

rour, que donne le manuscrit, et qui nous paraît inadmissible.

P. 35, v. 9 : *Loys* du manuscrit ne suffisait pas à la mesure.

P. 35, v. 12 : *Ambour*, le même qu'*aubour*, aubier, saule. Provençal : *alborn*.

P. 36, v. 14 : Leçon du manuscrit :

L'un fent dusqu'au menton, et *l'autre dusc'au fourchiel*.

Vers faux.

P. 38, v. 6 :

Ne vit on plus bel homme, princhc ne castelain.

Manuscrit : ne *princhc ne castelain*. Vers faux.

P. 38, v. 15 :

Car encontre me fille volt chevauchier Fauvain.

Fauvain est le même que *Fauvel*, qui, dans le roman allégorique de ce nom, représente l'hypocrisie.

P. 38, v. 18 : *n'y conte* .I. neut d'estrain. Un nœud de paille (*stramen*).

P. 38, v. 23 : La leçon du manuscrit : *et vo fille blance*, faussait la mesure.

P. 39, v. 11 : *en moult ber' ordonnance*. *Ber* sans doute pour *bele*, comme *mar* pour *mal*.

P. 39, v. 15 : Manuscrit : grande *tenanse*. La mesure du vers exige *grant*.

P. 39, v. 16 :

Celui des mou[r]s *qui fu de leur apertenance.*

Le copiste a sans doute oublié une lettre dans *mous*, qui est là pour *mours*, morts.

P. 39, v. 23 : *s'il ne* s'esanche. N'est-ce pas en-

core s'exempter, se débarrasser ? V. la note sur le vers 7 de la p. 18.

P. 41, v. 27 : *qu'elle mandast* éuwe... *éuwe* pour *aiuwe*, aide, secours.

P. 42, v. 1 : *de* chains *qui sont vivant*. *Chains* pour *chiaus*, ceux ? On ne saurait interpréter autrement cette forme insolite.

P. 42, v. 2 : *qui le poil ot* ferant. Correction ; le manuscrit donne : *serant*.

P. 43, v. 1 : *Hongrie*. Correction ; le manuscrit porte : *Honguerie*.

P. 44, v. 17 : *d*[el] *regné*. Manuscrit : *de son* regné. Vers faux.

P. 45, v. 19 : *Soramonde*. Partout ailleurs : *Saramonde*.

P. 48, v. 10 : Manuscrit : sel *l'esgarda forment*.

P. 48, v. 15 : *vassaus*, foy *que doy Dieu*. Manuscrit : *for*. Faute évidente.

P. 49, v. 16 : Manuscrit : et fu sire *de Vernon*. Leçon qui fausse la mesure.

P. 49, v. 27 : *heaulme*. Correction pour la me sure. Manuscrit : *heyaulme*.

P. 50, v. 11 : [il] suppléé pour compléter la mesure.

P. 50, v. 16 : *princh*[ier]. Manuscrit : *princhc*. *Princhier* se trouve plus loin au même sens, p. 56, v. 11.

P. 50, v. 24 : *se lez* pour *ce lez*, ce côté, de ce côté.

P. 52, v. 15 : wy ne vy *vo pareil*. Pour *hui ne vi* (aujourd'hui ne vis).

P. 52, v. 17 : For qu'*en ceste bataille* (excepté en cette bataille). Manuscrit : Forquez *en ceste*. Vers faux.

P. 53, v. 11 : *qu'i*[l], *l* suppléé comme le sens l'exige.

P. 53, v. 16 : c'e[st]. Manuscrit : *cez*. Leçon inadmissible.

P. 53, v. 18 :

Qui tint Charlon *et Troie*.

Charlon pour *Châlon ;* l'*r* semble parfois faire fonction d'accent circonflexe, comme, par exemple, dans *aumorne* pour *aumône*.

P. 54, v. 5 : [Paris] mot omis dans le manuscrit.

P. 55, v. 2 : [leur] correction proposée. Manuscrit : *si* en *fu en effrois*. Il faudrait *furent ;* mais le vers serait faux.

P. 55, v. 10 : *vene*[z]. Manuscrit : *vene*.

P. 56, v. 5 : *ga*[a]*ingnier*, ainsi corrigé pour la mesure. Manuscrit : *gaingnier*.

P. 56, v. 24 : *Et la dame* [l']*en puet*. Manuscrit : *luy* en puet. Vers faux.

P. 58, v. 12 :

[*Par devant le roïne au gent cors eschevy*.]

C'est un vers que nous ajoutons au texte, où il a été oublié, comme le prouve le vers suivant. Les mots *Par devant* sont indiqués par ce vers, et le reste est emprunté littéralement au vers 7 de la page 88.

P. 59, v. 6 : Manuscrit :

L'yauwe, et après laver et *s'asirent sans estry.*

Vers faux. Nous avons retranché le second *et*, comme le veut le sens, d'accord avec la mesure.

P. 59, v. 21 :

C'est le viande au preus et il [l']*a deservi.*

Le premier hémistiche est tiré des *Veus du paon*, l'une des suites encore inédites du poëme d'Alexandre. (V. ci-dessus, au sujet des *Veus du paon*, notre préface.)

On lit dans ce poëme, fol. 68, v° :

Li viellars s'esjoïst et de fin cuer s'escrie :
« C'est la viande aus preus, *à ceus qui on envie.*
« *Ci doit on bien vouer à paier aatie*
« *Et d'armes et d'amours et de chevalerie,*
« *Et je comenceray premiers la voerie.* »

Au second hémistiche le manuscrit porte : *il a deservy*, qu'on peut lire *i l'a deservy* (*i* pour *il*). Mais nous avons préféré rétablir *il l'a.*

P. 60, v. 6, 7, 8 : Ces trois vers font allusion aux *Veus du paon.* Porus et Cassamus sont des personnages de ce poëme. Voici le vœu de Porus que se rappelle Hugues Capet :

« *Belle, ce dist Porus, je le vueil créanter*
« *A vaincre la bataille, se Diex me vuet sauver*
« *De mort et de meschief et de membre couper,*
« *Et à Emenidus voudray premier jouster,*
« *Et s'auray son cheval, qui qu'en doie peser.*
— *Par foy, ce dist Lyon, c'est fort à conquester.* »
. . . . . .

QUANT *Porus ot voé, chascuns le regarda,*
Et dient à conseil : « Outrageus veu ci a. »

(Manuscrit de la Bibliothèque impériale, 1514. — 19, supplément fr.)

P. 63, v. 5 : *Le* mandement *le dame.* Manuscrit : Le *commandement.* Vers faux.

P. 63, v. 24 : v[é]er. Manuscrit : *vaer.*

P. 64, v. 8 : *avec*[quez]. Même correction que ci-dessus pour la mesure.

P. 64, v. 9 :

Vers le porte du Temple prist à esporonner.

Manuscrit : *se* prist. Vers faux.

P. 64, v. 12 : *qui cuer ot enterin.* Manuscrit : qui *le* cuer. Vers faux.

P. 65, v. 11 : p[é]uist. Ainsi corrigé pour la mesure. Manuscrit : *puist.* Voir *pléuist* pour *plût*, p. 55, v. 21.

P. 66, v. 8 et 9 : *avois*, *accomplis*, pour *avoir*, *accomplir.* Nous avons laissé subsister ces formes qui marquent la prononciation.

P. 67, v. 1 : *hosta* pour *osta*, *ôta.* C'est l'*h* de *harnas* qui, sans doute, a conduit le copiste à écrire *hosta.*

P. 67, v. 3 : [sur] suppléé pour le sens et pour la mesure.

P. 67, v. 15 : *s'embu*[s]*qua.* Lettre suppléée pour faciliter l'intelligence du texte.

P. 67, v. 19 : qu'*une corde.* Manuscrit : *que* une corde.

P. 67, v. 24 : *mi*[e] *nuit*. Ainsi corrigé pour la mesure. *Mie nuit* (*media nox*) se rencontre aussi souvent que *minuit*. On trouve de même *mie di* pour *midi*.

P. 69, v. 15 : Au lieu de : *Huon qui se surcuide*, leçon du manuscrit, je crois devoir lire :

[*Ly*] *hon qui se surcuide*.

Les vers qui précèdent semblent indiquer ce sens. Ansiaulz de Gonnesse ne peut pas blâmer si directement Hugues Capet, et de plus ce vers a évidemment la forme proverbiale.

P. 70, v. 20 : *s'il ne* s'essance. Le sens serait *s'essauce* (s'élève) ; mais la rime est en *ance*.

P. 70, v. 21 :

Et se pooie cy faire par me poissance.

Manuscrit : Et se pooie *faire cy*. Vers faux.

P. 71, v. 13 : Leçon inadmissible du manuscrit :

Que tel ne sont point venu encore point *à naisance*.

P. 71, v. 14 :

Qui oront de ce fait dire le roine branche.

Branche pour *blanche*, *r* pour *l*, comme déjà (p. 39, v. 11) : en moult *ber'* ordonnance, pour en moult *bele* ordonnance.

On appelait *reines blanches* les veuves de nos rois parce qu'elles portaient en blanc le deuil de leur mari.

P. 71, v. 23 : Manuscrit : arme *vous*.

P. 72, v. 1 : *ses armez demanda*. Manuscrit : ses armez *il* demanda. Vers faux.

P. 72, v. 4 : mais *ains*. Manuscrit : *mains*, amené par la consonnance de *ains*.

P. 73, v. 23 :

Au dehor de le tente qui fu noble et pollie.

Au sens de l'italien : *pulita*, propre, élégante.

P. 74, v. 5 :

Qu'il ne cet *que il die.*

c pour *s ; cet* est ici pour *set* (sait).

P. 74, v. 8 :

[Et ce fu voirs] *que Dieu si ne l'oublia mie.*

Vers incomplet dans le manuscrit ; nous le complétons, comme le sens semble l'exiger, par les mots entre [ ] qui se retrouvent ailleurs dans ce poëme.

P. 74, v. 12 :

De le pitè qu'*en ot.*

Manuscrit : *qu'il* en ot. Vers faux.

P. 74, v. 19 :

Retraiïez, dist, arier. . . .

Manuscrit : dist *il*. Même suppression que ci-dessus pour rétablir la mesure.

P. 74, v. 21 : Manuscrit :

. . . . . *je* le *prenderai en vie.*

Il faut pour le vers : *jel* prenderay.

P. 76, v. 7 : *forment lez assalloit.* Manuscrit : moult *forment.* Vers faux.

P. 76, v. 16 : *Se je vous* delivroie. Manuscrit : *deliveroie.*

P. 76, v. 23 : Manuscrit : *Huez, entendez à my.* Malgré le *z*, l'élision de l'*e* pourrait peut-être avoir lieu ; mais les exemples sont très-rares, nous avons préféré rétablir le vers en substituant *Hue* à *Huez.*

P. 77, v. 9 : [i]*chy* pour la mesure, au lieu de *chy* que donne le manuscrit.

P. 77, v. 13 : *livray* pour le vers. Manuscrit : *liveray*.

P. 78, v. 16 :

Se je pooie faire tant *qu'il fussent gary.*

Manuscrit : *tant faire*. Vers faux.

P. 79, v. 25 : Leçon du manuscrit :

Chez heyaulmez effondrer, cez haubers desmaillier.

La mesure serait juste en admettant que le *z* final après une voyelle n'empêchait pas l'élision ; on pourrait aussi invoquer l'analogie de la quantité singulière de *roiaume* ou *royaulme*, au 14e siècle et surtout au 15e, où il compte souvent pour deux syllabes : *raume*. *Heyaulme* ne pouvait-il pas aussi se prononcer *haumez?* Alors le vers serait juste. Mais nous avons préféré tout simplement *heaulmez* à *heyaumez*, l'auteur ayant employé cette dernière forme pour trois syllabes, p 82, v. 1, et se servant habituellement de *heaulme* lorsqu'il n'en veut que deux.

P. 80, v. 6 : *je* nel *say*. Manuscrit : *ne le*, qui fausse le vers.

P. 81, v. 3 : Manuscrit : *puis*. Le sens demande *puist*, comme plus bas, p. 82, v. 5 : *Dieux vous puist conforter!*

P. 81, v. 27 :

Maugré leur anemis vourent *es portez entrer.*

Vers faux si l'on n'admet que la finale de *vourent* ne compte point et s'élide sur *es*, comme s'il y avait

voure. V. ci-après (p. 121, v. 3) un exemple identique :

Et maint aultre baron vorent *ou pallais aller.*

Ce vers prouve qu'ici ce n'est pas la finale de *portez*, mais celle de *vourent* qui s'élidait.

P. 82, v. 16 :

Et ly [quens] *de Tourainne.....*

La leçon du manuscrit, *ly conte*, fausse le vers.

P. 84, v. 5 :

Quar en sen tref royal de mire Alixandrine.

Manuscrit : *fait* de mire. Vers faux.

P. 85, v. 4 :

. . . . . *car y ot bien raison.*

Manuscrit : *il* y ot. Vers faux.

P. 85, v. 9 : *fachon*. Manuscrit : *frachon*, faute évidente. *Frichon* pour *frisson* eût été admissible.

P. 86, v. 2 : quel *le ferons?* Manuscrit : *quelle*, qui fausse le vers. Voyez dans *Otinel*, p. 70 : *quel la* ferois?

P. 86, v. 10 : *que ne* font. Manuscrit : *sont*, faute manifeste.

P. 86, v. 25 :

Et s'a no signeur mis à persecussion.

Manuscrit : *Et sy a*, leçon qui fausse le vers. On pourrait lire : *secussion*, comme au vers 27 de la p. 72 :

Quant chil virent le roy mis à secussion.

Notre correction entraîne un changement encore moindre et reproduit une forme très-fréquente.

P. 88, v. 2 : *puis que nous* viemez *cy*. *Viemez* de *venir*, pour *venimes*, *vinmes*.

P. 89, v. 14 : *garde pais ou roiaulme*. Manuscrit : garde *ce* pais. Leçon qui répugne au sens et fausse la mesure.

P. 89, v. 21 : *celui qui* [l']*affina*. *Affina* se rapporte évidemment à *frere* du vers précédent, c'est-à-dire à Savary. Il faut donc lire : *qui l'affina*.

P. 90, v. 5 : *car Savaris* [sez] *frere*. Manuscrit : *ly sien*. Vers faux. *Sez* ou *ses* est la forme régulière du sujet.

P. 90, v. 6 : *dont* orphe *demoura*. Manuscrit : *orphene*, que repousse la mesure.

Maint orfe *firent et maint homme mourir*.

(Garin le Loherain, t. I, p. 76.)

P. 90, v. 13 :

Le requeste Fedri n'est point drois que j'otroie.

Manuscrit : A *la requeste*. Vers faux.

P. 90, v. 21 :

Mais j'ay fait [men] *mesaige*. . . . .

Manuscrit : *le mien*.

P. 91, v. 20 :

Diray de le roïne qu'ou *palais s'esbanoie*.

Manuscrit : *qui ou palais*.

P. 92, v. 7 : Manuscrit : *pensoit tout* à par *lui*.

P. 93, v. 6 : contrel' *conte Fedri*. Manuscrit : contre *le*. Vers faux.

P. 93, v. 24 : *souff*[er]*ray*. Manuscrit : *souffray*.

P. 94, v. 14 : *refusray*. Manuscrit : *refuseray*, qui

fausse le vers. On trouve souvent *frai*, *fras*, pour *ferai*, *feras*.

P. 96, v. 4 : Leçon du manuscrit :

Au port à Har[e]fleur *sont dessendus dez nez.*

e suppléé pour la mesure. *Harefleur*, forme ancienne, se trouve comme *Honneflue* pour *Honfleur*.

P. 96, v. 7 : .III. *mil*[le], *le* suppléé pour la mesure.

P. 97, v. 14 : *dallez* pour *delez* (*de latere*), dans le voisinage l'un de l'autre. L'auteur justifie par là leur connaissance.

P. 97, v. 17 :

Acompaignié se sont an .v. *par amistez.*

An .v. est une locution singulière. Aurait-on dit abusivement *an* .v. comme on disait *an* .II.? (*andui* ou *andeus* pour *ambedui*, *ambedeus*). *Cil* .v. serait beaucoup meilleur.

P. 97, v. 23 et 26 : *Saint Lis*, singulière orthographe de *Senlis*.

P. 97, v. 24 : [ly] omis dans le manuscrit, nécessaire à la mesure, sinon au sens.

P. 98, v. 5 : *s'*[en]*irons*. Manuscrit : *s'irons*. Vers faux.

P. 98, v. 8 : Leçon du manuscrit :

. . . *ly uns* qui *avoit à non Henris.*

Qu'avoit rétablit la mesure.

P. 98, v. 12 :

Lors soupperent ensamble, mennerent grant delis.

Manuscrit : *et* mennerent. Vers faux.

P. 98, v. 20 : [là où je fu] *nourris*. Manuscrit : *ou païs où* fu nourris. Vers faux, à moins de compter *païs* pour une seule syllabe, ce dont nous ne connaissons pas d'exemple.

P. 98, v. 25 : *tu ne* cez *que tu dis*. *Cez* pour *sais*.

P. 99, v. 9 : *mais* ne *le scevent point*. Manuscrit : mais *le* le. Faute évidente. *Scevent*, orthographe prétendue savante de ceux qui pensaient que *savoir* vient de *scire*.

P. 99, v. 13 : [pour moi], leçon proposée pour remplir une lacune du texte.

P. 99, v. 18 : tel *nouvelle*. Manuscrit : *telle*, qui fausse le vers. On sait que *tel*, à l'origine, était la forme unique pour les deux genres.

P. 100, v. 22 : *dist l'aultrez*, pour la mesure. Manuscrit : *ly* aultrez.

P. 100, v. 23 : *E*[n] *non Dieu*. Manuscrit : *Et* non Dieu.

P. 101, v. 3 :

Et l'autre chamberlenc, le tier sera huissier.

Manuscrit : *et* le tier. Vers faux.

P. 102, v. 13 : Leçon du manuscrit :

Vers le palais s'en vont qui *est clair et reluisant.*

Vers faux d'après la prononciation actuelle. En substituant *qu'est* à *qui est*, nous faisons plutôt une concession aux yeux qu'à l'oreille, car jadis *qui est*, là comme ailleurs, par l'élision de l'*i* ou par sa confusion en un seul son avec l'*é*, ne formait souvent qu'une seule syllabe.

Digitized by Google

P. 102, v. 27 : *quant cil l'ont entendu ; l'* est une addition que le sens paraît exiger.

P. 103, v. 6 : *armeure*, qui ailleurs compte pour quatre syllabes, n'en a que trois ici. C'est l'acheminement à la forme actuelle : *armure*.

P. 103, v. 16 : *à premiere venue*. Manuscrit : à *le* premiere. Vers faux. Peut-être, cependant, disait-on *al'* pour *à le*, forme picarde de *à la*.

P. 103, v. 18 : *prouvéue*, pourvue, comme *saquerment* pour *sacrement*.

P. 103, v. 22 :

S'alons en le grant rue.

C'est-à-dire la rue Saint-Denis ou la rue Saint-Martin. Voyez Geraud, *Paris sous Philippe-le-Bel*.

P. 104, v. 14 : *cestuit* pour *cestui*, orthographe étrange. Le *t* est peut-être intercalaire et euphonique.

P. 104, v. 20 : *alouwer*, allouer, dépenser.

P. 104, v. 22 :

Il méismez aussy s'ala il en*armer*.

En est au manuscrit en interligne, à l'encre rouge.

P. 104, v. 25 : *par me foit*. De *fides*.

P. 105, v. 5 :

Issons de la chité aventure trouver.

Manuscrit : *pour* aventure. Vers faux.

P. 105, v. 18 : *Encheus*, pour *ainçois* ou *ainchois* picard, qu'on trouve trois vers plus bas.

P. 105, v. 19 : [et] suppléé pour la mesure.

P. 105, v. 21 :

Mais ainchois que mais *voie le solail esconser.*

Mais avant que *plus* voie.

P. 106, v. 8 :

Lequelle on apielle fontaine sis vertis.

Manuscrit : *le* fontaine. Vers faux. Nous avons recherché vainement ce nom *sis vertis* (six convertis ?). Il y avait autrefois quatre fontaines à Montmartre : la fontaine de *Saint-Denis*, celle du *but* ou du *buc*, celle de la bonne eau (appelée *la bonne*), et la *fontenelle*. C'est de la fontaine de Saint-Denis que notre poëte veut parler sans doute. Elle était située au lieu dit *les Bourdonnements*, et n'existe plus depuis le commencement de ce siècle. Voyez à ce sujet l'ouvrage récent de M. Léon Michel de Tretaigne : *Montmartre et Clignancourt*. Paris, 1862, 1 vol. in-8, p. 217-220.

P. 106, v. 11 : *chevallier* jusqu'*à* .x. Manuscrit : *jusquez* à. Nous corrigeons ce texte pour en faciliter la lecture; mais l'élision avait probablement lieu en dépit du *z*, comme en dépit de l'*s* dans ce vers de la chanson de *Vivien de Monbranc :*

Ses armes a demandé, et on les lui donna.

P. 106, v. 27 :

S'à iaus [n']*allons combatre.*

Manuscrit : *allons.* Le sens paraît demander la négative.

P. 107, v. 12 :

Vinrent ly Bourguignon à Paris paleter.

Nous avons lu ainsi pour la mesure le manuscrit, qui porte :

Vinrent à Paris ly Bourguignon.....

P. 107, v. 26 : [l'enfez], leçon proposée pour combler une lacune du manuscrit.

P. 108, v. 2 : Leçon du manuscrit :

Mais ne le *puet raconsievre, se le lait ester.*

Pour la mesure il faut :

Mais *nel* puet raconsievre [*et*] se le lait ester.

P. 108, v. 7 : *san congié demander.* Manuscrit : sans *le* congié. Vers faux.

P. 108, v. 11 : Il manquait un mot au manuscrit; nous suppléons *oit*, que le sens semble demander.

P. 108, v. 17 : [et] suppléé pour la mesure.

P. 108, v. 18 : leurs *armeurez.* L'*s* ajoutée à tort à *leurs* manque au mot *pluseur* dans ce vers.

P. 109, v. 20 :

Car onquez mais milleur ne plus bellez ne vy.

Nous lisons ainsi pour la mesure le manuscrit, qui donne :

Car onquez mais plus bellez ne milleur ne vy.

P. 109, v. 25 : *qu*[i] *esploiterent; i* suppléé pour la mesure.

P. 110, v. 15 : *durement.* Manuscrit : *derement*, faute manifeste.

P. 110, v. 19 : [re]*luisi; re* suppléé pour la mesure.

P. 110, v. 25 : *déuisse*[nt]. Le sens rend cette addition nécessaire.

P. 111, v. 16 : Manuscrit : *donne*, qui ne s'accorde point avec *vostre*.

P. 112, v. 10 : *mache* pour *meche*, subjonctif de mettre.

P. 112, v. 25 : [de] *finement; de* suppléé pour la mesure.

P. 114, v. 8 : *Par coy*, ce lle cose; pour : *si la chose est*.

P. 114, v. 9 : *faire desevrée*. Manuscrit : faire *le* desevrée. Vers faux.

P. 114, v. 11 :

[Dist Richiers : « Demorer ne voil chi en la prée,]

Nous essayons de combler ainsi une lacune évidente de notre manuscrit, et qui rend le texte inintelligible. C'est Richier qui parle, comme le prouve la massue oubliée. (V. p. 107, v. 24 et suiv.) Il ne veut pas rester à garder les chevaux, mais veut entrer dans la tente, et de là vient qu'au lieu de cinq, comme l'a proposé Henri (v. 5), *ens entrerent ly* .VI. (v. 19).

P. 114, v. 15 :

Que j'ay à la fontaine laissie *et oubliée*.

Dans *laissie*, l'*i* remplace l'*é* aigu; de même : *baptizie* pour baptisée, *changie* pour changée.

P. 114, v. 20 :

Et leur chevaulz gardoient.

Manuscrit : *Et gardoient leur chevaulz*. Nous avons rejeté la finale muette à l'hémistiche.

P. 115, v. 3 :

Adont l'espée a trette.

Manuscrit : Adont *a trette l'espée*. Vers faux.

P. 115, v. 16 : *tout einsi* qu'.I. *faucon*. Manuscrit : tout einsi *come* .I. faucon. Vers faux.

P. 116, v. 9 : Manuscrit : *toubellement*.

P. 116, v. 23 : *a*[r]*nois*. Ainsi restitué comme le veut le sens. Manuscrit : *anois*.

P. 117, v. 6 : *ly enfant* maginois. Partout où nous l'avons rencontré, excepté ici, le mot *maginois*, qu'il s'appliquât à un écu ou à un palais, nous a paru pouvoir se traduire par *imagé*, comme le propose M. Gachet dans son glossaire. Mais des enfants ou jeunes gens *imagés!* Il faut donc, ce semble, chercher une autre étymologie qui ne s'offre pas naturellement à l'esprit.

P. 117, v. 13 : Leçon du manuscrit :

Adont ala ver yaulz en *criant à haute vois*.

Nous avons supprimé *en* pour la mesure.

P. 117, v. 24 : *espiiez* pour *espies*. Cette orthographe est presque constante dans *Huon de Bordeaux*, où on lit dès la première page : *Juliien* Cesare.

P. 118, v. 8 : *tou*[s] *cois*. Manuscrit : *toucois*.

P. 118, v. 13 : onc *il ne s'aresta*. Manuscrit : *onquez*.

P. 121, v. 3 :

Et maint aultre baron vorent *ou pallais aller*.

Vers faux, si on n'admet que *vorent* s'élidait sur *ou*, comme s'il y avait *vore*. On a déjà vu un exemple identique, p. 81, v. 27 :

Maugré leur anemis vourent *es portez entrer*.

P. 121, v. 9 : *Là* Droguez ly ala. Manuscrit : Là *ly ala Droguez*. Vers faux.

P. 122, v. 16. Manuscrit : au *enfans*. Nous restituons *aus*.

P. 122, v. 22 : *son*[t] *mis à genoullons*. Manuscrit : *son*.

P. 122, v. 26 : *car* onc ne vy. Manuscrit : *oncque*. Vers faux.

P. 123, v. 7 : [pere], mot omis dans le manuscrit.

P. 123, v. 23 : *qu*[e] ; *e* ajouté pour la mesure.

P. 124, v. 9 :

Car toudis par nature voit on le quien cachier.

Manuscrit : *crachier*, faute évidente. C'est le proverbe : *Bon chien chasse de race.*

P. 125, v. 24 : *ain*[chois] *le mois de juin*. Manuscrit : *ains*. Vers faux. Voyez p. 113, v. 5 : *ainchois l'avesprement.*

P. 126, v. 6 et 7 :

Au vrai considerer, et tout povre meschin
Sont tout estrais d'Adam, et Bilart et Justin.

Le sens paraît être : « A le bien prendre, tout pauvre petit descend d'Adam, Bilart comme Justin. » Ces deux noms figurent là seulement pour la mesure, pour la convenance du trouvère, comme *Pierre* et *Paul.*

P. 126, v. 13 : [qui] *à Beuvon*. Manuscrit : *c'à* Beuvon. Vers faux.

P. 126, v. 17 : *Sire* [Droguez]. Manuscrit : Sire *Beuve*. Leçon évidemment fautive. C'est Drogues qui est allé à Paris ; c'est donc à lui que Beuve demande

ce qu'on y fait. *I l'ala acoler*, du vers précédent, se rapporte à Beuve. (Celui-ci l'alla embrasser.)

P. 126, v. 22 : *Puis que de vous parti*. Manuscrit : *me* parti. Vers faux.

P. 127, v. 5 : *vy faire* tel *merlée*. Manuscrit : *telle*, qui fausse le vers. *Tel* est plus ancien et convenait primitivement aux deux genres.

P. 127, v. 8 : *qui portast* onc *espée*. Manuscrit : *onques*. Vers faux.

P. 127, v. 15 : *chevalliers ne fu mie*. Manuscrit : *ne fu mie chevalliers*, ordre qui fausse le vers.

P. 127, v. 16 : Manuscrit : aveuc *le huée*. La mesure exige *aveuc*[*ques*].

P. 129, v. 7 : *vint au* quen *Savary*. *Quen* pour *quens* (où il faudrait *comte*). Il est à remarquer que, lorsque la dernière lettre d'un mot est identique à la première du mot suivant, le scribe la supprime presque toujours.

P. 129, v. 17 : *Et* [est issus] *tous sceus*. Manuscrit : Et *issy* tous sceus, qui ne suffit point à la mesure.

P. 130, v. 14 : Manuscrit :

Car merquedy au *matin de Paris istera*.

Nous avons retranché cet *au* qui fausse le vers.

P. 131, v. 3 : *Quant l'espie* [est venus]. Manuscrit : *vint*, qui ne suffit point à la mesure.

P. 131, v. 14 : *ains qu*[e] *il soit jody; e* suppléé pour la mesure.

P. 132, v. 1 : [en], addition pour remplir la mesure.

P. 132, v. 16 : [le], omis dans le manuscrit, nécessaire à la mesure et au sens.

P. 133, v. 1 : saudoi[e]rie. Manuscrit : *saudoirie*. Vers faux.

P. 133, v. 6 : [*Grant*] *Pré*. Manuscrit : *biau*, faute évidente. Ce personnage a déjà été nommé et l'est encore deux fois dans la même page : le comte de *Grant Pré*.

P. 133, v. 8 :

Et laisse se bataille, chevauce par mestrie.

Manuscrit : *et* chevauce. Nous avons supprimé, sans préjudice pour le sens, cet *et* qui faussait le vers.

P. 133, v. 25 : *sans ferir* [ne] *lanchier*. Manuscrit : sans ferir *et sans* lanchier. Vers faux.

P. 134, v. 5 : *à guise de* berrier. Ainsi corrigé pour la mesure. Le manuscrit donne *beruier*, qui compte pour trois syllabes. Voyez plus loin, p. 139, v. 20.

P. 134, v. 8 : *c'on* [n']*y oïst sonner*. Le sens exigeait l'addition de la négative.

P. 134, v. 11 : *qui tu*[assent] *leur beus*. Manuscrit : qui *tuent*. Vers faux.

P. 135, v. 14 : [Grant] *Pré*. Nouvelle erreur du copiste sur ce nom. On lit au manuscrit : *Biau* Pré.

P. 136, v. 17 : [le] suppléé, comme le demandent le sens et la mesure.

P. 137, v. 5 : [en] suppléé pour compléter la mesure.

P. 137, v. 6 : Vers faux au manuscrit. Suppléé [de]*ver l'ost*.

Digitized by Google

P. 137, v. 7 : *à qui moult* anoya. Manuscrit : *amoya*, faute évidente.

P. 139, v. 9 :

Dont font *communement ceste cose nonchier.*

Manuscrit : *ont fait.* Vers faux.

P. 139, v. 19 : [qu']*à Loys fu moullier.* Le sens nous a paru exiger cette addition au manuscrit.

P. 139, v. 22 : Leçon du manuscrit :

En pur ung vollequi pour lui ahaubergier.

Nous lisons *vollequi*[n]. V. Gachet au mot *vollekin*, certain habit de dessous : *En pur un vollekin qui estoit bien taillé.* (Le Chevalier au Cygne.)—*Il estoit en pure sa chemise.* (Joinville.) C'est-à-dire : il avait simplement sachemise, il n'avait que sa chemise. — Ici il faut comprendre : il n'avait qu'un vollequin pour haubert; au lieu de haubert, il n'avait qu'un vollequin.

P. 139, v. 23 : [Et] ajouté au texte du manuscrit pour compléter la mesure.

P. 142, v. 9 : [h]*auchier.* Manuscrit : *exauchier*, qui fausse le vers. On trouve *hauchier* au même sens. V. Du Cange, t. VII.

P. 143, v. 1 : *Et* d'encor *prendre paine.* Manuscrit : *encore*, qui fausse la mesure.

P. 144, v. 9 : *et de roial lignie.* Manuscrit : et de *le* roial. Vers faux.

P. 144, v. 10 : [sans detrie], conjecture pour rétablir la mesure du vers. On lit dans le manuscrit :

Fist adouber Huon la belle *don vous senefie.*

P. 144, v. 17 : *contreva*[l]. Manuscrit : *contrevar.*

P. 144, v. 19 : Leçon du manuscrit :

Noblement s'ordonna le noble *chevallerie.*

Vers faux. C'est sans doute l'adverbe *noblement* qui a ramené *noble* sous la plume du copiste. Nous proposons *grant*.

P. 145, v. 20 :

Qu'il n'i a son pareil jusqu'au port à Brandis.

C'est Brindes, *Brundusium* en latin, italien *Brindisi*, au royaume d'Otrante, comme on disait au moyen âge, et c'était alors un port éloigné. Il en est question dans *Huon de Bordeaux*.

P. 145, v. 25 :

Se poriens bien valloir *qu'il fu roy de Paris.*

Valloir pour *faire tant que*.

P. 146, v. 24 :

.XVIII. piez ly est cez bons chevalz sallis.

Pour que le vers soit juste, il faut lire : dix *et* huit. On trouve beaucoup d'exemples semblables.

P. 147, v. 4 :

Tout furent à cheval à esporon d'argent.

Manuscrit : *et* à esporon. Vers faux.

P. 148, v. 2 :

Or aviengne que viegne, est[er] *fault ensement.*

Manuscrit : *est*, vers faux, sens inintelligible. Avec notre restitution nous traduisons :

« Advienne que pourra, il faut tenir bon également. »

P. 149, v. 3 : *endendeur*, pour *entendeur*, *auditeur*, comme *andecris* pour *antechrist*, p. 129, v. 24.

Digitized by Google

P. 149, v. 9 :

C'est raisons c'on ly fait qu'ait *bonne renommée.*

Manuscrit : *qu'il* ait. Vers faux.

P. 149, v. 11 : Après ce vers, de la seconde *bataille* on passe à la quatrième. Il y aurait donc une lacune, à moins de penser que le scribe s'est trompé de nombre, et que dans les deux vers suivants il a mis *quarte* pour *tierce* et *quinte* pour *quarte*. Il ne désigne pas les chefs de toutes les *batailles*. Il y en a XV. (V. p. 150, v. 7.)

P. 149, v. 12 : *El ly* [quens] *poitevins*. Manuscrit : *contez*, que rejettent également la grammaire rigoureuse et la mesure.

P. 149, v. 26 : Leçon du manuscrit :

Et *maint fier arbalestrier y ot à le journée.*

Vers faux; nous avons supprimé *Et*.

P. 150, v. 4 : *Et ly* [quens] *de Wimeu*. Manuscrit : *conte;* même correction que ci-dessus, p. 149, v. 12. — Autre correction semblable deux vers plus bas.

P. 150, v. 7 :

.XV. *bataillez firent ly* conte *à celle fois.*

Manuscrit : *contez*. Nous retranchons le *z* final pour la mesure, et la grammaire y gagne.

P. 150, v. 16 :

Que sur yaulz en toura ly mortéulz *anois.*

C'est une diérèse étrange que celle de *mortéulz;* mais celle d'*honéur* pour *honneur* ne l'est pas moins, et notre poëte en a encore d'autres aussi singulières.

P. 150, v. 23 :

Qui à terre est versez ja *n'iert relevez drois.*

Manuscrit : *jamais* n'iert. Vers faux.

P. 152, v. 5 : Leçon du manuscrit :

L'oriflambe de France estoit en *u moillon.*

Nous lisons : *en*[s] u moillon. C'est-à-dire : L'oriflamme de France était au gros de la troupe; là elle était déployée de façon à ce que tous la pouvaient bien voir.

P. 152, v. 26 : *mene*[z]; *z* suppléé, comme l'exige le sens.

P. 153, v. 23 : qui *n'en vont remenant. Qui* pour *que*, comme on le trouve si souvent.

P. 153, v. 24 : Leçon du manuscrit :

*Je croy qu'*ains *que Dieux souffry la passion.*

Vers faux. Nous lisons comme ailleurs : *Ainchois.*

P. 154, v. 25 : tous cez bataille *outrer.* Non-seulement *bataille* est considéré ici comme masculin, (*tous* l'indique), mais il est écrit comme au singulier, le tout sans doute par égard pour la mesure : car avec *batailles* le vers serait faux, et encore plus avec *toutes.*

P. 155, v. 8 : *musaudour* pour *misaudour. Milsoudor*, cheval du prix de mille sous.

P. 156, v. 8 : *qui* a cez *armez là.* Manuscrit : qui *cellez* armez la. Vers faux.

P. 156, v. 17 : *et o*[n] *me commanda; n* suppléée pour faciliter la lecture.

P. 156, v. 19 : Leçon du manuscrit :

Pour savoir qui *aujourd'ui* lez me *taura.*

Nous lisons pour rétablir le vers :

Pour savoir aujourd'hui [chel] *qui lez me taura.*

P. 156, v. 21 :

Celly lez rendra[y] *qu'orains le*[z] *me presta.*

Manuscrit :

Celly lez rendera qui *orains* le mez *presta.*

P. 157, v. 2 : *s'il puet* wy *escapper. Wy*, forme picarde pour *hui*, aujourd'hui.

P. 157, v. 17 : *car Jhesu* nel *consent.* Manuscrit : *ne le.* Vers faux.

P. 157, v. 21 : *le fery* serément. Manuscrit : *serément*, qui serait la forme régulière; mais le vers serait faux.

P. 158, v. 16 :

Là fu mains poing coppé et [fu] *maint chief fendus.*

Fu répété pour la mesure.

P. 158, v. 17 :

Et [fu] *maint bon cheval.* . . . . . .

Fu ajouté pour la mesure, comme au vers précédent.

P. 158, v. 18 : Leçon du manuscrit :

Et *mainte ensaingne versée et maint cheval mis jus.*

Nous avons retranché le premier *et* qui fausse le vers.

P. 159, v. 9 :

Marsillez, Balligans, nel *fort roy Fernagus.*

Manuscrit : *ne le.* Vers faux.

P. 159, v. 19 et 26 : *seuwe*, *veuwe*. Dans ces exemples et autres analogues il nous paraît que *eu* remplace l'*é* de *séu*. C'est le double *w* qui fait l'office de *u*.

P. 159, v. 22 :

Quant qu'il ataint à cop, contre terre *il rue*.

L'*e* final de *terre* ne s'élide point sur *il*. Sauf à l'hémistiche, où l'*e* muet ne compte jamais, dans l'intérieur de chaque demi-vers il s'élide ou non, selon les besoins de la mesure.

P. 159, v. 23 : [que] rétabli pour la mesure. Manuscrit : *c'on*.

P. 161, v. 1 :

Mais le cheval où sist en le teste asena.

Manuscrit : où *il* sist. Vers faux.

P. 161, v. 8 :

Ly uns lanchoit à lui, *ly aultrez* l'estoqua.

Manuscrit : *estaqua*, qui nous paraît une mauvaise leçon.

P. 161, v. 11 et 12 :

Devant Huon Capet, *ung chevallier donna*
De l'espée tel cop que le bras ly rasa.

Le *chevallier* est ici régime, et c'est lui qui reçoit d'Asselin le coup qui lui tranche le bras.

P. 161, v. 15 : Manuscrit :

Ly bers Huez Capez durerent *le prisa*.

Nous rétablissons [*durement*] à la place de *durerent*, qui n'offre aucun sens.

P. 161, v. 25 : *A*[u] *gentil chevalier*. Manuscrit : *Aa*.

Digitized by Google

P. 162, v. 9 : Leçon du manuscrit :

Sont ly gentil bastart venut *à Beuvon.*

Revenut satisfait le sens et la mesure. En effet, les bâtards avaient été empêchés d'aller secourir Beuve par la rencontre d'Asselin, qu'ils assaillirent avec leur père.

P. 162, v. 16 :

Signeur laron, *dist il*, *rendez moy le baron.*

Laron avec *signeur* offre un rapprochement assez piquant, s'il n'est point une faute du copiste.

P. 163, v. 7 :

Car le vallez moult bien en vo condission.

Manuscrit : car *vous* le vallez. Vers faux.

P. 164, v. 6 :

Que le presse ont ronpue, ou il vosisent ou non.

Le vers serait faux si on ne prononçait pas *où il* en une syllabe. Peut-être aussi faut-il lire : *ou vosisent ou non.*

P. 165, v. 6 : *son cuer* ly est *revenus*. Prononcez : *lyest* en une syllabe.

P. 167, v. 26 : *ceste guere* est *finée*. Manuscrit : *rest*, faute évidente du copiste.

P. 171, v. 5 :

A fuite se sont mis.

Manuscrit : A *le* fuite. Vers faux.

P. 171, v. 2 :

Fu Blancheflour la dame et se fille Marie.

Manuscrit : et *Marie se fille.*

P. 171, v. 5 :

*Qui bien estoit ouvrez de soie d'*Ammarie.

Ammarie pour *Aumarie* (Almérie, port du royaume de Grenade).

P. 171, v. 6 :

Ung mantiel affulla....

Affulla pour *affubla*, comme *pule* pour *puple* ou *peuple*.

P. 171. v. 13 :

Dame, le vostre chiere est du tout apasie?

Manuscrit : est *el* du tout. Nous retranchons *el* pour la mesure. « Madame, êtes-vous contente? » Mais on préférerait pour le sens :

Dame, le vostre guerre est du tout apasie.

Voir le dernier vers de la page 172.

P. 171, v. 22 : Leçon du manuscrit : *se Dieux me fache* aide. Il faut *aïe* pour la rime.

P. 173, v. 2 : [or] suppléé pour la mesure.

P. 173, v. 5 : prest je *sui du paiier*. C'est la reine qui parle : il faudrait *preste*, comme deux vers plus bas : *preste sui d'otriier*.

P. 173, v. 9 : Donne *ly vostre fille*. *Vostre* semble appeler *donnez* au lieu de *donne*.

P. 173, v. 10 : Manuscrit :

. . . . . *ne le* saroie *donner*. . . . .

Le sens exige : ne le *saroie*[*s*].

P. 174, v. 2 : *Dieu en* loent *forment*. Manuscrit : *loerent*, qui fausse le vers.

P. 174, v. 12 : *Marie* au *le cler vis*. *Au* pour *o*, avec.

P. 174, v. 15 : *menestraudie*. Manuscrit : *menestrauderie*, qui fausse la mesure. La forme que nous lui substituons se trouve également. V. Du Cange, t. VII, au mot *menestrauderie*.

P. 174, v. 16 : Manuscrit : *au*, mais le sens exige *au*[*s*].

P. 176, v. 15 : Manuscrit :

Et maint biel don donnez et *mainte terre partie*.

Vers faux. Nous avons retranché le second *et*.

P. 177, v. 20 :

Et cil ont respondu : « Ne ditez se bien non. »

Vous ne dites que bien, vous parlez à merveille.

P. 178, v. 8 : Leçon du manuscrit :

La roïne fu lie quant elle *vit son baron*.

Vers faux. On trouve assez souvent dans les manuscrits et dans celui-ci même *el* pour *elle*. Nous corrigeons ainsi ce vers, afin d'en rétablir la mesure.

P. 178, v. 10 : Manuscrit : *qu'on* y *puist*. Le sens demande : qu'on [n']y puist. Nous avons déjà fait semblable correction dans un cas identique. C'est l'*n* de *on* que le scribe a fait servir à deux fins.

P. 178, v. 12 : [et] suppléé pour la mesure.

P. 180, v. 2 : avec[ques]. Même correction que précédemment pour rétablir la mesure.

P. 180, v. 3 : *b*[l]*amez*. Manuscrit : *bramez ; r* pour *l*, comme dans plusieurs autres passages.

P. 180, v. 12 : *mo*[t]*z*. Manuscrit : *molz*.

P. 180, v. 19 :

Telz se cuide vengier qu'*à le fois est honnis*.

Manuscrit : *qui à.*

P. 180, v. 22 :

Que chescun avoit cuer. . . . . . .

Manuscrit : avoit *le* cuer. Vers faux.

P. 181, v. 26 : [estoit]. Manuscrit : *fu.* Vers faux.

P. 182, v. 7 : *tout* aidez, pour *tout adès*, maintenant, sur-le-champ.

P. 183, v. 9 : Manuscrit : *muir.* Nous suppléons l'*e*, nécessaire à la forme du mot comme à la mesure du vers.

P. 183, v. 16 : Leçon du manuscrit :

.XX. mil. saudoiiers arez ung an passé.

Le vers est faux, comme plus bas le vers 22; il y manque une syllabe. P. 236, v. 13, il y a :

.XXX. mille Franchois leur vault ly rois lyvrer.

Et p. 240, v. 21, on lit :

Dez *.XXX. mil Franchois* c'on leur avoit presté.

Nous rétablissons donc le chiffre *XXX*, qui rectifie le vers et s'accorde avec les autres passages.

P. 184, v. 3 : encore *avec*, insuffisant pour la mesure. De même au vers 10, qui répète le vers 3.

P. 185, v. 4 :

*Qu'il n'*aloit *viseter à mainie privée.*

Il faudrait : qu'il n'*alast.*

P. 187, v. 5 :

Et ly conte Fedry lire le commandoit.

Manuscrit : *à* lire. Vers faux.

P. 187, v. 10 : Leçon du manuscrit :

Et suie *comme une cose qui le monde deçoit.*

Vers faux. Nous croyons qu'il faut lire : *sui*[t].

P. 187, v. 14 : Manuscrit :

Mais d'iaus à pourvéir il leur commandoit.

Le vers est faux. Nous suppléons [le] *leur.*

P. 187, v. 22 : *Orliens.* Manuscrit : *Orliiens.* Vers faux.

P. 188, v. 16 : *qui* tel *vie menoit.* Manuscrit : *tele*, qui fausse le vers.

P. 188, v. 21 : Leçon du manuscrit :

U la roïne fu et sa mere qui *dormoit.*

Vers faux. Nous avons supprimé *qui.*

P. 190, v. 13 :

De le mort de mon frere, Savary le poingneour.

Pour que le vers soit juste, il faut prononcer *poingneour* comme s'il y avait *poingnour.* Cependant, un peu plus bas, v. 17, ce même mot compte pour trois syllabes. La véritable leçon ne serait-elle pas : *le millour?* Sinon il faut suppléer après le vers un vers comme celui-ci :

[Le hardi combatant, le vassal le millour]
Qui oncquez tenist terre. . . . . . .

P. 191, v. 13 : Leçon du manuscrit :

Qu'elle fu en la tour et que là on *le mena.*

Vers faux. Nous avons supprimé *on.*

P. 192, v. 10 : *Prist une* grande *piere.* Manuscrit : *grant*, qui ne suffit point à la mesure.

Digitized by Google

P. 192, v. 17 : *il y pert et* paira. Pour *perra* (paraîtra).

P. 192, v. 18 : *Dont le* prisent *si homme. Prisent* pour *prirent*, comme *fisent* pour *firent*, etc.

P. 194, v. 17 : Manuscrit : *Salmon*. Vers faux. Nous rétablissons ce nom sous sa forme habituelle du moyen âge, *Salemon*. Avec l'*o* de la forme actuelle, le copiste n'eût pas écrit *Salmon*.

P. 194, v. 21 :

Car asenée l'ay à *plus noble baron*.

Il faudrait *au;* mais cette faute se reproduit souvent dans le poëme.

P. 195, v. 10 : *francoi*[s]*e*. Manuscrit : francoire.

P. 197, v. 21 :

Car je ly vy jurer et foy faire *et convent*.

Manuscrit : *et faire foy*.

P. 197, v. 23 :

Or en a il fally, qui le voit clerement.

Or il a failli (pour) qui le voit clairement.

Or, à bien voir, à bien juger, il a failli.

P. 199, v. 4 :

Je moray liement se vous *cuers s'y alie*.

Nous laissons *vous* pour *vos;* il y en a beaucoup d'exemples au XVe siècle, et c'est de cette époque que date le manuscrit.

P. 199, v. 25 : Leçon du manuscrit :

Et puis deveray *nonne et* prieray *Dieu merchi*.

Deux corrections : la première, *deve*[n]*ray*, pour faci-

liter l'intelligence du sens; la seconde, *priray*, pour rectifier la mesure.

P. 200, v. 15 : Leçon du manuscrit :

De cestiaus *lassus aray là jus sally*.

Vers faux, parce qu'il a été tronqué. Nous le complétons ainsi :

De ces [cres]*tiaus lassus*. . . . . .

C'est-à-dire de ces créneaux là haut.

P. 200, v. 24 : [est venus]. Manuscrit : *vint*. Faute qui se retrouve ailleurs, comme *ist* pour *est issus*, qui rétablit la mesure.

P. 202, v. 2 :

Car j'ay moult laidement me teste decrevée.

Nous avions à choisir entre *decrenée* et *decrevée*, le scribe ne distinguant guère le *v* de l'*n* Nous préférons *decrevée*, parce que nous trouvons plus bas *tieste eschiervelée*, et parce que le choc d'une pierre tombée de haut ne se serait pas borné à dépouiller Fédry de sa chevelure, sans endommager sérieusement son crâne.

P. 203, v. 1 : *avec*[ques], comme déjà plusieurs fois pour compléter la mesure.

P. 203, v. 2 :

Quant Blancheflour le vit, c'est quéwe *paumée*.

Quéue, chéue, tombée.

P. 206, v. 10 : [Chil]*ne se donne garde*. Manuscrit : *ly rois*, leçon qui fausse le vers. Il faut donc se contenter d'une désignation moins claire comme celle que nous proposons.

Digitized by Google

P. 208, v. 8 : Peut-être faudrait-il lire *prensissiez* au lieu de *pensissiez ;* ce sens paraît plus naturel.

P. 210, v. 12 : *c'est*[oit] *au bos repus*. Manuscrit : *c'est*. Le sens et la mesure demandent *c'estoit* pour *s'estoit*.

P. 210, v. 17 : Le manuscrit porte :

Il devenroit hermitez tantost *ou renclus*.

Vers faux. Une simple transposition rétablit la mesure :

Il devenroit *tantost hermitez* ou renclus.

P. 211, v. 6 : jusqu'*à bonnez Artus*. Manuscrit : *jusquez* à, qui fausse le vers. Rigoureusement il faudrait : *jusqu'*as bonnes *Artus*, jusqu'aux bornes d'Artus, locution qui revient fort souvent dans les poëmes du moyen âge. Mais *a* pour *al* ou pour *as* est une faute presque constante dans ce poëme.

P. 211, v, 7 :

Je çou croy, [plus] *maladez, car j'ay estet batus*.

Nous en avons usé ici un peu librement avec notre texte, qui nous semble manifestement altéré, et qu'il est impossible d'expliquer si l'on respecte le manuscrit. Voici le passage tel que nous l'avons trouvé :

Lors se leva em piez; mais Huez dit : « Scez jus;
« Il n'affiert pas à moy que fachiez telz salus,
« Car il n'a en ce monde jusqu'à bonnez Artus.
— Sirez, dist ly hermitez, ne vous desprisiez plus;
« Mal samble à vo haubert dont vous estez venus :
« Bons est ly jaserans et le portast ung dus.
« Mais espoir que vous estez en bataille vaincus
« Se vous estez ychy par cez bos espondus.
« Je çou croy, bien maladez, car j'ay estet batus. »

Dans ce petit dialogue, il est évident que le premier interlocuteur n'achève pas sa pensée : « Ne me faites pas tant d'honneur, dit Hugues Capet à l'hermite ; je ne le mérite pas, car il n'y a en ce monde, si loin qu'on puisse aller »..... et la phrase commencée demeure en suspens.

En revanche, la réponse de l'hermite se termine par un vers qui n'a aucun rapport avec ce qu'il vient de dire :

« *Je çou croy, bien maladez, car j'ay estet batus.* »

Ce vers est là comme égaré et ne peut être mis raisonnablement que dans la bouche de Hugues Capet. Nous l'avons donc transporté un peu plus haut pour combler la lacune que nous venons de signaler. En modifiant un seul mot, le mot *bien*, il nous paraît s'adapter à la phrase inachevée de Hugues Capet et la compléter : « J'ai été battu, » dit Hugues à l'hermite. A quoi ce dernier répond : « Seigneur, il n'y paraît pas à votre haubert, dont la maille est bonne et qu'un duc porterait. Mais peut être avez-vous été vaincu en bataille et êtes-vous venu chercher un refuge dans ces bois ? »

C'est ainsi, du moins, que nous interprétons ce passage, auquel nous avons essayé de donner un sens.

P. 212, v. 9 :

Qu'il yra en ce point véir sen espousée.

Manuscrit :

Qu'il yra véir en ce point sen espousée.

P. 212, v. 18 :

Avoit par dever Lengrez droit se voie *tournée.*

Manuscrit : *se droite voie.* Vers faux.

P. 212, v. 25 :

S'arez le c[a]*r de moy de tous poins confortée.*

Manuscrit : *cor*, qui ne s'accorde point avec confor*tée*. En changeant l'*o* en *a* on obtient *car*, forme picarde de *char*, *chair*, mot féminin, qui d'ailleurs va très-bien au sens.

P. 214, v. 26 : *à Dieu* l'especial. Il faut lire peut-être *espirital*, comme cinq vers plus haut.

P. 215, v. 4 :

Huez Capez s'en va.

Manuscrit : *Or s'en va Huez Capez*. Vers faux.

P. 215, v. 10 : [beu], omis dans le manuscrit, nécessaire au sens et à la mesure.

P. 215, v. 22 : *qui me* soloit. Il faudrait, ce semble, qui me *solois*.

P. 216, v. 1 : *n*[e]. Manuscrit : *no*.

P. 216, v. 23 : *Il* n'i a *homme en ce monde*. *N'i a* prononcé en une seule syllabe. On pourrait lire aussi : *il n'a homme*.

P. 218, v. 2 :

Le duc ten pere ochit.

Manuscrit :

Il ochit le duc ten pere. Vers faux.

P. 218, v. 18 : [je] suppléé pour la mesure.

P. 219, v. 6 : *Asselins m'a* trahi. C'est le seul exemple de cette forme moderne du verbe *trayr*; il y a partout ailleurs *tray*.

P. 220, v. 4 : Leçon du manuscrit :

Quant il mesquiet ung homme en ce siecle sy.

L'*i* de siècle ne compte pas; je ne vois d'autre correction que celle-ci : *en ce siecle* [*i*]*sy*, l'*e* de siècle ne s'élidant point.

P. 220, v. 15 :

Dont *soupira ly rois.*

Manuscrit : *Adont.* Vers faux.

P. 221, v. 13 :

. . . *Biaus* sire, *alez vous ent.*

Manuscrit : *sirez.*

P. 222, v. 22 : Manuscrit : *alle;* nous suppléons *alle*[z].

P. 223, v. 8 :

A l'encontre Fedry qui avoir le cuidera.

Faux, si l'on ne prononce *qui a voir* en deux syllabes. On peut, si l'on veut, corriger *qu'avoir.*

P. 223, v. 12 : Et *le conte Fedry.* Ne faudrait-il pas *Es* ou *Ez? Voici* le comte Fedry.

P. 223, v. 22 : Manuscrit :

Dont alerent souper si tost *con l'iauwe corna.*

Nous avons retranché *tost* qui faussait le vers. *Si c'on* pour *si que* on corna, aussitôt qu'on corna.

P. 224, v. 24 :

Mainn'on le hart au col bien morir à le fie.

Pour : « on mène parfois (*à le fie*) son ennemi à la mort la hart au col. » C'est ainsi que le connétable va mener Fedry à sa perte.

P. 225, v. 1 :

Là et *lor* senefia *le mort le roy Huon.*

Senefia doit compter pour quatre syllabes. Il faut donc sans doute retrancher *et*.

P. 225, v. 4 :

Par dedens Monmiral, sur ou *maistre donjon*.

La bonne forme ordinaire est *sus ou*, qui correspond exactement à *ens ou*

intus in illo . . ens ou palais.
sursum . . . . . sus ou donjon.
jusum . . . . . jus ou planchier.

P. 226, v. 25 :

Puis vorent *à Monmiral grande feste mener*.

Voilà encore un vers faux, ou l'élision de la dernière syllabe de *vorent* est nécessaire. Voir les notes sur les vers 27 de la p. 81 et 3 de la p. 121.

P. 228, v. 4 :

Adont le maistre baille ly connestable desment.

Vers faux, qui se lit ainsi dans le manuscrit et que nous n'avons su corriger d'une manière satisfaisante. Le retranchement de l'article *ly* rétablirait la mesure ; mais ce serait le seul exemple dans ce poëme du mot *connestable* ainsi employé. Le sens, d'ailleurs, nous paraît clair : « alors le connétable fait tomber la principale barrière. » *Desment* a, selon nous, un sens à peu près identique à celui que lui donnait dans le même temps Guillaume Guiart :

Targes croissent, *armes* desmentent.
Haubers desmentir, *escuz fendre*.

V. Du Cange au mot *Desmentir*.

P. 228, v. 15 : ce vers se lit ainsi dans le manuscrit :

Car plus de .VI. *mille hommez c'avec lui amena*.

Nous avons lu seulement *avec lui* pour ne pas laisser le sens en suspens. Le *c* est de trop évidemment, si le scribe n'a pas oublié un vers après celui-ci.

P. 228, v. 21 : Manuscrit : *riens* ne nous *escappera*. Vers faux. Nous lisons : *rien nous* n'*escappera*.

P. 229, v. 19 : Manuscrit :

Vostre grant trayson ci endroit vous paiera.

Pour que le vers soit juste, il faut lire *paira*, ou corriger :

Vo grant trayson ci endroit vous paiera.

Le sens paraît aussi un peu louche. Nous pensons que *paiera* se rapporte à la mort. « A mort! traîtres. La mort vous payera votre grande trahison. »

P. 230, v. 20 : [ont vu]. Manuscrit : *virent*. Vers faux.

P. 231, v. 14 : *ly cuvert de pu*[t] *lin*. Manuscrit : *pulin*.

P. 232, v. 2 :

Fedris le conte *avez trouvet*. . . . . .

Manuscrit : *Le conte Fedris*. Vers faux.

P. 233, v. 11 : [vous] suppléé pour la mesure.

P. 236, v. 4 : *mais* de [cez .II.] *bastars*. Manuscrit : mais *dez* .IIII. bastars. Faute évidente. L'auteur a dit, p. 230, v. 4 :

Par luy sont mort my homme, dont au cuer sui tourblez,
Et .II. *de mez enfans*.

De plus, p. 231, v. 18, il dit :

Car tant fery ly rois de son branc acherin,
Sy .II. bastart *aussy, c'est Renaulz et Gerin*.

Si Asselin en eût tué quatre, comme le porte ici notre texte, comme il y en a six à Venise avec Drogon, il n'en resterait pas deux avec Hugues, puisqu'il n'y en a que dix en tout.

P. 236, v. 12 :

Moult avoient grant gent soulz *eus à gouverner.*

Manuscrit : *desoulz*. Vers faux.

P. 236, v. 22 : [avec]. Manuscrit : *avoient*, qui ne convient ni au sens ni à la mesure.

P. 238, v. 12 :

Ly bastart au roy Huez ne s'y vorent *arester.*

Encore le mot *vorent* (voulurent). C'est la quatrième fois qu'il fausse le vers, si l'on n'admet pas, comme nous le pensons, que l'élision de la finale avait lieu malgré l'*n* et le *t*. V. l'exemple précédent, p. 226, v. 25.

P. 240, v. 10 : *qui le cors ot* nostré. Mot relevé mais non expliqué au t. VII du glossaire de Du Cange. Il se rencontre trois fois dans notre poëme, par malheur dans des passages qui n'en précisent pas le sens.

5834813

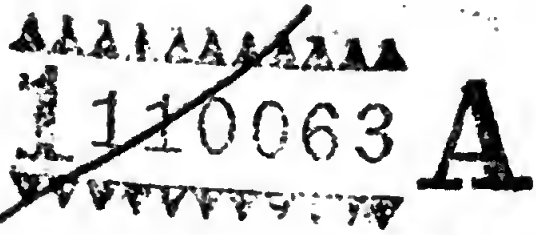

Digitized by Google

Digitized by Google

LEGATORIA C. TARTAGLI & C.
FIRENZE
VIA CAVOUR

B.7.6.105
CF0011100 63
B.N.C.F.
FIRENZE

Digitized by Google